



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Biogr.

Pascal

872^e

-1

(Maynard)

<36631062620019

<36631062620019

Bayer. Staatsbibliothek

PASCAL,
SA VIE ET SON CARACTÈRE,
SES ÉCRITS ET SON GÉNIE.

DE L'IMPRIMERIE DE BEAU, A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

PASCAL,
SA VIE ET SON CARACTÈRE,
SES ÉCRITS ET SON GÉNIE,

PAR M. L'ABBÉ MAYNARD,

CHANOINE HONORAIRE DE POITIERS,
ANCIEN CHEF D'INSTITUTION.

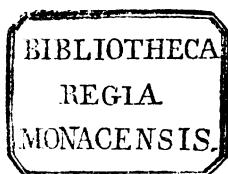


TOME PREMIER.

PARIS,
DEZOBRY & E. MAGDELEINE, LIBR.-ÉDITEURS,
Rue des Maçons-Sorbonne, 1.

1850

297 21



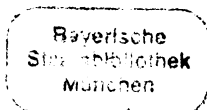
ERRATA.

Page 6, ligne 8, au lieu de : *philosophique*, lisez : *philologique*.

Page 219, ligne 15, au lieu de : *il était en même temps poète, habile helléniste, jurisconsulte profond et même*, lisez : *il était en même temps habile helléniste, jurisconsulte profond et même poète*.

Page 496, note, lisez : *le critique cité était Richelet*.

Page 512, note 2, au lieu de : *le bon sens catholique et l'autorité*, lisez : *et le bon sens catholique l'autorité*.



PASCAL,

SA VIE ET SON CARACTÈRE,

SES ÉCRITS ET SON GÉNIE.

AVANT-PROPOS.

Dans toute l'histoire des Lettres françaises, nous ne connaissons rien de plus grand que Pascal. Les facultés les plus rares et les plus inconciliables semblent s'être donné rendez-vous pour former cet *effrayant génie*¹. Sublime par la pensée, riche par l'âme et le sentiment, Pascal est encore, dans l'ordre des temps, le premier écrivain complet de notre littérature; le premier peut-être aussi, dans l'ordre du mérite, par le naturel et l'originalité fascinante de son style. Homme prodigieux qui promenait sur l'a-

¹ Châteaubriand, *Génie du Christianisme*, portrait de Pascal.

ride terrain des mathématiques sa belle et pure imagination sans qu'elle perdît rien de sa fraîcheur et de ses charmes; qui s'embarquait indifféremment sur l'océan de la science ou sur les abîmes du cœur, allant à la fois à la découverte des secrets de la géométrie et des mystères de la morale, et rapportait, de ses courses hardies et lointaines, solution aux problèmes scientifiques comme au grand problème des destinées humaines! Écrivain non moins admirable qui connaissait toutes les langues, et la langue exacte et rigoureuse des mathématiques, et la langue majestueuse et large de la philosophie, et la langue riche et passionnée de l'éloquence! Aussi l'on ne saurait demeurer froid et indifférent devant cet homme : l'étude de Pascal a toujours revêtu le caractère de la passion.

Mais la Providence a fait payer bien cher à Pascal ces riches dons du génie. Nul ne fut plus malheureux. Sa vie s'écoula dans la lutte et la souffrance; la lutte s'est poursuivie autour de son tombeau, où jamais sa cendre et sa mémoire n'ont pu reposer en paix. On a même voulu le dépouiller de cette tombe, le seul bien, en quelque sorte, qui lui restât, après les vols faits à ses œuvres, à son âme, à ses convictions les plus saintes¹.

¹ M. Michelet raconte sérieusement, sur la foi de M^{me} de

Pascal use d'abord dans la science sa constitution physique, et y trouve avec les lois de la nature de cruelles douleurs qui ne le quitteront plus. Une ardente polémique dévore le reste de ses forces et peut-être sa foi catholique. C'est alors qu'à peine âgé de trente-cinq ans, mais sentant qu'il touchait déjà à la fin de son existence, il veut consacrer tout ce qu'il a reçu de génie à la composition d'un grand ouvrage en faveur de la religion. Ç'avait été le rêve de ses plus belles années, et bien des fois, sans doute, l'immortel monument s'était dressé au milieu de sa vaste intelligence dans ses gigantesques proportions. Mais, lorsque sentant venir la mort, il veut réaliser sa grande pensée, sa main défaillante peut à peine tracer le plan de l'œuvre, jeter les premières assises, poser quelques pierres de distance en distance, et l'édifice lui-même reste inachevé. Avant de mourir néanmoins, il découvre à ses amis son dessein tout entier, dans un de ces entretiens éloquents dont le souvenir restait gravé au fond de toutes les mémoires, et ces amis qui n'avaient pas oublié ce testament de son génie, puisqu'ils l'ont transmis

Genlis, que le duc d'Orléans ayant eu besoin d'un squelette pour ses opérations d'alchimie, on alla à Saint-Étienne-du-Mont, et qu'on arracha de dessous leur pierre les restes de Pascal, (*Hist. de la Révolution*, t. I, p. 77.)

à la postérité, lorsqu'ils veulent livrer au public les papiers sur lesquels il avait laissé son âme et sa vie, négligent le plan primitif, tronquent de nouveau des fragments tronqués déjà par d'atroces douleurs, séparent ce qui était uni, unissent ce qui était séparé, défigurent sa pensée et altèrent son grand style.

Les générations suivantes reçoivent ainsi mutilée l'œuvre de Pascal, et pas une main pieuse, jusqu'à ces derniers temps, n'entreprend la réparation d'une grande faute littéraire. Bien plus, il semble y avoir une sorte d'accord tacite entre tous les éditeurs qui se succèdent, pour laisser sur l'œuvre de Pascal l'empreinte des premières injures et y ajouter de nouveaux outrages. Quand Pascal se présenta devant le dix-huitième siècle, il ne pouvait pas espérer d'être mieux traité par les ennemis de sa pensée religieuse qu'il ne l'avait été par ses partisans et ses admirateurs. Aussi la philosophie menteuse de cette époque fit-elle tous ses efforts pour ruiner l'autorité dont jouissait encore le géomètre chrétien. Objections et réponses, tout fut confondu : les contradictions de la nature humaine que Pascal avait retracées avec tant d'éloquence furent mises sur le compte de son génie égaré ; on lui prodigua les accusations de superstition et de fanatisme.

Cependant, du sein de tant de ruines, Pascal

élevait toujours sa grande voix en faveur du christianisme. On s'efforce alors de prouver que ce n'était que la voix d'un fou ! Le procédé n'était pas nouveau ; il était aussi vieux que le christianisme lui-même, dont on avait ainsi traité le divin auteur et les premiers apologistes. On commente en ce sens l'aventure du pont de Neuilly, et l'autorité de Voltaire impose ce mensonge à toute la France philosophique :

Elle n'en est pas revenue encore, malgré l'éclatante réaction produite au commencement de ce siècle par la réclamation sublime de Châteaubriand. En 1842, un écrivain célèbre appelle l'attention des amis de notre grande littérature sur la nécessité d'une nouvelle édition des *Pensées*. Mais, dans le livre de M. Cousin, il s'agit moins peut-être de la restitution du texte primitif que de la philosophie et de la foi de Pascal. Ce n'est plus l'écrivain qui est en question désormais, mais l'homme même et le chrétien, qu'on accuse de foi aveugle et inquiète en religion, de scepticisme en philosophie, de superstition et de fanatisme dans le caractère, de ridicule dans la piété ¹.

N'existe-t-il donc pas un autre Pascal que ce-

¹ Voir *Des Pensées de Pascal*, par M. Cousin ; *Du Scepticisme de Pascal*, par le même, *Revue des Deux-Mondes*, du 15 décembre 1844 et du 15 janvier 1845.

lui que le dix-huitième siècle avait voulu faire à son image ? Faudra-t-il donc toujours partir des prémisses voltairiennes et en tirer des conclusions qui dénaturent son âme et sa pensée, et sont des injures à son caractère et à son génie ? On a, de nos jours, entièrement restauré le texte de Pascal, mais dans un but surtout littéraire et philosophique. Ne serait-il pas temps de refaire l'homme, le philosophe, l'apologiste ?

Ici nous ne dissimulerons pas nos prétentions, quoique nous soyons loin de penser que nous ayons complètement réussi. Nous aurions voulu, d'une part, résumer et juger la polémique récente qui s'est élevée sur Pascal ; de l'autre, présenter dans leur ensemble sa vie et ses œuvres, l'offrir tout entier aux regards sans voiler un seul trait de sa grande physionomie. Nous comprenons l'embarras de notre situation et l'inconvénient de venir après tant d'autres. Le sujet de Pascal a été défloré par nos plus célèbres littérateurs. La moisson est faite, il semble qu'il n'y ait plus qu'à glaner. Au point de vue de l'amour-propre littéraire, peut-être n'aurions-nous pas dû entreprendre ce travail. Mais, d'un autre côté, au milieu des débats passionnés de ces dernières années, il eût été bien difficile de prononcer un jugement. Aujourd'hui toutes les pièces du procès ont été publiées, tous les témoins en-

tendus ; le calme s'est fait un peu autour de Pascal, les passions bruyantes ne viennent plus troubler l'esprit et la conscience du juge : n'est-ce pas l'heure de faire un résumé impartial et de prononcer une sentence conforme à la vérité et à la justice ?

Notre second désir serait de donner un manuel complet de Pascal. Tant qu'il y aura des amis de notre belle prose française, on lira ce riche écrivain chez qui elle se trouve à son état de plus grande perfection. Toujours Pascal sera soumis à l'étude et à l'admiration des élèves de nos collèges et des aspirants aux hauts grades universitaires. N'est-il pas important d'offrir un guide aux jeunes gens, aux professeurs eux-mêmes, dans cette étude longue et difficile de Pascal ; un livre qui le présente au complet, dans sa vie et son caractère, dans les phases diverses qu'a suivies son génie ; qui expose ses différents travaux, scientifiques, religieux ou littéraires, et montre tour à tour le savant, l'auteur des *Provinciales*, le philosophe, l'apologiste et l'écrivain ? Sans doute tout cela a été traité plus ou moins complètement depuis deux siècles et surtout de nos jours, mais il faudrait parcourir une foule d'ouvrages et entreprendre des recherches longues, pénibles, impossibles à la plupart, pour réunir les éléments d'une étude complète sur

Pascal. Nous n'avons rien négligé pour que notre livre pût tenir lieu de tous ces ouvrages, que nous avons pourtant presque toujours fidèlement cités, à l'usage de ceux qui voudraient essayer un examen plus approfondi. A ceux-là encore nous aurons rendu service, en leur indiquant les sources principales et leur épargnant ainsi de laborieuses recherches. Nous désirerions qu'un livre semblable au nôtre, plus parfait seulement, existât sur chacun des grands écrivains de notre littérature.

Quand bien même tous auraient le loisir et le courage d'essayer un travail personnel et de faire le dépouillement des principaux ouvrages qui ont été écrits sur Pascal, il y aurait à craindre que le plus grand nombre ne s'égarât à travers tant de jugements faux et contradictoires; car Dieu sait dans quel esprit, et avec quelle vérité et quelle justice, Pascal a été le plus souvent apprécié, surtout par nos contemporains! Pour ne pas tomber dans de semblables erreurs, nous nous sommes tenu ferme à deux points de vue d'où nous devons toujours apercevoir la vérité : le point de vue catholique, quand nous avons voulu suivre le sectaire, le point de vue de Pascal lui-même, quand il a fallu découvrir sa pensée. Nous sommes bien sûr de n'avoir jamais abandonné le premier; pour le second,

nous en avons la confiance. Nous osons croire que si l'on peut contrôler quelques-uns de nos jugements de détail, nos idées fondamentales sont inattaquables.

Nous avouons bien volontiers que notre but principal dans ce livre a été de défendre Pascal contre toutes les accusations fausses ou exagérées de scepticisme, de superstition, de fanatisme, dont on a voulu le faire victime depuis Voltaire et Condorcet jusqu'à M. Cousin.

Pascal fut-il sceptique, fanatique, superstitieux? ces questions peuvent être adressées à l'homme ou à l'écrivain, à l'auteur ou à son œuvre. C'est dans ces deux sens, en effet, qu'elles ont été posées de nos jours, surtout la principale, celle qui nous arrêtera davantage, la question du scepticisme. — Pascal, dit-on, poussé par un tempérament inquiet, mélancolique, poursuivi par les terreurs de la mort, voyait toujours s'ouvrir sous ses pieds le gouffre du scepticisme. — Un scepticisme universel, voilà quel était le fond de son âme. — Il lutte vainement contre le monstre et ne peut trouver d'asile que dans une foi volontairement aveugle. — Le doute l'y accompagne : le doute avant, le doute après. — De là cette piété inquiète et farouche, ces pratiques superstitieuses par lesquelles il essaie de se tromper lui-même. — Vains efforts ! le

doute qui remplissait l'âme de l'auteur, sa foi irraisonnée et désespérée, imprégneront de leurs teintes sombres et incertaines sa philosophie et son œuvre tout entière¹.

Étudions donc successivement l'auteur et le livre, quoique le fort de la discussion doive rouler sur le livre lui-même. Notre étude biographique ne sera pas indifférente. Rien ne ressemble moins à l'hypocrisie que le caractère de Pascal ; pas de génie plus original et plus franc : il a dû passer tout entier dans son œuvre. Si donc nous ne trouvons pas dans l'auteur la moindre trace de scepticisme et de superstition, ce sera déjà une forte présomption en faveur de sa philosophie et de sa démonstration du christianisme. Du moins ne pourra-t-on plus conclure de l'auteur au livre.

¹ Voir *Des Pensées de Pascal*, pp. 156, 162, 165.



PASCAL,
SA VIE ET SON CARACTÈRE,
SES ÉCRITS ET SON GÉNIE.

I^{re} PARTIE.

VIE ET CARACTÈRE.

Cent volumes de sermons ne valent pas une vie telle que celle-là, et sont beaucoup moins capables de désarmer les impies.

BAYLE.

Nous savons que toutes les vertus, le martyre, les austérités et toutes les bonnes œuvres sont inutiles hors de l'Église et de la communion du chef de l'Église, qui est le Pape.

PASCAL.

Lorsqu'il s'agit d'une époque ou d'un homme perdus dans les ténèbres du passé, libre carrière est ouverte aux conjectures et aux systèmes. On peut tracer *a priori*, au gré de ses caprices, un caractère et une physionomie. Cette méthode peut n'être pas philosophique, mais elle n'expose pas à la contradiction, ou du moins elle embarrasse les contradicteurs.

S'agit-il, au contraire, d'un de ces siècles qui

se dressent au milieu de tous les siècles, comme pour attirer tous les regards ; d'un de ces hommes pour lesquels le génie a devancé les années, qui ont été accompagnés du berceau à la tombe par l'admiration de leurs contemporains, et qui depuis, soit amour, soit haine, ont eu le privilège de fixer constamment les yeux de la postérité : alors il n'y a plus lieu à conjectures, et le roman doit céder place à l'histoire.

Or, tel a été le xvii^e siècle ; tel a été Pascal. Sans doute, pour les périodes historiques comme pour les biographies les plus éclatantes, il existe toujours quelques points obscurs, qui plus tard peuvent être mis en lumière. Il est toujours possible à un Procope de publier à la suite de l'*Histoire publique* d'un siècle une *Histoire secrète*, et de jeter des *Avtédveta* à travers les faits les plus authentiques, comme un sarcasme à la gloire, une sorte de défi à la confiance de la postérité. Sans doute, les *Mémoires* de Saint-Simon, les *Historiettes* de Tallemant des Réaux, nous ont révélé parfois le revers obscur de la face si brillante du siècle de Louis XIV. Mais, malgré tout, n'est-il pas vrai que les grandes lignes du tableau n'ont été ni assombries ni brisées, et que, hommes et choses, nous apparaissent aujourd'hui dans la même grandeur et la même lumière ?

Ainsi en est-il de Pascal. La passion des mémoires secrets, qui est une maladie de notre âge, s'est attaquée à une vie qui n'offrait d'abord aucune période ténébreuse. La médiocrité jalouse, l'irréligion haineuse, ont voulu renverser le grand homme de son piédestal pour l'abaisser à leur niveau, et le montrer victime lui-même des misères et des faiblesses qu'il avait si éloquemment décrites et flétries. Elles l'ont traité comme lui-même avait traité Alexandre : *S'il est plus grand que nous, ont-elles dit, c'est qu'il a la tête plus élevée; mais il a les pieds aussi bas que les nôtres*¹.

D'un autre côté, on éprouve une sorte de besoin d'environner les grands hommes d'une atmosphère mystérieuse. Contemporains et postérité conspirent tour à tour pour leur faire, du berceau à la tombe, un cortège de merveilles, et, à mesure qu'ils s'éloignent dans le passé, ils n'ap-

¹ *Pensées*, t. I, p. 211. — Nous prévenons, une fois pour toutes, que toutes nos citations de Pascal et de ses sœurs M^{me} Perier et Jacqueline, sont extraites des éditions de M. Faugère, les seules authentiques désormais : *Pensées, Fragments et Lettres de B. Pascal*, 2 vol. in-8°; *Lettres, Opuscules et Mémoires de M^{me} Perier et de Jacqueline, sœurs de Pascal, et de Marguerite Perier, sa nièce*, 1 vol. in-8°. — Pour les écrits scientifiques, les Provinciales et la Polémique janséniste, nous avons suivi l'édition Bossut, réimprimée en 1819 : *OEuvres de Blaise Pascal*, 5 vol. in-8°, Paris, Lefèvre.

paraissent plus aux regards que le front ceint d'une auréole légendaire. Pascal, si impressionnant pour l'imagination, ne pouvait échapper à cette fatalité des grands hommes. Aussi la légende, même bizarre et ridicule, n'a pas attendu le xix^e siècle pour se produire autour de lui, et Marguerite Perier raconte sérieusement une histoire de sorcellerie qui aurait marqué l'enfance de son oncle ¹.

Néanmoins, il est peu de biographies plus connues dans toute notre histoire littéraire, et quelque effort qu'on ait fait de nos jours pour les obscurcir et les torturer, les faits dominants et décisifs de la vie de Pascal se dévoilent clairement aux regards, dans leurs principes et dans leurs conséquences. Nous allons pouvoir le suivre de sa naissance à sa mort, et dans sa conduite extérieure et dans les mouvements les plus intimes de sa pensée, sans avoir jamais besoin de recourir à ces interprétations téméraires, à ces commentaires forcés qui dénaturent son caractère et son génie.

¹ *Lettres, Opusc.*, p. 447.

I.

SA FAMILLE, SON ÉDUCATION, SES PREMIERS
TRAVAUX.

Sa famille n'est pas obscure, et son père, Etienne Pascal, président à la cour des aides de Clermont, comme pour exposer son fils à tous les regards, vend sa charge dès 1631, abandonne sa province et vient se fixer à Paris. Le jeune Blaise Pascal, né en 1623, n'avait donc que huit ans. Il vit dès-lors au milieu des célébrités scientifiques du siècle, les Mersenne, les Roberval, les Carcavi, les Le Pailleur, qui se réunissaient les uns chez les autres pour mettre en commun leurs études et leurs lumières. Son berceau se trouve placé à côté de celui de l'Académie des Sciences, qui naquit, en quelque sorte, dans la maison de son père¹, comme de la maison de Conrart sortit l'Académie française.

Il ne fut jamais soumis à de fatales influences, et ne connut pas d'autre éducation que celle de la famille, où tout est simplicité, croyance et

¹ L'Académie des Sciences ne fut établie sous le sceau de l'autorité royale qu'en 1666.

affection. On ne trouve même pas dans la vie de Pascal, à part la singularité racontée par Marguerite Perier, ces obscurités qui enveloppent presque toujours les premières années des grands hommes. Ce n'est que plus tard que viendra la légende. Mais les mémoires contemporains sur Pascal sont écrits avec une simplicité qui n'inspire aucune défiance¹. Tout au plus pourrait-on soupçonner la tendresse de famille d'avoir exagéré un peu ses premiers succès scientifiques. A douze ans, il devient célèbre, car, à douze ans, avec des *barres* et des *ronds*, il a trouvé la géométrie. Il avait déjà composé un petit traité sur les sons. Dès-lors, « il se trouvait régulièrement aux conférences qui se faisaient toutes les semaines, où tous les habiles gens de Paris

¹ *La Vie de Pascal*, par sa sœur M^{me} Perier, les *Mémoires de Marguerite Perier*, sa nièce, les *Lettres et Mémoires de Jacqueline*, publiés par M. Faugère, le XI^e mémoire du *Recueil de plusieurs pièces pour servir à l'histoire de Port-Royal* (Utrecht, 1740), renferment à peu près tous les documents contemporains et authentiques qu'on puisse consulter sur Pascal. L'*Histoire générale de Port-Royal*, de D. Clémentet (Amsterdam, 1757, 10 vol. in-12), l'*Histoire de l'Abbaye de Port-Royal*, de Besoigne (Cologne, 1752, 6 vol. in-12), et autres ouvrages semblables que nous citerons quelquefois, ne sont que des travaux de seconde main. Le *Recueil d'Utrecht* lui-même, composé sur les papiers de Marguerite Perier, n'est bien souvent qu'une reproduction de la partie des mémoires de cette demoiselle, publiée par M. Faugère.

» s'assembloient pour porter leurs ouvrages ou
» pour examiner ceux des autres. Il y tenait fort
» bien son rang, tant pour l'examen que pour
» la production ; car il était de ceux qui y por-
» taient le plus souvent des choses nouvelles ¹. »
Son esprit, bien loin de tendre au scepticisme,
prenait déjà un caractère dogmatique et affir-
matif. « Il voulait savoir la raison de toutes cho-
» ses ; et comme elles ne sont pas toutes connues,
» lorsque mon père ne les disait pas, ou qu'il
» disait celles qu'on allègue d'ordinaire, qui ne
» sont proprement que des défaites, cela ne le
» contentait pas : car il a toujours eu une net-
» teté d'esprit admirable pour discerner le faux,
» et on peut dire que toujours et en toutes cho-
» ses la vérité a été le seul objet de son esprit,
» puisque jamais rien n'a pu le satisfaire que sa
» connaissance. Ainsi, dès son enfance, il ne
» pouvait se rendre qu'à ce qui lui paraissait vrai
» évidemment ; de sorte que, quand on ne lui
» disait pas de bonnes raisons, il en cherchait
» lui-même ; et quand il s'était attaché à quelque
» chose, il ne le quittait point qu'il n'en eût
» trouvé quelqu'une qui pût le satisfaire ². »

Voici désormais Pascal au grand jour de la

¹ *Vie de Pascal, Lettres et Opusc.*, p. 7.

² *Vie, Lettres, Opusc.*, p. 3.

publicité. Il se livre tout entier à l'étude de sciences incompatibles avec le scepticisme, ne songeant pas encore à ces grands mystères du cœur humain qu'il sondera plus tard, ne se plongeant pas dans ces abîmes de l'âme au sein desquels on veut que sa foi ait fait naufrage.

A seize ans, il compose son *Traité des Coniques*, et excite la jalousie de Descartes, qui ne peut le croire auteur de ce travail; à dix-huit ans, invente sa machine arithmétique, dirigé dans toutes ces études par l'amour du vrai et non par l'amour de la gloire : *il n'a jamais eu de passion pour la réputation*¹; *le vrai avant tout, ce fut son instinct avant d'être sa loi*².

Il habitait alors Rouen, où son père était intendant et chargé de la perception des tailles. C'était après une disgrâce qu'Etienne Pascal avait été élevé à ce poste éminent. Toute sa fortune consistait à peu près en rentes sur l'Hôtel-de-Ville de Paris. Les besoins de la guerre et les malheurs des temps avaient porté le gouvernement à faire sur ces rentes des retranchements considérables. Dans une réunion qui eut lieu chez le chancelier Séguier, plusieurs rentiers taxèrent cette mesure d'injustice, et Etienne Pascal fut accusé d'avoir

¹ *Lett., Opusc.*, p. 8.

² *Hist. de Port-Royal*, par M. Sainte-Beuve, t. II, p. 455.

pris part aux murmures. Richelieu voulait le faire arrêter, mais, averti à temps, il s'enfuit en Auvergne, laissant ses enfants sous la conduite de Gilberte, leur sœur aînée. On sait que Richelieu aimait à se délasser dans des jeux dramatiques des soucis et des travaux du gouvernement. Un jour il voulait faire représenter l'*Amour tyrannique*, de Scudéry. M^{me} d'Aiguillon sa nièce, chargée de la mise en scène, confie un des principaux rôles à Jacqueline, la jeune sœur de Pascal, qui jouissait déjà d'une grande réputation comme artiste et comme poète ¹. Jacqueline s'en acquitte à ravir, fait un compliment en vers au cardinal et obtient la grâce de son père. Richelieu, qui se connaissait en hommes, sembla deviner l'illustration future de cette famille, car lorsque Etienne Pascal se présenta devant lui pour le remercier, *Veillez sur vos enfants*, lui dit le cardinal, *j'en veux faire quelque chose de grand*. Deux ans après, Etienne Pascal était nommé à l'intendance de Rouen; deux ans plus tard, Richelieu mourait, et les enfants d'Etienne se chargeaient eux-mêmes d'assurer leur grandeur et leur célébrité.

Nous avons insisté sur ce fait, parce que le séjour de Rouen exerça, nous le verrons, sur la

¹ Voir ses poésies, *Lettres, Opusc.*, etc.

vie de Pascal une influence considérable. C'est pour aider son père dans le travail de la perception des tailles qu'il inventa la machine arithmétique. Mais les efforts qu'elle lui coûta, tant pour l'invention que pour en faire concevoir le mécanisme aux ouvriers chargés de l'exécution, achevèrent d'altérer sa constitution si débile. Il entra dès-lors dans cette voie de souffrances qu'il parcourut avec tant de courage. Il disait lui-même que, depuis l'âge de dix-huit ans, il n'avait pas passé un jour sans douleur. Mais sitôt que la maladie lui laissait un peu de relâche, son esprit infatigable se portait vers de nouvelles découvertes scientifiques. Les années 1646 et 1647 sont remplies par ses travaux et ses expériences sur le vide.

Jusqu'ici, Pascal n'a été absorbé que par les pensées de la science. Nous ne voyons rien encore qui nous révèle ce scepticisme qui fut, prétend-on, le fond de son âme. Il est plus que probable que ses réflexions ne s'étaient jamais tournées vers ces mystères de la religion et de la morale, qui auraient plus tard ébranlé sa foi. Cette foi était encore simple et naïve. « Pascal, » ses sœurs, son père, toute cette famille, en un » mot, était sincèrement chrétienne, bien que » sans pratique extraordinaire. Avec ce goût » passionné qu'il avait de questions et de recher-

» *ches*, le jeune homme ne s'était jamais encore
 » porté au doute sur les matières de religion.
 » (Nous verrons s'il s'y porta plus tard.) Cet
 » esprit si actif, si vaste, si rempli de curiosités,
 » demeurait en même temps soumis, sur ces
 » points réservés, comme un enfant ¹. »

Voulons-nous un témoignage plus intime,
 plus familier, plus authentique? Écoutons sa
 sœur, M^{me} Perier : « Il avait été jusqu'alors pré-
 » servé, par une protection de Dieu particulière,
 » de tous les vices de la jeunesse; et ce qui est
 » encore plus étrange à un esprit de cette trempe
 » et de ce caractère, il ne s'était jamais porté
 » au libertinage² pour ce qui regarde la religion,
 » ayant toujours borné sa curiosité aux choses
 » naturelles. Il m'a dit plusieurs fois qu'il joi-
 » gnait cette obligation à toutes les autres qu'il
 » avait à mon père, qui, ayant lui-même un très-
 » grand respect pour la religion, le lui avait in-
 » spiré dès l'enfance, lui donnant pour maxime
 » que tout ce qui est l'objet de la foi ne le saurait
 » être de la raison, et beaucoup moins y être sou-
 » mis. Ces maximes qui lui étaient souvent réi-
 » térées par un père pour qui il avait une très-
 » grande estime, et en qui il voyait une grande

¹ *Port-Royal*, t. II, p. 469.

² *Libertinage*, au xvii^e siècle, était ce que nous appelons *incrédulité*.

» science accompagnée d'un raisonnement fort
» net et fort puissant, faisaient une si grande im-
» pression sur son esprit, que quelques discours
» qu'il entendit faire aux libertins, il n'en était
» nullement ému ; et quoiqu'il fût fort jeune, il
» les regardait comme des gens qui étaient dans
» ce faux principe, que la raison humaine est
» au-dessus de toutes choses, et qui ne connais-
» saient pas la nature de la foi ; et ainsi, cet esprit
» si grand, si vaste et si rempli de curiosités, qui
» cherchait avec tant de soin la cause et la raison
» de tout, était en même temps soumis à toutes
» les choses de la religion comme un enfant ; et
» cette simplicité a régné en lui toute sa vie : de
» sorte que, depuis même qu'il se résolut de ne
» plus faire d'autre étude que celle de la reli-
» gion, il ne s'est jamais appliqué aux questions
» curieuses de la théologie, et il a mis toute la
» force de son esprit à connaître et à pratiquer la
» perfection de la morale chrétienne, à laquelle
» il a consacré tous les talents que Dieu lui avait
» donnés, n'ayant fait autre chose dans tout le
» reste de sa vie que méditer la loi de Dieu nuit
» et jour ¹. »

Cette page est importante. Nous aurons à nous la rappeler plus tard, lorsque nous devons juger

¹ *Lettres, Opusc.*, p. 10, 11.

le livre des *Pensées*. Chose merveilleuse, nous reconnaitrons alors que le cœur et le génie de Pascal ont été mieux appréciés par de simples femmes, Gilberte et Jacqueline, que par d'illustres philosophes !

Notons encore que dans les documents contemporains qui viennent de passer sous nos yeux, pas un mot ne nous a révélé ce fanatisme, cette superstition, ce mysticisme délirant qui auraient plus tard marqué la vie de Pascal. Pas de pratique extraordinaire ; c'est la simplicité d'une vie sincèrement chrétienne. Au jugement du jansénisme, cette vie, bien loin de dépasser l'Évangile, n'atteignait même pas la limite rigoureuse du devoir. Nous lisons dans le *Recueil d'Utrecht*¹, qui en cela copie à peu près les Mémoires de Marguerite Perier sur sa famille², ces paroles remarquables : « Plus le frère et la sœur (Jac-
» queline) avançaient en âge, plus on remar-
» quait en eux cette innocence de mœurs qui
» fait les honnêtes gens du monde, mais avec
» laquelle on est encore bien éloigné de Dieu, lors-
» qu'on aime les divertissements qui ne peuvent
» s'accorder avec son esprit. A l'égard du père,
» il avait de la piété, mais elle n'était pas assez

¹ P. 248.

² *Lettres, Opusc.*, p. 422.

» éclairée. Il ne connaissait pas encore les de-
 » voirs de la vie chrétienne, et il croyait pouvoir
 » allier des vues de fortune avec la pratique de
 » l'Évangile. Mais Dieu, qui avait sur lui et sur
 » sa famille des desseins de miséricorde, permit
 » qu'il lui arrivât un accident qui fut l'occasion
 » de sa conversion et de celle de ses enfants, »

II.

PREMIÈRE CONVERSION. — HISTOIRE DU FRÈRE SAINT-ANGE.

Nous arrivons à une époque décisive de la vie de Pascal, à cette circonstance particulière qui imprima à son caractère et à son génie une direction à la fois heureuse et fatale. Le *Recueil d'Utrecht* raconte alors, toujours d'après Marguerite Perier, que le père de Pascal étant sorti, au mois de janvier 1646, pour quelque affaire de charité, tomba sur la glace et se démit la cuisse. Il appela pour le soigner deux gentilshommes qui habitaient dans le voisinage de Rouen, les frères Bailleuls : l'un se nommait La Bouteillerie, l'autre des Landes. Ils avaient ajouté à une adresse naturelle qu'on avait remarquée en eux dès leur jeunesse pour remettre

des membres rompus ou démis, quelques études de médecine et d'anatomie. Depuis longtemps déjà ils étaient sous la conduite de Guillebert, curé de Rouville, qui avait été lui-même disciple de Saint-Cyran. Sous la direction du patriarche de la secte janséniste, Guillebert avait réformé ce qu'il y avait d'irrégulier dans sa vocation à la cure de Rouville, et, devenu lui-même janséniste ardent, il avait répandu autour de lui les principes de la secte et fait de nombreux partisans, qu'on appelait les *Rouvil-listes*.

Nos deux gentilshommes apportèrent avec eux leur amour du prosélytisme, et, « en même » temps qu'ils travaillaient à guérir le corps de » M. Pascal, ils devinrent aussi les médecins de » son âme¹. » Ils firent lire, en effet, à la famille les ouvrages de Jansénius, Saint-Cyran, Arnauld et autres auteurs du parti, ce qui augmenta, disent nos documents jansénistes, le désir qu'elle avait de se donner à Dieu. Le premier touché fut Pascal. « Dieu l'éclaira de telle sorte » par cette lecture, qu'il comprit parfaitement » que la religion chrétienne nous oblige à ne » vivre que pour Dieu et à n'avoir point d'autre » objet que lui ; et cette vérité lui parut si évi-

¹ Besoigne, *Hist. de l'Abbaye de Port-Royal*, t. IV, p. 443.

» dente, si nécessaire et si utile, qu'il termina
 » toutes ses recherches : de sorte que, dès ce
 » temps-là, il renonça à toutes les autres con-
 » naissances pour s'appliquer uniquement à l'u-
 » nique chose que Jésus-Christ appelle néces-
 » saire ¹. »

Un horizon nouveau s'ouvrit, à partir de ce jour, aux yeux de Pascal, l'horizon du monde moral et de l'homme, et la lumière qu'il y vit poindre finira par éteindre pour lui l'éclat de la science qui l'avait jusqu'à présent ébloui. Il s'occupera de science encore, mais non d'une manière exclusive; ce ne sera bientôt que par accident, par *divertissement*, dirait-il, comme remède et diversion à ses souffrances physiques : à la fin, il y renoncera. Quelquefois alors la science viendra le tenter comme un démon, et il succombera à ses attaques; mais bien vite il repoussera la suggestion perfide et reviendra à *l'unique chose nécessaire*, l'étude de Dieu et de l'homme. Alors seront fulminés ces anathèmes contre la vanité de la science, que nous aurons à examiner plus tard lorsque nous jugerons le savant. Révolution heureuse qui nous a valu les *Pensées*, qui nous a valu Pascal et son génie, l'a fait monter au premier rang de nos

¹ *Lettres, Opusc.*, p. 8.

grands hommes ! Eût-il jamais conquis dans la science la place qu'il occupe dans notre philosophie et notre littérature ? siégerait-il à côté de Newton comme il trône à côté de Bossuet ?

Mais pourquoi faut-il que le voile qui lui dérobaient le monde moral et son vrai génie ait été déchiré par des mains jansénistes ? Nous n'aurions pas les *Provinciales*, dira-t-on peut-être. Les *Provinciales*, nous le montrerons dans la suite, ne vaudront jamais les *Pensées* ; et, non plus comme catholique, mais comme littérateur, nous regrettons qu'il n'ait pas consacré au grand ouvrage qu'il méditait les jours de sa vie si courte, que lui a dérobés la polémique. Nous regrettons surtout tout le temps et tout le talent qu'il a gaspillés dans les disputes inutiles qui se rattachent aux *Provinciales*. Nous aurons occasion de parler du naufrage qu'y a fait sa foi, de l'influence fatale qu'elles exercèrent sur son caractère et même sur son esprit, et des conséquences désastreuses qui en découlèrent pour l'avenir de la religion et de la société en France.

Il tâcha alors d'inspirer à sa famille les sentiments dont il était pénétré. Il porta sa jeune sœur Jacqueline, âgée de vingt-et-un ans, et recherchée en mariage par un conseiller au parlement de Rouen, à renoncer en esprit au monde, jusqu'à ce qu'elle pût revêtir l'habit religieux.

Tous deux décidèrent leur père à embrasser une vie plus vertueuse encore, et leur sœur, M^{me} Perier, étant venue à Rouen avec son mari sur la fin de cette année 1646, et trouvant toute la famille à Dieu, se jeta avec les siens dans la même voie de perfection. Tous se mirent sous la conduite de Guillebert, le curé de Rouville ¹.

L'affaire du F. Saint-Ange donna à Pascal converti l'occasion d'un des premiers exercices de son zèle. De tous les écrits imprimés jusqu'à nos jours, la *Vie* de M^{me} Perier parle seule de cet épisode. Il en est bien question dans l'*Histoire de l'Abbaye de Port-Poyal*, de Besoigne ²; mais ce récit n'est évidemment qu'une analyse de celui de M^{me} Perier, dont il reproduit les expressions. Il ne vaut donc tout au plus que comme confirmation et non comme autorité nouvelle.

Or, voici le récit de M^{me} Perier : « Il y avait » en ce temps un homme qui enseignait une » nouvelle philosophie qui attirait tous les curieux. Mon frère ayant été pressé d'y aller par » deux jeunes hommes de ses amis, y fut avec » eux ; mais ils furent bien surpris, dans l'entretien qu'ils eurent avec cet homme, qu'en leur » débitant les principes de sa philosophie, il en

¹ *Recueil d'Utrecht*, p. 251, 252. — M^{me} Perier, *Lettres, Opusc.*, p. 14.

² T. IV, p. 445.

» tirait des conséquences sur des points de foi
» contraires aux décisions de l'Église. Il prou-
» vait par ses raisonnements que le corps de
» Jésus-Christ n'était pas formé du sang de la
» sainte Vierge, mais d'une autre matière créée
» exprès, et plusieurs autres choses semblables.
» Ils voulurent le contredire ; mais il demeura
» ferme dans ce sentiment. De sorte que, ayant
» considéré entre eux le danger qu'il y avait
» de laisser la liberté d'instruire la jeunesse à
» un homme qui avait des sentiments erronés,
» ils résolurent de l'avertir premièrement, et
» puis de le dénoncer s'il résistait à l'avis qu'on
» lui donnait. La chose arriva ainsi, car il mé-
» prisait cet avis ; de sorte qu'ils crurent qu'il
» était de leur devoir de le dénoncer à M. du
» Bellay ¹, qui faisait pour lors les fonctions
» épiscopales dans le diocèse de Rouen, par com-
» mission de M. l'Archevêque. M. du Bellay en-
» voya quérir cet homme, et, l'ayant interrogé,
» il fut trompé par une confession de foi équi-
» voque qu'il lui écrivit et signa de sa main,
» faisant d'ailleurs peu de cas d'un avis de
» cette importance, qui lui était donné par trois
» jeunes hommes.

» Cependant, aussitôt qu'ils virent cette con-

¹ C'est l'évêque de Belley que veut dire M^{me} Perier.

» fession de foi, ils connurent ce défaut; ce qui
 » les obligea d'aller trouver à Gaillon M. l'ar-
 » chevêque de Rouen, qui, ayant examiné toutes
 » ces choses, les trouva si importantes, qu'il
 » écrivit une patente à son conseil, et donna un
 » ordre exprès à M. du Bellay, de faire rétrac-
 » ter cet homme sur tous les points dont il était
 » accusé, et de ne recevoir rien de lui que par la
 » communication de ceux qui l'avaient dénoncé.
 » La chose fut exécutée ainsi, et il comparut
 » dans le conseil de M. l'archevêque, et renonça
 » à tous ses sentiments : et on peut dire que ce
 » fut sincèrement; car, il n'a jamais témoigné
 » de fiel contre ceux qui lui avaient causé cette
 » affaire, ce qui fait croire qu'il était lui-même
 » trompé par les fausses conclusions qu'il tirait
 » de ses faux principes. Aussi était-il bien cer-
 » tain qu'on n'avait eu en cela aucun dessein de
 » lui nuire, ni d'autre vue que de le détromper
 » par lui-même, et l'empêcher de séduire les
 » jeunes gens qui n'eussent pas été capables de
 » discerner le vrai d'avec le faux dans des ques-
 » tions si subtiles. Ainsi cette affaire se termina
 » doucement ¹. »

Condorcet le premier avait blâmé la conduite
 de Pascal vis-à-vis du F. Saint-Ange, dans la

¹ *Lett., Opusc.*, p. 12 et suiv.

même note où il se moquait de sa piété, de sa mortification, de son admirable pureté de mœurs. M. Foisset a remarqué avant nous que c'était, à n'en pouvoir douter, dans l'édition de Condorcet que M. Cousin avait fait ses premières études sur Pascal. L'impression lui en est toujours restée. Il semble, en effet, avoir pris à tâche de vulgariser et de mettre à l'ordre du jour toutes les accusations du XVIII^e siècle contre l'auteur des *Pensées*, et de s'en faire l'écho retentissant. Généralement, dans ses écrits sur Pascal, il n'a eu ni le tort ni le mérite de l'invention. Mais ce que d'autres avaient soupçonné avant lui, il l'a hautement affirmé ; ce qu'ils avaient dit en passant, il l'a répété de sa plus grosse voix et publié à grand bruit, avec accompagnement de colère, de passion et d'éloquence. Écoutons-le dans cette affaire du F. Saint-Ange : « Je veux » détourner les yeux de cet épisode de la vie de » Pascal, au temps de sa grande conversion¹, » plus triste encore que celui qui marque sa » conversion première, je veux dire cette dénon- » ciation portée par Pascal et deux de ses amis » contre un pauvre religieux de Rouen, nommé » Saint-Ange, coupable de s'être permis, et en- » core dans des entretiens confidentiels, quel-

¹ Il s'agit ici de ses rapports avec M^{lle} de Roannez. Nous y reviendrons.

» ques explications hasardées des saints mystères¹. »

Dans la note de la page 60 de son *Rapport*, M. Cousin précise et formule davantage une accusation qu'il renouvellera plus tard, en publiant, d'après les manuscrits du P. Guerrier, l'histoire complète de l'affaire du F. Saint-Ange². Cette accusation peut se réduire à quelques points. Le F. Saint-Ange, dont le vrai nom était Jacques Forton, ne faisait pas de cours de philosophie, et il n'y avait pas pour les jeunes gens danger de subversion. — Il n'avait exposé ses opinions que dans deux entretiens particuliers et confidentiels : la dénonciation ne présentait-elle pas un caractère de déloyauté ? — On mit acharnement dans la poursuite, et ce fut Pascal qui insista et se montra le plus ardent. — Aucun ménagement charitable ne fut apporté : impossible de trouver trace de l'avertissement préalable dont parle M^{me} Perier. — Le dénouement ne fut pas aussi doux qu'elle le dit. Le procureur général, chez qui logeait le F. Saint-Ange, le protégeait particulièrement ; dans la ville on prit parti contre les accusateurs ; l'évêque de Belley s'entremît pour qu'on se contentât d'une troisième déclai-

¹ *Des Pensées de Pascal*, p. 58.

² *Bibliothèque de l'École des Chartes*, novembre et décembre 1842.

ration qu'avait donnée le F. Saint-Ange; encore fallut-il l'intervention du père de Pascal.

Rétablissons les faits. Exposons en quelques mots cette histoire, dont on a fait trop de bruit, d'après les documents publiés par M. Cousin lui-même, et voyons s'il y eut dans Pascal zèle excessif, fanatisme, dont il faille *détourner les yeux* ¹.

Le F. Saint-Ange n'était pas, il est vrai, professeur de philosophie, mais, à raison des relations nombreuses qu'avaient entre eux les savants, ses opinions pouvaient avoir de la publicité. Il avait d'ailleurs composé un livre : *De l'alliance de la foi et du raisonnement*, qui contenait ses doctrines. Dans le cours de la conférence, il avoua qu'à Paris beaucoup de docteurs en théologie avaient disputé contre lui², et nous verrons tout à l'heure un docteur de Sorbonne désireux de le connaître à cause des choses extraordinaires qu'il avait entendues et des louanges que quelques-uns lui donnaient³. Les pièces publiées par M. Cousin renferment bien d'autres preuves

¹ En tout cas ce ne serait pas M. Cousin qui aurait qualité pour blâmer ce zèle, lui qui, du temps qu'il était conseiller omnipotent de l'Université, empêchait d'avancer, ou même persécutait les jeunes professeurs qui n'adoptaient pas ses idées en philosophie.

² *Biblioth. etc.*, p. 114.

³ P. 122.

du danger de ces doctrines et de la rapidité de leur propagation. « L'impiété grossit, écrivait l'archevêque; elle éclate à Vernon sur les mêmes sujets de Jésus-Christ et de la Vierge, et se répand sur nous au voisinage¹. » N'y avait-il donc aucun danger pour la religion? Sans opiniâtreté de caractère, sans exagération de zèle, Pascal et ses amis ne pouvaient-ils pas appeler sur des principes hétérodoxes l'attention de l'autorité ecclésiastique?

Leur conduite, du reste, fut parfaitement loyale. On ne tendit point de piège au frère Saint-Ange. Voici le récit authentique des deux conférences : « Le vendredi, premier jour de février 1647, le sieur de Saint-Ange, accompagné d'un gentilhomme de ses amis, vint en la maison de M. de Montflavier, conseiller du roi en son conseil d'État et privé, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, pour voir le sieur Dumesnil, son fils, qui avait souhaité le connaître, et qui lors était avec le sieur Auzout. Ledit sieur Dumesnil étant averti de la venue dudit sieur de Saint-Ange en la compagnie d'un gentilhomme, les envoya prier de monter en la salle en laquelle il les fut recevoir avec ledit sieur Auzout, etc.². »

¹ P. 135.

² P. 113.

Ce n'était donc qu'une visite ordinaire. On tint d'abord des *discours indifférents*, et ce ne fut qu'ensuite et par hasard qu'on discourut de la certitude des sciences et des principes de nos connaissances, ce qui donna occasion au frère Saint-Ange d'exposer ses opinions. De la connaissance de la Trinité dépendaient sa théologie et sa physique, et c'était par la raison qu'il démontrait la Trinité ainsi que tous les autres mystères. Dans ce système la foi n'était plus nécessaire et n'était qu'*un supplément aux esprits desquels le raisonnement n'était pas assez vigoureux, et qui n'avaient pas assez de lumière pour concevoir lesdits mystères*¹. Il détruisait aussi la liberté divine en soutenant que Dieu était nécessité par les convenances de sa sagesse, qu'il ne pourrait faire que ce qu'il a fait, et que la science des convenances, accessible à la raison, conduisait à connaître *tout ce qu'il a dû faire*. — Serait-ce là l'origine de la sympathie de M. Cousin pour le frère Saint-Ange²?

¹ P. 115.

² On sait que M. Cousin a soutenu, dans plusieurs endroits de ses ouvrages, la nécessité de la création. Attaqué dans cette doctrine panthéistique et fataliste, il se réfugia dans la distinction de la nécessité physique et de la nécessité morale, ne soumettant qu'à celle-ci la création. Pressé encore sur ce terrain où ne pouvait se maintenir la liberté de Dieu, il retira cette expression pour y substituer celle de *convenance sou-*

C'est au milieu de cette discussion qu'arriva Pascal, qui venait voir Dumesnil. Pour lui, du moins, pas d'indélicatesse ni de déloyauté à poursuivre ensuite ces opinions.

Saint-Ange soutint devant Pascal que Jésus-Christ n'était pas de la même espèce que nous, qu'il n'était pas animal raisonnable..... Puis vinrent des propositions ridicules, par exemple, que par ses principes, il dirait combien il devait y avoir d'hommes dans toute l'existence du monde, qu'il y aurait des hommes jusqu'à ce que la masse corporelle fût épuisée, afin que toute matière étant unie à des âmes, tout retournât à Dieu, âmes et corps, comme tout en était venu, les corps ne pouvant y retourner que par les âmes, et d'autres idées non moins bizarres sur la nature de la matière.

On remit le frère Saint-Ange sur la théologie et sur le sujet de la grâce. Mais il n'était ni pour Jansénius, ni pour les Jésuites, et il s'était fait des deux opinions une opinion intermédiaire ou plutôt mixte, ayant pour principe que l'erreur

veraine. Vraie logomachie pour échapper à l'accusation d'hétérodoxie que M. Cousin ne veut pas absolument accepter. Il prétend être catholique en dépit de tous et de lui-même. Voir ses explications, *Des Pensées de Pascal*, avant-propos, p. XLVIII et suiv. ; *avertissement* de la 3^e édition des *Fragments*, p. XXI. Sur cette question, consulter M. l'abbé Maret, *Théodicée chrétienne*.

était une vérité incomplète ou le résultat d'une exclusion. Aussi regardait-il tous les sentiments, même les plus extravagants, des anciens philosophes comme très-conformes à la raison, en les unissant aux principes de sa doctrine. — Décidément, le frère Saint-Ange était un précurseur de l'éclectisme, et M. Cousin devait réparation à sa mémoire ¹.

On rompit là ce premier entretien, et on promit au frère Saint-Ange de lui rendre bientôt visite chez lui, afin d'avoir la suite de sa doctrine.

Quelques jours après, nos trois personnages, accompagnés cette fois de Le Cornier, docteur de Sorbonne, se rendirent chez le frère Saint-Ange, dans la maison du procureur général. La discussion roula sur la grâce. Saint-Ange renouvela ses idées sur la nature de Jésus-Christ et sur la transmission du péché originel. Son discours prit encore un caractère d'étrangeté ridicule : la nourriture ne se change point en notre substance, mais s'évanouit aussitôt ; nous ne croisons qu'en apparence, et un enfant a autant de masse qu'un homme fait, etc... C'était peu sérieux, mais la conséquence était grave, car ces

¹ C'est le syncrétisme de M. Cousin et de ses disciples, sur lequel nous aurons à revenir au chap. III de notre II^e partie.

opinions le conduisaient à dire que Jésus-Christ n'avait point été nourri du lait de la Vierge, ni formé de son sang, mais *d'une matière nouvellement créée qui était seulement entée sur la substance de la Vierge* ¹.

Saint-Ange voyant que ses pensées trouvaient peu de sympathies, ajouta, en terminant, qu'il ne les émettait pas comme des dogmes, mais seulement comme des propositions qui étaient la suite de ses raisonnements. Ses auditeurs en furent néanmoins effrayés, et résolurent d'en arrêter la diffusion soit par une rétractation de l'auteur, soit par l'intervention de l'autorité épiscopale. On ne trouve, il est vrai, dans les manuscrits de l'Oratoire aucune trace de l'avis préalable que Pascal et ses amis auraient donné au frère Saint-Ange avant la dénonciation. Mais ce n'est pas une raison pour contredire en ce point le récit formel de M^{me} Perier. Toute la conduite du frère Saint-Ange porte à croire qu'il était bien capable de ne pas se rendre à un avis officieux, et ses différentes déclarations prouvent suffisamment quelle était son opiniâtreté dans ses idées.

Saint-Ange fut donc déféré à l'évêque de Belley, administrateur du diocèse pour l'archevêque

¹ P. 126.

de Rouen. Mais le prélat poussa l'affaire avec trop de mollesse, et les jeunes gens crurent devoir s'adresser à l'archevêque lui-même, à sa maison de campagne de Gaillon. On voulut encore amener doucement Saint-Ange à un désaveu, mais les moyens d'accommodement n'ayant pu réussir, l'archevêque évoqua l'affaire à son conseil devant l'évêque de Belley. Pascal et ses amis y firent leur déclaration, non comme accusateurs mais comme témoins : « Ce que nous déclarons, non pour nous rendre parties en dénonçant, n'étant telle chose de l'office ni de l'intérêt d'aucun de nous, mais en qualité seulement de témoins, pour rendre à la gloire de Dieu et à la vérité le témoignage qui lui est dû par tous les hommes ¹. »

Le frère Saint-Ange fit trois déclarations, les deux premières évidemment insuffisantes. Dans l'une il disait « n'avoir pas assez de mémoire pour se ressouvenir, après deux mois, de ce qui s'est dit, etc.... ². » C'était peu explicite; il n'y avait pas de rétractation.

La seconde déclaration était un écrit à deux colonnes dans lequel il mettait à côté des propositions incriminées des réponses contradictoires tirées de son livre, *Méditations théologiques*.

¹ P. 131.

² P. 131.

A proprement parler, il ne rétractait rien encore. Son livre était de 1645; en 1647 il pouvait avoir avancé les erreurs qu'on lui reprochait. En vain niait-il les avoir proférées. Cette défense paraît entachée de mauvaise foi devant le procès-verbal si explicite des conversations. Le Cornier, qui l'avait signé, attesta d'ailleurs que six des propositions incriminées sur douze avaient été vraiment émises par Saint-Ange. Il était retourné à Paris. Comme on l'accusait d'avoir quitté Rouen dans le but de fuir cette affaire, il écrivit pour certifier de nouveau le procès-verbal des conférences¹. Dans cette lettre, il rend hommage à la pureté d'intention de Pascal et de ses amis, qui n'agissaient, dit-il, que dans l'intérêt de la religion.

Malgré le peu de franchise de la seconde déclaration du frère Saint-Ange, l'évêque de Belley paraissait disposé à l'accepter, mais les jeunes gens insistèrent pour un désaveu formel, et l'archevêque partagea leur avis. Saint-Ange fit donc une troisième déclaration, cette fois explicite. L'évêque de Belley s'entremet alors, non pas, comme le dit M. Cousin, pour faire accepter la déclaration, mais pour rétablir entre les parties une charité parfaite, ce qui confirme ce que dit

¹ P. 187.

M^{me} Perier de la bonne intelligence qui régna toujours entre eux dans la suite. Le père de Pascal n'intervint auprès de l'archevêque que dans l'intérêt du frère Saint-Ange, pour que le prélat rendit ses bonnes grâces au religieux qui avait été présenté pour un bénéfice. Voici, du reste, la lettre de l'évêque de Belley à l'archevêque :

« Ces Messieurs qui vous présenteront celle-ci,
» s'étant rencontrés chez moi sans autre dessein
» que de me voir, et les ayant abouchés, il s'est
» trouvé que la charité de la vérité qui avait ani-
» mé leur zèle s'est accordée avec la vérité de la
» charité qui était dans leur cœur; et ainsi il
» m'a été facile de rejoindre ce qui paraissait,
» plutôt qu'il n'était véritablement divisé. Le
» Dieu de paix, qui fait de plusieurs un, soit béni
» de cette réunion et bonne intelligence bien
» séante à ceux qui sont fidèles à la dilection et
» qui acquiescent à la concorde. C'est à vous,
» Monseigneur, d'achever par votre bénédiction
» ce que j'ai commencé par ma sollicitation;
» pour cela, j'ai obtenu de M. Pascal le père,
» qu'il fût le médiateur auprès de vous de cet
» accommodement, sachant l'estime que vous
» faites de sa personne. A quoi M. de Saint-
» Ange s'est rangé avec beaucoup de contente-
» ment ¹. »

¹ P. 142.

Assez et trop peut-être sur cet épisode de la vie de Pascal. Son zèle en cette affaire ne nous a présenté aucun caractère d'exagération ni de fanatisme. Nous avons insisté sur cette première accusation pour faire pressentir déjà la valeur des autres reproches intentés à sa mémoire. D'ailleurs, dans notre âge d'indifférence religieuse, sommes-nous au véritable point de vue pour bien juger la conduite de Pascal ? Tout zèle pour l'intérêt de la foi ne court-il pas risque de passer à nos yeux pour du fanatisme et de la superstition ? Nous ne comprenons plus l'amour inquiet et jaloux des siècles de foi pour les vérités religieuses, cette garde sainte que pasteurs et fidèles se croyaient obligés de faire autour d'un dépôt précieux, ces cris d'alarmes à l'approche de l'ennemi, ces luttes courageuses pour disputer à l'erreur des croyances qu'on préférerait à la vie. Ardeur sacrée qui valait bien l'exaltation fébrile de nos jours ; passion, si vous voulez : mais de toutes les passions humaines, la religion sera toujours la plus noble et la plus généreuse.

Quelle que fût l'ardeur naturelle du caractère de Pascal, il n'était pas encore arrivé à cette période de sa vie où le zèle religieux pouvait l'entraîner au-delà des bornes. On a beaucoup exagéré ce qu'on appelle sa première conversion. Elle aurait eu lieu de 1646 à 1649. Or, pendant

ces trois années, il ressemble assez encore au Pascal que nous avons connu. Malgré ce que racontent ses historiens, c'est toujours le jeune homme tout rempli de curiosités. Il n'abandonne pas ses travaux scientifiques : seulement (et c'est en quoi l'année 1646 marque tellement dans sa vie) il y mêle des études religieuses, qui bientôt l'absorberont tout entier et détermineront la grande époque de son génie. Nous ne croyons même pas que le Pascal postérieur à 1654, époque dite de sa grande conversion, diffère autant du précédent qu'on a voulu le dire. Pour notre compte, nous ne saurions voir de différence entre les sentiments de piété postérieurs à 1654 et les sentiments exprimés dans les lettres de 1648 qu'on peut lire au commencement du recueil de M. Faugère, et la fameuse lettre de 1651 sur la mort de son père. Cependant, il est généralement admis qu'il y a eu solution de continuité dans sa vie, de 1649 à 1654, entre ce qu'on appelle ses deux conversions. Nous serons obligé de nous conformer nous-même à cette tradition générale, parce qu'autrement nous ne pourrions plus suivre nos documents contemporains qui tous la supposent. Mais nous prions le lecteur d'avoir constamment présente à l'esprit la restriction que nous venons d'apporter. Elle est essentielle, car toutes les erreurs qui ont été avancées

sur les motifs qui auraient déterminé la seconde conversion, sur les faits mystérieux et extraordinaires qui l'auraient marquée, nous semblent tirer leur origine de cette fausse supposition, qu'il y aurait eu révolution profonde et absolue dans les idées et les sentiments de Pascal en 1646, surtout en 1654, direction complètement nouvelle imprimée à sa vie. Il y aura chez Pascal, après 1649, léger relâchement dans la piété, un peu de mondanité et de dissipation, pas autre chose. Conversion, dans la biographie de Pascal, ne doit guère signifier, selon nous, que passage d'un christianisme simple et modéré aux exagérations jansénistes.

III.

PASCAL A PARIS. — SA VIE DISSIPÉE. — DISCOURS SUR LES PASSIONS DE L'AMOUR.

Ses derniers travaux scientifiques avaient augmenté ses douleurs. Il fut quelque temps affligé d'une sorte de paralysie des membres inférieurs, en sorte qu'il ne pouvait marcher qu'avec des béquilles. Ses jambes et ses pieds étaient froids comme marbre, et on lui mettait des chausses trempés dans l'eau-de-vie, pour en réchauffer la glace. Il ne pouvait rien boire que de chaud, et

encore goutte à goutte. Avec cela, il avait une douleur de tête insupportable et le feu consumait ses entrailles ¹.

Les médecins lui interdirent alors toute application d'esprit, et, vers l'automne de 1649, il fit un voyage à Paris pour se distraire; sa sœur Jacqueline l'y accompagna. Ils allaient souvent ensemble, dans l'église de Port-Royal de Paris, entendre les sermons de Singlin qui faisaient grand bruit; et, dès ce moment, Jacqueline conçut le dessein d'être religieuse à Port-Royal. Elle consulta son frère qui, loin de l'en détourner, la confirma dans sa résolution ². Guillebert, le curé de Rouville que nous connaissons, servit d'introducteur à Jacqueline auprès de la mère Angélique qui elle-même l'adressa à Singlin, le grand directeur de Port-Royal depuis la mort de Saint-Cyran. Singlin crut reconnaître en elle des marques extraordinaires de vocation religieuse, et chargea Pascal d'en parler à leur père. Après quelques jours d'hésitation, Étienne Pascal refusa nettement de donner son consentement, en voulut même à son fils d'avoir entretenu Jacqueline dans sa résolution sans savoir si elle lui serait agréable,

¹ M^{me} Perier, *Lettr.*, opusc., p. 15; *Recueil d'Utrecht*, p. 253.

² Voir *Pensées, lettres*, etc., t. I, p. 3, une lettre où il la félicite de son projet d'entrer en religion.

et s'aigrit tellement contre le frère et la sœur qu'il leur retira toute confiance. Jacqueline dut cacher les rapports qu'elle continuait à entretenir avec Port-Royal et Singlin, et se contenter de vivre en religieuse dans la maison paternelle ¹.

Mais Pascal le père mourait à Paris le 24 septembre 1651, et rien ne semblait plus devoir s'opposer à la profession de Jacqueline. Alors survint un nouvel obstacle. Chose singulière ! il venait de ce frère qui, le premier, lui avait inspiré le goût de la haute piété et l'avait fortifiée dans sa vocation religieuse. La douleur qu'il ressentait de la mort de son père lui faisait désirer de garder sa sœur auprès de lui. Aussi ne parlait-il d'abord que de retarder de deux ans son entrée en religion. Mais le 4 janvier 1652, immédiatement après les partages de famille, Jacqueline s'échappe et va s'enfermer à Port-Royal. Seulement, pour épargner la tendresse de son frère, elle lui fait dire que ce n'est qu'une retraite pour faire expérience de la vie religieuse ².

Deux mois après, le 7 mars 1652, sur le point de prendre l'habit, elle écrit à son frère. Elle avait besoin de son consentement, non pas pour exécuter une résolution inébranlable, mais pour

¹ Vie de Jacqueline, par M^{me} Perier, *Lettr.*, *opusc.*, p. 62-64.

² *Lettr.*, *opusc.*, p. 72.

l'accomplir sans tristesse et avec joie. Il faut lire en entier cette admirable lettre de la digne sœur de Pascal ¹, mélange de simplicité et d'éloquence, de tendresse et d'énergie, de foi naïve et d'adresse ; lettre préférable, sous tous les rapports, à toutes les poésies de Jacqueline. Avec quel art elle lui rappelle que c'est lui qui l'a guérie autrefois des illusions du monde et a jeté dans son cœur les germes de sa vocation ! quelle âme et quelle éloquence, lorsqu'elle retrace les sacrifices qu'elle a déjà faits à la tendresse de sa famille !

Dès le lendemain de la réception de cette lettre, Pascal alla visiter sa sœur. La voyant inébranlable dans son dessein, il s'irrita d'abord, se radoucit ensuite, marchand les délais, ne demandant plus qu'un an au lieu de deux, se rabattant à quelques mois, la priant d'attendre seulement jusqu'à la Toussaint. Mais, grâce à l'entremise de d'Andilly, il se laissa vaincre, et la cérémonie de la vêtue s'accomplit.

Les difficultés se renouvelèrent au commencement de l'année suivante, lorsqu'il s'agit de la profession. Il paraît, du reste, d'après la *Relation* que Jacqueline a laissée de toute cette affaire, que tous les obstacles ne venaient pas de Pascal,

¹ *Lettr., opusc., p. 334.*

et que les autres membres de la famille s'opposaient à la donation qu'elle voulait faire à Port-Royal de son patrimoine¹. De là résultait ou un retard de profession pendant quatre ans, ou une profession à titre gratuit. La *Relation* contient le tableau des angoisses de Jacqueline que l'un ou l'autre parti désespérait. Port-Royal fut généreux, la mère Angélique admirable. Il est curieux de voir en quels termes Angélique parle de Pascal : « Vous saviez bien, dit-elle en s'adressant à Jacqueline, que celui qui a le plus d'intérêt à cette affaire est encore trop du monde, et même dans la vanité et les amusements du monde, pour préférer les aumônes que vous vouliez faire à sa commodité particulière; et de croire qu'il aurait assez d'amitié pour le faire à votre considération, c'était espérer une chose inouïe et impossible; cela ne pouvait se faire sans un miracle, je dis un miracle de nature et d'affection, car il n'y avait pas lieu d'attendre un miracle de grâce en une personne comme lui; et vous savez bien qu'il ne faut jamais s'attendre aux miracles². »

La *Relation* offre encore une preuve de la pauvreté de Pascal que nous allons avoir à rappeler. Jacqueline a des scrupules sur l'emploi qu'elle a

¹ *Lettr., opusc.*, p. 177. — Voir, en particulier, la p. 180.

² P. 195, 196.

fait de son bien dans le monde en faveur de son frère, et la mère Angélique lui répond : « Vous » savez bien que vous avez regardé Dieu en cela » et le bien de cette personne qui doit vous être » plus chère que tout l'or du monde ; et que ce » n'a pas été par ambition pour le faire grand » et lui donner de l'éclat dans le monde : cela » ne lui en donne pas le moyen, puisqu'avec tout » ce que vous lui avez donné, vous voyez qu'il » ne lui reste pas encore assez pour vivre comme » les autres de sa condition ¹. »

Ce fut pourtant Pascal, sur lequel la mère Angélique vient de tenir un langage désespérant, qui se rendit le premier aux désirs de sa sœur. A peu de jours de là, en effet, il la vint voir et, dès la première entrevue, il fut touché : « De son » propre mouvement il résolut de mettre ordre » à cette affaire, s'offrant de prendre sur lui les » charges et les risques du bien, et de faire en » son nom, pour la maison, ce qu'il voyait bien » qu'on ne pouvait omettre avec justice ². » Il suivrait de là qu'il y avait certains arrangements solidaires dans les partages de la famille, et que Pascal ne fut pas le plus opposant à la donation de Jacqueline. Aussi, quelques jours après, tout fut conclu : Pascal s'exécuta, et, suivant la *Rela-*

¹ P. 201.

² P. 212.

tion, avec assez de générosité. Laissons maintenant Jacqueline à Port-Royal, où elle prie pour son frère et attend le jour de Dieu.

Que s'était-il donc passé depuis quelques années dans l'âme de Pascal? Commençons d'abord par écarter tout soupçon qui voudrait salir cette pure mémoire, et disons bien vite avec M^{me} Perier que, *par la miséricorde de Dieu il s'est toujours exempté des vices*¹. Écartons aussi toutes les exagérations jansénistes. A en croire la mère Angélique, par exemple, il aurait marché à grands pas dans la voie de la damnation. Le *Recueil d'Utrecht* n'est guère moins énergique. Il dit, en effet, assombrissant les couleurs du tableau que Marguerite Perier avait fait de cette époque de la vie de son oncle² : « Comme on » lui avait interdit toute étude, il s'était engagé » insensiblement à revoir le monde, à jouer et » à se divertir pour passer le temps. Au commen- » cement cela était modéré, mais enfin il se li- » vra tout entier à la vanité, à l'inutilité, au plai- » sir et à l'amusement..... La mort de monsieur » son père ne lui donna que plus de facilité et » de moyens pour continuer ce train de vie ; mais » lorsqu'il était le plus près de prendre des en- » gagements avec le monde, de se marier et d'a-

¹ *Lett.*, *opusc.*, etc., p. 15.

² *Lett.*, *opusc.*, p. 453.

» cheter une charge, Dieu le toucha une seconde » fois ¹. » M^{me} Perier, s'inspirant plutôt sans doute de sa tendresse pour son frère que de son jansénisme, parle en termes beaucoup plus adoucis de cette période de dissipation ². Qu'y a-t-il donc de vrai dans toutes ces paroles d'anathème contre Pascal, inconciliables avec la restriction constante qu'il ne tomba jamais dans le vice ni le dérèglement ? C'est que, depuis 1649, il s'était remis un peu au monde, d'abord par distraction, par besoin de santé, par obéissance aux médecins, et peut-être aussi plus tard par entraînement et par goût. On a voulu vainement rattacher à cette partie de sa vie des aventures romanesques et le fameux *Discours sur les passions de l'amour*.

M. Cousin a le premier publié ce fragment dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 septembre 1843, et en a soutenu l'authenticité. Il fit alors grand bruit de la découverte de cet écrit qui présente bien des défauts à côté de véritables beautés. Nous le comprenons, car si c'est un besoin du traducteur d'exagérer le mérite de son auteur favori, un instinct non moins puissant pousse le littérateur, qui fait des fouilles dans les monuments du passé, à exalter l'impor-

¹ P. 157, 158.

² *Lettre, opusc.*, p. 15.

tance et le bonheur de ses découvertes. C'est presque l'amour de l'écrivain pour ses propres ouvrages; c'est une sorte de paternité littéraire: on se regarde comme l'auteur des écrits qu'on a arrachés à l'oubli.

D'ailleurs l'époque de 1843, où fut publié pour la première fois le fragment *sur l'amour*, est peut-être pour Pascal l'époque culminante de cette vie des grands hommes qui se poursuit bien au-delà du tombeau. Tout ce qui avait nom dans les lettres s'attachait à cette grande renommée, cherchait à surprendre quelque mystère de son génie, à découvrir quelque secret de son caractère, à étudier quelque région inexplorée de cette vie si vaste quoique sitôt dévorée. Cette vie, on la parcourait en tout sens, et chacun, il est clair, tenait à rapporter de ses explorations quelque chose d'inouï. Le fragment *sur l'amour*, s'il était de Pascal qui n'écrivit jamais pour écrire, mais seulement sous l'empire d'un sentiment personnel et irrésistible, semblait se rattacher à quelque circonstance inconnue de sa vie intime. Quelle bonne fortune alors! quelle riche matière à conjectures! On pressura les trois années qui séparent les deux conversions afin d'en faire sortir l'authenticité de ce morceau et de suppléer aux preuves de témoignage et d'analogie de style, qui n'étaient pas

rigoureusement démonstratives. C'est aussi pour éclairer davantage ce côté de la vie de Pascal que nous allons examiner le fragment *sur l'amour*. Car nous ne croyons pas qu'il résulte un autre avantage de cette étude, ni qu'on puisse arriver, quelque opinion qu'on embrasse, à une démonstration péremptoire.

Cet écrit a été trouvé parmi les manuscrits du fonds de Saint-Germain-Gèvres¹, et non du résidu de Saint-Germain, comme l'avancait d'abord M. Cousin. Or, M. Cousin dit à ce propos : « D'autres avant moi, au xvii^e siècle, des » gens liés avec Port-Royal, qui connaissaient » Pascal et sa famille, les Bénédictins, lui ont » attribué ce fragment². » Mais de ce que ce manuscrit a été trouvé là, il ne s'ensuit pas que les Bénédictins aient eu foi en son authenticité. D'autres n'auraient-ils pas pu l'y placer ? d'autant plus que M. Faugère prétend³ que l'écriture paraît être du commencement du xviii^e siècle. Ce ne serait donc pas un témoignage contemporain, parti de gens qui auraient connu Pascal et sa famille. Aussi n'est-il question nulle part de ce fragment dans les écrits du

¹ Faugère, *Pensées, fragments et lettres, etc.* Introd., p. LX.

² *Des Pensées de Pascal*, p. 385.

³ Introd. p. LX.

temps, ni dans M^{me} Perier, ni dans Marguerite Perier, ni dans aucun des écrivains de Port-Royal. Il faut avouer, en outre, que le morceau se trouve dans le manuscrit en singulière compagnie, Saint-Évremond ¹, car voici le titre de la première page : « Système de M. Nicole sur la grâce. Si la dispute sur la grâce universelle n'est qu'une dispute de nom. Discours sur les passions de l'amour, de M. Pascal. Lettre de M. de Saint-Évremond sur la dévotion feinte. Introduction à

¹ Saint-Evremond, né en 1613, avait d'abord suivi la carrière des armes, et s'était distingué à la suite du grand Condé. Son humeur sarcastique le fit enfermer à la Bastille, et, pour en éviter une seconde fois le séjour, il se sauva en Hollande, puis à Londres où il passa les 30 dernières années de sa vie, honoré de l'amitié et des faveurs des rois et des plus grands personnages, et où il mourut en 1793. Ses quelques comédies, ses poésies adressées presque toutes à la duchesse Mazarin, Hortense Mancini, qui avait fui son mari en Angleterre, sont, pour la plupart, médiocres et même détestables. Ses ouvrages en prose, politiques, historiques, littéraires, sont, en général, dignes d'éloge, malgré l'affectation et quelques manques de goût, et méritent une place distinguée au-dessous des œuvres de génie. Ses relations avec Spinosa, les éloges des philosophes du XVIII^e siècle, qui le réclamèrent pour un de leurs adeptes, les traits de scepticisme répandus dans ses écrits, le récit que Bayle fait de sa mort, ont donné lieu de soupçonner sa croyance religieuse. On s'est vainement efforcé, selon nous, de défendre sur ce point sa mémoire (Voir, en particulier *Biog. univ.* de Michaud, art. *Saint-Évremond*). Il ne nous paraît avoir bien cru qu'à la galanterie, à la bonne chère et au plaisir.

la chaire.» Au milieu du volume, la certitude du titre se change en doute et en conjecture. Il y est dit : *Discours sur les passions de l'amour. On l'attribue à M. Pascal.* M. Cousin a-t-il raison d'appeler cela *une légère variante?*

Comme nous l'avons observé tout à l'heure, aux yeux des partisans de l'authenticité, ce discours ne serait pas une vaine déclamation, une parade de bel esprit ; il trahirait un mystère dans la vie intime de Pascal. « Vous dirai-je toute ma » pensée, dit M. Cousin ¹ ? En plus d'un endroit » je crois sentir comme les battements d'un cœur » encore troublé, et dans l'émotion chaste et tendre avec laquelle l'auteur peint le charme de » ce qu'il appelle *une haute amitié*, je crois surprendre l'écho secret et la révélation involontaire d'une affection que Pascal aurait éprouvée pour une personne du grand monde. On ne parle point ainsi d'un sentiment aussi particulier, quand on ne l'a pas eu dans le cœur. »

Or, à quelle époque de la vie de Pascal se rapporterait ce morceau, et que sait-on de cette époque ? Nous avons cité les mémoires authentiques et contemporains, M^{me} Perier, le *Recueil d'Utrecht*, Marguerite Perier. L'intervalle de dissipation dont parlent nos auteurs dut être

¹ *Des Pensées de Pascal*, p. 384.

nécessairement très-court, si court, qu'on ne voit pas où loger la période amoureuse. La lettre de Pascal sur la mort de son père est de la fin de 1651 ; la grande conversion, de 1654. Mais Jacqueline nous dira bientôt qu'au moment de cette conversion, *il y avait plus d'un an qu'il avait un grand mépris du monde et de toutes les personnes qui en sont*. D'un autre côté, nous savons que durant cet intervalle il s'occupa encore beaucoup de travaux scientifiques, et, comme on ne peut le croire livré aux sentiments exprimés dans le *Discours* immédiatement après la mort de son père (*quelques crimes toujours précèdent les grands crimes*), il ne reste guère qu'une année pour la période amoureuse.

Ici on spécifie, on désigne et on prononce des noms propres. Il voulait se marier, il dut faire attention aux femmes et rechercher leur compagnie. Noble, riche¹, jeune, beau, sensible, il pouvait se faire aimer. Les circonstances étaient favorables. A l'hôtel de Rambouillet² avaient succédé l'hôtel d'Albret, l'hôtel de Richelieu, et beaucoup d'autres cercles et réduits célèbres. Là se trouvaient des femmes illustres, M^{me} de Sablé,

¹ La mère Angélique nous a dit plus haut qu'il ne l'était pas.

² L'hôtel de Rambouillet n'était pas fermé encore, ainsi que nous le dirons plus tard.

M^{me} de la Suze, M^{me} de Lafayette, M^{me} Scarron, M^{me} de Coulange, M^{me} de Sévigné, et dans des régions plus élevées, mais voisines, M^{me} de Longueville, M^{me} de Guéméné, La Palatine, M^{me} de Lesdiguières, jeunes ou très-belles encore. Pascal ne pouvait-il pas choisir ¹ ?

M. Faugère précise davantage² : il a trouvé l'amante de Pascal. On sait que Pascal fut intimement lié à Paris avec le duc de Roannez qui, dit Marguerite Perier, *ne pouvait se passer de le voir*. Or, le duc avait une sœur de quinze ou seize ans qu'on veut que Pascal ait poussée plus tard dans le cloître et avec laquelle il entretint une correspondance. Pascal a dû l'aimer, espérer même de devenir son époux. Depuis longtemps sa famille était anoblie et occupait de hautes fonctions dans l'État. D'un autre côté, M^{lle} de Roannez n'était pas riche : « Comme elle ne pouvait pas » être un grand parti, dit Marguerite Perier, » monsieur son frère, dont on ne savait pas la » résolution, étant encore dans le monde, ceux » qui pensaient à elle n'étaient pas de fort grands » seigneurs ³. » C'est évidemment elle que désigne Pascal lorsqu'il parle des charmes d'une haute amitié : « Quand on aime une dame sans

¹ *Des Pensées de Pascal*, p. 392.

² *Introd.*, p. LXI.

³ *Pensées, lettres, etc.*, t. I, p. 383.

» égalité de condition, l'ambition peut accompa-
 » gner le commencement de l'amour; mais en
 » peu de temps il devient le maître. C'est un ty-
 » ran qui ne souffre point de compagnon; il veut
 » être seul; il faut que toutes les passions ploient
 » et lui obéissent.

» Une haute amitié remplit bien mieux qu'une
 » commune et égale le cœur de l'homme; et les
 » petites choses flottent dans sa capacité; il n'y
 » a que les grandes qui s'y arrêtent et qui y de-
 » meurent ¹. »

Ici, une petite difficulté. Nous avons des extraits de lettres de Pascal à M^{lle} de Roannez, lettres de piété et de haut ascétisme, qui ne ressemblent guère aux lettres d'Abélard et d'Héloïse. — Oui, répond-on, mais nous n'avons pas celles de M^{lle} de Roannez à Pascal. — Mais celles de Pascal suffisent pour révéler la nature de cette correspondance, et on ne peut supposer que la rigidité des copistes jansénistes ait fait disparaître les expressions trop tendres pour ne conserver de ces lettres que les passages qui pouvaient fournir matière à édification. Il y aurait entre les deux langages contradiction, incompatibilité absolue. Car nous ne sentons pas *sous les formes graves et sévères que revêtent les exhortations*

¹ *Pensées*, etc., t. I, p. 111.

*religieuses une tendre sollicitude que la charité seule n'expliquerait pas*¹.

Pour que le roman soit complet, on veut que Pascal ait poussé M^{lle} de Roannez dans le cloître par jalousie, afin qu'elle ne fût à personne, ne pouvant être à lui. Et lui-même, « qui pourrait dire que l'amour déçu n'eut pas une part dans son retour à la vie religieuse² ? » — Nous reviendrons sur la conversion de Pascal et de M^{lle} de Roannez, et nous verrons combien toutes ces assertions sont téméraires et fausses. Du reste, nous préférerions de beaucoup cet amour à l'amour absurde avec une religieuse de Port-Royal, supposé dans un drame moderne ! Appelez-vous donc Pascal, soyez donc un grand homme, une belle âme et un génie sublime pour être traité de la sorte !

Pour conclure, nous ne pouvons croire qu'entre la lettre sur la mort de son père et l'*amulette*, Pascal ait eu le temps de passer à des sentiments comme ceux-ci : « Qu'une vie est » heureuse quand elle commence par l'amour et » qu'elle finit par l'ambition ! Si j'avais à en » choisir une, je prendrais celle-là..... L'amour » et l'ambition commençant et finissant la vie, » on est dans l'état le plus heureux dont la na-

¹ Introd., p. LXV.

² Introd., p. LXVII.

» ture humaine est capable. » — Qui doute si
 » nous sommes au monde pour autre chose que
 » pour aimer? » — « L'homme est né pour le
 » plaisir : il le sent, il n'en faut point d'autre
 » preuve. Il suit donc sa raison en se donnant
 » au plaisir ¹.

Nous ne voulons pas sans doute prétendre que ce morceau soit empreint de passions grossières, car nous y avons lu : « Le premier effet de l'a-
 » mour, c'est d'inspirer un grand respect ; l'on
 » a de la vénération pour ce qu'on aime. » —
 « L'égarement à aimer en divers endroits, est
 » aussi monstrueux que l'injustice dans l'esprit. »
 — « L'on adore souvent ce qui ne croit pas être
 » adoré, et l'on ne laisse pas de lui garder une
 » fidélité inviolable, quoiqu'il n'en sache rien. »
 — « Cet oubli que cause l'amour et cet attache-
 » ment à ce que l'on aime, fait naître des quali-
 » tés qu'on n'avait pas auparavant. » — « Il
 » semble que l'on ait toute une autre âme que
 » quand on n'aime pas. On s'élève par cette
 » passion et on devient toute grandeur. » —
 « Les grandes âmes ne sont pas celles qui ai-
 » ment le plus souvent, mais quand elles com-
 » mencent à aimer, elles aiment beaucoup
 » mieux ². »

¹ *Pensées*, etc., pp. 106, 107, 110.

² Passages déjà signalés par M. Faugère, *Introd.*, p. LXIV.

Nous croyons donc que M. Faugère a bien fait de s'élever contre quelques expressions du premier éditeur qui avait trouvé ce morceau *médiocrement platonicien*; et quoique M. Cousin, en reproduisant le *Discours* de Pascal dans son *Rapport*¹, ait fait disparaître la plupart des termes contre lesquels avait protesté M. Faugère, nous trouvons que son commentaire est encore bien sensuel, plus sensuel que le morceau lui-même.

Mais a-t-il tout-à-fait tort de dire : « Ce singulier ouvrage contient jusqu'à des préceptes de l'art d'aimer, très-différents, il est vrai, de ceux d'Ovide...²? » Sans doute, il ne devait pas rapprocher un morceau d'amour spiritualiste d'un des monuments les plus sensuels et les plus infâmes de la littérature païenne, surtout soupçonnant Pascal d'être l'auteur de ce morceau. Mais le *Discours* n'est-il pas pourtant une sorte d'art d'aimer à l'usage des mœurs nouvelles, un code de galanterie? Ne contient-il pas une recette pour exciter l'amour? Ovide s'adressait aux courtisanes et aux suivantes des matrones débauchées de la vieille Rome. L'auteur du *Discours* s'adressait au grand monde, aux hôtes polis des salons du xvii^e siècle, aux femmes bril-

¹ P. 395.

² P. 384.

lantes de la cour de Louis XIV. Cet auteur peut-il être Pascal? N'y a-t-il pas contradiction absolue entre Pascal codifiant l'amour, et ce que nous savons de ce grand personnage? Lui-même est-il le héros de cette épopée galante? Peut-on croire surtout que l'objet aimé aurait été M^{lle} de Roannez? Comment alors expliquer les lettres de Pascal? Pourrait-il parler sur ce ton à une personne à qui il aurait adressé, tenu même en secret et au fond de son cœur, le langage du *Discours*?

Quant aux ressemblances du style de cet ouvrage et du style des *Pensées*, elles nous frappent beaucoup moins que M. Cousin. Dans le parallèle qu'il a établi, nous ne voyons bien souvent que pensées prises du domaine commun, interprétations forcées, expressions quelquefois peu comprises, rapprochements contradictoires. Inutile d'entreprendre ici un examen grammatical que tout le monde peut se donner le plaisir de faire. Disons en un mot que si, de l'aveu de M. Cousin, « le sujet semble emprunté plutôt à l'hôtel de Rambouillet qu'à Port-Royal, » et avoir été proposé par M^{lle} de Scudery, on peut étendre ce jugement du fond au style dans bien des endroits. On n'y trouve pas toujours *ce parler si fin et si grand, reconnaissable entre mille*. Pascal, le vrai Pascal est

fin, il n'est jamais subtil ; il est grand, jamais guindé ni affecté. Il y a du trait, de l'esprit, de la fierté, de la passion dans le *Discours* : tout cela est digne de Pascal ; mais aussi des subtilités et des obscurités de style qui ne sentent pas sa grande et large manière. C'est une dissertation de cour d'amour faite par un homme de cœur et de talent.

Nous tenons peu, du reste, à la conclusion que l'on peut tirer de cette discussion sur l'authenticité du fragment *sur l'amour*. Nous ne croyons pas, répétons-le, que cette question puisse jamais être bien résolue. Nous n'avons insisté que pour faire voir que la polémique contemporaine n'avait jeté aucun jour nouveau sur la vie de Pascal. Rien encore qui nous révèle ce personnage sombre et mystérieux, superstitieux et fanatique, assiégé de visions, dévoré de scepticisme, qu'on a voulu de nos jours substituer au Pascal réel et historique. Nous tenons surtout à démontrer que si, à cette époque, il y a eu chez Pascal mondanité et dissipation, on ne saurait trouver vestige du scepticisme qui aurait été le fond de son âme.

Qu'il soit bien convenu, d'abord, qu'avant l'année 1649 on n'en rencontre pas la moindre trace. Jusqu'à l'année 1646, il ne s'occupe que de travaux scientifiques. Les trois années de

1646 à 1649 se passent dans toute la ferveur de ce que, en style quelque peu janséniste, on a appelé sa première conversion. C'est alors qu'il pousse sa sœur dans le cloître, qu'il se brouille avec son père qui veut s'opposer au projet de ses enfants, qu'il écrit, à la date du 26 janvier, du 1^{er} avril et du 5 novembre 1648, les lettres si chrétiennes que nous avons déjà rappelées¹. Où donc placer la période sceptique? On ne peut la reculer au-delà de l'année 1654, époque de sa seconde conversion. — Nous y reviendrons, du reste. — Et comme il faut pourtant que Pascal ait été sceptique, on s'attaque surtout aux cinq années (1649-1654) qui séparent ses deux conversions. « La grande époque de son doute avec » alternative se place ici, dans cet intervalle et » cet interrègne des deux conversions : cinq longues années. Il avait recommencé à se dissiper » depuis la fin de 1648 : son esprit vigoureux, » hardi, se lâchait bride en tous sens; le Montaigne en lui avait dû regagner vite le temps » perdu². »

Voilà une assertion : sur quoi repose-t-elle? Sur rien, sinon sur la nécessité de loger quelque part le scepticisme qu'il faut absolument rencontrer chez Pascal. Aussi M. Sainte-Beuve

¹ *Pensées, Lettres, Fragm.*, t. I, p. 1-17.

² *Port-Royal*, t. II, p. 490.

n'est-il pas bien sûr de lui, et dans une note du passage cité (ses notes sont quelquefois naïves et curieuses), il se retranche dans des formules timides et dubitatives : « Une observation *toute-* » *fois* me frappe. Le doute de Pascal ne trouve » *guère* place qu'après sa première conversion si » vive, si réelle, de sorte qu'on *peut* dire qu'il » est *comme* postérieur à sa foi. Plus tard, il se » ravivera par accès, *je le crains* (nous verrons), » au sein même de l'enfantement des *Pensées*. » Pascal n'a jamais plus douté *peut-être* que' » dans le temps où il a le plus cru. » Au moins M. Cousin est-il plus tranchant et plus affirmatif. Mais, assertions timides ou hardies, il faudrait des preuves. Aucune. Eh bien, c'est nous qui n'avons rien à prouver, puisque nous avons en faveur de notre thèse l'éducation chrétienne, la foi *d'enfant* de Pascal, de longues années passées dans la croyance à la vérité et la pratique de hautes vertus ; puisque, en bonne logique, nous pouvons conclure, rien ne s'y opposant, du passé au présent et à l'avenir, c'est nous qui allons démontrer que ces *cinq longues années* sont remplies par toute autre chose que par le scepticisme.

De 1648 à 1654, c'est le temps de la Fronde. La *foi* politique de Pascal n'est pas ébranlée : il condamne la révolte, et se range du parti de la

cour¹. Il mène une vie éparsée et dissipée, peu compatible avec ces rudes combats que le doute, prétend-on, livrait alors à sa foi. S'il rentre quelquefois en lui-même, s'il revient à ses habitudes premières, c'est pour poursuivre ses expériences et ses travaux scientifiques. En 1649, 1650 et 1651, il fait continuer à Clermont les observations sur le baromètre. En 1650, il perfectionne sa machine arithmétique et l'envoie à la reine Christine de Suède. Les lettres à Ribeyre, sur les expériences du Puy-de-Dôme, sont de 1651 ; les *Traité de l'équilibre des liqueurs et de la pesanteur de la masse de l'air*, de 1653. En 1654, il faisait hommage à la société libre de savants, fondée par le P. Mersenne, de onze écrits de géométrie en latin, composés à la même époque. Alors encore il entretenait une correspondance très-active avec Fermat, qui résidait à Toulouse. Le chevalier de Méré, grand joueur, lui avait posé des questions qui se rattachaient à ce qu'on appelait le problème des *partis*, et il s'appliquait à cette théorie. On doit rapporter encore à la même époque les *Traité du triangle arithmétique et des ordres numériques*. Singulière activité qui ne devait pas laisser à son intelli-

¹ Voir sur son horreur de la révolte, *Pensées, Fragments*, t. I, p. 370 ; extrait de la vie de Pascal par M^{me} Perier, *Opusc.* p. 34.

gence la moindre liberté pour les thèses métaphysiques et religieuses. Pascal se concentre tout entier sur les études les plus exclusives, les plus absorbantes auxquelles puisse s'appliquer l'esprit humain. Une seule fois, pendant ces cinq longues années, nous le voyons s'arracher à ses habitudes scientifiques, c'est pour écrire à Perier son beau-frère, le 17 octobre 1651, la lettre sur la mort de son père¹, qui a été imprimée ensuite sous le titre de *Pensées sur la mort*, monument touchant et immortel de sa foi ! Nous lisons dans l'*Histoire de Port-Royal* de M. Sainte-Beuve², cette singulière réflexion : « On a de très-belles » et très-chrétiennes pensées de Pascal, extraites » d'une lettre écrite sur la mort de son père. Cela » est un peu embarrassant et paraît peu cadrer » avec l'ensemble de ses sentiments à cette époque. Il faut croire qu'il n'en avait pas changé » encore au fond sensiblement. Et puis la contradiction et la lutte étant le propre de son état » durant ces années, il put bien avoir en effet, » sous le coup du deuil, un retour chrétien passager. »

On se tire de tout avec de la bonne volonté. Faut-il absolument soutenir une thèse ? toutes

¹ *Pensées, Fragments, etc.*, t. I, p. 17.

² T. II, p. 477, note.

les assertions, toutes les insinuations semblent devenir suffisantes. Il est malheureux seulement qu'il soit impossible de voir dans la vie de Pascal, de 1649 à 1654, ces contradictions, ces luttes, ces alternatives de foi et de doute qui sont le fort du système que nous combattons. Nous n'avons pu rencontrer un homme poursuivi par le scepticisme, mais seulement un savant ou un chrétien.

Pour ne rien omettre, nous devons ajouter que Pascal alors lisait Montaigne. — Or, on a dit : « Otez la révélation, et Pascal c'est Montaigne, et Montaigne réduit en système ¹. » Pascal lisait Montaigne, c'est vrai. Il a fait de fréquents emprunts au livre des *Essais*, qui était pour lui, suivant les expressions de M. Faugère, un répertoire des opinions humaines, une sorte d'histoire de la philosophie ancienne, et formait le gros de son érudition. Il se plaisait même à voir dans cet auteur la superbe raison si invinciblement froissée par ses propres armes. *Il aurait aimé le ministre d'une si grande vengeance.* Mais à qui persuadera-t-on que l'homme dont il a été dit que, *quelques discours qu'il entendit faire aux libertins, il n'en était nullement ému* ², ait pu jamais être ébranlé dans sa foi

¹ M. Cousin, *Des Pensées de Pascal*, p. 158.

² M^{me} Perier, loc. cit.

par les nonchalantes rêveries de Montaigne? Du reste, nous verrons plus tard toute la pensée de Pascal sur l'auteur des *Essais*, lorsque nous étudierons le fameux dialogue sur Épictète et sur Montaigne.

Non, non, en 1654, rien ne prouve que l'âme de Pascal ait été en proie au scepticisme; tout porte à croire, au contraire, qu'il avait encore sa foi *d'enfant*. Aussi, nos adversaires ne se sont-ils pas sentis tout-à-fait en force, même sur le terrain qui sépare les deux conversions, et nous avons vu M. Sainte-Beuve se ménager une retraite vers la dernière partie de la vie de Pascal, lorsqu'il disait : « Plus tard, le doute se ravivera par accès, je le crains, au sein même » de l'enfantement des *Pensées*. Pascal n'a jamais plus douté, peut-être, que dans le temps où il a le plus cru. » Il est vrai qu'il ajoute aussitôt : « Mais le doute alors était et fut toujours en lui, plus ou moins, comme un lion » en cage. »

Qu'est-ce à dire? Que la foi de Pascal a ressenti quelquefois les atteintes du démon de l'incrédulité? C'est l'histoire de presque tous les hommes, des hommes surtout les plus élevés en génie, parce qu'ils voient mieux le pour et le contre qui se trouve au fond de toutes nos pensées. Le doute, d'ailleurs, joue un grand

rôle dans l'ordre providentiel de la foi. Il est souvent le seul remède à cet orgueil de l'esprit et de la science, le plus incurable et le plus maudit des orgueils humains. Dieu se plaît souvent à abandonner les plus beaux génies à leurs faiblesses, à leurs doutes et à leurs ignorances, pour leur faire comprendre que leurs conceptions, leurs recherches ne peuvent rien dans les mystères de l'infini, et que la foi est un pur don de sa grâce. Que le doute ait assailli quelquefois l'âme de Pascal, comme épreuve et tentation, c'est possible, probable même; mais conclure de là au scepticisme, voilà qui est insoutenable, insoutenable surtout à partir de 1654.

IV.

L'ACCIDENT DE NEUILLY, LA VISION, L'ABÎME.

Nous touchons aux circonstances les plus intéressantes et les plus décisives de la vie de Pascal. Trois faits s'offrent à notre examen, trois faits physiologiques, dit-on, intimement unis, et qui seuls nous expliquent sa conduite postérieure : l'accident de Neuilly, la vision, l'abîme. Dans l'étude que nous allons faire de ces faits,

trois ordres de questions vont se présenter à nous constamment : leur connexité, leur authenticité, leur influence sur la conversion de Pascal et la direction ultérieure de sa vie.

Voici le seul témoignage contemporain qui nous apprenne l'accident de Neuilly. Il est extrait d'un manuscrit anonyme concernant la vie de Pascal, qui se trouve dans le recueil manuscrit du P. Guerrier. « M. Arnoul de Saint-
» Victor, curé de Chamboursy, dit qu'il a ap-
» pris de M. le prieur de Barillon, ami de
» M^{me} Perier, que M. Pascal, quelques années
» avant sa mort, étant allé, selon sa coutume,
» un jour de fête, à la promenade au pont de
» Neuilly, avec quelques-uns de ses amis, dans
» un carrosse à quatre ou six chevaux ¹, les deux
» chevaux de volée prirent le frein aux dents à
» l'endroit du pont où il n'y avait point de
» garde-fou, et s'étant précipités dans l'eau, les

¹ A n'en pouvoir douter, ce carrosse appartenait, non à Pascal, mais au duc de Roannez; la médiocrité de sa fortune ne lui permettait pas un luxe si dispendieux. Inutile de recourir, comme le fait M. Faugère, aux mœurs du temps, qui n'accordaient, dit-il, cette magnificence qu'aux ducs et pairs; car on pourrait tirer une conclusion toute contraire des écrits du xvii^e siècle, qui nous semblent prouver que le luxe des chevaux était alors très-répandu et poussé à un point extrême. Voir en particulier une foule de passages des lettres de M^{me} de Sévigné.

» lesses qui les attachaient au train de derrière
 » se rompirent, en sorte que le carrosse de-
 » meura sur le bord du précipice, ce qui fit
 » prendre la résolution à M. Pascal de rompre
 » ses promenades, et de vivre dans une entière
 » solitude ¹. »

Le *Recueil d'Utrecht* de 1740 ne fait que répéter ce récit ², et tous les écrivains postérieurs, Besoigne, Clémencet, ne nous apprenant rien de plus, ne peuvent corroborer l'autorité du premier témoignage qu'ils se contentent de reproduire. Seulement, en 1779, Bossut précisa davantage et fixa l'époque de l'événement au mois d'octobre 1654 ³. Remontait-il à une autre source? Avait-il quelque autre document sous les yeux? Difficile de répondre. On sait seulement qu'il a été dépositaire des manuscrits du P. Guerrier ⁴.

Le fait du pont de Neuilly ne repose sur aucun témoignage oculaire, quoique Pascal ne fût pas seul; mais uniquement sur un récit anonyme, où il est rapporté, sans date précise, sur la foi d'un *on dit*. Nous ne voulons pas prétendre néanmoins qu'il soit entièrement apocryphe. Il

¹ *Lett., Opusc.*, p. 470.

² P. 258.

³ *Introduction aux OEuvres de Pascal*, p. xxxii.

⁴ *Pensées, Fragm.*, etc. *Introd.*, p. xxxiv.

est certain que les deux personnages dont il est question dans le récit, étaient des amis de Pascal et de sa famille. Le manuscrit anonyme de la bibliothèque de l'Oratoire de Clermont renferme bien des preuves de l'intimité qui régnait entre Pascal et Arnoul de Saint-Victor ¹. Pour Barillon, qui fut plus tard évêque de Luçon, il était fils d'un magistrat janséniste correspondant de Saint-Cyran, meilleur janséniste lui-même, très-lié avec la famille Pascal, Pavillon évêque d'Aleth et tout le parti.

D'un autre côté, on ne peut guère révoquer en doute la conversation d'Arnoul et de Barillon. Elle nous a été transmise par la plume du P. Guerrier, arrière-neveu de Pascal par les

¹ Voir *Lett., Opusc.*, p. 471.— « M. Pascal avait des adresses merveilleuses pour cacher sa vertu, particulièrement devant les gens du commun, en sorte qu'un homme dit un jour à M. Arnoul qu'il semblait que M. Pascal était toujours en colère et qu'il voulait jurer; ce qui est assez plaisant, mais qui ne serait pas bon à écrire. »

— « M. Arnoul de Saint-Victor dit que quand on demandait conseil à M. Pascal, il écoutait beaucoup et parlait peu. »

— « M. Pascal étant allé voir M. Arnoul de Saint-Victor avec le duc de Rouannez, vit entrer fort confusément un troupeau de moutons; il demanda à M. Arnoul s'il en devinerait bien le nombre. Celui-ci lui ayant répondu que non, il lui dit tout d'un coup, en comptant un moment sur ses doigts, qu'il y en avait quatre cents. M. de Rouannez demanda à celui qui les conduisait combien il y en avait; il lui dit : quatre cents. »

femmes, ami de Marguerite Perier dont il reçut les derniers soupirs. Il copiait sous les yeux, en quelque sorte, de cette demoiselle les écrits relatifs à Pascal que Marguerite avait déposés dans la bibliothèque de l'Oratoire de Clermont. Le fait de Neuilly, par conséquent, devait être connu et avoué de Marguerite, de la famille et des amis. De plus, c'est du vivant du P. Guerrier que se publièrent le *Recueil d'Utrecht* et les histoires de Besoigne et de Clémencet : nous ne voyons nulle part qu'il ait réclamé contre leur récit.

On ne comprend pas bien cependant qu'il ne soit fait aucune mention de l'accident de Neuilly ni dans M^{me} Perier, ni dans Jacqueline, ni dans aucune correspondance, aucun mémoire du temps. Ce silence, sur un pareil fait, est vraiment inexplicable. Sans doute M^{me} Perier ne nous donne pas tous les détails de la vie de son frère, mais elle ne pouvait, il semble, taire un fait qui aurait eu de si grandes conséquences. Le *Recueil d'Utrecht* y voit une preuve de la poursuite de la grâce. « Il paraît bien, dit-il, que le Seigneur » le poursuivait depuis longtemps, comme il l'a » voua lui-même dans la suite. La Providence » disposa divers événements pour le détacher » peu à peu de ce qui était l'objet de ses pas- » sions ¹. » M^{me} Perier devait-elle négliger cette

¹ P. 258.

occasion d'expliquer le retour de son frère à la piété? Comment. Jacqueline surtout dont la correspondance, comme nous le verrons, fournit tant de détails précieux sur la conversion de Pascal, ne dit-elle pas un mot d'un fait qui aurait été si décisif? En vain prétend-on qu'à cet accident se liait l'infirmité de l'abîme imaginaire, que la disjonction était impossible, et que les sœurs de Pascal ne voulaient pas parler d'une faiblesse qui ne tournait pas à l'honneur de leur frère. Ce raisonnement est un cercle vicieux. Car le fait de l'abîme n'est pas certain lui-même, et nous nous demanderons tout à l'heure si les sœurs de Pascal avaient quelque raison de cacher cette infirmité prétendue.

La *vision* aurait été la suite de l'accident de Neuilly. Sous l'impression de cette secousse terrible, l'imagination de Pascal se serait échauffée et aurait enfanté des fantômes. Le *Recueil d'Utrecht* a dit le premier : « Il était nécessaire que » Dieu lui ôtât cet amour vain des sciences, auquel il était revenu; et ce fut pour cela sans » doute qu'il lui fit avoir une vision, dont il n'a » jamais parlé à personne, si ce n'est peut-être à » son confesseur ¹. » Pour l'auteur du *Recueil d'Utrecht*, il y eut vision et vision surnaturelle;

¹ P. 258.

pour nos critiques modernes, Pascal fut simplement victime d'une hallucination.

D'abord le *Recueil d'Utrecht* ne rattache pas cette vision à l'accident de Neuilly comme l'effet à la cause; de plus, en parlant ainsi, il n'exprime évidemment qu'une opinion personnelle, puisqu'il dit que Pascal *n'en a jamais parlé à personne, si ce n'est peut-être à son confesseur, et qu'on n'en a eu connaissance qu'après sa mort, par un petit écrit de sa main qui fut trouvé sur lui.* Voici cet écrit exactement reproduit et figuré.



L'an de grâce 1654.

Lundi 23 novembre, jour de saint Clément, pape et martyr, et autres au Martyrologe.

Veille de saint Chrysogone, martyr et autres.

Depuis environ dix heures et demie du soir jusques environ minuit et demi,

Feu.

Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob,
Non des philosophes et des savants.

Certitude. Certitude. Sentiment. Joie. Paix ¹.

Dieu de Jésus-Christ.

Deum meum et Deum vestrum.

¹ Ceci est la copie du papier écrit de la main de Pascal. Dans la copie du parchemin faite par Louis Perier, et qui se trouve à la suite dans le manuscrit autographe, on lit : « Certitude, joie, certitude, sentiment, vue, joie. »

Ton Dieu sera mon Dieu.

Oubli du monde et de tout, hormis Dieu.

Il ne se trouve que par les voies enseignées dans l'Évangile.

Grandeur de l'âme humaine.

Père juste, le monde ne t'a point connu, mais je t'ai connu.

Joie, joie, joie, pleurs de joie.

Je m'en suis séparé _____

Dereliquerunt me fontem aquæ vivæ.

Mon Dieu, me quitterez-vous? _____

Que je n'en sois pas séparé éternellement.

Cette est la vie éternelle; qu'ils te connaissent seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, J.-C.

Jésus-Christ _____

Jésus-Christ _____

Je m'en suis séparé; je l'ai fui, renoncé, crucifié¹.

Que je n'en sois jamais séparé _____

Il ne se conserve que par les voies enseignées dans l'Évangile.

¹ Ces derniers mots paraissent soulignés dans le papier de Pascal; mais en examinant bien, on voit qu'il avait d'abord écrit: *Je m'en suis séparé*, expression qu'il avait fait suivre d'un trait, ainsi que plusieurs des lignes précédentes; puis, qu'après coup, et comme en surcharge, il a écrit au-dessus du trait: *Je l'ai fui*, etc.

Renonciation totale et douce.
etc.

La copie du parchemin porte encore les lignes suivantes, avec cette note écrite en marge, par l'abbé Perier : « On n'a pu voir distinctement que certains mots de ces deux lignes (les deux premières). »

« Soumission totale à Jésus-Christ et à mon directeur.

» Éternellement en joie pour un jour d'exercice sur la terre.

» Non obliviscar sermones tuos. Amen. »

Voilà ce que la philosophie, *qui ne comprend rien aux choses de l'esprit de Dieu*¹, a appelé par dérision l'*Amulette* ou le *Talisman mystique* de Pascal, ce que nous regardons, nous, comme une pièce admirable où le génie de ce grand homme a su, avec quelques traits rapides, esquisser tout le drame de l'âme et de la vie chrétienne, toute sa haute philosophie.

Quel est, en effet, le sens de cet écrit? Il n'est pas nécessaire, pour l'expliquer, d'écrire vingt et une pages in-folio de commentaire, comme

¹ *Non percipit quæ sunt spiritus Dei.* I Cor. 2, 14.

ce bon carme déchaussé à qui il avait été communiqué par la famille de Pascal. Il est évident que, dans la nuit du 23 novembre, Pascal eut un ravissement ¹ de prière. L'âme de ce jeune savant, jusqu'alors avide de recherches, dévorée de l'orgueil de la science, toute remplie du sentiment de sa puissance et de son énergie naturelle, fut tout à coup illuminée par la grâce. Il comprit dès-lors l'inanité des efforts de la philosophie et de la science, pour résoudre le problème des destinées humaines. Les philosophes, les savants, s'embarrassent dans leurs contradictions, se perdent dans leurs obscurités et leurs ignorances, et ne peuvent arriver au Dieu qui peut seul remplir notre cœur, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Dieu familier avec les hommes de simplicité et de foi, le Dieu de Jésus-Christ, le Dieu des petits et des humbles. Ce Dieu-là, on ne le trouve pas au bout des pénibles labeurs d'une raison orgueilleuse, mais au terme des voies d'humilité et d'abnégation qu'enseigne l'Évangile. L'âme humaine est grande, sans doute, et semble pouvoir toucher l'infini, mais elle est basse et misérable aussi, et le péché a établi entre elle et Dieu une séparation éternelle. Désormais elle ne connaîtra le vrai

¹ C'est le nom que M. Faugère a donné à l'écrit de Pascal.

Dieu, elle ne se rapprochera de lui que par un médiateur, Jésus-Christ, le Dieu humble et crucifié, *la voie, la vérité et la vie*, alpha et ômega, point de départ et terme d'arrivée, voie et but, principe d'union et d'éternelle consommation. L'humilité de l'esprit, la *renonciation totale et douce* de la volonté, qui résument toute la morale de l'Évangile, conduiront seules à Dieu, seules maintiendront l'homme en possession de Dieu. Ce sont les seules *voies par lesquelles il se trouve et se conserve*. N'est-ce pas là le programme anticipé de toute la philosophie de Pascal, en même temps que le programme de sa vie? Oui, tout est là, nous le verrons, grandeur et bassesse de l'homme, théodicée, morale, génie et simplicité, hautes vertus et humbles pratiques, actions héroïques et *eau bénite*.

De dix heures et demie du soir jusques environ minuit et demi, deux heures qui renfermèrent pour lui un siècle, l'éternité, Pascal eut une révélation du mystère chrétien. Un *feu sacré* embrasa son âme, l'inonda de lumière et de *certitude*, la pénétra de *joie et de paix*. Des *larmes de joie* et de bonheur mouillèrent son visage, et, pour conserver le souvenir de ces impressions célestes, pour renouveler à son gré, dans toutes les circonstances de sa vie, les sentiments délicieux qu'il avait alors éprouvés, il retraça l'his-

toire de cette nuit mystérieuse sur un *papier* et sur un *parchemin* qu'on trouva après sa mort, dans la doublure de son habit, et qu'il décousait et recousait soigneusement lui-même depuis huit ans chaque fois qu'il en changeait. Il tenait à garder toujours collée sur son cœur, cette expression d'une foi que la grâce y avait imprimée. Ainsi les anciens Juifs portaient leurs phylactères, usage adopté ensuite par un grand nombre de chrétiens ; ainsi saint Vincent de Paul portait toujours son symbole contre sa poitrine.

A ces explications si simples, si conformes à la vie et aux écrits de Pascal, on préfère substituer une page de roman. « On était à la fin du » mois de novembre, à cette époque de l'année » où les premières tristesses de la nature se » communiquent si facilement à l'âme et la dis- » posent aux tristes pensées. Le jour avait été » orageux et sombre et commençait à faire place » à la nuit. Pascal, qui, depuis sa terreur du » pont de Neuilly, a plus visité Port-Royal que » le monde, y est allé ce jour-là. Il a conversé » avec sa sœur Jacqueline qui lui a *fait honte* » avec plus de force que jamais de la *senteur de* » *ce borbier* d'où il n'a pas le courage de » sortir. Il a entendu M. Singlin déplorer les » vaines joies de la terre et le dangereux état » d'une âme qui remet toujours au lendemain

» à secouer le joug du corps, quand la mort peut-
» être s'apprête à l'en affranchir à jamais et à
» l'envoyer devant son juge. Pascal, rentré
» dans sa maison, où il vit seul depuis trois ans,
» s'abandonne à ces redoutables pensées. La nuit
» est venue depuis longtemps. Partagé entre les
» remords d'un monde où il a failli s'attacher,
» et les nouveaux élans d'une piété qu'a ranimée
» sa terreur d'une mort éternelle, Pascal ne l'a
» pas aperçue. Entraîné par ses souvenirs, il
» redescend le cours de sa vie, d'une vie encore
» bien courte, et déjà, pourtant, marquée par
» de graves épreuves. Il voit son père, son con-
» stant modèle, lui donnant l'exemple d'une
» mort presque sainte, après lui avoir offert
» celui de la vie la plus pure; il se voit lui-
» même, d'abord marchant dans le même che-
» min que son tendre et pieux guide, finissant
» par l'y devancer et entraînant avec lui sa jeune
» sœur; puis, arrêté par les misérables liens de
» la science et de la joie mondaine, compromet-
» tant comme un insensé son salut éternel. Il se
» rappelle quelques-unes de ces scènes de di-
» vertissement et d'ostentation auxquelles il
» prenait part hier encore, ces promenades en
» grand équipage au milieu de la foule d'une
» fête. La catastrophe du pont de Neuilly appa-
» rait alors à sa mémoire et presque aussitôt à

» son imagination ; il voit ses chevaux se précipiter, sa voiture entraînée dans l'abîme et lui-même avec elle, et cet abîme est celui de l'éternité. C'est alors que sa raison se trouble et fléchit, et que son imagination déchainée la domine de ses fantômes. Ce ne sont plus seulement des idées, des souvenirs, des images qui envahissent son cerveau affaibli et exalté depuis longtemps par les souffrances et le génie ; ce qu'il éprouve, ce sont de véritables sensations cent fois plus vives que toutes celles qui composent la vie des rêves, aussi vives, aussi nettes, aussi déterminées, j'allais presque dire aussi matérielles que celles de la veille la plus active¹. »

On peut accorder à cette page le mérite d'être un tour de force d'imagination, mais celui de la vérité lui doit être absolument dénié. Ne relevons pas quelques erreurs de détails, attachons-nous à la tendance générale. Que veut-on prouver ? Evidemment que Pascal était un fou, que la conversion du grand géomètre partait d'un cerveau ébranlé, et même que tout phénomène

¹ *De l'Amulette de Pascal, étude sur les rapports de la santé de ce grand homme à son génie*; mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques, par M. le Dr Lélut, le 14 décembre 1844; puis transformé en un vol. in-8° en 1846.— Voir p. 158.

surnaturel n'est pas autre chose qu'une extase fantastique. On rapproche, en effet, des cas d'hallucination observés dans les hospices et les maisons de santé, *la plupart des visions, des communications divines, des inspirations célestes, la plupart des prophéties*. Pascal est un apologiste embarrassant; il fallait s'en défaire et le reléguer à Charenton¹. On cherche partout confirmation à l'*Ægri somnia* de Voltaire, que M. Lélut voudrait qu'on inscrivit même au bas des plus belles pensées. *On ne se lasse pas de répéter que depuis l'accident de Neuilly le cerveau de Pascal était dérangé*. Depuis Condorcet, nul ne fait défaut à la recommandation. On oublie seulement que les *Provinciales* et les travaux sur la *Cycloïde* suivirent l'accident de Neuilly et précédèrent les *Pensées*. Singulière contradiction! écrivait-on au bas des pages des *Provinciales*, *Ægri somnia*? Non, mais plutôt le commentaire que Voltaire voulait mettre à toutes les pages de Racine : *Admirable, sublime, divin!* Et, en effet,

¹ La méthode de Descartes gêne beaucoup moins nos rationalistes. Aussi ne nous ont-ils jamais rien dit des visions ridicules qu'il dit avoir eues dans la nuit du 10 novembre 1619, et qu'il a racontées dans ses *Olympica*. C'est alors qu'il prétend avoir eu la révélation de sa méthode : ce ne serait pas pour elle une recommandation. — Voir *Annales de Philosophie chrétienne*, t. XXX, p. 128.

les *Provinciales* ne sont-elles pas dirigées contre les Jésuites ? Preuve de génie et de haute raison ! Mais les *Pensées* sont des fragments d'une démonstration de la religion chrétienne : Pascal était fou ! Il n'y a plus qu'à répéter à chaque page, avec le grand ennemi du Christianisme : *Hélas ! encore ! hélas Pascal ! on voit bien que vous êtes malade ! — O éloquence fanatique ! — Vrai discours de malade ! — O profondeur d'absurdités !* Ces jugements contradictoires, du reste, sont une conséquence des contradictions qui se trouvaient dans Pascal lui-même, mélange de simplicité et de grandeur chrétiennes, et de petites et d'exagérations jansénistes. Quel malheur pour lui, à tout point de vue, d'avoir été sectaire !

Que veut-on ? Que Pascal ait eu une vision qui aurait été l'hallucination d'un fou. Mais rien ne le prouve. L'*Amulette* est, en effet, la seule base sur laquelle on puisse édifier les conjectures, puisqu'il n'en est question dans aucun auteur du temps. Or, pour nous, l'*Amulette* signifie toute autre chose. En vain veut-on s'appuyer sur le témoignage de la famille de Pascal, qui, à la découverte du *parchemin*, crut y voir *une espèce de mémorial qu'il gardait très-soigneusement pour conserver le souvenir d'une chose qu'il vou-*

¹ Notes de Voltaire.

*lait avoir toujours présente à ses yeux et à son esprit*¹. Mais il n'est pas dit que ce fût le *mémorial* d'une vision. L'eût-on dit, que ce ne serait qu'une conjecture, puisque Pascal n'en avait jamais parlé de son vivant.

On ose bien invoquer le témoignage de Brienne qui, dans une lettre adressée à M^{me} Perier, en date du 7 septembre 1668, s'exprime ainsi : « On » m'a dit que vous saviez des histoires admirables de songes, de sorciers, sortilèges, apparitions, etc. J'en fais un petit recueil et je voudrais que vous pussiez voir ce que j'ai déjà écrit. Je ne mets rien dans mon livre que de très-exact et de très-vrai, et de plus circonstancié que je puis. Si vous pouvez m'envoyer quelque chose de ce genre ou si vous en apprenez de personnes bien sûres, je vous supplie de me faire cette grâce. Toutes ces choses, lorsqu'elles sont véritables, sont de grandes preuves de la religion.

» Faites-moi, à propos de cela, faire une copie du billet qu'on trouva sur M. Pascal, dont M. de Roannez m'a parlé, figuré comme il est, *feu, flamme, jour de St. Chrysogone*. Je serais bien aise de l'avoir¹. »

¹ *Pensées, Fragments et Lettres*, t. I, p. 241.

² Voir cette lettre, *Pensées, Fragments*, t. I, p. 392.— Le passage cité est à la page 397.

Nous ne voyons pas quelle conclusion on peut tirer de cette lettre, sinon celle-ci, que Brienne croyait aux sorciers, ce qui se comprend d'un tel personnage. *L'à-propos de cela* ne prouve pas, il nous semble, que Brienne lui-même rapportât le *billet* à une vision. L'eût-il fait, que la question ne serait pas beaucoup plus avancée. Singulière autorité vraiment que celle de ce bizarre personnage, tour-à-tour courtisan, chartreux, oratorien, et en même temps, escroc, extravagant et déréglé, dont la conduite désespéra sa famille qui le fit successivement renfermer dans divers monastères, et en particulier à Saint-Lazare, maison de correction et hôpital de fous¹ !

Le premier témoignage imprimé qui fasse foi de la prétendue vision de Pascal est donc toujours le *Recueil d'Utrecht*. Or le *Recueil* est de 1740, plus de quatre-vingts ans après l'événement. Peu importerait, si l'auteur avait puisé à une source authentique. Mais sur quoi s'appuie-t-il ? Nous l'avons dit, sur une simple conjecture. Il n'y avait ni mémoire, ni monument qu'il pût consulter, puisque l'histoire de la nuit du 23 novembre n'a été connue qu'après la mort de

¹ La maison de Saint-Lazare avait alors cette double destination, en même temps qu'elle était le siège de la Congrégation de la Mission.

Pascal, et qu'il atteste que Pascal *n'en a jamais parlé à personne, si ce n'est peut-être à son confesseur*. Disons-nous avec M. Lélut que le confesseur a été indiscret? Mais le *Recueil* n'insinue en aucune manière qu'il y ait eu indiscrétion. Inutile, par conséquent, de rechercher avec M. Lélut si l'indiscret a été Sacy ou Singlin, ou tous les deux à la fois. L'ouverture faite au confesseur n'est encore qu'une conjecture du *Recueil*, suite de la première. Pascal n'a parlé de vision à personne par la raison excellente qu'il n'eut jamais de vision. Son silence à cet égard, le silence de tous les contemporains, est une preuve péremptoire que la conjecture du *Recueil d'Utrecht* n'a aucune réalité. Car si Pascal avait eu ou cru avoir une vision véritable, il se serait regardé comme obligé de faire servir ce fait prodigieux à la défense de sa cause, lui qui a tant parlé du miracle opéré sur sa nièce Marguerite. M^{me} Perier la première en eût reçu communication, car elle nous a dit que son frère avait en elle une confiance absolue : « Mon frère m'a toujours fait la grâce » de vivre avec moi sans aucune réserve, et de » me communiquer les plus secrets sentiments » de son cœur¹. » De leur côté, les sœurs de Pascal n'eussent pas manqué de publier ce fait

¹ *Lettres, Opusc., etc.*, p. 90.

comme une marque de la protection du Ciel sur leur frère. Port-Royal, toujours à la recherche des miracles, eût embouché la trompette, et aurait cru, en se taisant, dérober à Dieu sa gloire.

Cette discussion nous donne peut-être le droit de regarder déjà l'abîme imaginaire comme une autre légende fabuleuse. Après avoir raconté l'accident de Neuilly, Bossut ajoute : « On se » représente sans peine la commotion que dut » recevoir la machine frêle et languissante de » Pascal. Il eut beaucoup de peine à revenir d'un » long évanouissement ; son cerveau fut telle- » ment ébranlé que, dans la suite, au milieu de » ses insomnies et de ses exténuations, il croyait » voir de temps en temps, à côté de son lit, un » précipice prêt à l'engloutir ¹. » Bossut rattache aussi à l'accident de Neuilly *l'espèce de vision ou d'extase* qu'il aurait eue peu de temps après.

Quelle peut être l'origine de ce bruit dont il n'existe pas de trace dans les monuments contemporains ? L'abbé Grégoire ² a remarqué que la première mention de *l'abîme imaginaire* se

¹ *Introd. aux OEuvres de Pascal*, p. xxxii.

² Grégoire ne cite pas, mais mentionne seulement la lettre de Boileau. *Ruines de Port-Royal*, in-8°, 1809, p. 83.

trouve dans une lettre d'un abbé Boileau qui porte ce titre : *A une demoiselle. Difficulté de fixer et de guérir une personne dont l'imagination est frappée. Deux histoires à ce sujet, dont la première regarde M. Pascal.* Cette lettre contient le passage suivant :

« Voilà ce que c'est que d'avoir plus d'esprit
 » que les autres. On raisonne bien autrement.
 » Tous ces gens-là qui passent pour clairvoyants
 » n'y voient goutte en comparaison de vous , ou
 » voient tout de travers : où ils n'aperçoivent
 » qu'un chemin uni , vous voyez d'affreux préci-
 » pices. Cela me fait souvenir de M. Pascal, dont
 » la comparaison ne vous déplaira pas, car vous
 » savez qu'il avait de l'esprit, qu'il a passé dans
 » le monde pour être un peu critique, et qu'il
 » ne s'élevait guère moins haut, quand cela lui
 » plaisait, que le P. M. (sans doute Mallebranche).
 » Cependant, ce grand esprit croyait toujours
 » voir un abîme à son côté gauche, et y faisait
 » mettre une chaise pour se rassurer. Je sais l'his-
 » toire d'original. Ses amis, son confesseur, son
 » directeur, avaient beau lui dire qu'il n'y avait
 » rien à craindre, que ce n'étaient que des
 » alarmes d'une imagination épuisée par une
 » étude abstraite et métaphysique : il convenait
 » de tout cela avec eux , et , un quart-d'heure

» après , il se creusait de nouveau le précipice qui l'effrayait¹. »

Un an après la publication de cette lettre, Voltaire écrivait à 'sGravesande : « Pascal croyait toujours , pendant les dernières années de sa vie, voir un abîme à côté de sa chaise : faudrait-il pour cela que nous en imaginassions autant? Pour moi , je vois aussi un abîme, mais c'est dans les choses qu'il a cru expliquer. Vous trouverez dans les *Mélanges de Leibniz* que la mélancolie égara sur la fin la raison de Pascal²; il le dit même un peu durement. Il n'est pas étonnant, après tout, qu'un homme d'un tempérament délicat, d'une imagination triste, comme Pascal, soit, à force de mauvais régime, parvenu à déranger les organes de son cerveau. Cette maladie n'est ni plus surprenante ni plus humiliante que la fièvre et la migraine. Si le grand Pascal en a été attaqué, c'est Samson qui perd sa force. » Voltaire accusait déjà Pascal de folie, mais au moins avec modération. Il sera

¹ *Lettres sur différents sujets de morale et de piété*. Paris, in-12, t. I, 1737, p. 206-207. Le second volume n'a été publié qu'en 1742.

² On ne trouve que ce mot dans les *Leibnitiana* : « En voulant approfondir les choses de la religion, il est devenu scrupuleux jusqu'à la folie. » On comprend ce mot de Leibniz, dont le quasi-déisme ne devait guère aimer les excès jansénistes. (Voir M. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III, p. 286.

plus tard bien plus violent et bien plus injurieux. C'est donc lui qui a vraiment déterré l'anecdote de l'abîme qu'on ne serait jamais allé chercher dans la lettre de Boileau, et depuis, tout le monde s'est emparé de sa découverte, et a cru devoir parler de l'abîme de Pascal en langage propre ou métaphorique. Les expressions de Voltaire prêtaient aux deux interprétations.

C'est à la double source de Voltaire et de Boileau qu'a puisé sans doute Bossut. Mais il s'est cru obligé d'adoucir quelques traits, car Voltaire et Boileau disent que Pascal croyait *toujours* voir un abîme; pour Bossut, ce n'était que *de temps en temps et durant ses insomnies*. Il y a bien plus de diversité encore dans les écrivains qui ont parlé ensuite de l'abîme imaginaire, soit qu'ils retracent les circonstances, soit qu'ils recherchent la cause de cette cruelle hallucination.

M. Lélut, après avoir lu à l'Académie des sciences morales et politiques¹ la lettre que nous venons de transcrire, s'est demandé ensuite si l'abbé Boileau était un auteur grave et digne de confiance; s'il avait examiné quelquefois cet ordre de questions et était juge compétent; comment il *savait l'histoire d'original*.

¹ Séance du 2 août 1845.

A cet égard, nous n'avons rien à contester. Il est certain que l'abbé Boileau (qu'il ne faut pas confondre avec le frère du satirique), sans être un grand génie, avait eu de la réputation de son temps, comme écrivain, plume élégante, sorte de bel esprit, et même comme théologien : aussi était-il beaucoup consulté. Ses relations étaient étendues et distinguées. Il fut ami de Mascaron, du cardinal de Noailles, correspondant de Fénelon, en rapport d'intimité avec beaucoup d'autres grands personnages. Les honneurs ne lui manquèrent pas. Docteur de Sorbonne, investi de la confiance de personnes influentes, il parcourut le cercle des dignités ecclésiastiques. Dans ses ouvrages assez nombreux, consistant surtout en biographies, il avait examiné plusieurs faits semblables à celui qu'il rapporte de Pascal. Souvent même il avait été appelé, comme théologien, à résoudre des questions analogues. C'était de plus un janséniste ardent. Il était entré dans le parti par la maison de Luynes, dont il avait élevé les enfants. Il entretenait toujours avec Port-Royal des relations intimes, et il déplore, dans une lettre, la mort de Sacy, comme celle de l'ami le plus tendre. Est-ce par Sacy qu'il avait su l'histoire *d'original*? Sacy serait-il le *directeur* qui cherchait à rassurer l'imagination effrayée de Pascal?

On ne saurait donc accuser la bonne foi ni la compétence de l'abbé Boileau. Mais, « qu'on veuille bien se rendre compte, dit très-à-propos ici M. Sainte-Beuve; l'abbé Boileau a pour but de rassurer une demoiselle qui a des terreurs ou des vapeurs, et il lui cite une historiette qu'*il tient d'original*, dit-il, mais qu'il adapte un peu à la circonstance, comme il arrive toujours en pareil cas. La mémoire devient complaisante; on redit à peu près ce qu'on a entendu autrefois; seulement l'*à peu près*, sur quoi porte-t-il? En quoi s'écarte-t-il de l'exacte vérité? Pascal *voyait toujours un abîme!* Mais quand il sortait dans la rue, quand, trois mois avant sa mort, il faisait cette charité à cette belle jeune fille, en s'en revenant de l'église Saint-Sulpice ¹, ce jour-là il marchait droit et n'avait pas d'abîme. Ainsi il faut modifier le *toujours*. Cela dura peut-être quelques semaines seulement. Et à quelle époque? Les conteurs d'anecdotes s'embarrassent bien de ces détails! Allons, point de rigorisme pourtant; je ne veux pas tout-à-fait supprimer

¹ *Port-Royal*, t. III, p. 288. — Un jour, en revenant de la messe, Pascal rencontra une jeune fille de quinze ans qui lui demanda l'aumône. Frappé du danger auquel son âge et sa beauté exposaient sa vertu, il la remit entre les mains d'un bon prêtre et pourvut à ses besoins jusqu'à ce qu'il lui trouvât une bonne condition, cachant au prêtre et à la jeune fille le nom du bienfaiteur. (*Vie de Pascal. Lett., Opusc., etc.*, p. 30.)

ni combler l'abîme, il a servi et peut encore servir à de belles métaphores... Mais si tout autre qu'un poète, si un de ces savants qui se piquent de rigueur, si un physiologiste (M. Lélut, par exemple) venait, sur la foi de cette anecdote, réclamer Pascal comme un de ses malades et faisait mine de le traiter en conséquence, oh! alors, au nom du bon sens comme du bon goût, nous lui dirions : *Hola!* »

D'un autre côté, on peut objecter encore ici le silence absolu qui a été gardé sur l'abîme imaginaire jusqu'à 1735, par les écrivains si nombreux qui ont parlé de Pascal. Le *Journal des Savants*, d'octobre 1737, après avoir cité la lettre de l'abbé Boileau, ajoutait : *Nous n'en avons jamais entendu parler*. A cette époque, vraisemblablement, tout le monde aurait pu tenir ce langage. Enfin les versions si diverses, si contradictoires qui existent sur ce point, ne seraient-elles pas une preuve qu'il n'y a rien de bien certain dans toutes ces allégations? Tout au plus pourrait-on dire qu'au milieu de ses plus cruelles souffrances et seulement dans les derniers temps de sa vie, Pascal fut victime d'une hallucination, et qu'alors de temps en temps son imagination ébranlée creusait à ses côtés un abîme.

V.

SECONDE CONVERSION. — M. ET M^{lle} DE ROANNEZ.

Quoi qu'il en soit de tous les faits que nous venons de discuter, l'accident de Neuilly, la vision, l'abîme, ils ne furent certainement pas la cause de la seconde conversion de Pascal, et n'eurent aucune action sérieuse sur ses idées et sa vie.

Nous avons laissé Jacqueline à Port-Royal. Du fond de sa retraite, sa pensée et ses vœux se portaient toujours vers le frère qu'elle avait laissé dans le siècle, livré à des mondanités que lui exagérait son jansénisme et qu'elle regardait comme le principe d'une éternelle damnation. M^{me} Perier était malade, et elle craignait de la perdre. Dans une lettre qu'à cette occasion elle adresse à M. Perier, elle fait tout-à-coup trêve à sa douleur pour se souvenir de ce frère : « Comme » je sais que Dieu est proche des affligés, et qu'il » écoute favorablement leurs prières, j'y joins » mon pauvre frère, et je vous supplie d'en faire » autant, afin que Dieu daigne se servir de » cette affliction, pour le faire rentrer dans lui-même et lui faire ouvrir les yeux sur la vanité » de toutes les choses du monde ¹. » Et vers la

¹ *Lettr., Opusc., etc.*, p. 350.

fin de la lettre, croyant déjà sa sœur auprès de Dieu, elle la charge encore de prier pour son frère.

Cette lettre est du 31 juillet 1653. M^{me} Perier revint à la vie, et le 8 décembre 1654 Jacqueline lui écrit : « Il n'est pas raisonnable que vous » ignorez plus longtemps ce que Dieu opère » dans la personne qui nous est si chère; mais » je désire que ce soit lui-même qui vous l'apprenne, afin que vous en puissiez moins douter. Tout ce que je vous puis dire, n'ayant pas de temps, c'est qu'il est, par la miséricorde de Dieu, dans un grand désir d'être tout à lui, sans néanmoins qu'il ait encore déterminé dans quel genre de vie; et qu'encore qu'il ait depuis plus d'un an un grand mépris du monde, et un dégoût presque insupportable de toutes les personnes qui en sont, ce qui le devrait porter selon son humeur bouillante à de grands excès, il use néanmoins en cela d'une modération qui me fait tout-à-fait bien espérer... Il est tout rendu à la conduite de M. S. (Singlin), et j'espère que ce sera dans une soumission d'enfant, s'il veut de son côté le recevoir, car il ne lui a pas encore accordé; j'espère néanmoins qu'à la fin il ne nous refusera pas.

» Quoiqu'il se trouve plus mal qu'il n'ait fait depuis longtemps, cela ne l'éloigne nulle-

» ment de son entreprise, ce qui montre que
 » ses raisons d'autrefois n'étaient que des pré-
 » textes. Je remarque en lui une humilité et une
 » soumission, même envers moi, qui me sur-
 » prend. Enfin, je n'ai plus rien à vous dire,
 » sinon qu'il paraît clairement que ce n'est plus
 » son esprit naturel qui agit en lui ¹. »

Le *Recueil d'Utrecht* nous apprend l'occasion de cette lettre ². Au milieu de ses dissipations, Pascal venait néanmoins de temps en temps visiter sa sœur à Port-Royal. Jacqueline, s'inspirant de sa piété et de sa tendresse, faisait des efforts à la fois doux et énergiques pour toucher son âme et l'arracher à ses mondanités et à des engagements qu'elle regardait comme coupables. Mais, ainsi qu'elle vient de nous le dire elle-même, Pascal prétextait sa santé, les ordonnances des médecins qui lui imposaient une vie facile, une vie de dissipation et de plaisir, et l'empêchaient de se livrer aux pratiques dures et sérieuses du christianisme. Vers la fin de septembre 1654, Jacqueline nous l'apprendra bientôt, les visites à Port-Royal commencèrent à devenir plus fréquentes. Le 8 décembre de cette année, jour de la Conception ³, Pascal était au

¹ *Lettres, Opusc., etc.*, p. 352.

² P. 261.

³ Jour de double triomphe pour Jacqueline : en 1640, elle

parloir avec sa sœur. Le sermon vint à sonner. Il la quitta et entra dans l'église. Le prédicateur montait en chaire, c'était Singlin. Le discours roulait sur le commencement de la vie chrétienne et l'importance de la sainteté. Singlin prouvait qu'un chrétien ne saurait s'engager dans une charge ou dans le mariage à la manière des gens du monde, qui n'agissent que par des raisons naturelles, mais après avoir consulté Dieu et s'être inspiré de sa grâce et de la pensée de l'éternité. Pascal avait la certitude que le prédicateur n'avait pu être prévenu de sa présence; aussi crut-il que Dieu lui-même s'adressait à lui par la bouche de son ministre, et se fit-il l'application des vérités qu'il venait d'entendre. Sous cette impression toute nouvelle, il retourne auprès de sa sœur qui le confirme dans sa résolution et le jour même écrit à M^{me} Perier la lettre que nous avons transcrite.

Mais c'est dans une autre lettre de Jacqueline, du 25 janvier 1655 ¹, adressée encore à M^{me} Perier, qu'il faut aller chercher tous les détails

avait gagné le prix de la *Tour aux Palinods* de Rouen, par ses *Stances sur la Conception de la Vierge*; en 1654, elle gagnait son frère. (Voir ces *Stances*, *Lettres, Opusc.*, p. 130, et sur les *Palinods*, *ib.*, appendice n^o VI, p. 484.)

¹ Cette lettre ne fut achevée que le 8 février.—Voir *Lettres, Opusc.*, etc., p. 362.

de la conversion de Pascal. « Je ne sais , disait
» Jacqueline , si j'ai eu moins d'impatience de
» vous mander des nouvelles de la personne que
» vous savez , que vous d'en recevoir ; et néan-
» moins , il me semble que , n'ayant point de
» temps à perdre , je n'ai pas dû vous écrire plus
» tôt , de crainte qu'il ne fallût dédire ce
» que j'aurais trop tôt dit. Mais à présent les
» choses sont en un point qu'il faut vous les faire
» savoir , quelque succès qu'il plaise à Dieu d'y
» donner.

» Je croirais vous faire tort si je ne vous in-
» struisais de l'histoire dès le commencement ,
» qui fut quelques jours devant que je vous en
» mandasse la première nouvelle , c'est-à-dire
» environ vers septembre dernier. Il me vint
» voir , et à cette visite il s'ouvrit à moi d'une
» manière qui me fit pitié , en m'avouant qu'au
» milieu de ses occupations qui étaient grandes ,
» et parmi toutes les choses qui pouvaient contri-
» buer à lui faire aimer le monde , et auxquelles
» on avait raison de le croire fort attaché , il était
» de telle sorte sollicité de quitter tout cela , et
» par une aversion extrême qu'il avait des folies
» et des amusements du monde , et par le re-
» proche continuel que lui faisait sa conscience ,
» qu'il se trouvait détaché de toutes choses d'une
» telle manière , qu'il ne l'avait jamais été de la

» sorte ni rien d'approchant; mais que d'ailleurs
» il était dans un si grand abandonnement du
» côté de Dieu, qu'il ne sentait aucun attrait de
» ce côté-là; qu'il s'y portait néanmoins de tout
» son pouvoir, mais qu'il sentait bien que c'était
» plus sa raison et son propre esprit qui l'ex-
» citait à ce qu'il connaissait le meilleur, que
» non pas le mouvement de celui de Dieu; et
» que, dans le détachement de toutes choses où
» il se trouvait, s'il avait les mêmes sentiments
» de Dieu qu'autrefois, il se croyait en état de
» pouvoir tout entreprendre; et qu'il fallait qu'il
» eût en ces temps-là d'horribles attaches, pour
» résister aux grâces que Dieu lui faisait et aux
» mouvements qu'il lui donnait. Cette confession
» me surprit autant qu'elle me donna de joie :
» et dès lors je conçus des espérances que je n'a-
» vais jamais eues, et je crus vous en devoir
» mander quelque chose, afin de vous obliger à
» prier Dieu. Si je racontais toutes les autres vi-
» sites aussi en particulier, il faudrait écrire un
» volume, car depuis ce temps elles furent si
» fréquentes et si longues, que je pensais n'avoir
» plus d'autre ouvrage à faire; je ne faisais que
» le suivre sans user d'aucune sorte de persua-
» sion, et je le voyais peu à peu croître de telle
» sorte que je ne le connaissais plus, et je crois
» que vous en ferez autant que moi si Dieu con-

» tinue son ouvrage, et particulièrement en
 » l'humilité, en la soumission, en la défiance et
 » au mépris de soi-même, et au désir d'être
 » anéanti dans l'estime et la mémoire des hom-
 » mes. Voilà ce qu'il est à cette heure. Il n'y a
 » que Dieu qui sache ce qu'il sera un jour¹. »

Résumons ces dépositions de Jacqueline dans le procès que nous instruisons en ce moment, et remarquons d'abord que ces lettres ne sont pas adressées à la postérité, mais à une sœur, dans ces confidences et ces épanchements de l'amitié qui ne trompent jamais. Dans le cours de ses visites si fréquentes, Pascal a dû tout dire à Jacqueline, lui ouvrir son âme tout entière, lui faire part de toutes ses impressions, lui communiquer et les mouvements intérieurs de la grâce et les événements extérieurs qui pouvaient influencer sur ses déterminations. De son côté, Jacqueline n'avait rien à dissimuler avec M^{me} Perier. S'adressant à sa sœur, elle n'était pas gênée par le besoin de ménager l'honneur de son frère, de couvrir ses faiblesses, de taire les circonstances qui auraient dénoté une imagination exaltée jusqu'à la superstition et à la folie. D'autant plus que là où nos contemporains ne voient qu'hallucination et rêves d'un cerveau

¹ *Lettres, Opusc., etc.*, p. 356-358.

malade, elle aurait vu action divine et miracle de la grâce.

Or, que nous apprend Jacqueline ? Dans sa lettre du 8 décembre 1654, elle nous dit que Pascal était *depuis plus d'un an dans un grand mépris du monde et un dégoût presque insupportable de toutes les personnes qui en sont*. Puis, dans sa lettre du 25 janvier 1655, elle fixe la vraie date de sa conversion : *Vers la fin de septembre dernier, il me vint voir, etc.*, et, à partir de ce jour, les visites deviennent si fréquentes que Jacqueline n'a plus d'autre occupation. Or, l'accident de Neuilly serait, à en croire Bossut, du mois d'octobre ; Pascal a fixé lui-même au 23 novembre la date de la vision ; l'abîme imaginaire n'aurait été que l'enfantement de son cerveau ébranlé par la vision et l'accident de Neuilly : trois faits connexes, nous a-t-on dit, qui ont déterminé la grande conversion, et sont néanmoins postérieurs d'une année à ses invincibles dégoûts du monde, d'un mois ou deux à la confession faite à Jacqueline en septembre 1654, à l'aversion qu'il lui témoigne pour les folies et les amusements du siècle, aux sollicitations de la grâce qu'il ressent alors, aux remords de sa conscience, à un tel détachement de toutes choses qu'il ne l'avait jamais semblablement éprouvé, aux efforts qu'il fait, malgré l'abandon-

nement du côté de Dieu , pour se porter à la piété et aux sacrifices de la vie chrétienne ! Notons encore que la conversion commencée dès 1653, si fortement résolue en septembre 1654, n'est pas encore achevée au 8 décembre de la même année, malgré Neuilly, la vision, les frayeurs de Pascal en présence de la mort qui l'auraient rejeté vaincu, anéanti, dans toutes les pratiques d'une dévotion exagérée et superstitieuse ! Que sont donc ces faits dans la vie de Pascal ? S'ils sont authentiques, ils ne paraissent pas y tenir grande place et avoir entraîné des conséquences bien graves. Pourquoi donc tant insister sur ces faits ? Nous l'avons dit : pour diminuer et anéantir l'autorité d'un des plus grands apologistes du christianisme, il faut prouver qu'il était malade et fou. Le mot d'ordre a été donné par le général de la philosophie antichrétienne : capitaines et simples combattants ne se lassent pas de répéter qu'à partir de l'accident de Neuilly, le cerveau de Pascal était dérangé ! Tel était, dans les riches dépouilles de Pascal, le seul legs qu'eussent trouvé à transmettre à leurs fils Voltaire et Condorcet !

Au sortir du sermon de Singlin et de l'entretien avec sa sœur, les résolutions de Pascal étaient devenues plus fixes et plus arrêtées. La difficulté était de choisir un guide. Il était déjà trouvé dans

la pensée de Jacqueline, mais, par un reste d'indépendance, Pascal hésitait encore. Il se rend enfin aux observations pressantes de sa sœur, et choisit Singlin. Tout n'était pas fait pourtant. Pascal était pour le pauvre Singlin un pénitent fort embarrassant, aussi ne pouvait-on le déterminer à se charger de sa conduite. On lui donne de si bonnes raisons, qu'il consent d'abord, puis il s'enfuit et va se cacher à Port-Royal-des-Champs. Pascal veut l'y suivre. Singlin s'y oppose, car il a retiré sa première parole et n'est pas encore résolu à se charger de lui. Il a besoin de consulter Dieu et, en attendant, il constitue Jacqueline directrice de son frère. Il surmonte enfin ses hésitations, revient à Paris décharger Jacqueline d'une dignité bien lourde pour elle, et reçoit l'illustre pénitent. Pour l'arracher aux séductions du duc de Roannez que Pascal devait bientôt convertir, il l'envoie d'abord dans une des maisons du duc de Luynes, le protecteur et le maître d'hôtel du parti janséniste. C'était une sorte de succursale de Port-Royal-des-Champs. Là Pascal obtient une cellule parmi les solitaires dont il mène la vie; et comme Singlin était obligé de rester à Paris, il pourvoit son pénitent d'un directeur, *homme incomparable, dont il fut tout ravi, aussi était-il de bonne*

race ¹. Ce directeur était Sacy, avec qui Pascal aura bientôt la fameuse conversation sur Epicète et sur Montaigne.

Les affaires de Pascal l'obligeant à revenir à Paris, il demanda et obtint une chambre à Port-Royal, ne voulant pas qu'on connût son retour. On s'en douta néanmoins un peu, mais par pure conjecture. Les uns disaient qu'il s'était fait moine, d'autres ermite, d'autres qu'il était à Port-Royal : *il le savait et ne s'en souciait guère* ².

C'est au commencement surtout que la conversion de Pascal aurait dû être sombre et mélancolique, comme on se plaît à nous la peindre. Car alors il était dans toute l'ardeur de son zèle, dans toute l'énergie de ses premiers efforts ; du premier bond le bouillant néophyte aurait dû arriver à l'extrême limite. Il n'en était rien cependant. Sa conduite était simple et unie, pleine de modération et de gaieté. Jacqueline, en effet, lui écrivait le 19 janvier 1655 : « J'ai autant de » joie de vous trouver gai dans la solitude, que » j'avais de douleur quand je voyais que vous » l'étiez dans le monde. Je ne sais néanmoins

¹ Expression de Jacqueline. Voir *Lettres*, *Opusc.*, etc., p. 362. — Pour tout ce récit, voir toute la suite de la lettre, p. 358-363.

² *Lettr.*, *Opusc.*, p. 362.

» comment M. de Sacy s'accommode d'un pé-
» nitent si réjoui, et qui prétend satisfaire aux
» vaines joies et aux divertissements du monde,
» par des joies un peu plus raisonnables et par
» des jeux d'esprit plus permis, au lieu de les
» expier par des larmes continuelles. Pour moi
» je trouve que c'est une pénitence bien douce,
» et il n'y a guère de gens qui n'en voulussent
» faire autant ¹. »

Et néanmoins il avait été impatient d'abandonner tout ce qui avait encore quelque apparence de grandeur, et Jacqueline s'étonnait qu'il eût sitôt reçu cette grâce et cessé déjà d'être *importuné de la senteur du borbier qu'il avait embrassé avec tant d'empressement* ². Elle lui faisait admirer en cela la miséricorde divine, puis elle ajoutait en langage magnifique : « Il en faut dire » de même de la cuiller de bois et de la vais- » selle de terre : c'est l'or et les pierres précieu- » ses du christianisme ; il n'y a que les princés » qui en doivent avoir à leur table ; il faut être » vraiment pauvre, pour mériter cet honneur » qui doit être absolument dénié à ceux qui » sont roturiers... Mais ce qui me console est que » cette sorte de principauté n'est pas héréditaire, » et que comme on la peut perdre après l'avoir

¹ *Lett., Opusc.*, p. 353.

² *Lettres, Opusc.*, p. 354.

» possédée, on peut aussi l'acquérir après l'avoir
 » longtemps méprisée; et une des meilleures
 » voies, à mon sens, est de faire comme si on l'a-
 » vait déjà, non pas par usurpation ou par hypo-
 » crisie, mais pour passer de l'appauvrissement à
 » la pauvreté, comme on va de l'humiliation à
 » l'humilité : Dieu nous en fasse la grâce ¹ ! »

Il est vrai que Pascal poussa un peu trop loin le mépris du luxe, et qu'il alla jusqu'à la malpropreté. L'aimable Jacqueline, dans une lettre charmante, crut devoir le rappeler au soin de sa personne et lui adresser une recommandation en faveur du balai. « On m'a congratulée pour la
 » grande ferveur qui vous élève si fort au-dessus
 » de toutes les manières communes, que vous
 » mettez les balais au rang des meubles super-
 » flus... Il est nécessaire que vous soyez, au
 » moins durant quelques mois, aussi propre que
 » vous êtes sale, afin qu'on voie que vous réus-
 » sissez aussi bien dans l'humble diligence et
 » vigilance sur la personne qui vous sert, que
 » dans l'humble négligence de ce qui vous tou-
 » che; et, après cela, il vous sera glorieux, et
 » édifiant aux autres, de vous voir dans l'or-
 » dure; s'il est vrai toutefois que ce soit le plus
 » parfait, dont je doute beaucoup, parce que

¹ P. 355.

» saint Bernard n'était pas de ce sentiment ². »

La santé de Pascal s'était un peu améliorée depuis sa conversion. Il avait éprouvé avec sa sœur, *que la santé dépend plus de Jésus-Christ que d'Hippocrate, et que le régime de l'âme guérit le corps* ².

Un des premiers usages que Pascal fit de sa santé, fut d'amener aux mêmes sentiments que lui deux hommes qu'il s'était attachés par la beauté de son génie, Domat et le duc de Roannez.

Domat était compatriote de Pascal, et plus jeune que lui de deux ans. Il est connu dans les sciences par son ouvrage des *Lois civiles dans leur ordre naturel*, et dans nos histoires, par sa liaison intime avec Pascal, qui lui légua en mourant ses papiers les plus secrets, et par ses nombreuses relations avec toute la société de Port-Royal, qui recourait souvent à ses lumières et le consultait même sur des matières de théologie. Dès sa jeunesse il avait uni l'étude de la religion à celle du droit, ce qui ne l'empêchait pas de s'occuper en même temps de sciences mathématiques. Ce fut sur ce terrain de la science, que commença entre Pascal et lui une amitié que resserra bientôt la communauté des sentiments

¹ Lettre du 1^{er} décembre 1655. — *Lettres, Opusc., etc.*, p. 374.

² *Lettres, Opusc.*, p. 355.

religieux et qui demeura fidèle jusqu'à la mort : Domat reçut le dernier soupir de son ami ¹.

Le duc de Roannez ayant perdu son père dès l'âge de huit ou neuf ans, passa entre les mains de son grand-père qui le confia à un gouverneur avec mission de lui donner *l'air de la cour et de lui apprendre à jurer, manière que devait prendre un jeune seigneur*. Le grand-père mourut bientôt, et le duc de Roannez fut abandonné à lui-même dès l'âge de treize ans. Quelques années plus tard, il fit connaissance avec Pascal qui était son voisin. Il était encore bien jeune, quoique Marguerite Perier ne puisse préciser l'âge, puisque Nicole parle de lui comme d'un *enfant* ², en rapportant, dans son *Traité de l'éducation d'un prince*, les trois *Discours* que Pascal lui aurait adressés *sur la condition des grands* ³.

Dans ses entretiens avec son jeune ami, Pascal s'élevait contre les défauts trop naturels à ceux

¹ Voir une lettre et des *Pensées*, par Domat; *Pensées, Fragments et Lettres*, t. II, p. 405 et suiv.

² Le duc de Roannez devait avoir alors une vingtaine d'années. C'est sans doute peu de temps après la mort de Pascal, arrivée en 1662, qu'on écrivit les *Discours sur la condition des Grands*. Or, Nicole nous apprend qu'ils ont été rédigés neuf ou dix ans après qu'ils avaient été prononcés. Ils seraient donc de 1652 ou 1653, et en 1655 le duc de Roannez avait environ vingt-quatre ans.

³ *Pensées, Lettres, Fragments*, t. I, p. 339 et suiv.

qui sont nés au sein des grandeurs et de la fortune. Ils se méconnaissent eux-mêmes, et s'imaginent que tous les biens dont ils jouissent, leur sont dus et font comme partie de leur être, de sorte qu'ils ne se considèrent jamais dans l'égalité naturelle avec les autres hommes. Tout remplis des avantages extérieurs dont ils se trouvent en possession, ils n'ont aucun égard aux qualités plus réelles et plus estimables, ne font aucun effort pour les acquérir, persuadés que leur seul titre de grand doit leur attirer tous les respects, sans être soutenu par la science et la vertu. Trouvant dans leur condition les moyens de satisfaire leurs inclinations vicieuses, l'orgueil et la débauche, ils ne mettent jamais leur grandeur à servir les hommes, mais à les traiter avec outrage et à s'abandonner à toute sorte d'excès.

Tels sont les défauts auxquels veut remédier Pascal dans les trois discours que nous a conservés Nicole. Ce sont ses pensées et ses sentiments, c'est bien aussi son style, quoiqu'à dix ans de distance, Nicole ne puisse nous garantir l'exactitude des expressions; mais, comme il l'ajoute, *tout ce que disait Pascal faisait une impression si vive sur l'esprit, qu'il n'était pas possible de l'oublier*. Pascal adressait au jeune duc et pair ce fier et superbe langage : « Il n'est » pas nécessaire parce que vous êtes duc que je

» vous estime , mais il est nécessaire que je vous
 » salue. Si vous êtes duc et honnête homme , je
 » rendrai ce que je dois à l'une et à l'autre de
 » ces qualités. Je ne vous refuserai point les
 » cérémonies que mérite votre qualité de duc ,
 » ni l'estime que mérite celle d'honnête homme.
 » Mais , si vous étiez duc sans être honnête
 » homme , je vous ferais encore justice , car en
 » vous rendant les devoirs extérieurs que l'ordre
 » des hommes a attachés à votre naissance , je
 » ne manquerais pas d'avoir pour vous le mépris
 » intérieur que mériterait la bassesse de votre
 » esprit ¹. »

Nicole nous apprend *qu'une des choses sur lesquelles Pascal avait plus de vues était l'instruction d'un prince que l'on tâcherait d'élever de la manière la plus proportionnée à l'état où Dieu l'appelle , et la plus propre pour le rendre capable d'en remplir tous les devoirs et d'en éviter tous les dangers. Il n'y avait rien à quoi il aurait désiré plus de contribuer s'il y avait été engagé , et il aurait sacrifié volontiers sa vie pour une chose si importante.* A en juger par les discours au duc de Roannez , avait-il tort de vouloir être précepteur de roi ?

Le duc s'attacha tellement à son illustre ami ,

¹ P. 345.

qu'il ne pouvait se passer de le voir. Aussi, quoiqu'il eût une maison à Paris, Pascal avait encore un appartement à l'hôtel de Roannez. Tous deux menaient alors une vie de luxe et de dissipation, et Roannez, comme Pascal, songeait à prendre un engagement dans le monde. Il avait jeté les yeux sur la plus riche héritière du royaume, M^{lle} de Menus, qui devint plus tard duchesse de Vivonne, lorsque tout à coup, à l'âge de vingt-quatre ans, sur le conseil de Pascal converti, il se mit sous la conduite de Singlin. Mais cette conquête pensa coûter cher à Pascal. Un jour le comte d'Harcourt, oncle de Roannez, vient proposer précisément à son neveu la main de M^{lle} de Menus. Pour éviter une explication à laquelle il n'était pas préparé, le duc de Roannez demande du temps pour réfléchir. D'Harcourt s'étonne; mais quelques jours après il entre en fureur lorsque Roannez vient lui déclarer qu'il ne veut pas se marier, et il accuse Pascal d'avoir donné ce conseil à son ami. Il communiqua sans doute sa passion et son ressentiment aux gens de sa maison, car un matin, la concierge de l'hôtel monta dans la chambre de Pascal avec un poignard pour le tuer. A partir de ce jour, Pascal cessa d'habiter l'hôtel de Roannez ¹.

¹ Voir dans le *Recueil d'Utrecht*, p. 273, tout ce récit que

Quelques auteurs modernes ont épousé les collègues du comte d'Harcourt contre Pascal et ont accusé son prosélytisme. Et pourtant en quoi sa conduite à l'égard du duc de Roannez serait-elle blâmable? Pourquoi n'aurait-il pas conseillé à son ami ce qu'il trouvait bon pour lui-même? D'ailleurs Roannez avait alors vingt-quatre ans : il pouvait donc se déterminer en pleine connaissance de cause, en pleine liberté de conscience. D'un autre côté, nous savons qu'il ne renonçait au mariage qu'afin de payer les dettes énormes de son grand-père : motif honorable entre tous, digne de Pascal et de lui, digne de cette magnifique influence que le frère de Jacqueline avait conquise sur le duc enfant ! Sa famille ne fut pas si délicate. Après avoir consenti au mariage de sa sœur avec le duc de la Feuillade, Roannez lui avait transféré son duché et sa fortune à la condition de payer les dettes. Mais la condition ne fut jamais remplie, et les créanciers revinrent à lui : aussi *passa-t-il le reste de sa vie fatigué de dettes et d'affaires*¹.

L'accusation prend un caractère plus grave lorsqu'il s'agit de M^{lle} de Roannez, la prétendue

ne font que reproduire les historiens de Pascal et de Port-Royal. Le *Recueil* ne parle lui-même que d'après Marguerite Perier. Voir *Pensées, Lettres, etc.*, appendice n°1, p. 381.

¹ *Recueil d'Utrecht.* — *Marg. Perier*, loc. cit.

amante de Pascal. « Noble et aimable personne, » s'écrie M. Cousin, qu'un zèle farouche disputa » si longtemps aux liens les plus légitimes de la » nature et du monde, et qui, divisée avec elle- » même dans ce terrible combat, finit par mou- » rir misérablement, chargée des anathèmes » de Port-Royal, malheureuse et désespérée » d'avoir été une fille soumise et une épouse irré- » prochable¹. »

M^{lle} de Roannez, avant la conversion de son frère, était fort du monde. Elle aussi songeait à se marier, et plusieurs personnes jetaient les yeux sur elle; mais comme elle était peu riche, parce que son frère n'avait pas encore renoncé à sa fortune, ceux qui pensaient à elle, dit Marguerite Perier, n'étaient pas de fort grands seigneurs. Un homme de qualité la voyait cependant, lorsque, en 1656, pour obtenir guérison d'un mal d'yeux, elle eut la pensée de faire une neuvaine à la Sainte-Epine de Port-Royal. Le dernier jour de la neuvaine, elle fut si touchée qu'elle conçut le dessein d'être religieuse. D'abord elle ne parla pas de sa résolution, mais un parti s'étant présenté, elle s'ouvrit à son frère qui lui conseilla de temporiser et l'emmena avec lui dans son gouvernement de Poitou. C'est là que Pascal

¹ *Des Pensées de Pascal*, p. 58.

lui adressa les lettres qui ont été publiées pour la première fois de nos jours¹, et dont les éditeurs de Port-Royal n'avaient imprimé que quelques fragments sans en indiquer l'origine². Ces lettres, au nombre de neuf, sont de 1656, sauf les dernières qui sont peut-être du commencement de 1657. Car il est évidemment question dans la première de la condamnation d'Arnauld en Sorbonne, qui eut lieu au commencement de 1656, et la date de la seconde est fixée avec certitude par la mention de la sentence qui approuvait la guérison miraculeuse opérée sur Marguerite Perier, sentence rendue le 22 octobre 1656. Ces lettres ont donc été écrites, comme l'a remarqué M. Faugère, en pleines *Provinciales*. Or, on n'y trouve pas un mot relatif au dessein qu'avait M^{lle} de Roannez d'entrer à Port-Royal. Car nous ne saurions tirer, comme l'a fait M. Faugère, aucune induction certaine de cette phrase : « Je suis ravi de ce que vous goûtez le livre de M. de Laval et les Méditations sur la grâce ; j'en tire de grandes conséquences pour ce que je souhaite³. »

¹ Le *Recueil d'Utrecht* avait cependant publié celle qui fut écrite à l'occasion du miracle de la Sainte-Épine, p. 301 ; puis il ajoutait en note : « On a plusieurs lettres de M. Pascal à M^{lle} de Roannez, » précieuse indication qui a mis sur la voie des découvertes.

² Voir *Pensées, Lettres, Fragments*, t. I, p. 35 et suiv.

³ P. 35.

Pascal n'a pas inspiré la vocation religieuse de M^{lle} de Roannez. Du moins, est-il impossible de prouver que ce soit lui qui l'ait poussée dans le cloître, et les anathèmes de M. Cousin, quand même ils seraient mérités, ne retomberaient pas sur sa tête. Dira-t-on que quelques-unes de ces lettres sont perdues, celles où il aurait parlé de la vie religieuse ? hypothèse gratuite ! Cette perte serait d'ailleurs inexplicable. L'histoire de M^{lle} de Roannez a été fidèlement conservée et retracée par les écrivains de Port-Royal. Si Pascal avait joué dans cette affaire le principal rôle, ils n'auraient pas passé sous silence son imposante autorité. Ces lettres, comme on peut s'en convaincre par la lecture, ne renferment que des allusions aux affaires du temps, des pensées sur les miracles, des conseils de haute piété exprimés quelquefois en langage magnifique. Pascal y continue la direction religieuse qu'il exerçait probablement sur M^{lle} de Roannez depuis 1654. Sans doute, dans cet intervalle, M^{lle} de Roannez s'ouvrit à Pascal de son projet, comme elle en avait fait part à son frère, qui, du reste, à son défaut, ne l'aurait pu cacher à son ami. Sans doute encore, Pascal fut loin de l'en détourner. C'eût été chez lui une inconséquence, puisqu'il avait fortifié sa propre sœur dans sa vocation, et

qu'il verra avec plaisir échouer le mariage de sa nièce. D'ailleurs, à cette époque de foi, alors que le cloître et le monde s'ouvraient continuellement l'un vers l'autre et vivaient en perpétuel commerce, personne, en dehors de la famille, ne songeait à dissuader une jeune fille d'embrasser la vie religieuse. M^{lle} de Roannez conçut d'elle-même sa résolution, d'elle-même l'exécuta malgré sa mère. Pascal se contenta de l'aider de ses conseils, de lui inspirer des sentiments dignes de l'état qu'elle voulait suivre ; mais il ne l'arracha pas violemment à sa famille pour la donner à Dieu ; mais surtout il ne la jeta pas dans le cloître, par une sorte de dépit d'amour, pour qu'elle ne fût pas au pouvoir d'un rival. On a donc singulièrement exagéré la part qui revient à Pascal dans l'histoire de M^{lle} de Roannez.

Après sept mois de séjour en Poitou, M^{lle} de Roannez retourne à Paris, et croit devoir déclarer son dessein à sa mère. Elle trouve grande résistance et soutient bien des assauts. Mais quelques jours après, elle s'échappe un matin et va frapper à la porte de Port-Royal. Singlin et l'abbesse jugent à propos de lui ouvrir, et elle devient novice fervente, sous le nom de Charlotte de la Passion. Sa mère vient se plaindre à Port-

Royal, et ne peut en tirer sa fille qui persiste à suivre sa vocation et consent seulement à différer d'un an sa prise d'habit. Mais, quelque temps après, on revient à la charge. Cette fois on est en force, car on a obtenu de Mazarin et de la reine mère une lettre de cachet. La résistance est devenue impossible. M^{lle} de Roannez sort donc de Port-Royal après avoir renouvelé ses vœux, ce qu'elle fait encore à toutes ses communions, et vit chez elle en religieuse, entretenant toujours des relations avec le monastère aimé. Ceci dura jusqu'en 1663. Mais Pascal était mort l'année précédente; Singlin mourut en 1664; M^{me} Perier fut obligée de retourner en province : privée de ses guides, M^{lle} de Roannez abandonne sa première ferveur, se remet à revoir le monde, se fait relever de ses vœux, consent à recevoir le seigneur qu'elle avait vue autrefois, et en 1667, elle épouse le duc de la Feuillade. Ce mariage fut malheureux. Le premier enfant ne reçut point le baptême. Le second vint au monde tout contrefait. Le troisième fut une fille naine, qui mourut subitement à l'âge de dix-neuf ans. Le quatrième a été M. de la Feuillade qui est mort en 1725 sans postérité. La duchesse de la Feuillade elle-même eut après ses secondes couches des maladies extraordinaires qui donnèrent lieu à des opérations très-cruelles, au mi-

lieu desquelles elle mourut le 19 février 1683 ¹.

Telle est l'histoire de cette *noble et aimable personne qu'un zèle farouche disputa*, non pas aux liens légitimes de la nature et du monde, mais à ce cloître chéri où elle eût trouvé repos pour son caractère mobile, fixité dans ses affections, joie et bonheur pour son cœur ardent ; *qui, divisée avec elle-même dans ce terrible combat, finit par mourir misérablement, chargée des bénédictions et non des anathèmes de Port Royal, qui la plaignit seulement et l'aima toujours; malheureuse et désespérée, non d'avoir été une fille soumise et une épouse irréprochable, mais d'être sortie de cette retraite où elle s'était crue appelée par la grâce, où elle fonda une pension de trois mille livres pour une religieuse destinée à tenir la place qu'elle aurait voulu n'avoir jamais quittée.*

VI.

DERNIÈRES ANNÉES DE PASCAL. — SA PIÉTÉ ET SES VERTUS. — JUGEMENTS ET CONCLUSION.

Au moment de sa seconde conversion, Pascal avait trente et un ans. « C'est depuis ce temps-

¹ *Recueil d'Utrecht*, p. 301. — Mémoires de Marg. Perier, *Pensées, Lettres, etc.*, t. I, p. 383.

là qu'il a embrassé la manière de vivre où il a été *jusqu'à la mort* ¹. »

Pascal est, en effet, désormais tout d'une pièce. Plus d'incertitude, plus d'hésitation, pas la moindre solution de continuité dans sa vie. Il n'aime que J.-C., la pauvreté et la souffrance.

Mais nous sommes encore porté à croire qu'ainsi peut-être a-t-il été toujours, du moins depuis sa première conversion en 1646. Il nous reste peu d'écrits de ces huit années, 1646 à 1654 ; mais ceux qui nous ont été conservés sont plus que suffisants pour démontrer ce qui a été dit plus haut, que Pascal a toujours été semblable à lui-même. Pas de difficulté, il nous semble, pour les trois années de la première conversion, 1646-1649. C'est le même zèle pour la perfection, la même humilité, la même défiance des forces naturelles, le même abandon à la grâce de Jésus-Christ, la même horreur de la terre « où nous devons nous considérer comme des criminels dans une prison toute remplie des images de leur libérateur et des instructions nécessaires pour sortir de la servitude ², » le même détachement des créatures dont l'amour est regardé comme une abominable idolâtrie, le même mépris pour les occupations du monde, mépris qui va jusqu'à

¹ *Lettres, Opusc., etc.*, p. 16.

² *Pensées, etc.*, t. I, p. 9.

condamner Perier pour la construction qu'il avait entreprise d'une maison de campagne, au lieu de songer *au bâtiment de cette tour mystique dont parle saint Augustin* ¹.

Ceci nous conduit en 1649, époque de dissipation, pendant laquelle Pascal se serait remis passionnément au monde. Or, des cinq longues années qui nous séparent de 1654, il faut d'abord retrancher les deux années que vécut encore son père, car la lettre qu'il écrivit à l'occasion de la mort d'Etienne Pascal, le 17 octobre 1651, à sa sœur et à son beau-frère, prouve qu'il n'avait pas alors changé de sentiments, en même temps qu'elle exprime les idées qui présideront plus tard à sa conduite. Cette lettre est un de ses plus beaux morceaux. Il y cherche consolation à son malheur, non dans *Socrate et Sénèque*, qui n'ont rien de persuasif en cette occasion, mais dans la soumission à la volonté de Dieu, dans Jésus-Christ et les livres canoniques. La mort n'est pas naturelle à l'homme, mais la peine du péché, et de plus le seul moyen de l'expiation et de délivrer l'âme de la concupiscence

¹ Voir les lettres déjà citées, *Pensées, Lettr., Fragm.*, etc., t. I, p. 1-17. — Deux de ces lettres sont écrites de la main de Jacqueline; mais M. Faugère a remarqué qu'une de ses principales occupations, quand elle était avec son frère à Paris, était d'écrire pour lui. Style et pensées sont évidemment de Pascal.

des membres. La vie de J.-C. n'a été qu'un sacrifice offert dès son entrée dans le monde, poursuivi par la souffrance, terminé par sa mort, consommé par l'acceptation de son père. C'est ainsi que nous sommes offerts et sanctifiés par le baptême ; notre sacrifice doit se poursuivre toute la vie, pour se consommer à la mort.

« Sans Jésus-Christ, la mort est horrible, elle » est détestable et l'horreur de la nature. En » Jésus-Christ, elle est toute autre ; elle est » aimable, sainte et la joie du fidèle.... L'hor- » reur de la mort est naturelle, mais c'est en » l'état d'innocence. La mort, à la vérité, est » horrible, mais c'est quand elle finit une vie » toute pure. Il était juste de la haïr, quand elle » séparait une âme sainte d'un corps saint ; mais » il est juste de l'aimer, quand elle sépare une » âme sainte d'un corps impur. »

Cette doctrine sévère est tempérée par une admirable tendresse. « Faisons-le revivre en » nous de tout notre pouvoir, et consolons-nous » en l'union de nos cœurs dans laquelle il me » semble qu'il vit encore et que notre réunion » nous rend, en quelque sorte, sa présence, » comme Jésus-Christ se rend présent en l'as- » semblée de ses fidèles.

» Je prie Dieu de former et maintenir en » nous ces sentiments, et de continuer ceux

» qu'il me semble qu'il me donne d'avoir pour
» vous et pour ma sœur plus de tendresse que
» jamais ; car il me semble que l'amour que nous
» avons pour mon père ne doit pas être perdu ,
» et que nous en devons faire une réfusion sur
» nous-mêmes , et que nous devons principale-
» ment hériter de l'affection qu'il nous portait ,
» pour nous aimer encore plus cordialement s'il
» est possible. »

Cette lettre nous aide à bien comprendre les dispositions morales de Pascal pendant ses dernières années. Là se montrent déjà cette horreur de la vie , ces aspirations vers la mort qui se traduiront bientôt en pauvreté , en humilité , en mortification effrayante. A la fin de 1651 , Pascal n'était donc pas infidèle aux inspirations de Port-Royal. Était-il dans l'état de doute et de désordre qu'on a voulu nous peindre , celui qui disait en parlant de son père : « Si je l'eusse perdu il y a six ans (avant la première conversion), je me serais perdu , et *quoique je croie en avoir à présent une nécessité moins absolue* , je sais qu'il m'aurait été encore nécessaire dix ans , et utile toute ma vie ! » Nous avons déjà dit comment il était peu probable pour nous que Pascal eût beaucoup changé de 1652 à 1654.

Nous avons encore de la première partie de sa vie la *Prière pour demander à Dieu le bon usage*

*des maladies*¹. Cette prière, suivant la remarque de M. Faugère, doit être de 1647 ou 1648, car l'avertissement placé en tête de la première édition des *Pensées*, nous apprend qu'il l'avait composée étant encore jeune, pendant une maladie. Elle se rapporterait donc à l'époque où Pascal, malade par excès de travail, était venu consulter les médecins à Paris. D'ailleurs le style suffit pour fixer la date de cet écrit. Il n'est pas encore de sa grande manière, les phrases y sont longues, quelquefois un peu lourdes et embarrassées.

Là Pascal bénit Dieu de ses maux et de ses douleurs ; c'est une mort anticipée qui le détache déjà du monde et de ses plaisirs et le met dans l'heureuse impossibilité de jouir de ces biens dont il avait fait un usage profane. Il lui demande sa grâce et les consolations spirituelles, l'amour des afflictions, lui présentant ses douleurs comme un trait de ressemblance avec J.-C. et un titre aux yeux de sa miséricorde. Cet homme avait le génie de la douleur et de la souffrance, comme d'autres ont le génie de la joie et du plaisir : c'était là, dès ses plus jeunes années, le fond de son âme et de sa nature. Ainsi le verrons-nous toujours. Les pages que nous venons

¹ *Pensées, Lettr., Fragm., etc.*, t. I, p. 65.

d'analyser et de parcourir le révèlent déjà tout entier. Il ne sera jamais plus grand au milieu de ses plus atroces douleurs, de ses plus effrayantes mortifications. Ces pages sont une sorte d'introduction à l'histoire de sa longue agonie, telle que nous la raconte sa sœur, M^{me} Perier. Rien qui puisse nous étonner désormais dans la description de ses hautes vertus, de sa dure pénitence, de sa charité, de son détachement absolu, de sa simplicité d'esprit et de cœur, surtout dans les détails de ses dernières souffrances et de sa mort cruelle. Le jeune homme nous a déjà montré ce qu'il serait un jour ; il a, en quelque sorte, écrit à l'avance les mémoires de sa vie crucifiée : car si des indications extérieures ne fixaient la date de ces écrits, nous ne saurions à quelle époque de sa vie il faudrait les rapporter. Nulle différence, en effet, entre les sentiments exprimés dans la prière que nous venons de lire et ceux qui, au milieu de ses dernières douleurs, lui faisaient craindre sa guérison, parce qu'*il connaissait les dangers de la santé et les avantages de la maladie*, et le portaient à adresser à ceux qui entouraient son lit de mort ces mémorables paroles : « Ne me plaignez point ; » la maladie est l'état naturel des chrétiens, » parce qu'on est par là, comme on devrait toujours être, dans la souffrance des maux, dans

» la privation de tous les biens et de tous les
 » plaisirs des sens, exempt de toutes les passions
 » qui travaillent pendant tout le cours de la
 » vie, sans ambition, sans avarice, dans l'at-
 » tente continuelle de la mort. N'est-ce pas
 » ainsi que les chrétiens devraient passer la vie?
 » Et n'est-ce pas un grand bonheur quand on
 » se trouve par nécessité dans l'état où l'on est
 » obligé d'être, et qu'on n'a autre chose à faire
 » qu'à se soumettre humblement et paisible-
 » ment? C'est pourquoi je ne demande autre
 » chose que de prier Dieu qu'il me fasse cette
 » grâce ¹. »

Nous ne chercherons pas à suppléer au récit que fait M^{me} Perier des dernières années de son frère; nous ne reproduirons même pas par l'analyse ces pages si simples, si naïves et si grandes où elle nous fait le tableau de ses hautes vertus. Nous aimons mieux y renvoyer le lecteur ². Qu'il nous suffise de rappeler que tout le réglément de la vie de Pascal, pendant la retraite de plusieurs années qui précéda sa mort, était établi sur deux maximes principales : renoncement à tout plaisir, renoncement à toutes superfluités. Il se passait du service de ses domestiques, faisait son lit lui-même, allait chercher et rappor-

¹ *Vie*, par M^{me} Perier; *Lettres, Opusc.*, p. 42.

² *Lettr.*, *Opusc.*, p. 16-45.

tait son dîner, n'employait son monde que pour les choses qu'il ne pouvait absolument faire, retranchait avec soin toutes les inutilités, enlevait les tapisseries de sa chambre, se contentait des meubles et des vêtements les plus simples, fuyait toutes ses commodités et se condamnait à la vie la plus pauvre et la plus dénuée. Pour briser avec tout plaisir, il évitait avec un soin égal les satisfactions de l'esprit et les satisfactions des sens. Craignant ces joies de l'orgueil que pouvaient lui procurer si souvent son beau génie et son éloquence naturelle, il mettait à nu, sur sa chair, une ceinture de fer armée de pointes, et se donnait des coups de coude afin de redoubler la violence des piqûres et d'émousser ainsi l'aiguillon de la vanité. Il se vengeait de son tempérament qui lui imposait la nécessité d'une nourriture délicate, en ne goûtant jamais les viandes agréables que lui préparait sa sœur et les productions nouvelles qu'on lui servait suivant les saisons. Il triomphait de son plus vif appétit en ne lui accordant qu'une quantité uniforme et mesurée de nourriture, qu'il imposait de force à ses plus violents dégoûts. Il prenait en riant les potions les plus rebutantes, ne comprenant la répugnance que dans le cas de violence et de surprise et non dans un remède volontairement accepté. Contre les plus atroces dou-

leurs, il se fortifiait par la résignation chrétienne, la prière continuelle, la lecture et la méditation des saintes lettres, une piété simple et touchante qui se traduisait en fidélité d'enfant aux pratiques les plus ordinaires de la religion.

Pendant les quatre dernières années de sa vie, son principal divertissement était d'aller visiter les églises où il y avait quelque solennité, se dirigeant dans ses pieuses courses à travers Paris, d'après un almanach spirituel qui l'instruisait des lieux qui devaient être le théâtre de dévotions particulières. On s'est moqué de cette simplicité merveilleuse; on ne se moque pas des hommes qui, toujours à la recherche des spectacles et des fêtes, semblent n'avoir, comme les anciens Romains, qu'un seul cri, *panem et circenses*; qui, tout le jour, lisent ou composent le programme de l'orgie qui remplira leur nuit! Dès le temps de Pascal, une personne *très-vertueuse* et *très-éclairée*, dit M^{me} Perier, a répondu par avance à ces sarcasmes et à ces moqueries par cette parole profonde : La grâce de Dieu (la force de l'âme, aurait-elle pu dire encore) se fait connaître dans les grands esprits par les petites choses, comme dans les esprits communs par les grandes.

Ainsi a vécu Pascal pendant huit ans, dans l'exercice de *cette foi, de cette piété malheureuse*

que M. Cousin ne souhaite à aucun de ses semblables¹, au milieu de ces pratiques superstitieuses qui seules pouvaient dompter son âme², engagé dans les sublimes petitesesses de Port-Royal, s'enfonçant chaque jour davantage et précipitant les autres dans les extrémités d'une dévotion exagérée³.

Il est assez curieux de rapprocher de ces paroles de nos contemporains le jugement qu'a porté de la vie de Pascal un homme du xvii^e siècle, non suspect de flatterie en fait de dévotion et de piété, un protestant converti, retourné au protestantisme pour retomber ensuite dans l'irréligion et le scepticisme, un précurseur de Voltaire, Bayle enfin !

« Cent volumes de sermons, dit-il⁴, ne valent » pas une vie telle que celle-là, et sont beaucoup » moins capables de désarmer les impies. Ils ne » peuvent plus nous dire, qu'il n'y a que les pe- » tits esprits qui aient de la piété : car on leur en » fait voir de la mieux poussée dans l'un des plus » grands géomètres, des plus subtils métaphy- » siciens, et des plus pénétrants esprits qui aient » jamais été au monde. La piété d'un tel philo-

¹ *Des Pensées de Pascal*, avant-propos, p. v.

² M. Libri, *Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1842.

³ *Des Pensées de Pascal*, p. 61.

⁴ *Nouvelles de la République des Lettres*, décembre 1684.

» sophe devrait faire dire aux indévots et aux li-
 » bertins ce que dit un jour un certain Dioclès
 » en voyant Épicure dans un temple : *Quelle fête,*
 » *s'écria-t-il, quel spectacle pour moi, de voir*
 » *Épicure dans un temple! Tous mes soupçons*
 » *s'évanouissent : la piété reprend sa place; et je*
 » *ne vis jamais mieux la grandeur de Jupiter,*
 » *que depuis que je vois Épicure à genoux...* On
 » fait bien de publier l'exemple d'une si grande
 » vertu, pour empêcher la prescription de l'es-
 » prit du monde contre l'esprit de l'Évangile. »

Ces derniers mots de Bayle renferment un sens admirable, une intelligence plus profonde du christianisme qu'on ne l'attendrait d'un tel homme.

Il n'y a que deux lois morales dans l'Évangile, la loi d'humiliation et la loi de souffrance, parce que l'Évangile n'est que le code de réparation de l'humanité déchue par l'orgueil et la volupté. Aussi, à toutes ses pages, l'Évangile recommande l'anéantissement du moi, de l'amour-propre, l'abnégation de la volonté, le crucifiement de la chair; il déplace les idées de vertu et de bonheur, unies autrefois aux idées de gloire et de jouissance, désormais inséparables des idées de souffrance et d'humilité. Qu'on fasse les délicats tant qu'on voudra, on n'effacera pas de l'Évangile ces mots qui ont changé toutes nos théories

morales, comme ils ont renouvelé la face du monde : *Heureux ceux qui pleurent, heureux ceux qui souffrent la pauvreté, la faim, la persécution; heureux ceux qu'on bafoue et qu'on maudit!* Ne cherchons pas à voiler cette *face hideuse* de l'Évangile, comme dirait Bossuet; songeons plutôt qu'ici hideur est beauté, folie est sagesse, faiblesse est force. Pour guérir le monde de cette idolâtrie de la gloire qui se nourrissait autrefois de conquêtes sanglantes, de domination tyrannique, d'esclavage monstrueux et universel, il fallait proclamer, en quelque sorte, l'idolâtrie de la pauvreté, de l'humilité et de la petitesse; comme pour le guérir de l'idolâtrie de la volupté et des sens qui dévorait tant de vertus et de générations, proclamer l'idolâtrie de la souffrance. Pascal, a-t-on dit, voulait convertir le monde en Thébàide et en Calvaire. Mais que serait-il devenu ce monde, si autrefois le Calvaire ne s'était dressé au milieu de l'empire romain, si la Thébàide n'eût expié les infâmes délices de Rome?

Remarquons seulement, qu'il y a deux degrés de perfection dans l'Évangile : la perfection de précepte imposée à tous, la perfection de conseil inspirée à quelques âmes d'élite. A tous est infligée la loi de l'humiliation et de la souffrance, non-seulement acceptées avec résignation, mais volon-

tairément cherchées, parce qu'il est impossible à l'homme d'accepter les privations et les peines qui accompagnent l'accomplissement de la loi du devoir, s'il ne s'en impose de volontaires.

Mais, pour entretenir sur la terre ces vertus suffisantes, *pour empêcher*, comme dit Bayle, *la prescription de l'esprit du monde contre l'esprit de l'Évangile*, pour maintenir ici-bas l'esprit d'humilité, l'esprit de mortification, l'esprit de pureté et d'innocence, l'esprit de pauvreté, le détachement du moi, du monde et de la vie, sans lesquels nous retournerions aux turpitudes païennes, quelques hommes privilégiés pousseront l'humilité jusqu'au mépris et à la haine d'eux-mêmes, la mortification jusqu'à la malédiction et au crucifiement de la chair, l'innocence jusqu'à la virginité, jusqu'au renoncement aux affections les plus légitimes du cœur, la pauvreté jusqu'au dépouillement absolu, le détachement des plaisirs et de la vie jusqu'à l'amour, jusqu'à l'enthousiasme de la souffrance et de la mort. Voilà pourquoi le christianisme a toujours eu ses solitaires et ses anachorètes, ses vierges et ses martyrs; voilà pourquoi il tient du fond de ses entrailles à ses congrégations religieuses où se réalise l'idéal de l'Évangile, où s'entretient le foyer sacré qui rayonne ensuite sur le monde.

Tel est l'ordre d'idées où nous devons nous transporter pour bien juger la vie, le caractère et les principes de Pascal. Il ne proclame pas, en général, tout mariage comme *un homicide et un déicide*, mais au mariage il préfère la virginité. M^{me} Perier le consulte sur l'établissement de sa fille aînée, Jacqueline, et il lui répond : « En » gros leur avis (de Singlin, Sacy et Rebours) » fut que vous ne pouvez, en aucune manière, » sans blesser la charité et votre conscience mor- » tellement et vous rendre coupable d'un des » plus grands crimes, engager un enfant de son » âge et de son innocence et même de sa piété » à la plus périlleuse et à la plus basse des con- » ditions du christianisme ; qu'à la vérité, sui- » vant le monde, l'affaire n'aurait nulle difficulté » et qu'elle était à conclure sans hésiter, mais » que, selon Dieu, elle avait plus de difficulté et » qu'elle était à rejeter sans hésiter, parce que » la condition d'un mariage avantageux est aussi » souhaitable selon le monde qu'elle est vile et » préjudiciable selon Dieu ; que, ne sachant à » quoi elle devait être appelée, ni si son tempé- » rament ne sera pas si tranquillisé, qu'elle puisse » supporter avec piété la virginité, c'était bien » peu en connaître le prix, que de l'engager à » perdre ce bien si souhaitable aux pères et aux » mères pour leurs enfants, parce qu'ils ne peuvent

» plus le désirer pour eux ; que c'est en eux qu'ils
 » doivent essayer de rendre à Dieu ce qu'ils ont
 » perdu d'ordinaire pour d'autres causes que pour
 » Dieu ; de plus, que les maris, quoique riches et
 » sages suivant le monde, sont en vérité de francs
 » païens devant Dieu : de sorte que les dernières
 » paroles de ces messieurs, sont que d'engager
 » un enfant à un homme du commun, c'est
 » comme une espèce d'homicide et de déicide
 » en leurs personnes ¹. »

Notons d'abord que Pascal ne fait que transcrire ici l'avis de Singlin, Sacy et Rebours. Sans doute il le partage, mais il serait injuste d'en faire peser sur lui seul toute la responsabilité. Il est possible que cette lettre renferme quelque exagération janséniste ; nous reviendrons bientôt sur cette pensée. Mais mérite-t-elle les anathèmes de nos auteurs contemporains ? De quoi s'agissait-il ? De marier à un *homme du commun*, c'est-à-dire sans doute à un homme peu chrétien, la jeune Jacqueline, alors âgée seulement de quinze ans, incapable, par conséquent, d'avoir une volonté et de prendre par elle-même une détermination. Le mariage était avantageux aux

¹ Le P. Guerrier nous apprend que Jacqueline Perier avait alors quinze ans. Or, elle était née en 1644 : M. Faugère a donc raison de placer cette lettre à la date de 1659. Voir *Pensées, Lettres, Fragments*, t. I. p. 55.

yeux du monde, et, sous ce rapport, on pouvait conclure au nom de Jacqueline. Mais l'était-il également aux yeux de la religion, et avait-on le droit d'enchaîner, par un engagement de cette nature, la volonté d'un enfant de quinze ans, sans savoir si elle le ratifierait un jour, si elle n'était pas appelée à une vocation plus haute, la virginité? Etouffer en son cœur ces germes d'innocence virginale qu'elle y portait peut-être, c'est ce que Pascal et ses amis appellent *une espèce d'homicide et de déicide*.

Pour Pascal, l'innocence chrétienne consistait donc surtout dans la virginité. Aussi était-il d'une pureté de mœurs admirable. Plein de respect pour cette vertu, il faisait sans cesse autour de lui et des autres la garde la plus vigilante, trouvant à redire aux discours les plus innocents en apparence, condamnant même les caresses que M^{me} Perier recevait de ses enfants, dans la crainte que leur cœur n'en fût amolli, mettant à l'abri des séductions du monde et des dangers de la corruption cette fille de quinze ans qui lui avait un jour demandé l'aumône dans la rue, et que sa jeunesse et sa beauté exposaient à une perte certaine.

Il allait même jusqu'à dissimuler les affections les plus légitimes de la nature. A la nouvelle de la mort de sa sœur Jacqueline qu'il avait tant

aimée, il se contenta de répondre : Dieu nous fasse la grâce d'aussi bien mourir ! M^{me} Perier, qui ignorait alors le principe de sa conduite, s'affligeait quelquefois des froideurs et des rebuts affectés par lesquels il répondait à ses soins et à ses empressements pendant ses longues souffrances ; elle croyait qu'il ne l'aimait pas et avait peine à se consoler sur l'assurance que lui donnait Jacqueline de la profonde affection qu'il avait pour elle. S'il mortifiait lui-même son cœur dans ses plus chères affections, il ne souffrait pas que d'autres s'attachassent trop vivement à lui. Il ne s'agit pas ici d'attaches criminelles et grossières, mais des plus innocentes amitiés. C'était, à ses yeux, occuper un cœur qui ne devait être qu'à Dieu seul, faire à Dieu le larcin de la chose du monde dont il est le plus jaloux.

Et pourtant quelle âme aimante ! quelle tendre charité ! Nous l'avons vue éclater déjà dans la lettre sur la mort de son père. On connaît encore ce beau passage, tout pénétré de la douceur et de l'onction évangélique : « Si ce » discours vous plaît, sachez qu'il est fait par » un homme qui s'est mis à genoux auparavant » et après, pour prier cet être infini et sans » parties, auquel il soumet tout le sien, de se

» soumettre aussi le vôtre pour votre propre
» bien et pour sa gloire¹. »

Cette tendresse qu'il renfermait et cachait soigneusement dans son cœur était pourtant active, mais elle se révélait par des œuvres de charité et non par des protestations et des caresses. « Se présentait-il, dit M^{me} Perier, quelque occasion où j'avais besoin du secours de mon frère, il l'embrassait avec tant de soin et de témoignages d'affection, que je n'avais pas lieu de douter qu'il ne m'aimât beaucoup². » C'était dans l'intérêt des personnes aimées, qu'il ne leur témoignait pas directement son affection et ne souffrait pas leur attachement. Après sa mort, on eut le mot de cette énigme mystérieuse, car on trouva écrites de sa main, sur un papier, ces remarquables paroles : « Il est injuste qu'on s'attache à moi, quoiqu'on le fasse avec plaisir et volontairement. Je tromperais ceux en qui je ferais naître ce désir, car je ne suis la fin de personne et je n'ai pas de quoi les satisfaire. Ne suis-je pas prêt à mourir? Et ainsi l'objet de leur attachement mourra donc. Comme je serais coupable de faire croire une fausseté, quoique je la per-

¹ *Pensées, Lettres, etc.*, t. II, p. 169.

² *Lettres, Opusc., etc.*, p. 32.

» suadasse doucement et qu'on la crût avec
 » plaisir, et qu'en cela on me fit plaisir : de
 » même, je suis coupable si je me fais aimer. Et
 » si j'attire les gens à s'attacher à moi, je dois
 » avertir ceux qui seraient prêts à consentir au
 » mensonge, qu'ils ne le doivent pas croire,
 » quelque avantage qu'il m'en revînt ; et de
 » même qu'ils ne doivent pas s'attacher à moi,
 » car il faut qu'ils passent leur vie et leurs
 » soins à plaire à Dieu ou à le chercher ¹. »

Ces paroles sont une traduction et un commentaire magnifiques de ce mot de l'auteur de *l'Imitation*, qui n'a jamais exagéré l'Évangile : *Nec velis quod aliquis tecum in corde suo occupetur, neque tu in alicujus occuperis amore, sed sit Jesus in te*². Au jugement de Pascal, le cœur ne devait s'attacher qu'à un objet dont les qualités fussent immuables et immortelles. Or, l'homme, soit dans son corps soit dans son âme, ne présente pas ce double caractère. Laissons-le parler lui-même : « Celui qui aime une personne à cause de sa beauté, l'aime-t-il ? Non, car la petite vérole, qui tuera la beauté sans tuer la personne, fera qu'il ne l'aimera plus. Et si on m'aime pour mon jugement, pour ma mémoire, m'aime-t-on, moi ? Non, car je puis

¹ *Pensées*, etc., t. I, p. 198.

² *Lib. II, cap. VIII, §. 4.*

perdre ces qualités sans me perdre, moi. Où est donc ce *moi* s'il n'est ni dans le corps ni dans l'âme? Et comment aimer le corps ou l'âme, sinon pour ces qualités qui ne sont point ce qui fait le *moi*, puisqu'elles sont périssables? Car aimerait-on la substance de l'âme d'une personne abstraitement, et quelques qualités qui y fussent? Cela ne se peut, cela serait injuste. On n'aime donc jamais personne, mais seulement des qualités. » T. I, p. 196.

Pascal, on le voit, n'était pas livré à un sombre ascétisme qui étouffât en lui les nobles affections du cœur, mais animé d'une piété sérieuse qui en dirigeait tous les mouvements. Quelle que fût sa mélancolie, sa vue profonde de notre déchéance, son dédain même pour nos orgueilleuses misères, Pascal n'était pas un misanthrope, le satan de Milton¹ qui ferme les yeux sur les beautés de l'homme, ne les ouvre que sur ses faiblesses, et redoute un attendrissement qui l'empêcherait de maudire et de perdre l'humanité, mais plutôt cet ange compatissant qui n'étudie nos maux et nos souffrances qu'afin de s'exciter à les soulager et à les guérir.

Chez Pascal, les vertus les plus sombres sont traversées par des rayons de charité, les durs

¹ Voyez *Génie et Écrits de Pascal*, trad. de l'*Edimburg-Review*, p. 43.

sacrifices qu'il s'impose se résolvent en bienfaits pour ses frères. Tel est le but de ses anéantissements, de ses pauvretés, de ses macérations, des privations si dures qu'il fait souffrir à ses sens. Et c'est bien là encore le vrai christianisme. Pourquoi, en effet, l'humilité, la pauvreté, la pénitence que recommande l'Évangile ? A l'exemple du Dieu anéanti, du Dieu pauvre et crucifié, les grands, s'ils s'abaissent, relèvent les petits et les humbles; par leurs dépouillements volontaires, les riches ennoblissent et enrichissent les pauvres, et Bossuet pourra faire son sermon *de la dignité des pauvres* dans le christianisme. Le sacrifice catholique n'est pas quelque chose d'individuel et d'isolé, mais d'éminemment sympathique et social; les privations qu'il s'inflige ne sont pas perdues, mais tournent au bénéfice de la société tout entière. Deux conditions, en effet, pour le soulagement de l'humanité, le trésor qui contient la richesse et la main qui la distribue : le trésor, c'est la privation volontaire qui le remplit et l'alimente; la charité est la main qui le verse dans le sein de la misère. Il faut souffrir pour aimer; la jouissance et le plaisir sont essentiellement égoïstes. Dans tous les âges chrétiens, les hommes les plus durs à eux-mêmes ont été les plus aimants et les plus charitables; les hommes de plaisir

n'ont jamais su que dévorer la richesse dans l'isolement de leurs passions. Aussi l'Évangile, le code de la charité, est éminemment un code de souffrance. C'est que la charité est fille du sacrifice; sacrifice et amour sont deux idées désormais corrélatives et unies ensemble par un lien indissoluble.

La pauvreté volontaire, la vie dure de Pascal, ont produit les actions de charité sublime qui signalèrent ses derniers jours. Au plus fort de sa maladie, il abandonne sa maison et va demeurer chez sa sœur, plutôt que de faire sortir de chez lui une pauvre famille dont le fils était atteint de la petite vérole. Humilié et confus des soins qui lui étaient prodigués, de l'abondance de toutes choses où il vivait, il songe à faire venir un pauvre malade auquel on rendrait les mêmes services qu'à lui-même; au moins aura-t-il la consolation de savoir qu'il y a un pauvre aussi bien traité que lui; car la pensée de cette infinité de pauvres, plus malades qu'il ne l'est, et qui manquent des choses les plus nécessaires, lui devient une peine qu'il ne peut supporter. Ne pouvant satisfaire son pieux désir, il prie sa sœur de le faire porter aux Incurables, afin de mourir au moins dans la compagnie des pauvres. L'amour des pauvres est le sujet de tous ses entretiens. Il exhorte sa sœur à se con-

sacrer à leur service et à y porter ses enfants ; il regrette d'avoir fait si peu pour eux, malgré l'amour qu'ils lui inspiraient, et de n'avoir pas suppléé par un service personnel aux aumônes trop peu abondantes que lui avait permises la modicité de sa fortune : aussi prend-il la résolution, s'il vient à guérir, de n'avoir plus d'autre emploi ni d'autre occupation que le service des pauvres. Et pourtant, pendant le cours de sa vie, il n'avait refusé l'aumône à personne, quoique souvent il la fit de son nécessaire, son revenu ne suffisant pas aux dépenses que lui imposaient ses infirmités. Mais il s'inquiétait peu de l'avenir, car, disait-il, « j'ai remarqué une chose, que, quelque pauvre qu'on soit, on laisse toujours quelque chose en mourant. » Sa charité compromit plus d'une fois sa fortune, et il y eut toujours embarras et gêne dans ses affaires. Alors il recourait aux emprunts et même aux entreprises industrielles. Il fut inventeur des *Carrosses à cinq sols* ou *Omnibus* du dix-septième siècle, dont l'établissement fut autorisé par lettres patentes de Louis XIV, du mois de janvier 1662, en faveur du duc de Roannez, du marquis de Sourches, grand prévôt, et du marquis de Crenan, grand échanson de France¹. A

¹ Voir une lettre curieuse de M^{me} Perier à Arnauld de Pomponne, du 21 mars 1662, *Lettres, Opusc.*, etc., p. 80 ; et

peine l'affaire fut-elle établie et en voie de succès, qu'il voulut demander mille francs à l'avance aux fermiers, pour envoyer aux pauvres de Blois. N'ayant pu obtenir cette somme, au moins légua-t-il par son testament¹ la plus grande partie de ses droits sur les carrosses aux hôpitaux et aux pauvres, qui ne furent point oubliés dans ses autres dispositions testamentaires : « Il se fit même violence, dit M^{me} Perier, pour ne pas donner davantage, car il me dit que si M. Perier eût été à Paris, et qu'il y eût consenti, il aurait disposé de tout son bien en faveur des pauvres². »

Sa charité, les dispositions saintes de ses derniers jours lui inspirèrent cette sublime profession de foi : « J'aime la pauvreté, parce que Jésus-Christ l'a aimée. J'aime les biens, parce qu'ils donnent le moyen d'en assister les misérables. Je garde fidélité à tout le monde. Je ne rends pas le mal à ceux qui m'en font ; mais je leur souhaite une condition pareille à la mienne, où l'on ne reçoit pas de mal ni de bien de la

surtout l'intéressante brochure publiée en 1823, par M. Monmerqué, sous ce titre : *Les Carrosses à cinq sols, ou les Omnibus au XVII^e siècle.*

¹ Voir le Testament de Pascal, retrouvé par M. Faugère, à la suite de l'*Abrégé de la Vie de Jésus-Christ*, par Pascal, publié en 1846, p. 67.

² *Vie de Pascal, Lettres, Opusc., etc.*, p. 40.

» part des hommes. J'essaie d'être juste, vé-
 » ritable, sincère et fidèle à tous les hommes; et
 » j'ai une tendresse de cœur pour ceux que Dieu
 » m'a unis plus étroitement; et soit que je sois
 » seul, ou à la vue des hommes, j'ai en toutes
 » mes actions la vue de Dieu qui doit les juger
 » et à qui je les ai toutes consacrées.

» Voilà quels sont mes sentiments; et je bénis
 » tous les jours de ma vie mon Rédempteur qui
 » les a mis en moi, et qui, d'un homme plein de
 » faiblesse, de misère, de concupiscence, d'or-
 » gueil et d'ambition, a fait un homme exempt
 » de tous ces maux par la force de sa grâce à
 » laquelle toute gloire en est due, n'ayant de
 » moi que la misère et l'erreur ¹. »

Tel a été Pascal, non moins grand par la vertu
 que par le génie. Puissent ces vertus si hautes
 avoir trouvé grâce devant Dieu, et n'avoir pas
 été blessées au cœur par l'hérésie! Puisse Pascal
 n'avoir pas tracé lui-même sa condamnation,
 lorsqu'il a dit : « Toutes les vertus, le martyre,
 » les austérités et toutes les bonnes œuvres sont
 » inutiles hors de l'Église et de la communion
 » du chef de l'Église, qui est le pape ² ! » Repous-

¹ *Pensées, Fragments, etc.*, t. I, p. 243. Cette page n'a aucun titre dans le manuscrit. M. Faugère l'a intitulée : *Profession de Foi*.

² *Pensées, etc.*, t. I, p. 36.

sons ces tristes pensées qui reviendront assez tôt ! Tandis que nous le pouvons encore, soyons tout entiers à l'admiration. Ne nous laissons pas illusionner par le paganisme de la gloire humaine, et quoique la vertu morale excite chez nous moins d'enthousiasme que la puissance et le génie, comprenons la grandeur des hommes qui cultivent la vertu à l'égal de leur intelligence. Et nous ne parlons pas seulement ici des vertus d'éclat et d'héroïsme, mais aussi des vertus obscures et cachées dont la recommandation est un des côtés originaux du christianisme, et la pratique, le caractère de ses saints. Pascal ne faisait point parade de ce qu'on appelle ses *sublimes petites*. Ce n'est qu'après sa mort qu'on les a connues, et que l'affection et la vanité de famille, le zèle de parti, ou même de la religion, les ont divulguées. Plein de l'esprit de l'Évangile qui exalte surtout les vertus humbles et communes, parce qu'elles sont à la portée des petits et des pauvres, et qu'elles forment le tissu ordinaire de la vie chez la plupart des hommes, Pascal aimait et estimait surtout les actions cachées. « Les belles » actions cachées, disait-il, sont les plus estimables. Quand j'en vois quelques-unes dans » l'histoire... elles me plaisent fort. Mais enfin » elles n'ont pas été tout à fait cachées, puis- » qu'elles ont été sues : et quoiqu'on ait fait ce

» qu'on a pu pour les cacher, ce peu par où elles
» ont paru gâte tout; car c'est là le plus beau,
» de les avoir voulu cacher ¹. » Comme on est
allé contre ses sentiments et ses habitudes, en
publiant ses actions les plus secrètes! *C'était là
le plus beau de les avoir voulu cacher.*

N'apporterons-nous aucune restriction à nos éloges du caractère et de la vie de Pascal? Nous n'accuserons pas sa tristesse et sa mélancolie, qu'il ne faudrait pas lui reprocher si elles étaient une conséquence de son état valétudinaire, moins encore si elles provenaient de son génie et de sa vaste intelligence de la religion. Or, c'est une chose remarquable, que presque tous les grands génies, et surtout les génies chrétiens, ont été profondément mélancoliques. A la double lumière de l'esprit et de la religion, ils découvraient les bornes et les misères de la nature humaine, son impuissance à atteindre l'idéal du génie et de la vertu, et alors ils retombaient sur eux-mêmes tristes et découragés, ou se répandaient en plaintes et en gémissements. En un sens cependant, la constitution et les souffrances physiques de Pascal ont pu contribuer à imprégner encore son caractère de tristesse et de mélancolie. Cette réponse de mort qui retentissait à chaque instant

¹ *Pensées, Fragments, etc.*, t. I, p. 205.

au fond de son organisme débile, l'impuissance où il se trouvait souvent de poursuivre dans un corps malade ses méditations philosophiques et les recherches de la science, l'avertissaient sans cesse de la brièveté de la vie, de la faiblesse de l'homme, des misères du génie lui-même, de la vanité de tout ce qui n'a pas trait au salut.

Nous ne dissimulerons pas l'influence fatale que le Jansénisme exerça sur son caractère et ses idées, l'exagération manifeste qu'il communiqua souvent à ses actes et à ses vertus. A nos yeux néanmoins, le Jansénisme est moins coupable d'avoir exagéré le christianisme que de l'avoir présenté d'une manière incomplète ou exclusive. Chute et rédemption, voilà tout le christianisme, les deux pivots sur lesquels roulent son dogme et sa morale. Sans doute le Jansénisme a exagéré les conséquences de la chute et y a trop vu la ruine totale de la nature humaine, intelligence et volonté; mais il a surtout rétréci et dissimulé la rédemption qu'il refusait d'étendre à tous les hommes, et qu'il ne regardait pas assez dans ses désespoirs. Les dures doctrines de Pascal, son mélancolique ascétisme, cette Thébaïde où il vivait tous les jours, ce Calvaire où il se clouait corps et âme, ce dégoût de la terre, ces aspirations vers la mort, ce suicide, cet anéantissement de la nature, cette vie unique de la grâce à la-

quelle appartiennent toutes nos œuvres surnaturelles, l'homme n'ayant vraiment en propre que le néant et le péché, tout cela est chrétien, tout cela est l'histoire des grands saints du christianisme. Mais Pascal et les siens avaient tort de ne pas comprendre autrement la vie chrétienne, de condamner comme coupables tous les actes que n'inspiraient pas ces sombres principes, d'effacer dans l'Évangile la distinction entre les préceptes et les conseils, de déchirer toutes les pages qui respirent mansuétude, amour, espérance, miséricorde, pour ne conserver que celles qui renferment anathème au monde et à la nature, crainte, souffrance et mort continue. Pascal conclut ainsi une de ses lettres à M^{lle} de Roannez : « Je finis par ces paroles de Job : *J'ai toujours craint le Seigneur comme les flots d'une mer furieuse et enflée pour m'engloutir. Et ailleurs : Bienheureux est l'homme qui est toujours en crainte* ¹. » Telle était aussi la conclusion du Jansénisme. « Monsieur, disait Singlin à Lemaitre, vivons de la foi et tremblons toujours devant Dieu ² ! » Sacy faisait des recueils de tous les passages de la Bible et de saint Augustin qui pouvaient lui inspirer de pareils sentiments.

¹ *Pensées, Fragments, etc.*, t. I, p. 42.

² *Mémoires de Fontaine*, t. I, p. 251.

Aussi « était-il dans un continuel tremblement en présence de Dieu ¹. » Fidèles aux leçons et aux exemples de leurs directeurs, les solitaires aspiraient à ces frayeurs judaïques. « Je ne voyais dans eux, dit Fontaine, que des âmes toujours abattues devant Dieu, toujours tremblantes de crainte, toujours dans une sainte inquiétude pour leur salut ². »

Ainsi, pour les Jansénistes, le précepte qui résume toute la loi n'est pas celui de l'amour, mais celui de la souffrance et de la crainte; à leur tribunal, il sera pardonné beaucoup à celui qui aura beaucoup tremblé et beaucoup souffert, non à celui qui aura beaucoup aimé; ce n'est pas sur la montagne de la gloire et de la transfiguration qu'ils auraient fixé leur séjour, mais sur la montagne du Calvaire; et encore le Calvaire n'apparaît-il à leurs yeux qu'enveloppé de ténèbres et d'anathèmes, à travers lesquels ils entendent le terrible *væ væ* des Prophètes, plutôt que le touchant *ignosce* du Sauveur mourant. Leur calvaire est un Sinaï, le mont de la terreur; leur évangile, un joug qui a perdu sa douceur et sa légèreté, leur croix est sans onction et sans fleurs.

Pascal n'a pas su toujours se préserver de tout

¹ Mémoires de Fontaine, t. I, p. 339.

² *Ib.*, p. 383.

excès et garder cet *entre-deux* où habite la vraie vertu. Et pourtant il avait dit : « Je n'admire » point l'excès d'une vertu, comme de la valeur, » si je ne vois en même temps l'excès de la vertu » opposée, comme en Epaminondas, qui avait » l'extrême valeur et l'extrême bénignité ; car » autrement ce n'est pas monter, c'est tomber. » On ne montre pas sa grandeur pour être à une » extrémité, mais bien en touchant les deux à la » fois, et remplissant tout l'*entre-deux* ¹. »

Malgré tout, nous regardons comme injustes ou du moins plus exagérées encore, les inculpations intentées de nos jours à sa mémoire. Dans l'étude que nous venons de faire de son caractère et de sa vie, il nous a été impossible de rencontrer cette superstition, ce fanatisme, ce scepticisme dont on a fait si grand bruit. Et pourtant nous n'avons rien dissimulé. Il ne nous resterait plus à parler que des faits qui se rapportent à la composition des *Provinciales* et des *Pensées*. Mais nous en renvoyons le récit aux chapitres où il sera question de sa polémique et de sa philosophie. Notons ici seulement que les *Provinciales* ne supposent guère le doute dans son esprit, puisqu'elles sont, en grande partie, dirigées contre le probabilisme qu'il regardait, trompé

¹ *Pensées, Fragments, etc.*, t. I, p. 192.

par ses amis et sa passion, comme un scepticisme moral.

Cette conclusion, du reste, que nous venons de tirer en terminant la première partie de notre travail, s'est reproduite déjà et se reproduira encore bien souvent sous notre plume. Passons à l'étude de Pascal dans ses écrits et son génie, et voyons si ses accusateurs seront plus forts sur ce terrain. Ils n'ont pu légitimement conclure de l'auteur au livre : peuvent-ils conclure du livre à l'auteur?



PASCAL,
SA VIE ET SON CARACTÈRE,
SES ÉCRITS ET SON GÉNIE.

II^e PARTIE.

ÉCRITS ET GÉNIE.

CHAPITRE I.

PASCAL SAVANT.

Pour vous parler franchement de la géométrie, je la trouve le plus haut exercice de l'esprit ; mais en même temps je la connais pour si inutile, que je fais peu de différence entre un homme qui n'est que géomètre et un habile artisan. Aussi je l'appelle le plus beau métier du monde ; mais enfin ce n'est qu'un métier ; et j'ai dit souvent qu'elle est bonne pour faire l'essai, mais non pas l'emploi de notre force.

PASCAL à FERMAT.

Ici nous nous sentons le pied peu solide, car nous marchons à tâtons sur un sol inconnu. La nécessité de notre sujet nous conduit seule à parler des travaux scientifiques de Pascal, et nous servira d'excuse dans nos ignorances. Voulant

reproduire, en effet, sa grande physionomie, pourrions-nous omettre cette science qui tient une si large place dans ses études et sa gloire? Sans doute le Pascal que nous voulons surtout connaître et contempler, c'est le philosophe, c'est le grand écrivain. Mais pouvons-nous oublier qu'il a débuté par la science, que la science a absorbé de longues années de cette existence si courte, que toujours la science, même au milieu de ses dédains jansénistes, est venue tenter son génie, qu'elle a été une distraction et un remède à ses cruelles souffrances, qu'après avoir été toute la vie de son intelligence, elle s'est mêlée à ses derniers rêves, à ses derniers travaux et, comme une amie fidèle et trop longtemps négligée, a obtenu encore de lui un sourire avant le suprême adieu? D'ailleurs l'esprit de Pascal a dû toujours conserver l'empreinte de ses premières études; sous le philosophe et l'écrivain, on doit retrouver le savant; les procédés de la science se mêlent sans doute bien souvent chez lui aux procédés philosophiques, et peut-être y a-t-il des rapports nombreux entre la manière et le style des écrits scientifiques, et le style des *Provinciales* et des *Pensées*.

A tout point de vue, il y a donc devoir pour nous de suivre Pascal dans ses investigations scientifiques. Nous regrettons de ne pouvoir le

faire que de loin. Nous le perdrons trop souvent de vue, et nous ne pourrons pas décrire exactement les différentes voies par lesquelles il nous aura entraînés. Quelquefois nous n'entendrons pas l'idiome de ces régions inconnues, car nous ne lisons pas couramment les deux langues, la langue de la science et celle de la philosophie et de la littérature. Mais on n'exige plus, comme au temps de Platon, la connaissance de la géométrie avant d'admettre à l'école d'un philosophe. Au moins ne resterons-nous pas complètement étrangers à cette vaste partie des travaux de Pascal, et plus ou moins bien connaissons-nous toutes les phases de son intelligence et les différents éléments qui composent son génie. Ce qui nous console encore, c'est que la plupart de nos lecteurs ne nous suivraient pas sans doute sur les hauteurs ardues de la science toute pure et des mathématiques transcendantes, si nous étions capables de les y conduire. Aussi nous contenterons-nous d'exposer historiquement les travaux scientifiques de Pascal, d'énumérer ses découvertes, rattachant, pour lui donner une figure moins sévère, la science à la biographie, à la philosophie, à la littérature.

I.

ÉDUCATION ET PREMIERS TRAVAUX SCIENTIFIQUES. —
TRAITÉ SUR LES SONS. — DÉCOUVERTE DE LA GÉOMÉTRIE. — SECTIONS CONIQUES. — MACHINE ARITHMÉTIQUE.

La curiosité naturelle de l'esprit de Pascal, son éducation, les circonstances qui entourèrent son berceau et son enfance, déterminèrent sa première vocation.

La principale maxime qu'Étienne Pascal appliqua à l'instruction de son fils, fut de toujours tenir l'enfant au-dessus de son ouvrage, de donner plutôt aliment à son intelligence qu'à sa mémoire, afin de le mettre en état de se rendre compte de toutes choses et de s'expliquer à lui-même les divers objets de ses études. Il ne lui fit commencer le latin qu'à douze ans. Auparavant il lui exposa la grammaire générale, le mécanisme des langues, la raison des règles et des exceptions, excita et développa ainsi son esprit inventif, raisonneur et curieux. Habitué de bonne heure à ne poser le pied que sur un terrain connu, le jeune Pascal ne marchait jamais plus avant, s'il n'avait déjà une idée générale de la

région nouvelle qu'il allait parcourir. Il ne procédait à un nouveau genre d'études, qu'après avoir surmonté toutes les difficultés préliminaires, se demandant le pourquoi de toutes choses et concentrant toutes les facultés de son esprit sur les points obscurs que traversent ordinairement sans y penser les autres enfants. Il s'arrêtait précisément où les autres passent vite ; où ils ferment volontairement les yeux, il les ouvrait pour tout voir et tout saisir ; ce qui les rebute, le retenait et le captivait ; ces difficultés dont ils se hâtent de sortir, l'attiraient surtout et devenaient l'objet propre de toute son application.

On comprend quelle puissance d'observation et d'invention Pascal dut puiser dans ces premiers travaux et ces premiers exercices de son enfance, combien il devait être avide de connaître les secrets de la nature, quelle facilité il acquerrait peu à peu pour découvrir les lois des phénomènes, les théories et les formules de la science. Sa curiosité naturelle, éveillée par ces premières études, était surexcitée encore par son père qui lui parlait souvent des effets extraordinaires de la nature, de la poudre à canon et des autres merveilles qu'enfantent les lois du monde ou les recherches de la science et de l'art. Désireux alors d'avoir le mot de ces grandes énigmes, il poursuivait et fatiguait son père de questions curieu-

ses, et lorsque celui-ci ne pouvait lui répondre, parce que la science n'avait pas encore découvert ni répondu, il cherchait lui-même l'explication des choses, toujours actif et inquiet jusqu'à ce qu'il eût atteint le vrai ou une solution satisfaisante. Il était impossible de le tromper et de lui faire accepter ces réponses qui ne sont que le subterfuge de l'orgueil et de l'ignorance. Il repoussait à l'instant tout ce qui ne présentait pas le caractère de la vérité, qu'il sut toujours discerner de l'erreur et du faux avec une netteté d'esprit admirable, et se mettait lui-même aussitôt à la recherche des lois véritables de la nature, n'abandonnant jamais le problème qu'il s'était posé, avant de l'avoir complètement résolu. Un jour, à table, quelqu'un frappe un plat de faïence avec un couteau. Un son prolongé se fait entendre, puis s'arrête sitôt qu'on interrompt par l'application de la main les ondulations sonores. Il veut en savoir la cause, il réfléchit, il cherche, il fait des expériences multipliées sur les sons, et consigne ses remarques et ses découvertes dans un petit traité, aujourd'hui perdu, que les contemporains trouvèrent bien suivi, bien raisonné, étonnant pour cet âge : il n'avait encore que douze ans.

Ce serait à douze ans encore qu'il aurait deviné la géométrie. On connaît en quels termes

M^{me} Perier raconte ce fait prodigieux¹. Le père de Pascal était savant dans les mathématiques, ce qui le mettait en relation avec tout ce que la science comptait alors d'habiles gens à Paris. Sa maison était souvent le lieu de réunions où se débattaient toutes les questions nouvelles, tout ce qui intéressait les sciences naturelles et mathématiques. Etienne Pascal, sachant par son expérience personnelle tout ce qu'ont d'absorbant pour l'esprit les sciences mathématiques à cause de la rigueur de leurs solutions et de la satisfaction dont elles le remplissent, ne voulut pas en instruire d'abord son fils, ni même lui en donner le moindre soupçon, dans la crainte qu'il ne négligeât pour elles l'étude des langues dans lesquelles il voulait d'abord le perfectionner. Aussi écarta-t-il avec soin tous les livres qui en traitaient, et s'abstint-il de toute conversation scientifique en sa présence. Toutes ces précautions ne firent qu'exciter la curiosité de l'enfant, qui priait souvent son père de l'instruire dans les mathématiques. Mais celui-ci refusait toujours, lui promettant cette étude comme récompense, sitôt qu'il posséderait les langues anciennes. L'enfant insistait et soupçonnait l'existence de choses merveilleuses dans ce monde inconnu

¹ *Lettres, Opusc., etc.*, p. 4.

qu'on voulait dérober à ses regards. Un jour, pour se débarrasser de ses questions incessantes et importunes, son père se contenta de lui définir en général la géométrie, en lui disant qu'elle donnait le moyen de faire des figures justes et de trouver les proportions qu'elles avaient entre elles, et en même temps, il lui défendit d'en parler davantage et d'y penser jamais. Il était trop tard. La porte du monde de la science venait de s'abaisser devant Pascal, et ce génie de douze ans allait prendre possession du nouvel empire. Il rêve, en effet, à ses heures de récréation, à cette définition de la géométrie que lui a donnée son père. Colomb de la science, il s'embarque sur une mer inconnue, bien sûr pourtant d'aborder au rivage. Tout lui manque, instruments et langage. Le pavé de sa chambre sera pour lui le sable d'Archimède; c'est avec du charbon qu'il tracera ses figures. Il ignore les noms et les définitions : il se fera à lui-même un vocabulaire, le cercle sera un *rond*, la ligne une *barre*. Il créera ensuite les définitions et les axiomes. Ainsi armé et muni, il cherchera à faire des figures justes, à trouver les proportions des figures entre elles, but de la géométrie que lui a fait entrevoir son père. Poussé toujours par le besoin de se rendre raison de toutes choses, il ne se laissera pas guider par le hasard, mais

s'avancera appuyé sur des démonstrations parfaites, et de progrès en progrès, parcourant successivement les anneaux si bien enchaînés de la science, il arrivera jusqu'à la 32^e proposition du premier livre d'Euclide, relative à la somme des trois angles d'un triangle. Sans doute il cherchait la solution de ce problème par les parallèles, procédé plus court, plus facile que celui d'Euclide, mais non le plus rigoureux, dont l'invention n'aurait rien d'étonnant dans un homme doué du génie mathématique et habitué à réfléchir, mais tient du prodige dans un enfant de douze ans. C'est ce que semblent avoir oublié les critiques qui, tout en admettant ce fait, ont prétendu qu'il n'offrait pas matière à l'admiration. D'autres, au contraire, l'ont trouvé tellement merveilleux, qu'ils l'ont traité de fable. On ne saurait, comme l'observe Montucla, légitimement douter d'une circonstance que rendent vraisemblable les travaux ultérieurs de Pascal et qu'attestent les témoignages les plus irrécusables. Nous devons ajouter cependant que Pascal n'avait point démontré, mais seulement entrevu le théorème, et qu'il en cherchait la solution, ce qui suffit à sa gloire.

Quoi qu'il en soit, le petit Archimède ne se doutait pas qu'on faisait le siège autour de son génie. Son père entre tout à coup pendant qu'il

cherche sa proposition : il ne s'en aperçoit pas. Quelle fut sa surprise lorsqu'il vit enfin son père qui lui avait défendu de penser jamais à la géométrie ! Mais quelle fut surtout la surprise du père lorsque , interrogeant son fils sur l'occupation qui l'absorbe , l'enfant lui indique l'objet de sa recherche , lui explique comment il y a été conduit , par quelles routes il a passé , comment ses barres et ses ronds l'ont amené aux définitions et aux axiomes , de là aux démonstrations et aux divers théorèmes qui précédaient logiquement celui qu'il cherchait alors ! Semblable à S. Augustin , qui voyait avec une sorte de frayeur le génie prodigieux de son fils , et en concevait un triste pressentiment de sa mort prématurée¹ , Étienne Pascal fut épouvanté de la grandeur et de la puissance de l'esprit du jeune géomètre. Sans lui dire mot , il le quitte , se rend chez Le Pailleur² , un savant de ses intimes amis , et là , demeure immobile comme un

¹ *Horrebam ingenium ejus.* (Confess.)

² Après une vie assez incertaine , Le Pailleur s'attacha à la maréchale de Thémines dont il faisait les affaires , et passa chez elle les vingt-cinq dernières années de sa vie. Il mourut à Paris , en 1651. Il était musicien , chanteur et poète ; mais dès son enfance , il s'était livré en même temps à l'étude des mathématiques où il fit seul de grands progrès et s'acquitta de la réputation. (Voir son historiette dans Tallemant des Réaux , t. V , p. 198 , 2^e édit.)

homme transporté, ne pouvant d'abord s'exprimer que par ses larmes. Le Pailleur tremble et le conjure de ne pas lui cacher plus longtemps la cause de ce qu'il regarde comme une douleur profonde. Mais Étienne Pascal lui répond : « Je ne pleure pas d'affliction, mais de joie. Vous savez les soins que j'ai pris pour ôter à mon fils la connaissance de la géométrie, de peur de le détourner de ses autres études : cependant voici ce qu'il a fait. » Et alors il lui raconte toute l'histoire du jeune savant et de ses merveilleuses découvertes. Transporté à son tour d'étonnement et d'admiration, Le Pailleur est d'avis qu'il ne faut plus captiver ce génie ni résister à ses entraînements, mais lui mettre entre les mains les livres de la science afin d'aider sa vocation prodigieuse.

Etienne Pascal donne alors à son fils les *Éléments d'Euclide*, qu'il ne devait lire qu'à ses heures de récréation. L'enfant les entendit seul, sans avoir besoin jamais d'aucune explication dans une science qu'il avait devinée : il ne faisait que lire l'histoire de son génie et de ses investigations. Aussi son esprit actif et inventeur ne pouvait-il se renfermer dans les limites de cette lecture : il les franchissait et allait plus avant, préparait des questions nouvelles pour les conférences scientifiques qui se tenaient chez son

père, donnait son avis dans les discussions qui s'élevaient et sur les propositions qui étaient envoyées aux réunions d'Italie, d'Allemagne et d'autres contrées de l'Europe, découvrait des fautes dans les écrits des plus savants et créait lui-même des traités destinés à faire progresser la science.

Il n'avait que seize ans lorsqu'il composa un *Traité des sections coniques* qui, à en croire M^{me} Perier ¹, *passa pour un si grand effort d'esprit, qu'on disait que depuis Archimède on n'avait rien vu de cette force*. Plusieurs voulaient qu'on l'imprimât dès-lors, et pour la beauté de l'ouvrage, et pour l'âge de l'auteur. Mais Pascal avait si peu de *passion pour la réputation*, dit M^{me} Perier, qu'il ne se rendit pas à cet avis, de sorte que l'ouvrage n'a jamais été publié. On ne trouve dans les écrits scientifiques de Pascal qu'un petit opuscule de quelques pages intitulé *Essais pour les coniques*². Est-ce le programme, est-ce l'analyse du traité complet?

Le P. Mersenne envoya à Descartes une copie de cet ouvrage, en lui disant qu'Apollonius³

¹ *Vie de Pascal, Lettr., Opusc., etc.*, p. 8.

² T. IV, p. 1.

³ Célèbre géomètre grec, qui fleurit à Alexandrie, sous le règne de Ptolémée-Philopator, 205 ans avant J.-C., et partage avec Euclide, Archimède et Diophante la gloire des plus grandes découvertes mathématiques dans l'antiquité. Son

était dépassé par un enfant. Descartes, qui admirait peu, répondit froidement à Mersenne, « qu'il ne lui paraissait pas étrange qu'il se trouvât des gens qui pussent démontrer les coniques plus aisément qu'Apollonius, parce que cet ancien est extrêmement long et embarrassé, et que tout ce qu'il a démontré est de soi assez facile; mais qu'on pouvait bien proposer autres choses touchant les coniques qu'un enfant de seize ans aurait de la peine à démêler¹. » Cependant, après avoir pris connaissance de l'ouvrage de Pascal, il le trouva tellement fort, qu'il n'admit pas, quoi qu'on pût lui dire, que ce jeune homme en fût l'auteur. Quelques-uns croient cependant qu'il ne s'étonna que de l'élégance des démonstrations, car, pour le fond, l'ouvrage était renouvelé d'Apollonius et d'autres géomètres. Descartes, en effet, écrivit encore au P. Mersenne : « J'ai reçu l'Essai touchant les » coniques du fils de M. Pascal, et avant que » d'en avoir lu la moitié, j'ai jugé qu'il avait » pris presque tout de M. Desargues², ce qui

Traité des sections coniques est son ouvrage le plus remarquable.

¹ Baillet, *Vie de Descartes*, liv. V, ch. v, p. 39 de la 2^e partie.

² Desargues, né à Lyon en 1593, et mort en 1662, suivit d'abord la profession des armes, et se lia, au siège de La Ro-

» m'a été confirmé incontinent après, par la
 » confession qu'il en fit lui-même. » Alors les
 amis de Pascal, Roberval, Le Pailleur, se ré-
 crièrent contre cette assertion, et Baillet ajoute :
 « Lorsqu'ensuite de quelques éclaircissements,
 » il vit (Descartes) qu'il était impossible de rien
 » attribuer de cet ouvrage à son ami, M. De-
 » sargues, il aima mieux croire que M. Pascal
 » le père en était l'auteur. » Il n'en était rien,
 et Descartes était plus près de la vérité lorsqu'il
 signalait les emprunts faits à Desargues. Car
 Pascal a écrit lui-même dans ses *Essais pour les*
coniques, à propos d'une propriété qu'il y dé-
 montre : « Le premier inventeur est M. De-
 » sargues, lyonnais, un des plus grands esprits
 » de ce temps, et des plus versés aux mathéma-
 » tiques, et entre autres aux coniques, dont les
 » écrits sur cette matière, quoiqu'en petit nom-
 » bre, en ont donné un ample témoignage à
 » ceux qui auront voulu en recevoir l'intelli-
 » gence. Je veux bien avouer que je dois le peu
 » que j'ai trouvé sur cette matière à ses écrits,

chelle, avec Descartes, qu'y avait attiré, ainsi que d'autres
 mathématiciens, la singularité des moyens employés par le
 cardinal de Richelieu. A la paix, il quitta le service pour cul-
 tiver plus librement les sciences, et vint demeurer à Paris, où
 il faisait partie des réunions de savants. Il passa à Lyon la
 dernière partie de sa vie, et tourna à l'avantage du public ses
 nombreuses connaissances en mathématiques.

» et que j'ai tâché d'imiter, autant qu'il m'a été possible, sa méthode sur ce sujet¹...»

La gloire de Pascal fut donc moindre qu'on ne l'avait d'abord prétendu, et nous trouvons dans ses propres aveux le droit de suspecter les récits merveilleux et enthousiastes de M^{me} Perier : Nous l'avons observé déjà, l'esprit de parti et la tendresse de famille ont dû introduire un peu d'exagération dans les récits relatifs aux premiers travaux de Pascal. Sans doute ce serait un autre excès de vouloir effacer entièrement ces pages de sa vie, mais il y aurait peut-être crédulité enthousiaste à accepter sans contrôle les récits contemporains.

Tous ces travaux n'étaient que des jeux pour le génie de Pascal. Pendant ce temps, l'étude des langues anciennes était toujours son occupation principale, et son père y mêlait encore des entretiens sur la logique, la physique et les autres parties de la philosophie. Il avait dix-huit ans lorsque la science pure devint l'objet de son culte exclusif. Son père était alors chargé de la perception des tailles à l'intendance de Rouen. C'est pour l'aider dans les travaux de cet emploi, qu'il inventa en 1642 sa machine arithmétique. Mais le long et pénible travail qu'elle lui coûta,

¹ *OEuvres*, t. IV, p. 4 et 5.

soit pour l'invention, soit pour en expliquer le mécanisme aux ouvriers et en faire exécuter les pièces, les tâtonnements nécessaires pour la conduire à une plus grande simplicité et lui donner un jeu plus parfait, ne lui permirent de la livrer au public qu'en 1645¹. Il en raconte lui-même l'histoire dans un *Avis nécessaire à tous ceux qui auront la curiosité de voir la machine arithmétique et de s'en servir*². Il nous apprend comment, malgré tous ses efforts, sa machine est encore bien compliquée. Il en avait d'abord fait une plus simple, mais qui ne remplissait pas toutes les conditions de commodité, de promptitude et de solidité. Leibniz réussit pourtant à simplifier et perfectionner la machine arithmétique³. Pascal nous apprend encore qu'il fut sur le point d'abandonner son travail. Le bruit de sa découverte s'était répandu, et aussitôt des ouvriers ignorants qui en avaient appris quelque chose, et auxquels il avait été obligé de livrer une partie de son secret, se mirent à l'œuvre et firent paraître une machine

¹ Il en avait inventé et fait faire cinquante modèles qui offraient tous quelque différence dans leur mécanisme.

² *Œuvres*, t. IV, p. 11.

³ Bien d'autres essais en ce genre ont été faits depuis Pascal. En voir une énumération, *Biogr. univ.* de Michaud, art. *Gersten*.

si imparfaite, que, de dégoût, il les congédia tous, et renonça à réaliser son invention. Il ne reprit son travail qu'à la prière du chancelier Séguier auquel il le dédia par reconnaissance ¹, et afin de mettre un terme aux mauvaises copies de l'ignorance, il obtint un *privilege du Roi* qui lui fut délivré en 1669 ².

Nous ne chercherons pas à donner une idée détaillée de la machine arithmétique, que Pascal renonça lui-même à décrire, à cause de la difficulté de le faire par écrit et de suppléer à une explication orale, la machine sous la main. Cette description a été faite néanmoins plusieurs fois. La meilleure et la plus complète est celle de Diderot ³. Disons seulement que Pascal, pour abrégé la longueur des calculs numériques, et remédier à la fatigue que produit l'usage monotone des méthodes ordinaires, songea à trouver un moyen mécanique et expéditif de faire tous les calculs sur les nombres, en substituant l'action seule des yeux et de la main à celle de l'attention et de l'esprit. La machine arithmétique fut le résultat de ses recherches. Elle est composée essentiellement de plusieurs barillets parallèles

¹ T. IV, p. 7.

² *OEuvres*, t. IV, p. 28.

³ Voir *Encyclopédie*, t. I. — Cette description a été reproduite t. IV des *OEuvres*, p. 31.

et mobiles autour de leurs axes, qui portent écrites deux suites de nombres en sens contraire, de zéro jusqu'à neuf, de manière à ce que la somme de deux chiffres correspondants soit toujours neuf. À l'aide d'un mouvement imprimé simultanément à tous les barillets, les chiffres nécessaires aux opérations se présentent d'eux-mêmes à de petites fenêtres percées dans la partie supérieure ¹.

Sans doute cette machine présente autant d'inconvénients que d'avantages. Trop simple, elle sert peu; trop compliquée, elle est de construction difficile, sujette à se déranger, de pénible emploi, et renfermée néanmoins dans des bornes qui ne lui permettent pas d'embrasser les grands calculs pour lesquels elle serait le plus nécessaire. Ajoutez les frais de construction, le volume, la difficulté de transport. D'ailleurs l'invention des logarithmes par Neper ², l'avait déjà rendue inutile, comme depuis elle en a fait complètement abandonner l'usage. Mais sa construction ingénieuse n'en fait pas moins d'honneur à Pascal. Nous devons vivement regretter cependant qu'il ait consacré tant de soins et de veilles à une découverte qui n'a servi en rien à la postérité.

¹ Voir encore Bossut, *Discours prélim.*, p. IX.

² Neper, Neper ou Napier, fameux mathématicien écossais né en 1550, mort en 1617. — Briggs, mathématicien anglais, son contemporain, perfectionna son invention des logarithmes.

Car, de tous ses travaux, celui-là contribua le plus à altérer profondément son organisation, déjà faible et chancelante par suite des études sérieuses et réfléchies de sa première jeunesse.

En 1650, il envoya sa machine arithmétique à la reine Christine de Suède¹, avec une lettre belle et fière, empreinte de tout l'orgueil de la science². La royauté de la science y est mise fort au-dessus de la royauté politique : l'une n'a de pouvoir que sur les corps, l'autre exerce son empire sur les esprits. La gloire et la grandeur de Christine est de réunir dans sa personne les deux souverainetés. Aussi Pascal, indépendant de la reine de Suède, se déclare sujet de Christine reine de l'empire de la science. Ces pages sont les plus belles peut-être qu'il eût encore écrites. Mais elles n'ont pas la simple et imposante grandeur de sa vraie manière. Le style en est un peu alambiqué, et se sent du voisinage de l'hôtel de Rambouillet.

¹ Lorsque la fille de Gustave-Adolphe, après avoir abdicqué la couronne, passa par Paris en 1656, les Jansénistes lui donnèrent les douze premières *Provinciales*. Elle ne pouvait guère deviner que ces lettres fussent l'œuvre du jeune inventeur de la machine arithmétique.

² T. IV, p. 23.

II.

QUESTION DU VIDE. — GALILÉE, TORICELLI ET
DESCARTES. — LE P. NOEL.

La physique avait déjà enlevé Pascal aux mathématiques, en proposant à cet esprit curieux et inquiet, un des plus grands phénomènes de la nature, un problème auquel la science, depuis les Grecs, n'avait donné qu'une solution ignorante et fictive. En 1647 il avait publié ses *Expériences sur le Vide* ¹. Cet opuscule n'était qu'un abrégé donné par avance d'un plus grand traité sur le même sujet. Ce grand traité n'a sans doute jamais été composé ou, du moins, a été perdu. Cependant nous en avons la Préface, publiée par Bossut, en 1679, en tête de son édition des *Pensées*, sous ce titre arbitraire : *De l'autorité en matière de philosophie* ², et restituée sous son vrai titre, et dans son vrai texte, sur les manuscrits du P. Guerrier, par M. Faugère. Bossut, comme le remarque M. Faugère, avait supprimé tous les passages qui ne s'accordaient pas avec le nouveau titre qu'il avait donné à ce fragment, et

¹ T. IV, p. 42.

² *Pensées, Fragm.*, etc. t. I, p. 91.

dissimulé, au moyen de quelques suppressions, les lacunes qui se rencontrent dans le manuscrit du P. Guerrier. A en croire Perier, dans l'avertissement qu'il mit en tête du récit imprimé par lui en 1663 de l'expérience du Puy-de-Dôme¹, Pascal aurait vraiment composé son grand traité, car Perier s'exprime ainsi : « Le traité dont il » sera parlé en plusieurs endroits de cette rela- » tion, est un grand traité que M. Pascal avait » composé touchant le vide, qui s'est perdu et » dont on a seulement trouvé quelques fragments » que l'on a mis ci-devant. » Ces fragments ont été imprimés à la suite des *Traités de l'équilibre des liqueurs et de la pesanteur de la masse de l'air*². M. Faugère en a retrouvé un autre fragment très-court, dans le manuscrit autographe des *Pensées*³. La préface sur le vide, les fragments trouvés après la mort de Pascal, que nous venons de mentionner, porteraient à croire qu'il avait réellement composé le grand traité qu'il projetait. D'un autre côté, les premiers éditeurs des *Traités de l'équilibre des liqueurs et de la pesanteur de l'air*⁴, qui furent publiés en 1663, un an après la mort de l'auteur, pensent que ces

¹ *Œuvres*, t. IV, p. 301.

² T. IV, p. 282.

³ *Pensées, Fragm.*, etc., t. I, p. 101.

⁴ *Œuvres*, t. IV, p. 179 ; p. 212.

petits traités ne sont que le grand traité réduit à ces courtes dimensions, par suite de l'amour que Pascal avait pour la brièveté. Néanmoins la préface et les fragments prouvent suffisamment que Pascal travailla à son grand ouvrage; puis, pressé par les besoins de la polémique que suscitérent ses expériences, il aurait abandonné ce trop long travail et se serait contenté d'écrire, probablement en 1653, les deux petits traités que nous rappelions tout-à-l'heure, et qu'il ne publia pas lui-même.

On sait l'occasion des expériences de Pascal sur le vide. Les fontainiers de Côme-de-Médicis, grand duc de Florence, faisaient jouer un piston, dans une pompe aspirante, à plus de trente-deux pieds au-dessus du réservoir. Arrivée à cette hauteur, l'eau refusait de s'élever davantage et résistait à l'horreur du vide que lui avaient attribuée les anciens, et par laquelle ils expliquaient son ascension dans les pompes. Étonnés de ce refus bizarre et de l'apparente inconséquence du liquide, les fontainiers consultèrent Galilée. Il est difficile, même aux plus grands hommes, de renoncer aux préjugés, et de faire un aveu d'ignorance. Galilée aima mieux, il semble, paraître ridicule qu'ignorant, et il répondit qu'à la vérité la nature avait horreur du vide, mais que cette horreur avait des limites, et cessait à une hau-

teur de trente-deux pieds ! Il avait trop de génie et de droiture, pour être content d'une réponse que lui avaient arrachée une brusque question et le désir de ne pas laisser voir la science en défaut. Aussi rougit-il en lui-même de son explication plus que singulière, et comme, fatigué par l'âge et les travaux, il était incapable d'approfondir ce mystère de la nature, il invita son disciple Toricelli à rechercher les causes du phénomène observé par les fontainiers de Florence. Dirigé par de profondes connaissances et une grande perspicacité dans les sciences physiques, Toricelli se mit à l'œuvre et ne tarda pas à soupçonner que la pesanteur de l'eau était un des éléments du problème. Ce soupçon se changea pour lui en certitude, par la comparaison qu'il fit de la hauteur de la colonne d'eau dans un corps de pompe, avec la hauteur de la colonne de mercure dans un tube. Les deux hauteurs étant en raison directe de la pesanteur spécifique du mercure et de l'eau, Toricelli en inféra avec raison, qu'une colonne d'eau de trente-deux pieds et une colonne de mercure de vingt-huit pouces, exerçaient des pressions égales sur leur base. Il devait alors exister dans la nature une force fixe et déterminée, presque toujours égale à elle-même, qui contre-balançât ces pressions. Restait à découvrir cette force. Instruit

par Galilée de la pesanteur de l'air, Toricelli crut que telle était la force qu'il cherchait, et dès 1645, il publia que la suspension de l'eau dans les pompes, du mercure dans les tubes, quand il y a vide au-dessus de la colonne et que rien ne semble peser sur la surface intérieure du liquide, était causée par la pression de la masse de l'air sur le réservoir. Cette grande découverte n'était cependant pour Toricelli qu'à l'état de conjecture très-probable. La mort l'empêcha de poursuivre ses recherches et ses expériences, et il laissa à Pascal le soin de compléter la démonstration, de transformer son opinion en loi certaine de la nature, et de la faire adopter par le monde savant.

Les idées de Toricelli, en effet, n'ayant pas été conduites à leur état de maturité, ne franchirent guère d'abord les limites de l'Italie, ou du moins, si elles entrèrent dans le domaine de la science, elles n'en bannirent pas les anciens préjugés ni le système de l'horreur du vide. L'ennemi cependant était dans la place, et les combattants des vieilles idées se défendirent de toutes armes. Il fallait expliquer comment la nature semblait, à certaine hauteur, renoncer à son horreur pour le vide. Alors on prétendit que des *esprits aériens* pénétraient à travers le tube ou le corps de pompe au-dessus de la colonne

liquide, s'y mêlaient à une *matière subtile*, à des *vapeurs* dégagées du liquide lui-même, contre-balançaient l'horreur du vide ou plutôt rétablis-saient le plein.

Le P. Mersenne¹, au retour d'un voyage d'Italie, communiqua à Pascal, qui était alors à Rouen, les expériences de Toricelli. Conjointement avec Petit, intendant des fortifications, Pascal les renouvela dans le cours de l'année 1646. Connaissait-il alors l'explication de Toricelli? Ses apologistes, sur sa déclaration expresse et bien des fois répétée, ont soutenu qu'il fut conduit lui-même par ses expériences à soupçonner l'erreur du principe de l'horreur du vide. Nous reviendrons bientôt sur cette question importante. Quoi qu'il en soit, il recourut à des expériences nouvelles pour démontrer rigoureusement la fausseté de l'opinion uni-

¹ Savant religieux de l'ordre des Minimes, né dans le Maine en 1588, mort à Paris en 1648. Il avait connu Descartes au collège de La Flèche et s'était lié avec lui d'une amitié qui ne se démentit jamais. La gloire du P. Mersenne est moins dans ses découvertes et ses propres travaux, si immenses pourtant, que dans le rôle de correspondant et d'intermédiaire qu'il joua auprès de tous les savants de l'Europe. Ses voyages en France, en Hollande, en Italie, lui avaient fait connaître tout ce que la science comptait alors d'hommes illustres. Dès-lors il souleva une foule de problèmes, proposa des questions, provoqua les recherches, et devint comme le centre et le ressort du mouvement scientifique du xvii^e siècle.

versellement adoptée. Il employa des tuyaux de cinquante pieds de hauteur. L'eau ne s'y éleva pas davantage et ne montra pas plus d'horreur pour un grand vide que pour un petit. Il multiplia ses observations et se convainquit bientôt que la partie supérieure du tuyau était vide de toutes les matières qui peuvent tomber sous les sens ¹.

C'est alors qu'il consigna dans l'opuscule de 1647, dont nous avons donné le titre, ses expériences multipliées et les conséquences qui en résultaient à ses yeux. Il y expose les motifs qui le poussèrent à publier cet opuscule avant le grand ouvrage qu'il projetait alors : « Ayant fait, » dit-il, ces expériences avec beaucoup de frais, » de peine et de temps, j'ai craint qu'un autre, » qui n'y aurait employé le temps, l'argent, ni » la peine, me prévenant, ne donnât au public » des choses qu'il n'aurait pas vues, et les- » quelles, par conséquent, il ne pourrait pas » rapporter avec l'exactitude et l'ordre néces- » saires pour les déduire comme il faut : n'y » ayant personne qui ait eu des tuyaux et des » siphons de la longueur des miens, et peu qui » voulussent se donner la peine nécessaire pour » en avoir.

¹ Sur tout cela, voir Bossut, *Discours prélim.*, p. x et suiv.

» Et comme les honnêtes gens joignent à l'inclination générale qu'ont tous les hommes
» de se maintenir dans leurs justes possessions,
» celle de refuser l'honneur qui ne leur est pas
» dû, vous approuverez sans doute que je me défende également, et de ceux qui voudraient
» m'ôter quelques-unes des expériences que je
» vous donne ici, et que je vous promets dans
» le traité entier, puisqu'elles sont de mon invention; et de ceux qui m'attribueraient celle
» d'Italie dont je vous ai parlé, puisqu'elle
» n'en est pas. Car encore que je l'aie faite en
» plus de façons qu'aucun autre, et avec des tuyaux de douze et même de quinze pieds de
» long, néanmoins je n'en parlerai pas seulement dans ces écrits, parce que je n'en suis
» pas l'inventeur; n'ayant dessein de donner
» que celles qui me sont particulières et de mon
» propre génie ¹ »

On voit sans doute dans ce passage combien Pascal tenait à ses propres découvertes, mais en même temps combien il aurait été éloigné de s'attribuer les inventions des autres. Cette page est une pièce importante du procès longtemps instruit et non encore jugé touchant la priorité de Pascal dans ses expériences et ses explications.

¹ *Œuvres*, t. IV, p. 47.

L'opuscule, *Nouvelles expériences touchant le Vide*, souleva bien des contradicteurs et fut attaqué surtout par le P. Noël, Jésuite, recteur du collège de Paris. Il y eut, à ce sujet, entre Pascal et lui correspondance et vive polémique. Dans une première lettre adressée à Pascal, en 1647¹, le P. Noël soutenait qu'un corps, une substance matérielle quelconque occupait le vide barométrique, puis il recherchait quel pouvait être ce corps qu'il appelait une sorte d'air épuré. Il mettait au secours de ses opinions une très-mauvaise physique, mais dont on ne saurait sans injustice le rendre exclusivement responsable, car elle était celle de son temps. Ce qui lui appartenait en propre, disons-le pour être juste envers tout le monde, c'était le ridicule de quelques-unes de ses assertions et définitions. Il définissait la lumière « un mouvement lumineux de rayons composés de corps lucides, c'est-à-dire lumineux. » Pascal ne manqua pas de relever de telles bizarreries, mais non avec l'ironie mordante des *Provinciales*. Nous n'y sommes pas encore. Il en était alors aux compliments avec les Jésuites, même les Jésuites contradicteurs et qui prêtaient flanc à ses traits les plus acérés. « Je » trouve, écrivait-il au P. Noël, que votre lettre

¹ T. IV, p. 59.

» n'est pas moins une marque de la faiblesse de
» l'opinion que vous défendez, que de la vigueur
» de votre esprit. Et certainement l'adresse avec
» laquelle vous avez défendu l'impossibilité du
» vide dans le peu de force qui lui reste, fait ai-
» sément juger qu'avec un pareil effort, vous
» auriez invinciblement établi le sentiment con-
» traire dans les avantages que les expériences
» lui donnent. »

Pascal était malade. Il avait été obligé d'écrire au P. Noël au lieu de l'aller voir, et même d'emprunter pour sa lettre le secours d'une main étrangère. Aussi prie-t-il le Jésuite *d'excuser les fautes qui s'y rencontrent, surtout à l'orthographe*. Voilà bien des précautions pour ne pas donner prise sur lui à son adversaire. Le P. Noël, *incommodé d'une jambe*, écrivit de son côté; la dispute s'envenima par lettres. Il est à regretter que ces deux hommes, dignes sans doute de s'entendre, n'aient pas pu s'aboucher et échanger entr'eux des explications qui les auraient amenés au même sentiment ou, du moins, malgré quelques contradictions, les auraient empêchés de sortir l'un et l'autre des bornes de la charité et des convenances, et de se refuser une réciproque estime. Qui peut dire l'influence que cet accord

¹ *OEuvres*, t. IV, p. 78.

avec un Jésuite, dans une première discussion, aurait exercée sur Pascal ? Se serait-il jeté plus tard à corps perdu dans la lutte à mort des *Provinciales* ? N'est-ce pas alors qu'il commença à remplir son cœur de ce fiel et de cette passion qui déborderont un jour et couvriront les pages des Petites Lettres ?

La dispute n'arriva pas néanmoins immédiatement à son dernier degré d'aigreur et de passion. On resta quelque temps encore, pour nous servir des expressions du P. Noël, aux lettres *doctes et courtoises*. « J'ai lu votre lettre avec admiration, » écrivait-il à Pascal, qu'en si peu de temps et » incommodé de votre santé, vous ayez répondu » de point en point à la mienne; et avec un singulier contentement, que vous procédiez à la » recherche de la vérité si généreusement et si » méthodiquement, et m'avez, avec tant de civilité, fait part de vos pensées touchant le vide; je » vous remercie très-humblement et de tout mon » cœur; j'aime la vérité, et la recherche sans » préoccupation, dans vos sentiments, de la façon dont on traite les sciences dans les écoles, » et de celle qui est en usage parmi les personnes » qui veulent voir, et non pas croire ce qui peut » se savoir. »

¹ *Œuvres*, t. IV, p. 79.

Il discute alors de nouveau les expériences et les explications de Pascal, reculant un peu, abandonnant quelques-unes de ses idées, mais gardant toujours les principales. Du reste, il lui semblait que ses opinions *s'ajusteraient bien* à celles de son adversaire, excepté le vide, *qu'il ne pouvait encore goûter* ¹. C'était naïf, car en cela consistait toute la difficulté ; tel était le nœud de toute la discussion. Or, ce vide, qu'il ne pouvait admettre, il le combattait par des subtilités qu'il trouvait sans doute fort ingénieuses, mais qui n'étaient ni scientifiques ni péremptoires. Il ne pouvait comprendre « un espace qui n'est, ni » Dieu, ni créature, ni corps, ni esprit, ni substance, ni accident, qui transmet la lumière » sans être transparent, qui résiste sans résistance, qui est immobile et se transporte avec » le tube, qui est partout et nulle part, qui fait » tout et ne fait rien. Ce sont les admirables » qualités de l'espace vide en tant qu'espace : il » est et fait merveille en tant que vide ; il est et » ne fait rien en tant qu'espace ; il est long, large » et profond en tant que vide ; il exclut la longueur, la largeur et la profondeur en tant qu'espace... etc. ². » Il y a loin de ces antithèses

¹ P. 89.

² P. 88.

subtiles, obscures', misérables au style si clair, si plein et si riche de Pascal.

Pendant ce temps, dit-on, le P. Noël, qui avait appris l'état de souffrance de Pascal, lui fit dire par un de ses amis de ne pas prendre la peine de lui répondre, qu'il le verrait lui-même, et qu'ils tâcheraient de s'entendre sur les points en litige. A quelque temps de là, le P. Noël, renonçant aux procédés honnêtes qui avaient présidé jusqu'alors à la dispute, se sentant vaincu par les armes d'une discussion savante et courtoise, aurait essayé de la mauvaise foi et de la déloyauté. Il publia, en effet, sous un titre ridicule, *le Plein du Vide*, un long pamphlet contre les théories de Pascal, précédé d'une dédicace plus ridicule encore au prince de Conti. Citons cette pièce curieuse, chef-d'œuvre accompli de mauvais goût. « Monseigneur, la nature est » aujourd'hui accusée de vide, et j'entreprends » de la justifier en la présence de votre Altesse : » elle en avait bien été auparavant soupçonnée ; » mais personne n'avait encore eu la hardiesse » de mettre des soupçons en fait, et de lui con- » fronter les sens et l'expérience. Je fais voir ici » son intégrité, et montre la fausseté des faits » dont elle est chargée, et les impostures des » témoins qu'on lui oppose. Si elle était connue » de chacun, comme elle est de votre Altesse, à

» qui elle a découvert tous ses secrets, elle n'au-
 » rait été accusée de personne, et on se serait
 » bien gardé de lui faire un procès sur de faus-
 » ses dépositions, et sur des expériences mal
 » reconnues et encore plus mal avérées. Elle
 » espère, Monseigneur, que vous lui ferez jus-
 » tice de toutes ces calomnies. Et si, pour une
 » plus entière justification, il est nécessaire
 » qu'elle paie d'expérience, et qu'elle rende té-
 » moin pour témoin, alléguant l'esprit de votre
 » Altesse, qui remplit toutes ses parties, et qui
 » pénètre les choses du monde les plus obscures
 » et les plus cachées, il ne se trouvera personne,
 » Monseigneur, qui ose assurer qu'au moins, à
 » l'égard de votre Altesse, il y ait du vide dans
 » la nature. Cette raison ne laisse rien à faire à
 » toutes les expériences produites et à produire :
 » et je ne doute point que nos adversaires n'en
 » demeurent d'accord avec moi, qui en suis
 » aussi persuadé que personne, et qui, par cette
 » persuasion universelle, ajoutée à mes devoirs
 » particuliers, suis, etc. ¹ »

Le P. Noël exposait ensuite sa théorie de l'air subtil, et cherchait à expliquer par là toutes les expériences de Pascal touchant le vide.

C'est Pascal qui nous apprend lui-même les

¹ *Oeuvres*, t. IV, p. 89.

faits relatifs à la déloyauté prétendue du Jésuite, dans une lettre adressée à Le Pailleur en 1647¹. La plus grande partie de cette lettre, qui est toute une réfutation de la deuxième du P. Noël, avait été écrite avant l'apparition du pamphlet dédié au prince de Conti : aussi n'en est-il question que vers la fin. Pascal raconte que le P. Talon vint un jour le trouver de la part du P. Noël, pour lui dire que celui-ci compatissait à son indisposition, qu'il craignait qu'une première lettre n'eût déjà nui à sa santé, et le priait de n'en pas hasarder une seconde, qu'ils pourraient s'éclaircir de bouche des difficultés qui leur restaient. On recommandait encore à Pascal de ne montrer à personne la lettre du P. Noël, comme n'ayant été écrite que pour lui. Pascal ajoute ces réflexions, où se montre déjà le sarcasme des *Provinciales* : « J'avoue que si cette proposition » me fût venue d'une autre part que de celle de » ces bons pères, elle m'aurait été suspecte, et » j'eusse craint que celui qui me l'eût faite n'eût » voulu se prévaloir d'un silence où il m'aurait » engagé par une prière captieuse. Mais je doutai » si peu de leur sincérité, que je leur promis » tout sans réserve et sans crainte, avec un soin » très-particulier. C'est de là que plusieurs per-

¹ *Œuvres*, t. IV, p. 114.

» sonnes, et même de ces pères, qui n'étaient
 » pas bien informées de l'intention du P. Noël,
 » ont pris sujet de dire, qu'ayant trouvé dans sa
 » lettre la ruine de mes sentiments, j'en ai dis-
 » simulé les beautés, de peur de découvrir ma
 » honte ; et que ma seule faiblesse m'a empêché
 » de lui repartir. »

Rappelons-nous que cette lettre est de 1647, que Pascal, par conséquent, n'avait encore que vingt-quatre ans : et pourtant il apparaît déjà tout entier. Quelle fine ironie sur les antithèses du P. Noël ! Il vient de citer le passage que nous avons transcrit plus haut, sur les qualités de l'espace vide ; puis il ajoute : « Comme une grande suite de
 » belles choses devient enfin ennuyeuse par sa
 » propre longueur, je crois que le P. Noël s'est ici
 » lassé d'en avoir tant produit ; et que prévoyant
 » un pareil ennui à ceux qui les auraient vues,
 » il a voulu descendre d'un style plus grave dans
 » un moins sérieux, pour les délasser par cette
 » raillerie, afin qu'après leur avoir fourni tant
 » de choses qui exigeaient une admiration pénible,
 » il leur donnât, par charité, un sujet de
 » divertissement. J'ai senti le premier l'effet de
 » cette bonté ; et ceux qui verront sa lettre en-
 » suite, l'éprouveront de même ; car il n'y a

1 P. 115.

» personne qui, après avoir lu ce que je lui avais
 » écrit, ne rie des conséquences qu'il en tire, et
 » de ces antithèses opposées avec tant de justesse,
 » qu'il est aisé de voir qu'il s'est bien plus étudié
 » à rendre ses termes contraires les uns aux au-
 » tres, que conformes à la raison et à la vé-
 » rité ¹. »

Vers la fin de sa lettre, Pascal nous apprend que le P. Noël lui envoya son pamphlet, *le Plein du Vide*, en chargeant celui qui l'apportait de lui assurer qu'il n'y avait rien contre lui, et que toutes les paroles qui paraissaient aigres ne s'adressaient pas à lui, mais au Révérend Père Valerianus Magnus, capucin polonais. Était-ce vrai? était-ce un pas en arrière, une réparation à l'honneur blessé de Pascal? Il est difficile de bien connaître la vérité dans toute cette affaire, parce que nous n'avons que le témoignage de Pascal, partie intéressée, esprit fier et entier, surtout alors, qu'irritait toute contradiction. Dans le désir de faire triompher ses idées, ne prêtait-il pas déjà des ridicules à ses adversaires, assez riches dans l'espèce, il faut bien le dire, de leur propre fonds? Ne mettait-il pas tout l'odieux de leur côté? N'obéissait-il pas, dès-lors, à sa passion contre un Ordre célèbre, à

¹ *Oeuvres*, t. IV, p. 123.

ce besoin de sarcasme et d'ironie qui est un côté de son génie? Ce ne sont pas là des conjectures vaines et téméraires. Toute sa conduite postérieure, non-seulement dans la lutte des *Provinciales*, mais encore dans ses discussions scientifiques avec des Jésuites, nous l'allons voir bientôt, nous donne le droit de formuler quelques soupçons. Et en cela, accusons-nous sa loyauté? non, mais sa passion : la passion est de bonne foi. Cette passion était excitée encore par le bon droit qu'il avait alors et le succès évident qu'il obtenait. Il ne pouvait se dissimuler à lui-même sa supériorité. Un esprit plus humble que le sien n'aurait pu résister à la satisfaction méchante que devait lui faire éprouver la comparaison de ses écrits et de ceux du P. Noël. Toutes ces lettres de Pascal, en effet, sont un modèle de fine et lucide discussion. Rien encore n'avait été écrit en prose de ce style.

Pascal était déjà le plus fort, et cependant son père vint se jeter dans la dispute. Sur le récit que lui fit son fils de la conduite du P. Noël, il adressa au Jésuite, en 1648, une lettre virulente ¹. Là, il relève avec amertume le procédé du P. Noël, qu'il taxe de déloyal, et lui explique comment son fils, apprenant qu'il avait manqué

¹ *Œuvres*, t. IV, p. 144.

lui-même à sa parole, en livrant au public le secret de leur discussion par l'impression de son pamphlet, s'était cru obligé, pour défendre son honneur, d'écrire à un de ses amis et de publier sa lettre. C'est la lettre à Le Pailleur dont nous parlions tout-à-l'heure. A la prière de son fils, il écrivait lui-même au P. Noël, pour lui faire comprendre le peu de dignité et de franchise de sa conduite. Un passage est remarquable; c'est, suivant l'expression de M. Sainte-Beuve¹, une sorte de *prophétie des Provinciales*. « Certainement, mon Père, disait Étienne Pascal, quoi-
 » que je ne sois pas assez heureux pour avoir le
 » bien de votre connaissance, je ne puis vous
 » dissimuler que vous l'avez été beaucoup d'a-
 » voir entrepris, à si bon marché, de vous com-
 » mettre en style d'injures contre un jeune
 » homme, qui, se voyant provoqué sans sujet,
 » je dis sans aucun sujet, pouvait, par l'amer-
 » tume de l'injure et par la témérité de l'âge, se
 » porter à repousser vos invectives, de soi très-
 » mal établies, en termes capables de vous causer
 » un éternel repentir. Vous me direz peut-être
 » que vous n'eussiez pas demeuré sans répartie.
 » Mais estimez-vous qu'il fût de sa part demeuré
 » dans le silence? Et ainsi où eût été le bout de

¹ *Port-Royal*, t. II, p. 468.

» ce beau combat ¹? » Le combat n'était que différé, et le jeune homme aiguise ses armes.

C'est surtout à la préface au prince de Conti qu'en veut Étienne Pascal, et au subterfuge employé par le P. Noël, qu'il n'avait pas voulu insulte son jeune adversaire, mais que les paroles un peu aigres de son pamphlet s'adressaient au P. Valerianus. A propos du titre, *le Plein du Vide*, et de l'allégorie de l'épître dédicatoire, il lance au P. Noël des paroles bien dures, quoique délayées dans des longueurs un peu subtiles. C'est tout un traité de l'antithèse et de la métaphore, tendant à prouver que celles du Père Noël n'étaient que ridicules. Somme toute, cette lettre est rude et vigoureuse, écrite en style d'Alceste, mais d'Alceste père et en colère. Il traite vraiment l'épître dédicatoire en sonnet d'Oronte. Il faut bien dire que les deux pièces sont de même force. Pascal était bien vengé déjà, quoiqu'il se soit chargé personnellement depuis de sa vengeance.

On n'entend plus parler du P. Noël dans la vie de Pascal ; il fut sans doute écrasé par l'épître du père. Mais la guerre avec les Jésuites n'en resta pas là, même sur le terrain de la science, avant de recommencer plus grave sur celui de la religion et de la morale. En 1651, des thèses furent

¹ *Oeuvres*, t. IV, p. 147.

soutenues au collège de Clermont-Ferrand, dirigé par les Jésuites. Dans le prologue, suivant Pascal, il aurait été dit en substance : « Il y a de » certaines personnes aimant la nouveauté, qui » veulent se dire les inventeurs d'une certaine » expérience dont Toricelli est l'auteur, qui a » été faite en Pologne; et nonobstant cela, ces » personnes voulant se l'attribuer, après l'avoir » faite en Normandie, sont venues la publier en » Auvergne ¹. »

Si ces paroles avaient été prononcées, elles désignaient clairement Pascal. Il fut irrité et écrivit immédiatement à Ribeyre, premier président à la Cour des Aides de Clermont. L'accusation prétendue dont on lui avait envoyé les termes, renfermait deux points principaux qu'il s'attache à discuter dans sa lettre : il s'était dit l'auteur de l'expérience de Toricelli, et il ne l'avait renouvelée en Normandie qu'après qu'elle avait été faite en Pologne. Il n'a pas de peine à se défendre de l'accusation d'un plagiat commis sur Toricelli. Il lui suffit de raconter l'histoire des expériences sur le vide et de citer les termes mêmes de l'avis au lecteur placé en tête de son opuscule de 1647. Or, ce petit ouvrage avait été répandu à Paris, remis aux Jésuites eux-mêmes,

¹ *Œuvres*, t. IV, p. 157.

envoyé dans diverses villes de France, notamment à Clermont, et le P. Mersenne en avait fait passer des exemplaires à l'étranger. « De sorte » que, ajoute Pascal (on pressent toujours l'ironie » des *Provinciales*), je crois que le bon père de » Montferrand est le seul entre tous les curieux de » l'Europe qui n'en ait point eu connaissance, je » ne sais par quel malheur, si ce n'est qu'il fuit » le commerce et la communication des savants, » pour des raisons que je ne pénètre pas¹. »

Nous avons cité plus haut la déclaration expresse de Pascal au sujet des expériences d'Italie. A l'en croire, il n'aurait eu d'abord à leur égard que des renseignements peu précis et en aurait ignoré le véritable auteur. Il se contenta, en conséquence, de déclarer qu'il n'en était pas l'inventeur, et qu'elles avaient été faites en Italie quatre ans avant ses *Nouvelles expériences touchant le Vide*. Ce n'est qu'après l'impression de cet écrit qu'il aurait appris que les premières étaient de Toricelli, ce qu'il se hâta de publier².

Quant au second chef d'accusation, c'est-à-dire à la priorité des expériences du P. Valérien Magni (en latin Valerianus Magnus), Pascal soutient que le capucin polonais n'avait fait que

¹ *Œuvres*, t. IV, p. 164.

² Voir p. 165, 166.

répéter les expériences de Toricelli sans y rien ajouter de nouveau, et cela encore longtemps après les expériences qu'il avait faites lui-même en France, et même après l'impression de son ouvrage. Pascal va jusqu'à accuser le bon capucin de s'être bonnement attribué l'expérience de Toricelli, prétention singulière qui fut repoussée par tous ceux qui avaient pris part aux travaux de Pascal, et en particulier par Roberval ¹, qui en écrivit au religieux polonais, et lui prouva par la date des pièces imprimées qu'il ne pouvait décemment se dire l'auteur des expériences d'Italie. Valerianus ne répondit pas à la lettre de Roberval et se désista de ses prétentions.

Pour ce qui est de Pascal, il aurait d'abord appris par le P. Mersenne les expériences d'Italie, un peu après le nom de leur auteur Toricelli, et enfin l'explication qu'en avait donnée le disciple de Galilée. Cette explication, ajoute Pascal dont nous suivons toujours le témoignage, n'était dans le principe qu'à l'état de simple conjecture, conjecture à laquelle, par ses pro-

¹ Né en 1602, mort en 1675, professeur de mathématiques au Collège Royal où il avait obtenu au concours la chaire fondée par Ramus. Il était doué de talent et même de génie ; mais sa jalousie contre Descartes lui fit malheureusement dépenser en vaines disputes et en recherches superflues une partie de ses forces.

pres expériences, il avait donné un grand caractère de probabilité. Restait à la changer en complète certitude, ce qu'il fit plus tard par l'expérience décisive du Puy-de-Dôme.

Ribeyre répondit à Pascal que pour lui *il avait expliqué bénévolement* le préambule des thèses de Clermont, *auquel d'ailleurs il n'avait rien remarqué d'offensant ; qu'il l'avait attribué à une émulation pardonnable entre savants, plutôt qu'à aucun dessein d'invectiver* contre l'auteur des expériences de Normandie ¹. Il paraît qu'en effet le Jésuite de Clermont était bien moins coupable que Pascal ne l'en avait accusé. Dans la visite que lui fit Ribeyre à cette occasion, il affirma qu'il n'avait point eu intention d'attaquer Pascal ni de lui ravir la gloire de ses inventions, et pour preuve il montra sur-le-champ un cahier qu'il dictait à ses élèves, dans lequel on lisait ces mots : *Quam rem multum auxit et illustravit cum suis amicis dominus Pascalius claromontanus, ut patet ex libellis hanc in rem ab eo editis*, etc. Ribeyre, du reste, n'avait pas remarqué l'attaque, non plus que ceux qui étaient présents à la discussion des thèses. Aussi pria-t-il, en terminant, Pascal de permettre qu'on suspendit la publication de la lettre qu'il lui

¹ *Œuvres*, t. IV, p. 173.

avait adressée. Mais Perier, qui avait les ordres exprès de son beau-frère, ne voulut pas se rendre aux prières de Ribeyre, et elle était déjà imprimée lorsque le désir de ce dernier parvint à Pascal. On voit, par ce fait, combien Pascal était prompt à accuser ses adversaires, surtout quand ils étaient jésuites, de mauvaise foi, de déloyauté, d'attaques injustes à son sujet : ce qui nous donne le droit légitime de n'accepter que sous toutes réserves ses déclarations, bien que souvent l'absence de pièces du côté de la partie adverse nous mette dans l'impossibilité de prouver, ou du moins de préciser, ses erreurs et ses exagérations.

Toricelli avait soupçonné que la pesanteur de l'air était la force qui contrebalançait la pression de l'eau et du mercure sur leurs bases. Par ses nouvelles expériences, Pascal était arrivé sur ce point à une conviction personnelle. Il résolut alors de pousser la démonstration jusqu'au dernier degré d'évidence. Si la pesanteur de l'air, se dit-il, est la cause de l'ascension du mercure dans les tubes, la hauteur du mercure doit diminuer à mesure qu'on s'élève, parce qu'alors on rend moins forte la pression atmosphérique. Cette expérience était décisive. Pascal chargea Perier son beau-frère, le 15 novembre 1647, de l'exécuter sur la montagne du Puy-de-Dôme. Mais

elle fut retardée par diverses circonstances, et n'eut lieu que le 19 septembre 1648. Elle eut un plein succès. Pascal la répéta avec des résultats identiques à la tour de Saint-Jacques-la-Boucherie et dans une maison particulière. Telle fut donc, comme l'observe Bossut¹, la progression de l'esprit humain dans l'explication de ce grand phénomène de la nature : Galilée prouve la pesanteur de l'air ; Toricelli conjecture qu'elle est la cause de l'ascension de l'eau dans les pompes, du mercure dans les tubes, et Pascal a la gloire de convertir la conjecture en certitude.

Mais il s'en faut que cette gloire ne lui soit pas contestée. Descartes écrivait à Carcavi², le 11 juin 1649 : « Je me promets que vous n'aurez » pas désagréable que je vous prie de m'apprendre le succès d'une expérience qu'on m'a dit » que M. Pascal avait faite ou fait faire sur les

¹ *Discours prélim.*, p. xv.

² Carcavi avait d'abord été conseiller à Toulouse, et avait puisé dans sa liaison avec Fermat le goût des sciences. Il vint ensuite à Paris, où il acheta une charge de conseiller au grand Conseil, qu'il quitta bientôt pour se livrer à l'étude de la bibliographie, science dans laquelle il devint l'homme le plus habile de son temps. Aussi fut-il successivement bibliothécaire de Colbert et conservateur de la bibliothèque royale. Il fut aussi un des premiers membres, pour les mathématiques, de l'Académie des Sciences qui venait d'être créée. Après la mort du P. Mersenne, c'est lui qui devint le correspondant de Descartes. Il mourut lui-même en 1684.

» montagnes d'Auvergne, pour savoir si le vif-
 » argent monte plus haut dans le tuyau étant au
 » pied de la montagne, et de combien il monte
 » plus haut qu'au-dessus ; j'aurais droit d'atten-
 » dre cela de lui plutôt que de vous, parce que
 » c'est moi qui l'ai avisé, il y a deux ans, de faire
 » cette expérience, et qui l'ai assuré que, bien
 » que je ne l'eusse pas faite, je ne doutais point
 » du succès. Mais parce qu'il est ami de M. Ro-
 » berval, qui semble faire profession de n'être
 » pas le mien..., j'ai sujet de croire qu'il en suit
 » les passions, et qu'il n'est point de la prudence
 » de m'adresser à lui pour ce que je souhaite. »

Carcavi, lié avec Pascal, lui communiqua la lettre de Descartes. Pascal, dit Bossut, *la méprisa et n'y fit aucune réponse*. Comment méprisait-il Descartes, lui qui prenait souci des futilités du P. Noël et des thèses obscures d'un Jésuite inconnu de Clermont ? Il y répondit cependant dans la lettre à Ribeyre que nous avons déjà mentionnée. « Il est véritable, Monsieur, soutint-il » alors, et je vous le dis hardiment, que cette » expérience est de mon invention ; et partant, » je puis dire que la nouvelle connaissance qu'elle » nous a découverte est entièrement de moi ¹. »

A l'appui de ce témoignage personnel, Bossut

¹ *Œuvres*, t. IV, p. 171.

invoque la candeur de Pascal, son impartialité, la haute justice qu'il rendit à Toricelli. Mais ne peut-on pas en dire autant de Descartes ¹? N'était-il pas assez riche d'inventions pour ne pas envier ni ravir à un autre la gloire de ses découvertes? Pour justifier son héros, Bossut va jusqu'à mettre en doute la date d'une lettre de Descartes. « Si l'une de ses lettres, dit-il, qui porte la date » de l'année 1631, a été en effet écrite dans ce » temps-là, on voit qu'il avait alors, relativement » à la pesanteur de l'air, à peu près les mêmes

¹ Pas tout-à-fait cependant. A en croire Leibniz et Huygens, il était un peu jaloux des découvertes de ses rivaux, et très-lent, de l'aveu de Baillet lui-même, à leur accorder les éloges et l'admiration qu'ils méritaient. Plusieurs sont d'avis que la noblesse et la grandeur de son âme n'étaient pas en rapport avec les puissantes facultés de son génie. « Il avait coutume, dit Leibniz, de défigurer d'une étrange façon ceux qui lui faisaient ombrage, » quoiqu'il ne se gênât pas de leur faire de nombreux emprunts. Huygens l'accusait d'avoir dérobé à Kepler sa théorie de l'arc-en-ciel, et Leibniz promettait à Huet une liste de ses *pilleries*. (Voir la correspondance de Leibniz et de Nicaise, chanoine de Dijon, publiée par M. Cousin, *Fragments philos.*, t. II, p. 211 et suiv., et les notes de Huygens sur la vie de Descartes, par Baillet. *Ibid.*, p. 160.) Dans la fameuse querelle qu'il eut avec Fermat (il en eut avec presque tous les savants de son temps), au sujet des *Maxima* et des *Minima*, la raison et la modération se trouvèrent exclusivement du côté du savant conseiller de Toulouse. Le P. Mersenne épuisa tous ses efforts pour amener entre eux une réconciliation qui, de la part de Descartes, ne fut jamais sincère ni complète.

» idées que Toricelli mit dans la suite au jour. »
 Mais il ajoute : « Par malheur pour le philoso-
 » phe français, la plupart de ses idées en physi-
 » que n'étaient que des systèmes hasardés sans
 » preuves, et souvent contredits par la nature ¹. »
 Il cherche à prouver alors que l'explication du
 phénomène n'était pas une suite des principes de
 Descartes, puisque le P. Noël luttait contre Pas-
 cal armé de ces mêmes principes. La vraisem-
 blance n'est donc pas pour lui ; tandis que toute
 la suite des expériences et des travaux de Pascal
 le conduisait comme nécessairement à l'expé-
 rience du Puy-de-Dôme. Bossut conclut en ces
 termes : « Contre un homme tel que Pascal, qui
 » a réellement fait exécuter l'expérience du Puy-
 » de-Dôme, Descartes ne doit pas se contenter
 » de dire froidement, un an après : *J'en ai donné*
 » *l'idée*; il doit le prouver, et le simple témoi-
 » gnage qu'il rend lui-même dans sa propre
 » cause ne peut être d'aucun poids ². » N'est-ce
 pas de même qu'agit Pascal un an après la mort
 de Descartes ? Il semble se taire tant qu'il peut
 craindre la contradiction, et ne soutient son droit
 de priorité que lorsque son compétiteur n'est
 plus là pour le lui contester.

¹ *Discours prélim.*, p. xvii.

² *Ibid.* p. xix.

Sans doute, en matière semblable, Jacqueline n'est pas une grande autorité. Il est cependant curieux de voir ce qu'elle dit des explications de Descartes dans une lettre du 25 septembre 1647, où elle rend compte à sa sœur d'une visite que Descartes avait faite à son frère : « Ensuite on se mit sur » le vide, et M. Descartes avec un grand sérieux, » comme on lui contait une expérience et qu'on » lui demanda ce qu'il croyait qui fût entré dans » la seringue, dit que c'était de sa matière subtile. » Et plus bas : « Mon frère écrivit au Père » Mersenne l'autre jour pour savoir de lui quelles » raisons M. Descartes apportait contre la colonne d'air, lequel fit réponse assez mal écrite » (à cause qu'il a eu l'artère du bras droit coupé » en le saignant, dont il sera peut-être estropié). » Je lus pourtant que ce n'était pas M. Descartes » (car au contraire il la croit fort, mais par une » raison que mon frère n'approuve pas), mais » M. Roberval qui était contre ¹. »

Ces deux passages semblent contradictoires, et on ne peut en tirer aucune conclusion. Ainsi peut-on dire des différents témoignages que nous avons allégués dans la suite de cette discussion. Il ne nous paraît pas que jamais le procès puisse être entièrement jugé. Ce n'est pas nous, du

¹ *Lettres, Opusc., etc.*, p. 310, 311.

moins, qui pouvons avoir la prétention de le vider, après avoir lu ces paroles du savant Montucla : « Nous ne pouvons porter aucun jugement » bien assuré sur la justice des plaintes de Descartes, et sur le droit qu'il prétend à l'expérience dont il s'agit ; mais ce que nous venons de rapporter d'après ses lettres, pourra paraître favorable à ses prétentions ¹. » Que dire en effet ? Nous sommes entre deux affirmations graves, toutes deux en matière personnelle, parties de deux hommes également recommandables par leur science et leur génie. De quel côté pencherions-nous ? Pourrions-nous choisir sans laisser peser un soupçon de plagiat, de déloyauté ou de basse jalousie sur une grande mémoire ? Peut-être cependant pourrait-on dire que Descartes eut le premier sur la pesanteur de l'air les mêmes idées qu'eut plus tard Toricelli (la lettre de 1631 en fait foi) ; qu'il ne leur donna pas suite d'abord, parce que ces questions n'étaient pas alors débattues dans le monde de la science ; que les expériences d'Italie et leur répétition en France, réveillèrent ses anciens soupçons sur la cause de ces grands phénomènes physiques ; que dans les conversations que nous savons avoir eu lieu à ce sujet entre lui et Pascal, il parla vraiment au

¹ *Histoire des Mathém.*, t. II, p. 206.

jeune savant d'une expérience décisive, mais en termes vagues et peu précis qui ne laissèrent aucune trace dans son esprit, de sorte que plus tard Pascal put dire avec candeur et franchise, lorsqu'il eut fait exécuter l'expérience du Puy-de-Dôme, *qu'elle était de son invention*. On peut induire du récit de Baillet lui-même, si prévenu pourtant en faveur de son héros, que Descartes n'avait entretenu Pascal qu'en termes généraux d'expériences à faire sur la masse de l'air, quoique dès-lors il attribuât à l'action atmosphérique ce que d'autres expliquaient par l'horreur du vide¹. Il ne nous semble pas impossible que les choses se soient ainsi passées. En tout cas, nous préférons encore cette conjecture, si peu fondée qu'elle puisse paraître, à une opinion arrêtée et tout aussi peu démontrée, qui nous forcerait à renvoyer de Descartes à Pascal ou de Pascal à Descartes, l'odieuse accusation de larcin et de mensonge.

Nous ne suivrons donc dans cette affaire ni Baillet, qui dans sa *Vie de Descartes* accuse Pascal de plagiat et d'ingratitude, ni Bossut, qui revendique tout l'honneur de la découverte au nom de Pascal. Bossut est mieux inspiré lorsqu'il fait

¹ *Vie de Descartes*, liv. VII, ch. XII, p. 380 de la première partie.

remarquer la marche de l'esprit de Pascal dans toutes ses découvertes. Pascal n'est pas un génie aventureux et passionné pour les systèmes comme Descartes. Il avait commencé par admettre le principe de l'horreur du vide : il n'y renonce ensuite que devant l'expérience; il n'avance qu'appuyé sur de nouveaux faits, et n'abandonne les anciens que forcé par l'évidence et lorsqu'il peut mettre la certitude à la place de la conjecture et de l'autorité. Telle a été la méthode de Newton : ainsi a-t-il pu enrichir la science de ses nombreuses et magnifiques découvertes.

Pascal consigna toutes ses expériences dans son *Traité de la pesanteur de l'air*¹. Il y prouve la pesanteur de l'air, qu'elle produit vraiment tous les effets attribués à l'horreur du vide, qu'elle est limitée ainsi que les effets qu'elle produit, qu'elle varie, et ses effets en proportion, suivant les vapeurs que renferme l'air et la hauteur de l'atmosphère, et que tous ces effets cesseraient d'avoir lieu si l'on se transportait au-dessus de la masse atmosphérique ou dans un lieu vide d'air.

Avant la publication de ce traité, qui paraît être de 1653, et dès 1648, Pascal avait imprimé le récit de la grande expérience du Puy-de-

¹ *Œuvres*, t. IV, p. 212.

Dôme ¹. On voit dans cette relation le plan de l'expérience qu'il avait tracé à son beau-frère et tous les détails de l'exécution racontés par Perier. Nous croyons devoir citer ces paroles de la conclusion, qui témoignent du respect profond que Pascal avait pour les anciens et de la circonspection prudente avec laquelle il se dirigeait lorsqu'il croyait devoir abandonner leurs traces. Il vient de parler de la croyance universelle à l'horreur de la nature pour le vide, puis il ajoute : « Ce n'est pas sans regret que je me » dépars de ces opinions si généralement reçues ; » je ne le fais qu'en cédant à la force de la vérité » qui m'y contraint. J'ai résisté à ces sentiments » nouveaux, tant que j'ai eu quelque prétexte » pour suivre les anciens ; les maximes que j'ai » employées en mon Abrégé le témoignent assez. » Mais enfin l'évidence des expériences me force » de quitter les opinions où le respect de l'anti- » quité m'avait retenu. Aussi je ne les ai quittées » que peu à peu, et je ne m'en suis éloigné que » par degrés, car du premier de ces trois prin- » cipes, que la nature a pour le vide une horreur » invincible, j'ai passé à ce second, qu'elle en a » de l'horreur, mais non pas invincible, et de là » je suis enfin arrivé à la croyance du troisième,

¹ *Œuvres*, t. IV, p. 301.

» que la nature n'a aucune horreur pour le
» vide¹. »

Pascal ne s'en tint pas à l'expérience du Puy-de-Dôme et aux quelques applications qu'il en avait faites lui-même. Pendant les années 1649, 1650 et 1651, Perier continua pour lui, jour par jour, à Clermont, ses observations sur la diversité des élévations du mercure. Un de ses amis en faisait en même temps à Paris, pendant qu'à Stockholm, Chanut, ambassadeur de France, et Descartes travaillaient de leur côté sur la prière de Perier. Telle fut l'origine des baromètres. Mais on ne savait trop encore alors à quoi attribuer les variations de la colonne barométrique. Ces observations auxquelles Descartes prit part sont un peu postérieures à sa lettre à Carcavi. Peut-être pourrait-on tirer de là une induction favorable à Pascal. Comment, en effet, Descartes se serait-il prêté de si bonne grâce à confirmer des observations entreprises au profit de Pascal, s'il eût donné la première idée de l'expérience du Puy-de-Dôme ? C'eût été un désintéressement bien généreux, et les savants ne sont guère capables d'un *sic vos non vobis* de cette force. C'était donc reconnaître au moins la large part que Pascal pouvait revendiquer dans

¹ *Œuvres*, t. IV, p. 315.

la gloire de la découverte. Nous ne prétendons pas pourtant revenir ici sur notre premier jugement ni dépouiller Descartes de ce qui peut lui appartenir dans toutes ces inventions. De toute manière, il montrait en cette occasion une générosité et une grandeur d'âme qui l'honorent¹.

A peu près dans le même temps, Boyle², gentilhomme anglais, fit des expériences très-curieuses sur le même sujet. Pascal en a laissé le récit et n'a pas manqué de les tourner au profit des principes établis dans ses traités³.

Les expériences de Pascal sur la pesanteur de l'air le conduisaient nécessairement à la recherche des lois *de l'équilibre des liqueurs*. Cependant le traité qu'il nous a laissé sous ce

¹ On peut voir le récit que fait Perier de toutes ces observations, t. IV, p. 317 et suiv.

² Robert Boyle, né en Irlande en 1626, année où mourut Fr. Bacon, mort à Londres en 1691, devint le plus illustre disciple du fameux chancelier, dont il propagea en Angleterre la méthode expérimentale qu'il appliqua principalement à l'étude des phénomènes de l'air. Doué, comme Pascal, d'une vive imagination, quoique avec infiniment moins de génie, homme d'une piété sincère, il unit lui aussi la science religieuse aux sciences physiques, et composa plusieurs ouvrages pour la défense du christianisme. Par son caractère mélancolique, son imagination mobile et impressionnable, les doutes religieux qui l'assaillirent et contre lesquels il lutta énergiquement toute sa vie, il ressemble assez au Pascal de nos contemporains.

³ T. IV, p. 322.

titre¹ fut composé avant celui *de la pesanteur de l'air*, car, dans ce dernier, Pascal renvoie souvent au précédent. Il est fait mention dans le traité *de l'équilibre* d'un petit traité *de mécanique*, sans doute perdu.

Les recherches de Pascal sur l'équilibre des liqueurs sont une des parties les plus incontestées de sa gloire de savant. Cependant, là encore, il ne fut pas entièrement inventeur. Archimède avait déterminé la perte de poids, les conditions d'équilibre des corps plongés, leur position dans le fluide relativement à leur masse et à leur figure. Un mathématicien flamand, Stevin², avait calculé que la pression d'un fluide sur sa base était égale à cette base multipliée par la hauteur³. On savait encore que les parois des vases sont également pressées par les fluides. Mais on n'avait pas mesuré cette pression, et de là dépendait cependant la fixation des conditions générales de l'équilibre des liqueurs. C'est à quoi s'attacha Pascal dans une foule d'expériences ingénieuses, et il acheva la création de l'hydro-

¹ T. IV, p. 179.

² Né vers le milieu du xvi^e siècle, il enrichit la statique et l'hydrostatique d'un grand nombre de vérités nouvelles. On a voulu, dans ces derniers temps, lui faire honneur de la découverte de la pesanteur de l'air.

³ Montucla, *Hist. des Mathématiques*, t. II, p. 180.

statique qui lui est redevable de la plupart de ses principes. Ses recherches n'ont rien perdu par le temps et sont encore la règle de la science.

III.

RETOUR AUX MATHÉMATIQUES. — PETITS TRAITÉS. —
TRIANGLE ARITHMÉTIQUE. — CALCUL DES PRO-
BABILITÉS. — FERMAT.

Pascal s'occupa alors de divers petits traités de mathématiques en latin, dont il dédia quelques-uns à l'Académie libre des savants de Paris¹. Ce n'est que par cette sorte de dédicace et une lettre de Leibniz que l'on connaît ces travaux et les titres des traités qui n'ont pu être retrouvés. Ils roulaient sur les puissances et les multiples des nombres. Pascal annonçait en même temps d'autres ouvrages qu'il tenait déjà prêts et qu'il devait publier ensuite. Parmi ces ouvrages, se trouvait un traité complet des sections coniques *que j'ai composé*, disait Pascal, *n'ayant pas encore atteint ma seizième année, et mis en ordre dans la suite.*

La plupart de ces traités, trouvés en manu-

¹ *Celeberrimæ Matheseos Academiæ parisiensi*, t. IV, p. 356.

scrits après la mort de Pascal, furent envoyés par Étienne Perier, son neveu, à Leibniz qu'on consulta sur l'opportunité et la convenance de leur publication. Leibniz était alors à Paris. Il répondit, le 30 août 1676¹ qu'il les trouvait assez finis pour être livrés au public, et il traça le plan dans lequel il croyait qu'on pouvait les ranger. Ils se rapportaient presque tous à la théorie des sections coniques. Quelques pages seulement en ont été publiées², et on ne comprend pas comment le reste ne le fut pas, car Leibniz, à la fin de sa lettre, pressait cette publication. A raison des traités sur les mêmes matières qui paraissaient alors, *il croyait qu'il était bon de donner ceux de Pascal au plus tôt, avant qu'ils perdissent la grâce de la nouveauté*. Sans doute, vu les immenses progrès des connaissances mathématiques, on n'aurait rien à apprendre aujourd'hui dans les traités de Pascal. Mais ils auraient fait avancer la géométrie au dix-

¹ T. V, p. 429.

² *Essais des coniques*, en tête du quatrième volume. — Nous mettons sous presse, lorsque nous avons appris qu'un *Traité de Pascal*, intitulé *Generatio Conisectionum*, avait été trouvé parmi des papiers ayant appartenu à Leibniz, à Salzwedel (Prusse), par M. le docteur Gerhard. Cette découverte a été annoncée à l'Académie de Berlin par M. Encke, et le *Traité* doit être communiqué à l'Académie des Sciences de Paris.

septième siècle et nous serions bien aises de savoir jusqu'où il avait porté la science, quelles méthodes, quels procédés il suivait. Cette réflexion est de Bossut¹ qui compare alors les monuments scientifiques toujours éphémères aux monuments des lettres toujours immortels. C'est que les découvertes de la science ne représentent que les conquêtes de l'esprit dans le domaine de l'observation de la nature, conquêtes toujours progressives dans un empire dont les bornes reculent sans cesse devant lui. Jamais il ne revient sur ses pas et toujours il marche en avant; son pied ne saurait se fixer sur la trace des génies antérieurs, quelque profonde qu'ait été l'empreinte, et les découvertes du lendemain font oublier celles de la veille. Il n'en est pas ainsi dans les lettres et les arts. Malgré les variations prodigieuses que l'activité et la liberté introduisent dans la nature humaine, on la retrouve cependant à travers les siècles et dans ses écarts les plus monstrueux comme les plus sublimes, toujours identique, toujours semblable à elle-même et à un type commun que chaque homme porte dans son âme. Or, c'est précisément cette nature humaine qui est l'objet propre des lettres et des arts. Sitôt qu'elle se

¹ *Discours prélim.*, p. xxv.

montre à nous dans les pages des orateurs et des poètes, nous la reconnaissons au premier regard et nous nous écrions : C'est elle ! Les différences de mœurs et de civilisation n'y font rien ; l'éloignement des âges ne change pas le point de vue ; elle germe et s'épanouit sans modifications essentielles sur tout sol et sous tout climat ; c'est toujours l'humanité ! Ainsi la tendresse et le dévouement filial s'appelleront indistinctement Electre, Antigone ou Cordelia ; l'amour maternel, Mérope ou Andromaque, qu'Andromaque soit fille d'Athènes, de Rome ou de Versailles ; le père, Priam ou Lusignan ; la passion, Phèdre ou Didon ; la jalousie, Othello ou Orosmane ; le remords, Oreste ou Macbeth. C'est pour cela que les grandes littératures n'appartiennent proprement à aucun peuple, mais sont l'héritage commun de l'humanité, que le génie des lettres est cosmopolite, ne vieillit jamais, et qu'André Chénier a pu dire :

Trois mille ans ont passé sur la cendre d'Homère,
Et depuis trois mille ans Homère respecté
Est jeune encor de gloire et d'immortalité !

C'est pour cela que tous les échos du monde et des âges se renvoient les noms de l'orateur et du poète, tandis que le nom du savant ne retentit presque toujours que dans un cercle étroit, et

n'est bientôt plus qu'un souvenir. S'il eût renfermé sa vie dans la science, Pascal serait-il jamais arrivé à sa gloire : aurait-il atteint sa brillante immortalité?

Pascal semble abandonner désormais l'étude des sciences physiques pour s'occuper exclusivement des sciences mathématiques. Il imagina alors son *triangle arithmétique* dont il a donné lui-même la description¹. Cette description fut suivie de plusieurs traités où il indiquait les usages et les conséquences du triangle arithmétique dont le générateur est l'unité². Cette invention est extrêmement féconde, et suffit à déterminer une foule de théorèmes difficilement démontrables par une autre méthode. Aussi Pascal était-il avec raison fier de cette découverte qui lui appartenait tout entière. S'il eût poussé plus loin ses recherches, il enlevait à Newton et à Leibniz quelques-uns de leurs plus beaux titres de gloire, car il était sur la voie du binôme de Newton et du calcul des probabilités. Il fit en effet l'application de son triangle à la théorie des jeux de hasard³. En voici l'occasion.

¹ *OEuvres*, t. V, p. 1.

² *Ibid.* p. 18.

³ *Usage du triangle arithmétique, pour déterminer les partis qu'on doit faire entre deux joueurs qui jouent en plusieurs parties*, t. V, p. 31.

Le chevalier de Méré, grand joueur, avait proposé à Pascal deux problèmes : en combien de coups pouvait-on espérer d'amener *Sonnez* avec deux dés; quel doit être le sort de chaque joueur après un certain nombre de coups, s'ils veulent se séparer avant d'avoir achevé la partie, et quelle sera leur part d'enjeu ? Ces problèmes occupèrent tous les mathématiciens de l'époque, Roberval, Carcavi, Fermat, Pascal. Roberval ne put réussir à les résoudre, Fermat en vint à bout, mais par une méthode différente de celle de Pascal, que celui-ci crut d'abord inexacte, mais qu'il trouva ensuite, après plus mûr examen, simple et ingénieuse : d'ailleurs ils arrivaient tous les deux aux mêmes résultats¹.

Ces travaux donnèrent lieu à une correspondance entre Pascal et Fermat². Il est beau de voir l'estime réciproque que les deux savants faisaient l'un de l'autre. Fermat, conseiller au parlement de Toulouse, cultivait les sciences avec modestie et comme par délassement. C'est pourtant un génie sublime en mathématiques. Il a devancé son siècle et deviné ce qui est encore aujourd'hui le désespoir de nos plus grands géomètres. Ses méthodes, en effet, ont

¹ Voir Bossut, *Introd.*, p. xxix.

² T. IV, p. 360 et suiv.

été perdues avec lui. On lui reproche de les avoir cachées, mais c'était chez lui indifférence plutôt qu'orgueil et égoïsme. L'application de l'algèbre à la géométrie lui est commune avec Descartes; sa méthode *de maximis et minimis* est comme l'origine du calcul différentiel; et conjointement avec Pascal, il créa le calcul des probabilités. Non content de ses propres travaux, il voulut faire jouir son siècle des ouvrages des savants anciens. Il chargea de ses notes le Diophante de Bachet, l'un des membres de l'Académie française à sa création, rétablit deux des plus beaux ouvrages de la géométrie ancienne, les *Lieux plans* d'Apollonius et les *Porismes* d'Euclide. Il était en même temps poète, habile helléniste, jurisconsulte profond et même composant avec facilité et grâce des vers latins, espagnols et français. En correspondance avec tout ce que la science offrait alors d'hommes illustres, il ne trouva pas toujours dans ses relations la justice et les égards que méritaient son génie et ses travaux. Descartes avait pour lui des dédains affectés et se vengeait de ses succès par un mépris qui n'était sans doute qu'extérieur. Fermat se contentait de répondre : « Je proteste que M. Descartes ne saurait m'estimer si peu que je ne m'estime encore moins. » Mais il retrouvait toute sa fierté vis-à-vis des Anglais et défen-

daît pied à pied contre eux l'honneur de la France¹. Ses principaux écrits ont été publiés après sa mort par un de ses fils, Samuel Fermat² qui, malheureusement, soit négligence, soit impossibilité de trouver un mathématicien qui s'en chargeât, laissa s'écouler quinze ans avant d'exécuter cette publication. Aussi plusieurs fragments, dont la connaissance eût sans doute servi à faire retrouver les méthodes de son père, ont été perdus par suite de ce retard. On ne voit pas non plus dans la préface qu'il mit à la tête du recueil, qu'il ait rien demandé à Carcavi, que Fermat, son intime ami, avait fait dépositaire de tous ses papiers. Plusieurs manuscrits de Fermat ont été retrouvés de nos jours et attendent encore un éditeur que peut seule susciter la munificence du gouvernement.

Fermat était âgé de près de soixante ans et décoré de presque tous ses titres de gloire lorsqu'il entra en correspondance avec Pascal. Il est touchant de voir les rapports intimes qui s'établirent entre eux, l'admiration que le vieux savant professait pour son jeune correspondant et la confiance entière qu'il avait en son génie. En 1660, il apprend que Pascal s'est rapproché de

¹ Voir M. Libri, *Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1842.

² Sous ce titre : *Varia opera mathematica D. P. de Fermat, senatoris Tolosani*, etc. Toulouse, 1679. In-fol.

Toulouse. Aussitôt il lui écrit : « Dès que j'ai su » que nous sommes plus proches l'un de l'autre » que nous n'étions auparavant, je n'ai pu résister à un dessein d'amitié dont j'ai prié M. de Carcavi d'être le médiateur : en un mot, je prétends vous embrasser, et converser quelques jours avec vous ; mais parce que ma santé n'est guère plus forte que la vôtre, j'ose espérer qu'en cette considération vous me ferez la grâce de la moitié du chemin, et que vous m'obligerez de me marquer un lieu entre Clermont et Toulouse, où je ne manquerai pas de me rendre vers la fin de septembre ou le commencement d'octobre. Si vous ne prenez pas ce parti, vous courrez hasard de me voir chez vous, et d'y avoir deux malades en même temps ¹. »

Plein de vénération pour le caractère et les talents de Fermat qu'il appelle *le premier homme du monde*, Pascal s'empessa de répondre pour lui témoigner toute sa reconnaissance et lui dire l'impossibilité où sa faible santé le mettait d'accepter son invitation. S'il eût été plus fort, *il serait volé à Toulouse, et n'aurait pas souffert qu'un homme comme Fermat eût fait un pas pour un homme comme lui.* Cependant, quoiqu'il

¹ *OEuvres*, t. IV, p. 391.

le tint pour le plus grand géomètre de toute l'Europe, ce n'aurait pas été cette qualité-là qui l'aurait attiré; mais il se figurait tant d'esprit et d'honnêteté dans sa conversation que c'est pour cela qu'il l'aurait recherché. « Car, ajoute-t-il, » pour vous parler franchement de la géométrie, » je la trouve le plus haut exercice de l'esprit; » mais en même temps je la connais pour si » inutile, que je fais peu de différence entre un » homme qui n'est que géomètre et un habile » artisan. Aussi je l'appelle le plus beau métier » du monde; et j'ai dit souvent qu'elle est bonne » pour faire l'essai, mais non pas l'emploi de » notre force; de sorte que je ne ferais pas deux » pas pour la géométrie, et je m'assure que vous » êtes fort de mon humeur ¹. »

Ce que nous savons du caractère de Fermat et de l'indifférence avec laquelle il cultivait les sciences nous donne lieu de penser qu'en cela il était loin de contredire le jugement de son jeune ami. Mais un tel anathème contre la géométrie se comprend plus difficilement de Pascal. Nous le reprendrons tout-à-l'heure quand nous aurons à définir son génie scientifique, et nous nous demanderons si les circonstances dans lesquelles il a été fulminé n'en renferment pas la véritable explication.

¹ *OEuvres*, t. IV, p. 392.

Le traité du triangle arithmétique et les autres opuscules qui s'y rapportent furent trouvés imprimés parmi les écrits de Pascal, quoiqu'ils n'eussent pas été livrés à la publicité. Tous ces travaux sont de 1654, comme le prouve la date de la correspondance avec Fermat ¹. C'est à peu près dans le même temps qu'il inventa la *brouette* ou *vinaiquette* et le *haquet*.

Après avoir exprimé son dédain pour la géométrie, Pascal disait dans sa lettre à Fermat : « Il y a maintenant ceci de plus en moi, que je » suis dans des études si éloignées de cet esprit- » là, qu'à peine me souviens-je qu'il y en ait. » Je m'y étais mis il y a un an ou deux, par une » raison tout-à-fait singulière, à laquelle ayant » satisfait, je suis au hasard de ne jamais plus y » penser. »

Depuis 1654, en effet, Pascal avait abandonné la carrière des sciences pour se livrer tout entier à la polémique des *Provinciales* et à ses études religieuses, lorsqu'il y fut rejeté par son ami le duc de Roannez. Mais ce ne fut qu'un fait bien accidentel dans la vie nouvelle qu'il avait embrassée, et presque immédiatement il revint à son travail apologétique.

¹ Bossut, *Discours prélim.*, p. xxx.

IV.

HISTOIRE DE LA ROULETTE. — LE PÈRE LALOUÈRE.

Pendant une nuit d'insomnie causée par un horrible mal de dents, le souvenir de quelques problèmes sur la roulette vint tenter son génie mathématique. Il s'y appliqua d'abord pour faire diversion à ses douleurs, puis un peu par goût, sans doute, vint à bout de les résoudre et découvrit des choses que les hommes du métier admirent encore profondément aujourd'hui. Aujourd'hui même, dit Bossut ¹, les découvertes qu'il y fit sont comptées parmi les plus grands efforts de l'esprit humain.

La roulette n'est autre chose que le chemin que fait en l'air le clou d'une roue, quand elle roule de son mouvement ordinaire, depuis que ce clou commence à s'élever de terre, jusqu'à ce que le roulement continu de la roue l'ait rapporté à terre, après un tour entièrement achevé : supposant que la roue est un cercle parfait, le clou un point dans sa circonférence, et la terre parfaitement plane. Telle est la définition qu'en donne Pascal lui-même ².

¹ *Discours prélim.*, p. LII.

² *Histoire de la Roulette, OEuvres*, t. V, p. 155.

Quelque commune que soit cette ligne dans la nature, on ne voit pas qu'elle ait attiré l'attention des anciens. Le père Mersenne fut le premier qui le remarqua, en 1615, dans le roulement des roues, et il lui donna le nom de *Roulette*. Le père Mersenne, au jugement de Pascal, avait plus de talent pour soulever les problèmes que pour les résoudre; aussi ne put-il reconnaître les propriétés de la Roulette, et il en proposa alors la recherche à plusieurs savants de l'Europe, entre autres à Galilée. Tous désespérèrent du succès et renoncèrent à ce travail. En 1634, Mersenne soumit encore le problème à Roberval qui réussit à découvrir quelques propriétés, et changea le nom de *Roulette* en celui de *Trochoïde*. Roberval demanda le secret de ses solutions, et Mersenne continua d'interroger les savants. Mais comme personne ne répondait, il livra enfin la solution de Roberval dont Fermat et Descartes trouvèrent alors la démonstration.

En 1638, Beaugrand envoya les solutions du plan de la Roulette à Galilée, mais sans lui en nommer les auteurs, et après avoir encore changé les noms de *Roulette* et de *Trochoïde* en celui de *Cycloïde*. Ils moururent bientôt après l'un et l'autre, et tous les papiers de Galilée vinrent aux mains de Toricelli. Celui-ci fit imprimer en 1644 un livre où il attribuait à Galilée ce qui était à

Mersenne, c'est-à-dire la position du problème, et à lui-même la résolution trouvée par Roberval. Roberval et Mersenne portèrent plainte, et Toricelli renonça franchement à la gloire de la découverte, sitôt qu'on lui démontra la priorité du géomètre français.

Tel est le récit que fait Pascal des premiers travaux sur la Roulette. Mais plusieurs auteurs, entre autres Montucla¹, en contestent l'exactitude. C'est bien Galilée, et non Mersenne, qui paraît avoir eu la première idée de cette courbe, mais il ne put en déterminer l'aire. Mersenne alors proposa le problème à Roberval qui, après de très-longues recherches, vint à bout de le résoudre. Descartes, toujours dédaigneux pour ses rivaux, pour Roberval en particulier avec lequel il fut constamment en lutte, reçut avec peu de respect la communication que Mersenne lui fit de cette découverte, et ce fut, dit Montucla, *le commencement des querelles nombreuses que cette Hélène des géomètres causa parmi eux.* Descartes poussa le dédain jusqu'à proposer d'autres problèmes sur la Roulette en défiant Roberval et même Fermat de les résoudre. Fermat réussit aussitôt, Roberval à grand'peine, et la querelle s'envenima.

¹ *Histoire des Mathématiques*, t. II, p. 53 et suiv.

Cependant Mersenne, ou directement ou par l'intermédiaire de Beaugrand, entretint de nouveau Galilée de la Cycloïde, comme d'une courbe qui occupait beaucoup alors les géomètres français, et l'invita à de nouvelles recherches. Non-seulement les solutions trouvées en France ne lui furent point envoyées, mais on ne lui dit même pas qu'elles existassent. Proposer encore à l'illustre vieillard un problème dans lequel on savait qu'il avait échoué, en lui disant que d'autres avaient été plus heureux et plus habiles, lui eût paru un défi blessant.

Galilée n'essaya pas un nouveau travail et en chargea Cavalleri, un de ses disciples. Nous voyons par les lettres qu'il lui adressa à cette occasion en 1639 et 1640, qu'il désespérait de la solution du problème. Beaugrand ne lui avait donc pas communiqué en 1638 celles de Roberval, de Descartes et de Fermat. C'est là une démonstration mathématique. Cavalleri se mit à l'œuvre et échoua comme son maître. Galilée mourut en 1642, et il est certain qu'à cette époque rien n'avait été trouvé encore en Italie sur la nature et les propriétés de la Roulette, et qu'on ignorait complètement le résultat des travaux français. Toricelli reprit alors l'étude de cette courbe conjointement avec Viviani, autre disciple de Galilée, et tous deux, par leurs pro-

prés forces et sans aucun secours étranger, réussirent à en déterminer l'aire et les tangentes. Toricelli fut donc à la fois surpris et blessé des réclamations et de l'accusation odieuse qui lui vinrent de France. Il se contenta de répondre que peu importait par qui avaient été faites les premières découvertes, qu'il avait découvert lui-même, qu'il ne s'était point attribué la gloire de l'invention, et qu'il la laissait bien volontiers aux savants français; qu'il renonçait donc à la priorité *pourvu qu'on ne voulût point la lui ravir de force*. Cette déclaration était franche et fière. Pascal le reconnaît lui-même, et cependant il renouela contre Toricelli l'accusation de plagiat dans son Histoire de la Roulette ¹. On peut dire, pour l'excuser, qu'il fut trompé par son ami Roberval qui mit beaucoup de passion dans cette affaire, et qu'il n'en connaissait pas alors tous les documents, en particulier les lettres de Galilée. Baillet ne saurait revendiquer le bénéfice de cette ignorance, lui qui écrivait un demi-siècle après, et cependant, dans sa *Vie de Descartes* ², il répète servilement tout ce que Pascal avait avancé contre Toricelli. D'après ce que nous venons de raconter, il est clair désormais que la vérité se trouve dans cette conclusion de

¹ *Œuvres*, t. V, p. 159.

² Liv. IV, ch. xv.

Bossut¹ : « J'ai lu, dit-il, avec beaucoup de » soin toutes les pièces du procès, et j'avoue que » l'accusation de Pascal me paraît un peu ha- » sardée. Il y a apparence que Toricelli avait » réellement découvert les propositions qu'il » s'attribuait, ignorant que Roberval l'eût pré- » cédé de plusieurs années. » Pascal néanmoins n'aurait pas dû être si prompt à accuser un homme à l'égard duquel il avait été lui-même accusé de plagiat.

Roberval poursuivit ses travaux sur la Roulette, en démontra plusieurs propriétés nouvelles, et la chose en resta là pendant quatorze ans. Dès que cette question se fut présentée au génie de Pascal dans son insomnie, il se forma aussitôt, au milieu d'atroces douleurs qu'il trompait ainsi, une méthode particulière, à l'aide de laquelle il résolut tous les problèmes relatifs à la Roulette, et ceux de Roberval, et d'autres plus difficiles qui restaient encore à connaître. En moins de huit jours il eut achevé toutes ses démonstrations.

Il parla alors de ses découvertes géométriques à plusieurs de ses amis, surtout au duc de Roannez. Celui-ci, jaloux à la fois de la gloire de son ami et de l'honneur de la religion, et

¹ *Discours*, p. LIII.

d'ailleurs assez versé dans les mathématiques, conseilla à Pascal de proposer publiquement ses problèmes aux savants de l'Europe. S'ils viennent à bout de les résoudre, disait-il, au moins en reconnaîtront-ils la difficulté, et la gloire en reviendra toujours au premier inventeur; s'ils échouent, vous demeurez l'homme le plus profond de l'Europe en démonstrations géométriques, et il sera prouvé par là que la science n'est pas un obstacle à la religion, et qu'on peut être simultanément grand géomètre et chrétien soumis ¹. Il est à croire que c'est la dernière partie de l'alternative qui tentait surtout Roannez, Pascal et ses amis. Le désir de la voir se réaliser n'influa-t-il pas sur leurs jugements? N'était-ce pas une affaire de parti?

Quoi qu'il en soit, au mois de juin 1658, Pascal proposa publiquement ses problèmes et les conditions du concours ². On devait adresser les solutions à Carcavi avant le 1^{er} octobre, et prendre, par acte public, date du jour qu'on aurait signifié et délivré les pièces. Le premier en date devait gagner un prix de quarante, le second un prix de vingt pistoles. Si un seul remplissait les conditions du concours, il avait droit aux deux prix. Enfin, si dans l'intervalle des trois mois

¹ Bossut, *Discours prélim.*, p. LIV.

² *Oeuvres*, t. V, p. 129.

accordés, personne ne réussissait à résoudre les problèmes, Pascal s'engageait à livrer au public ses propres solutions.

A quelques jours de là, Pascal, sur l'invitation de Carcavi qui lui avait proposé quelques doutes, expliqua davantage ses problèmes ², et pour faciliter le concours, il déclara qu'on se contenterait ou d'une démonstration abrégée ou du calcul d'un cas particulier qu'il exposait, ce calcul suffisant à prouver que son auteur avait la solution nette et complète de tous les problèmes. On devait envoyer ensuite et à loisir l'entière démonstration des autres cas proposés. Dans l'hypothèse de démonstrations entières et exactes, on ne devait pas tenir compte des erreurs de calcul.

Pendant la durée du concours, des réclamations furent adressées à *Amos Dettonville*, anagramme de Louis de Montalte, sous lequel se cachait Pascal. Elles avaient pour auteur Wallis, mathématicien anglais. Il demandait, au nom des étrangers, un délai pour la remise des pièces, attendu que, par suite de la guerre ou des tempêtes, ces pièces, remises à temps, pouvaient ne pas arriver au jour fixé. Il demandait même l'autorisation d'envoyer d'autres pièces, dans le cas où les premières se seraient perdues en route, à

¹ *OEuvres*, t. V, p. 133.

la condition que les secondes seraient certifiées conformes aux premières par des officiers publics, et qu'on donnerait la preuve authentique que le premier travail était achevé avant le terme assigné au concours.

Dettonville répondit avec raison que ce serait rendre le procès interminable ; que ceux qui seraient déclarés les premiers en date après le nouveau délai qu'on demandait, et jugés dignes des prix, ne pourraient jamais les posséder en sécurité, car d'autres concurrents pouvaient survenir encore, et sur la foi des bourgmestres et officiers de la Moscovie, de la Tartarie, de la Cochinchine ou du Japon, prouver qu'ils étaient les premiers en date ; que sans doute il faisait les conditions meilleures aux Français et surtout aux Parisiens qu'aux étrangers, mais qu'il avait droit de disposer en toute liberté de prix provenant de sa pure libéralité, laissant d'ailleurs à tous l'honneur de leurs inventions, parce qu'il ne disposait pas de la gloire et du mérite, mais seulement de son argent.

C'était le 7 octobre que Dettonville faisait cette réponse ¹. L'époque de la remise des pièces était fermée, mais le jugement du concours retardé par suite d'une absence de Carcavi. Avant

¹ *Œuvres*, t. V, p. 135.

l'ouverture du procès, Pascal voulait prévenir les difficultés et les objections. Wallis, du reste, même avant d'avoir reçu la réponse à sa réclamation, avait pris le parti le plus noble et s'était mis courageusement au travail. Aussi put-il envoyer ses solutions dès le commencement de septembre.

Dans la pièce que nous analysons tout-à-l'heure, Dettonville répondait à une autre difficulté. Cette réponse s'adressait encore à Wallis, mais surtout au père Lalouère ¹, jésuite de Toulouse, un autre concurrent, déjà connu par un ouvrage de géométrie publié en 1651. S'il faut en croire Dettonville, le Jésuite se serait imaginé qu'il suffisait, pour prendre date, d'envoyer un calcul quelconque, faux même, se réservant ensuite tout le loisir de résoudre exactement les questions. Dettonville répondit que, pour prendre date, il était nécessaire d'envoyer ou un calcul exact, ou une démonstration parfaite et géométrique, et que dans ce dernier cas seulement il tolérait les erreurs de calcul ; qu'en un mot, pour prendre date, il fallait prouver qu'on avait résolu les problèmes, ce qu'évidemment ne prouvait pas un calcul faux sans aucune démonstration.

Examinons maintenant les réponses qui furent

¹ Plusieurs auteurs écrivent *Laloubère*. Le Jésuite signait ses écrits latins, *Lalovera*, ce qui doit se traduire *Lalouère*.

faites aux questions de Pascal. Elles étaient de deux sortes. Les uns, sans prétendre au prix, s'étaient contentés de donner leurs premières pensées sur la Roulette. « J'ai trouvé de belles » choses dans leurs lettres, dit Pascal ¹, et des » manières fort subtiles de mesurer le plan de la » Roulette, et entre autres dans celles de M. Sluze, » chanoine de la cathédrale de Liège; de M. Ricci ², romain; de M. Huguens, hollandais; » de M. Wren, anglais ³. » Pascal insiste beaucoup sur les solutions de Wren, puis il ajoute que, sur le simple énoncé des théorèmes du mathématicien anglais, Fermat et Roberval, chacun de leur côté, en donnèrent immédiatement la démonstration entière.

Comme nous l'avons dit, le jugement avait été remis, à raison de l'absence de Carcavi. Dettonville avait profité de ce délai pour prévenir toute difficulté et proposer de nouveaux problèmes sur la Cycloïde, plus savants encore que

¹ *Hist. de la Roulette*, t. V, p. 162.

² Ainsi écrit Pascal. C'est Ricci qu'il faut mettre. Ricci était disciple de Toricelli et devint depuis cardinal.

³ Architecte de Saint-Paul de Londres, homme d'un talent précoce pour les mathématiques et qui ne dut qu'à une circonstance fortuite, l'incendie de Londres en 1666, la révélation de son génie architectural. Il fut enterré sous le dôme de Saint-Paul. On lit ce mot magnifique sur sa simple pierre sépulcrale : *Si monumentum requiris, circumspice.*

ceux qui avaient fait la matière du concours. Malgré sa promesse, il ne publiait pas lui-même ses solutions après le premier octobre, afin de laisser aux concurrents la gloire d'avoir rencontré les premiers, dans le cas où quelques-uns auraient réussi. Dans l'hypothèse contraire, il s'engageait de nouveau à donner ce que personne n'aurait trouvé, et à y ajouter la solution des nouveaux problèmes qu'il proposait, les seuls qui restassent sur la nature de la Roulette. Néanmoins il avait commencé à divulguer son calcul, et l'avait donné manuscrit à plusieurs personnes dignes de foi, entre autres à Carcavi, à Roberval et à Galois, notaire royal à Paris.

Ce fut le 24 novembre que s'ouvrit le jugement du concours. Carcavi s'était adjoint plusieurs géomètres. Deux concurrents seuls avaient traité les problèmes et prétendaient aux prix : c'étaient le père Lalouère et Wallis. Ils furent écartés, se plaignirent qu'on leur faisait injustice, et eurent querelle à ce sujet avec Dettonville. D'après les récits de Pascal ¹, voici ce qui se serait passé.

Pour Wallis, Pascal raconte en deux mots ² qu'il avait envoyé son travail dès le commencement de septembre. Puis Carcavi, dans le cours

¹ *Oeuvres*, t. V, p. 183-190.

² *Ibid.*, p. 186.

du mois, reçut de lui trois lettres. Dans la première il corrigeait quelques erreurs de calcul, ajoutant *qu'il n'était pas encore pleinement assuré du reste, ne l'ayant pas, jusqu'à ce temps-là, suffisamment examiné*; dans la dernière il manifestait défiance de ses solutions, car il demandait *si on ne se contenterait pas d'une solution approchante de la véritable. Cependant il ajoutait que les défauts qui pouvaient être dans ses solutions, et qu'il appelait des erreurs de calcul, n'empêchaient pas, selon son avis, que la difficulté des problèmes ne fût suffisamment surmontée*¹.

Les juges ne partagèrent pas son avis et déclarèrent qu'il n'avait pas trouvé les problèmes; qu'outre les erreurs corrigées, il en avait laissé d'autres, qu'il y en avait de nouvelles dans sa correction même, que ces erreurs n'étaient point de calcul, mais de méthode, les calculs étant très-conformes aux méthodes, que, par conséquent, les méthodes mêmes étaient fausses. On l'écarta du prix. •

Wallis fut piqué et se plaignit amèrement dans la préface de son traité *de Cycloïde* et dans ses autres ouvrages. Ce traité ne parut qu'après la publication des recherches de Pascal, en 1659. Wallis s'y bornait aux problèmes du pro-

¹ *Œuvres*, t. V, p. 186, 187.

gramme. Ce ne fut que plus tard, en 1670, qu'il traita des problèmes nouveaux qu'avait proposés Pascal au mois d'octobre 1658, dans son *Histoire de la Roulette*.

Quant au père Lalouère, toujours d'après le récit de Dettonville, il n'aurait d'abord envoyé qu'un simple calcul d'un cas proposé. Quelques jours après, il aurait écrit que son calcul était faux, ce qu'il aurait confirmé par d'autres lettres des mois de septembre, octobre et novembre, sans néanmoins envoyer d'autres calculs. Il aurait même déclaré qu'il ne prétendait point aux prix destinés à ceux qui auraient résolu les problèmes dans le temps déterminé. Carcavi jugea en conséquence qu'il n'était pas nécessaire de soumettre son calcul à l'examen, et on n'y apporta pas beaucoup d'attention. D'ailleurs le calcul était faux, ce qui indiquait, puisqu'il avait été envoyé seul, erreur ou absence de méthode. D'un autre côté, on l'avertit en particulier et publiquement dans l'*Histoire de la Roulette*, que les cas traités par lui étaient déjà résolus par Roberval¹.

Lalouère ne s'avoua pas vaincu. Il publia qu'il avait découvert des choses extraordinaires

¹ *Hist. de la Roulette*, t. V. p. 163, et *Suite de l'Hist. de la Roulette*, p. 190.

sur la Cycloïde, qu'il avait résolu tous les problèmes, mais qu'il ne livrerait à l'impression son ouvrage qu'après que Dettonville aurait imprimé lui-même ses inventions. Pascal avait une très-pauvre idée du P. Lalouère; et il écrivit à ce propos : « Je fus surpris de sa petite ambition, » car je connaissais sa force et la difficulté de mes problèmes, et je jugeais assez, par tout » ce qu'il avait produit jusqu'ici, qu'il n'était » pas capable d'y arriver¹. » Cependant dès 1658 le Jésuite avait publié un écrit sur la Cycloïde qui devint le premier livre de son grand ouvrage; et quoiqu'il n'y traitât pas les problèmes les plus difficiles proposés par Pascal, il avait suffisamment prouvé par là son mérite en géométrie. Malgré tout, convaincu que Lalouère était incapable de rien publier avant lui, Pascal résolut de le pousser à l'extrémité, et il annonça qu'il différerait jusqu'au 1^{er} janvier la publication de ses problèmes, afin de lui laisser le temps d'imprimer les siens. Lalouère persista dans sa résolution, et au commencement de 1659, Pascal livra ses problèmes à l'impression. Il en envoya le commencement au Jésuite qui répondit que c'était ainsi qu'il avait rectifié lui-même ses calculs. Dettonville le poursuivit de ses sar-

¹ *Suite de l'Hist. de la Roulette, p. 195.*

casmes, et il vit le public s'associer encore à lui en cette circonstance, comme au temps des *Provinciales*.

Pascal publia ses découvertes sur la Cycloïde d'abord dans une lettre à Carcavi¹, puis dans divers traités particuliers où il posait des principes de solution. Il réunit ensuite le tout dans le traité général de la Roulette et dans deux autres petits opuscules consacrés aux problèmes du mois d'octobre. Ces travaux furent encore suivis de quelques autres inventions géométriques, et Pascal prit définitivement congé de la science : trois ans après il devait prendre congé de la vie.

Il est difficile de découvrir la vérité dans cette histoire de la Roulette, parce que, ici encore, les détails ne nous sont connus, pour la plus grande partie, que par Pascal et ses amis, et que la postérité a généralement pris fait et cause pour lui contre les Jésuites. Cependant ses récits ne sont pas à l'abri de toute attaque, et Montucla nous a déjà aidés à en rectifier quelques points. Pour le reste, nous ne pouvons l'accepter qu'avec réserve et défiance. D'abord, comme nous l'avons observé, la proposition seule de ces problèmes, conseillée par Roannez, était évidemment une

¹ *Oeuvres*, t. V, p. 216.

affaire de parti. On croyait bien que personne ne viendrait à bout de les résoudre, et ce préjugé orgueilleux était un obstacle à l'impartialité des juges. On eût été désolé de voir Port-Royal, dans la personne de Pascal, surpassé ou même égalé par quelqu'un, surtout par un protestant et un Jésuite. L'honneur de la religion, c'est-à-dire du Jansénisme, ne le pouvait permettre. Puis, quels étaient les juges du concours? Des Jansénistes encore, Carcavi qui logeait chez le duc de Liancourt, le protecteur, le maître-d'hôtel, en quelque sorte, des Port-Royalistes. L'amour-propre, l'esprit de secte plus injuste encore, s'étaient mis évidemment de la partie. On le voit au ton arrogant et dédaigneux de Pascal dans tous les opuscules relatifs à cette affaire. Jamais il n'avait porté si loin l'orgueil de la science et le mépris de ses adversaires. Et pourtant ces adversaires étaient-ils si méprisables? Y avait-il témérité de leur part à aborder les questions qu'il avait proposées? Déjà Wallis s'était placé au rang des plus célèbres mathématiciens de l'Europe et entretenait une correspondance très-étendue avec les plus illustres promoteurs des sciences. De tous les précurseurs de Newton, il est un de ceux dont les inventions mathématiques ont le plus servi aux découvertes de ce grand homme. Quant au P. Lalouère, c'é-

tait certainement un homme fort distingué dans les sciences, et surtout un géomètre très-remarquable. « Pascal, dit Leibniz, trouva quelques » vérités profondes et extraordinaires en ce » temps-là sur la cycloïde..... Il les proposa par » manière de problèmes; mais M. Wallis, en » Angleterre, le P. Lalouère, en France, et en » core d'autres trouvèrent le moyen de les résoudre. » Leibniz n'est pas suspect. Ce n'était pas un Jésuite, et nous savons par sa lettre à Etienne Perier dont nous avons déjà fait mention quelle estime il professait pour Pascal. Il l'appelle *un des meilleurs esprits du siècle... Il a de la passion pour tout ce qui regarde M. Pascal.* Montucla, juge bien compétent et dont on ne saurait non plus suspecter le témoignage, dit de son côté *que le livre du P. Lalouère donnait la solution de tous les problèmes proposés par Pascal, et qu'il contenait une profonde et savante géométrie* ¹. Il est vrai qu'il trouve Lalouère bien jugé et qu'il dit de son ouvrage : « Mais ce livre » ayant été publié en 1660, qui nous assure » qu'il ne s'aida point alors de l'ouvrage de Pascal publié dès le commencement de 1659? » Mais, observe avec raison M. de Maistre², dans cet intervalle d'une année, le Jésuite aurait-il

¹ *Hist. des Mathém.*, in-4°, t. II, p. 77 (1778-1779).

² *De l'Église gallicane.*

eu le temps de composer, d'imprimer, de faire graver un volume in-4° sur les mathématiques ? D'ailleurs, s'il eût été plagiaire, et plagiaire de Pascal, on aurait réclamé, ce qu'on n'a pas fait. Montucla convient du reste que Pascal, tout grand homme qu'il était, paya tribut aux passions humaines, et il est évident que, dans toute cette affaire, il ne se montra ni exact ni impartial. Il aurait dû comprendre en particulier la différence de position entre lui et ses adversaires. Celui qui propose un problème de son goût et de son choix, observe encore Montucla, un problème médité, élaboré, résolu à loisir, a un immense avantage sur celui qui l'aborde tout-à-coup, sur l'invitation d'autrui, sans avoir peut-être jamais dirigé ses recherches de ce côté, et néanmoins est forcé de concentrer bien vite ses réflexions sur ce sujet inconnu, pour trouver une solution dans un temps dont les limites lui ont été rigoureusement fixées.

Nous avons insisté à dessein sur la partie de l'histoire scientifique de Pascal relative aux questions du vide et de la Roulette, et sur ses démêlés avec le P. Noël et le P. Lalouère. C'est le combat d'avant-garde et d'arrière-garde de la grande bataille dont nous allons être bientôt les spectateurs ; c'est le prologue et l'épilogue des *Provinciales*. Un mot d'abord, pour clore ce chapitre, du génie scientifique de Pascal.

V.

GÉNIE SCIENTIFIQUE DE PASCAL. — SA NATURE ET SES PHASES.

Pascal commença par la science. Était-ce que son génie le portait surtout de ce côté ? Mais comment l'a-t-il abandonnée plus tard ? L'inspiration n'était donc pas très-puissante, l'attrait bien fort ? N'est-ce pas par circonstance plutôt qu'il se tourna d'abord vers les études scientifiques, poussé par l'exemple de son père, excité par les discussions qu'il entendait autour de lui, attiré par le mystère même qu'on y mettait et le secret qu'on voulait lui en faire ? La science aurait donc été pour lui d'abord une affaire de famille, une profession qu'il aurait héritée de son père, et qu'il aurait embrassée à force de l'entendre louer dans son enfance. Car lui-même a dit : « La chose la plus importante à toute la » vie, c'est le choix du métier. Le hasard en » dispose. La coutume fait les maçons, soldats, » couvreurs. C'est un excellent couvreur, dit-on ; » et en parlant des soldats : Ils sont bien fous, » dit-on. Et les autres, au contraire : Il n'y a rien » de grand que la guerre, le reste des hommes » sont des coquins. A force d'ouïr louer en l'en-

» fance ces métiers et mépriser tous les autres, » on choisit; car naturellement on aime la vertu » et on hait la folie¹. » Il est possible que les circonstances aient décidé la première vocation de Pascal: Mais il en est ainsi de tous les hommes. Qu'est-ce que le génie? Est-ce un germe d'une espèce déterminée qui doit nécessairement, à moins qu'il ne demeure stérile, s'épanouir en fleurs d'éloquence ou de poésie, produire des fruits de philosophie ou l'arbre de la science? Nous ne le croyons pas. Le génie est un germe, il est vrai, déposé par Dieu dans l'âme humaine, mais un germe de nature féconde et variée qui, suivant la goutte de rosée qui viendra l'amollir, le rayon de soleil qui l'échauffera, prendra des développements très-divers. Nous ne voulons pas dire absolument que, suivant les circonstances, le poète puisse se transformer en savant ou en philosophe, que Sophocle puisse devenir Aristote; Varron, Virgile; mais seulement qu'il est impossible de faire la part des circonstances, de l'éducation, et la part de la nature dans les phases et la direction du génie. Platon aurait pu être indifféremment poète, orateur, homme d'état aussi bien que philosophe; avant de chanter Eden, Milton

¹ *Pensées, Fragments, etc.*, t. II, p. 56.

composa une logique et écrivit sur la politique et la théologie.

Fils d'un autre père, transporté dans un autre milieu, qu'eût été Pascal? Nul ne le peut dire. Tout est de circonstance, nous le reconnaissons volontiers, dans sa vie et dans ses œuvres. Les traditions et les exemples de sa famille en firent d'abord un savant; ses relations avec Port-Royal et le procès d'Arnauld nous ont valu les *Provinciales*; sans ses années de dissipation et la connaissance qu'il fit dans le monde des incroyables et des athées, et même, comme le soutiennent quelques-uns, sans le miracle de la Sainte-Épine, nous n'aurions pas les *Pensées*.

Est-ce à dire que Pascal n'avait pas le génie de la science, et que le hasard et les circonstances ont le droit de revendiquer toute la gloire de ses travaux en ce genre? Non, pas plus que Port-Royal ne peut se glorifier d'avoir produit les *Petites Lettres*, ni Méré, Desbarreaux ou Marguerite Perier, d'avoir enfanté le livre des *Pensées*. Le génie était là, fleuve fécond et riche, qui attendait qu'on lui creusât son lit et qu'on lui traçât son cours, prêt à répandre ses eaux, suivant la pente des temps, sur les champs de la science ou sur le terrain de la polémique et de la philosophie religieuse.

1. Nous ne dirons donc pas, avec quelques mo-

depnes, que Pascal cultiva les sciences sans inspiration. Le génie scientifique peut revêtir trois caractères, l'érudition, l'invention, le perfectionnement. Le génie de Pascal n'avait pas le premier, mais il était pourvu des deux autres à un degré suprême. Esprit à la fois vif et bouillant, méditatif et réfléchi, entier et personnel, Pascal était peu propre aux lents et paisibles travaux de l'érudit, à l'assimilation modeste et passive d'idées et de découvertes étrangères. Il n'aurait jamais fait un Bénédictin. Quoiqu'il ait dit quelque part qu'il avait lu toute sorte de livres, nous croyons cependant que d'ordinaire il lisait peu, du moins dans ses grandes années, lorsqu'il fut devenu lui-même. Une première nutrition d'enfance peut-être, mais ensuite il vécut de sa propre vie, n'empruntant guère qu'à ses réflexions l'aliment de son intelligence. Sous ce rapport, il a été parfaitement apprécié par Nicole dans son éloge latin : « Quoique M. Pascal ait été généralement loué par les savants comme un homme d'un très-grand esprit, il y en a peu néanmoins qui aient bien connu quel en était le caractère et l'élévation. Ce qui faisait proprement le mérite de ce rare génie, n'était pas une vaste érudition, qui est le fruit d'un travail long et pénible. C'est là le partage des savants ordinaires, mais ce ne fut pas celui de M. Pascal qui

était né plutôt pour inventer les sciences que pour les apprendre, puisqu'il tirait du riche fonds de son esprit ce que les autres sont obligés d'aller puiser dans les monuments des sciences. » De fait, Pascal n'était pas érudit, ni en science, ni en histoire, ni en philosophie, ni en littérature. Lorsqu'il entra à Port-Royal, il n'avait guère bien lu qu'Épictète et Montaigne. Pendant longtemps encore, toujours peut-être, les *Essais* furent toute sa bibliothèque, une sorte d'encyclopédie où il puisait toutes les notions qu'il possédait en histoire et en philosophie. Ce n'était que dans la Bible, qu'il savait toute par cœur, qu'il cherchait un supplément à Montaigne. L'eût-il voulu, que jamais il n'aurait pu arriver à la gloire de l'érudit. Ce n'était pas que la mémoire lui manquât : il l'avait prodigieuse ; *il n'avait jamais rien oublié*, disait-il lui-même, *de ce qu'il avait voulu retenir*¹. Mais il n'aurait pas eu cette longue patience que supposent les recherches de l'érudit. A chaque instant, son imagination ardente l'aurait transporté hors d'un in-folio et d'une bibliothèque, prison, si vaste eût-elle été, trop étroite pour ce génie libre et fougueux. S'il lisait quelquefois, nous nous imaginons qu'à toute minute le livre lui tombait

¹ *Lettres, Opusc., etc.*, p. 456.

des mains. Ses pensées devaient sans cesse se substituer aux pensées de son auteur, et son attention s'échapper par toutes les trouées qu'une réflexion profonde et continuelle ouvrait à travers les pages qui passaient sous ses yeux. Nous le savons par Montaigne. Sous prétexte de lui faire quelques emprunts, il s'établissait en maître chez lui, disposait de son bien, le modifiait, l'aliénait à son gré, plantait, bâtissait sur le terrain d'autrui, incapable de se contenter de la table et du couvert que lui avait fournis son hôte.

Pascal était surtout un génie personnel et inventif. Tout lui était matière à réflexion et à découverte¹. On l'a nié de nos jours en le comparant à Descartes. « De tous les grands esprits que » la France a produits, a dit M. Cousin, celui » qui me paraît avoir été doué au plus haut degré de la puissance créatrice, est incomparablement Descartes. Cet homme n'a fait que » créer... Il invente et produit sans cesse. » Et M. Cousin énumère alors les découvertes de Descartes dans la science, dans la philosophie, dans le style. Puis il ajoute : « Pascal n'a pas cette fécondité inépuisable; mais tout ce qui sort de

¹ Même une pensée oubliée : « Pensée échappée; je la voulais écrire. J'écris au lieu qu'elle m'est échappée. — Le hasard donne les pensées, le hasard les ôte; point d'art pour conserver ni pour acquérir. » T. I, p. 216.

» sa main est exquis et achevé. Osons le dire :
» l'homme dans Pascal est profondément origi-
» nal, mais l'esprit créateur ne lui avait point été
» donné... Pascal n'est pas de la famille de ces
» grandes intelligences dont les pensées compo-
» sent l'histoire intellectuelle du genre humain :
» il n'a mis dans le monde aucun principe nou-
» veau ; mais tout ce qu'il a touché, il l'a porté
» d'abord à la suprême perfection ¹. »

Laissons de côté la question philosophique et la question littéraire qui reviendront en leur lieu. Nous sommes loin de contester la gloire immense de Descartes dans la science et ses admirables créations, mais voyons un peu le bilan de Pascal. Son nom se rattache à l'invention du calcul des probabilités. Peu importe que Fermat en partage avec lui l'honneur. Nous savons qu'il y arriva par des voies indépendantes, et sans rien emprunter aux méthodes de Fermat qui étaient différentes des siennes. La théorie des courbes lui a les plus grandes obligations, et par ses travaux sur la cycloïde il a fourni à Huygens le moyen de mesurer les oscillations du pendule. Aussi Huygens, le précurseur de Newton, était-il pour lui plein d'estime et d'admiration, comme on peut le voir par la lettre qu'il lui adressa à

¹ *Des Pensées de Pascal*, p. 4, 6.

l'occasion des problèmes de la Roulette ¹, Il les regardait comme insolubles pour tout autre que pour lui, de la même manière que, de nos jours, M. Poisson s'étonnait qu'il en fût venu à bout sans le calcul infinitésimal. Laplace, que son profond génie et ses vastes connaissances en mathématiques rendaient si compétent et si difficile, mettait Pascal au nombre des onze grands géomètres qu'il reconnaissait dans le monde. Les inventions de Pascal en physique sont plus remarquables encore qu'en géométrie. Quelle que puisse être la part de Descartes, de Galilée et de Toricelli dans les travaux du XVII^e siècle, relatifs à la pesanteur de l'air, c'est bien Pascal qui l'a démontrée, qui a expliqué les grands phénomènes qui en étaient les suites, en a fait l'application au baromètre et à l'hydrostatique. C'est bien lui surtout qui a créé l'analyse dans les sciences physiques, en substituant aux systèmes et aux hypothèses l'expérience et le calcul. C'est en cela qu'il diffère de Descartes; c'est pour cela peut-être qu'il a moins inventé et moins produit que son illustre contemporain. Nous l'avons observé déjà, Descartes, esprit aventureux et systématique, ne demandait bien souvent qu'à son imagination les éléments de ses théories, et traitait

¹ *Œuvres*, t. V, p. 425.

la science comme un roman fantastique. Quelle puissance créatrice supposent ses tourbillons et son système du monde ? Nous y voyons le cachet d'une forte imagination, mais non du génie inventif. Nous comprenons donc à merveille les boutades de Pascal contre Descartes dont il ne pouvait souffrir les prétentions hasardeuses¹. Il y avait opposition formelle entre leurs méthodes scientifiques. Pascal continuait ou plutôt introduisait² dans la science cette philosophie expérimentale qui force l'imagination, le raisonnement à laisser le vain secours des systèmes pour ne marcher qu'avec précaution en s'appuyant sur les faits. Or, en physique comme

¹ Il n'était pas le seul à parler ainsi : Leibniz traite assez sévèrement Descartes sous le rapport scientifique. (Voir sa correspondance avec Nicaise, chanoine de Dijon, publiée par M. Cousin, *Fragments phil.*, t. II, p. 211 et 199.) Huygens est plus sévère encore. « M. Descartes, disait-il, avait trouvé la manière de faire prendre ses conjectures et fictions pour des vérités... Il soutenait à tort et à travers les choses qu'il avait une fois avancées, quoique souvent très-fausSES. Il répondait à toutes les objections, quoique je voie rarement qu'il ait satisfait à ceux qui les faisaient... Sur les phénomènes naturels il n'a débité que des chimères. » (Notes d'Huygens sur la vie de Descartes, *Fragm. phil.*, t. II, p. 158, 160, 161.)

² Bacon avait publié vers 1620 les parties de son *Instauratio magna*, que la mort lui laissa le temps d'achever. Mais nous ne voyons nulle part que ses principes eussent reçu leur application à l'époque des travaux de Pascal.

en psychologie, la méthode expérimentale est lente et ne formule que péniblement une théorie. Que d'observations avant de pouvoir proclamer l'existence de telle loi et rapporter à une cause certaine des phénomènes divers et multiples ! Mais aussi cette méthode est sûre ; elle a renouvelé la face de la science qui lui est redevable de tous ses progrès dans le monde moderne. Disciple ou fondateur de l'école expérimentale, Pascal devait donc moins produire que Descartes qui appartenait à l'école systématique. Peut-être d'ailleurs, avec plus de profondeur que son rival, avait-il moins d'étendue que lui dans l'esprit. Mais d'un autre côté, partout où il a mis le pied, voyez comme il est resté maître du terrain ¹. Toutes ses découvertes sont acquises à la science ; pas une ne lui a été ravie par le temps, ce grand larron qui finit toujours par dépouiller les plus forts et les plus riches. Quelques-unes sont tombées en désuétude : nulle part on n'a démontré d'erreur. Tout est vrai, éternellement vrai, tant ses procédés étaient sûrs, son coup d'œil rigoureux ; tant il calculait juste ses ressources et ses forces, lorsqu'il allait à la conquête d'un principe et d'une théorie !

Un tel génie n'est pas moins admirable et

¹ M. Faugère en a fait la remarque, *Introd.*, p. LXXXV.

peut-être est plus rare que celui de Descartes. Ne rayons donc pas Pascal de la liste des esprits inventeurs ; non, quand même il faudrait avouer qu'il *n'a mis au monde aucun principe nouveau* (ce qui est loin d'être vrai), *qu'il n'a fait que porter ce qu'il a touché à la suprême perfection*. De tels esprits font partie encore *de la famille des grandes intelligences*. Le génie qui perfectionne, au point surtout que l'avait Pascal, est un génie très-rare et qui suppose la réunion des plus précieuses qualités : l'intelligence assez vaste pour embrasser tout un système d'idées, la perception des rapports de la partie au tout, la vue nette et profonde du principe et du but, la science des moyens, le sens exquis et délicat du vrai et du beau, la puissance égale du fond et de la forme. C'est ce génie qui a produit toutes les grandes époques littéraires : il s'appelle Sophocle, il s'appelle Virgile, il s'appelle Racine et Boileau. C'est essentiellement le génie français : ne le rabaissons pas. Exaltons-le au contraire, et comprenons que le germe n'est rien avant son éclosion et son développement intégral, que la bêche qui découvre le diamant brut ne vaut pas la main qui le polit, qu'une idée, une découverte n'ont de prix dans le monde que par leur perfectionnement et leur application aux arts et à la vie. Admirons surtout les hommes qui savent,

comme Pascal, unir le génie qui perfectionne au génie qui invente ; réunion prodigieuse dont les deux termes s'excluent le plus souvent, parce que les qualités que chacun suppose suffisent à remplir les plus vastes intelligences et sont presque toujours contradictoires, comme l'audace et la prudence, la témérité et la sagesse, l'imagination et la raison, l'enthousiasme et le bon sens, la force et la délicatesse, la grandeur et la grâce, la vue de l'ensemble et la science des détails.

De tels génies seront précis, rigoureux et surtout éminemment pratiques. Aussi Pascal sembla dédaigner presque toujours ce qui était de pure curiosité. Ce fut pour simplifier des calculs longs et pénibles qu'il inventa sa machine arithmétique, pour résoudre la théorie des jeux de hasard et en faire l'application aux chances les plus hautes de la vie qu'il fit toutes les découvertes qui touchent au calcul des probabilités ; tous ses travaux sur le vide le conduisirent à fixer les lois de l'équilibre des liqueurs et à compléter la science de l'hydrostatique. Dans son désir d'être utile avant tout, il ne craignait pas de descendre des plus hauts problèmes de la science aux plus modestes inventions. On lui doit la *brouette* et le *haquet*. Jacqueline nous apprend qu'il avait inventé une nouvelle méthode pour apprendre à

lire aux enfants ¹. Le génie scientifique de Pascal était donc essentiellement pratique. Il abandonne les sciences lorsqu'il croit qu'elles ne mènent à rien, ou du moins lorsque la foi, parlant plus haut qu'elles, lui découvre de plus vastes intérêts. Sa pensée sur la science se trouve parfaitement exprimée dans ce passage de la *Logique* de Port-Royal : « On se sert de la raison pour ac-
 » quérir les sciences, et on se devrait servir, au
 » contraire, des sciences comme d'un instru-
 » ment pour perfectionner sa raison... Les
 » hommes ne sont pas nés pour employer leur
 » temps à mesurer des lignes, à examiner les
 » rapports des angles, à considérer les divers
 » mouvements de la matière. Leur esprit est
 » trop grand, leur vie trop courte, leur temps
 » trop précieux pour s'occuper à de si petits ob-
 » jets : mais ils sont obligés d'être justes, équita-
 » bles, judicieux dans tous leurs discours, dans
 » toutes leurs actions, et dans toutes les affaires
 » qu'ils manient ; et c'est à quoi ils doivent par-

¹ Voir la lettre de Jacqueline du 26 octobre 1655. — Chargée alors de l'éducation des jeunes filles de Port-Royal, Jacqueline demande des explications à son frère, et lui propose quelques objections. Cette méthode, aujourd'hui généralement usitée, est exposée dans le chap. de la grammaire générale de P. R., intitulé : *D'une manière facile pour apprendre à lire facilement en toutes sortes de langues.*

» ticulièrement s'exercer et se former. » On croirait entendre Pascal lorsqu'il écrit à Fermat :
 « Pour vous parler franchement de la géométrie,
 » je la trouve le plus haut exercice de l'esprit;
 » mais en même temps je la connais pour si inutile,
 » que je fais peu de différence entre un
 » homme qui n'est que géomètre et un habile
 » artisan. Aussi je l'appelle le plus beau métier
 » du monde ; mais enfin ce n'est qu'un métier ;
 » et j'ai dit souvent qu'elle est bonne pour faire
 » *l'essai, mais non pas l'emploi de notre force* ¹.

Jusqu'ici ce n'est que de la philosophie humaine. Pour Pascal comme pour Port-Royal, la géométrie, la science, n'est qu'un instrument qu'il faut acquérir sans doute, mais pour le tourner sur soi-même afin de travailler et de façonner *l'homme*. Philosophie humaine, disons-nous, philosophie déiste tout au plus, qui ne dépasse pas, qui atteint à peine Socrate et Platon. Pascal ira plus loin. Il n'envisagera pas seulement la géométrie dans ses rapports avec la science et la formation de l'homme, mais il se demandera quels secours elle peut lui fournir pour former en lui le chrétien, y établir la vie de la grâce et le conduire à ses éternelles destinées. Alors elle lui paraîtra vaine et inutile ; il la dédaignera, il

¹ *Œuvres*, t. IV, p. 392.

n'y pensera plus. Il ajoute, en effet, dans sa lettre à Fermat : « Il y a maintenant ceci de plus en » moi, que je suis dans des études si éloignées de » cet esprit-là, qu'à peine me souviens-je qu'il » y en ait. » Lui, le savant curieux et enthousiaste, lui qui n'a pas craint d'établir un parallèle entre Archimède et Jésus-Christ ¹, il osera écrire en tête d'une de ses *Pensées* : *Vanité des sciences* ! « La science des choses extérieures, » dira-t-il alors, ne me consolera pas de l'ignorance de la morale au temps de l'affliction ; » mais la science des mœurs me consolera tous » jours de l'ignorance des choses extérieures.

» J'avais passé longtemps dans l'étude des » sciences abstraites, et le peu de communication qu'on en peut avoir m'en avait dégoûté. » Quand j'ai commencé l'étude de l'homme, j'ai » vu que ces sciences abstraites ne lui sont pas » propres et que je m'égarais plus de ma condition en y pénétrant, que les autres en les » ignorant : j'ai pardonné aux autres d'y peu » savoir ². »

Ces nouveaux sentiments de Pascal sur la science datent de sa première conversion, quoiqu'il n'ait pas abandonné dès-lors ses études ché-

¹ *Œuvres*, t. II, p. 330.

² *Pensées, Fragm.*, etc., t. I, p. 198, 199.

ries, et qu'il y soit revenu, à propos de la Roulette, même au fort de son ascétisme. Parmi les livres jansénistes que lui avaient communiqués les frères Bailleul, se trouvait un petit traité de Jansénius intitulé : *De la Réformation de l'homme intérieur*, dont M. Sainte-Beuve ¹ a extrait la page suivante.

Après avoir parlé de la concupiscence des sens, Jansénius parle ainsi de la concupiscence de l'esprit : « C'est cette curiosité toujours inquiète, » qui a été appelée de ce nom à cause du vain » désir qu'elle a de savoir, et que l'on a pal- » liée du nom de science.

» Elle a mis le siège de son empire dans l'es- » prit, et c'est là qu'ayant ramassé un grand » nombre de différentes images, elle le trouble » par mille sortes d'illusions...

» Le monde est d'autant plus corrompu par » cette maladie de l'âme, qu'elle se glisse sous le » voile de la santé, c'est-à-dire de la science...

» De là est venue la recherche des secrets de la » nature qui ne nous regardent point, qu'il est » inutile de connaître, et que les hommes ne veu- » lent savoir que pour les savoir seulement ²...

¹ *Port-Royal*, t. II. p. 471.

² Pascal a dit : « La vanité est si ancrée dans le cœur de l'homme, qu'un soldat, un goujat, un cuisinier, un croche- teur se vante et veut avoir ses admirateurs : et les philosophes

» Qui pourrait exprimer en combien de choses,
 » quoique basses et méprisables, notre curiosité
 » est continuellement tentée, et combien nous
 » manquons souvent lorsque nos oreilles ou nos
 » yeux sont surpris et frappés de la nouveauté de
 » quelque objet, comme d'un lièvre qui court,
 » d'une araignée qui prend des mouches dans
 » ses toiles, et de plusieurs autres rencontres
 » semblables; combien notre esprit en est touché
 » et emporté avec violence?

» Je sais que ces choses sont petites; mais il
 » s'y passe ce qui se passe dans les grandes : la
 » curiosité avec laquelle on regarde une mouche,
 » et celle avec laquelle on considère un éléphant,
 » étant un effet et un symptôme de la même ma-
 » ladie.

» ... Et lorsque nous sommes revenus à nous-
 » mêmes, et que nous nous élevons pour con-
 » templer cette beauté incomparable de la vérité
 » éternelle, où réside la connaissance certaine et
 » salutaire de toutes les choses, doit-on trouver

mêmes en veulent. Et ceux qui écrivent contre veulent avoir la gloire d'avoir bien écrit; et ceux qui le lisent veulent avoir la gloire de l'avoir lu; et moi qui écris ceci, ai peut-être cette envie; et peut-être ceux qui le liront. — « Curiosité n'est que vanité. Le plus souvent on ne veut savoir que pour en parler. Autrement on ne voyagerait pas sur la mer pour ne jamais en rien dire, et pour le seul plaisir de voir, sans espérance d'en jamais communiquer. » (*Pensées, Fragm.*, etc., t. I, p. 208.)

» étrange si cette multitude d'images et de fan-
 » tômes, dont la vanité a rempli notre esprit et
 » notre cœur, nous attaque et nous porte en bas,
 » et semble comme nous dire : Où allez-vous,
 » étant couverts de taches et si indignes de vous
 » approcher de Dieu ? Où allez-vous ? »

Telle est bien évidemment l'origine des pen-
 sées dédaigneuses de Pascal sur la science. D'ail-
 leurs il puisa à deux sources identiques : car
 cette doctrine était passée de Jansénius à Port-
 Royal par Saint-Cyran. « Après qu'on a ruiné la
 » cupidité des richesses, des honneurs et des
 » plaisirs du monde, disait Saint-Cyran à Le-
 » maître ¹, il s'élève dans l'âme, de cette ruine,
 » d'autres honneurs, d'autres richesses et d'au-
 » tres plaisirs, qui ne sont pas du monde visi-
 » ble, mais de l'invisible. Cela est épouvantable,
 » qu'après avoir ruiné en nous le monde visible
 » avec toutes ses appartenances autant qu'il peut
 » être ruiné ici-bas, il en naisse à l'instant un
 » autre invisible, plus difficile à ruiner que le
 » premier. »

A l'époque où Pascal entra en communication
 avec Port-Royal, l'esprit de Jansénius et de Saint-
 Cyran y vivait encore tout entier. Par une sorte
 de métempsychose il s'était transmis à tous les

¹ *Mémoires de Fontaine*, t. I, p. 175.

directeurs, et il était alors personnifié dans Sacy. Quand Pascal se fut jeté entre les bras de Singlin, celui-ci crut devoir l'envoyer à Port-Royal, pour qu'*Arnauld lui prêtât le collet en ce qui regarde les sciences, et que Sacy lui apprît à les mépriser*¹. Nous dirons dans le chapitre suivant l'influence qu'Arnauld exerça sur lui, mais Sacy au commencement paraît avoir été le plus fort : c'était juste ; il était le directeur. Qu'était Sacy ? renfermé dans la Bible et saint Augustin, il y trouvait des lumières qui faisaient pâlir pour lui l'éclat le plus brillant de la science et des lettres. Ce n'est que du fond de cette double forteresse qu'il osa affronter Pascal. Encore ne se rassura-t-il complètement qu'après les premiers assauts, et lorsqu'il eut reconnu que les armes de son adversaire n'étaient pas si formidables, qu'il ne pût en trouver de tout aussi bien trempées dans son grand arsenal, S. Augustin. Alors il consentit, non-seulement à ne plus craindre, mais à admirer Pascal. « M. Pascal est extrêmement estimable, disait-il, en ce que n'ayant point lu les Pères de l'Église, il a de lui-même, par la pénétration de son esprit, trouvé les mêmes vérités qu'ils avaient trouvées. Il les trouve surprenantes parce qu'il ne les a vues en aucun

¹ *Mémoires de Fontaine*, t. II, p. 55.

» endroit; mais pour nous, nous sommes accoutumés à les voir de tous côtés dans nos livres. » Alors encore il se résigne à suivre sa constante habitude qui était de proportionner ses entretiens à ceux à qui il parlait, et à mettre Pascal sur le chapitre de ses philosophes. *Il avait toujours cru devoir peu lire ces auteurs, parce qu'il les regardait comme bien inutiles, et que leurs paroles ne venaient point de l'humilité et de la piété chrétienne.* Aussi, en entendant Pascal dissenter d'Epictète et de Montaigne, *croyait-il vivre dans un nouveau pays et entendre une nouvelle langue, et il se disait en lui-même les paroles de S. Augustin : O Dieu de vérité! ceux qui savent ces subtilités de raisonnement, vous sont-ils pour cela plus agréables?*

Un tel homme devait peu goûter les sciences et les lettres. Aussi son œuvre littéraire capitale est-elle la mise en vers (quels vers!) des racines grecques de Lancelot¹. C'était bien le direc-

¹ Il avait fait des vers dans sa jeunesse. On peut voir dans les *Mémoires de Fontaine* (t. I, p. 87), la curieuse lettre qu'il écrivit à sa mère, sur quatre bourses que cette dame avait faites pour chacun de ses enfants. Sacy avait été chargé du remerciement, et il épuise dans cette lettre entremêlée de vers, tout l'amphigouri et le mauvais goût qui pouvaient circuler alors en France. Le bon Fontaine, qui admirait tout de son maître, trouve cette poésie *excellente*. L'amour-propre maternel de M^{me} Lemaître lui en avait fait porter le même juge-

teur que Singlin voulait à Pascal pour lui apprendre à mépriser la science. Singlin l'avait vu à l'œuvre à Port-Royal. Au milieu des disputes qui s'y élevaient touchant les sciences humaines et la philosophie, Sacy gardait son calme et sa gravité, se mettait à l'abri de l'orage dans l'Écriture et S. Augustin, et il n'en sortait que pour adresser, avec l'autorité de sa vertu et de sa position, un *quos ego* non impérieux, mais charitable, aux flots irrités. Le désert retentissait alors des nouvelles opinions de Descartes. C'était Arnauld surtout, avec son incessant besoin de luttes et de discussions, qui troublait par toutes ces curiosités la paix de la solitude. Pas un solitaire qui ne parlât d'*automate*. On battait les chiens sans scrupule et sans pitié; on les clouait même, les pauvres bêtes, sur des ais, par les quatre pattes, afin de les ouvrir tout vifs et d'étudier la circulation du sang; et aux cris qu'ils faisaient, aux exclamations de quelques solitaires moins

ment. Aussi, pour exercer le génie poétique de son fils, elle le pria de traduire en vers les hymnes du Bréviaire. Rien n'égale l'enthousiasme de Fontaine sur ce *chef-d'œuvre* qui doit *subsister dans toute la suite des siècles*. Depuis, Sacy fit les *Enluminures de l'Almanach des Jésuites*, dont Racine se moque si spirituellement; il traduisit en vers le poème *De Ingratis*, de saint Prosper d'Aquitaine, et composa lui-même un poème en dix chants et en stances sur le Saint-Sacrement. Tout cela est détestable.

convaincus et plus compatissants, c'étaient des éclats de rire, des moqueries railleuses de la part de nos savants, bien convaincus que les animaux n'étaient que des horloges sans aucun sentiment, et que leurs plaintes ne devaient pas plus émouvoir que le bruit d'un ressort ou d'un balancier. Le château de Vaumurier, donné par le duc de Luynes aux solitaires, était le siège de la petite académie. On y parlait sans cesse et avec admiration du nouveau système du monde de Descartes. C'était à qui pénétrerait le plus avant dans toutes ces curiosités et construirait le plus vite l'univers. Que faisait le bon Sacy au milieu de ce tumulte et de ce conflit bruyant d'opinions ? Souriant doucement, il plaignait ceux qui s'arrêtaient à toutes ces vanités, ou bien il admirait la conduite et la justice de Dieu dans les révolutions et les changements des doctrines humaines. Il se réjouissait de voir tous les savants se ravir mutuellement une autorité usurpée, comme on verrait avec plaisir un voleur qui viendrait tuer un autre voleur et lui ravir ses dépouilles. Aristote avait usurpé l'empire de la science, avait même pénétré dans le domaine de la théologie, où il régnait en maître, vénéré à l'égal de l'Écriture, cité comme un Père de l'Église. Quel bonheur pour le pieux Sacy de le voir renversé et dépossédé par un autre tyran, surtout dans

l'espérance de voir celui-ci détrôné à son tour, jusqu'à ce qu'enfin on consentit à ne plus laisser régner dans l'Église que la Bible et S. Augustin ! Et il disait alors magnifiquement à Fontaine :

« Dieu a fait le monde pour deux choses : l'une » pour donner une grande idée de lui, l'autre » pour peindre les choses invisibles dans les visibles. M. Descartes détruit l'un et l'autre. Le » soleil est un bel ouvrage, lui dit-on : Point du » tout, répond-il, c'est un amas de rognures. » Au lieu de reconnaître les choses invisibles dans » les visibles, comme dans le soleil, qui est le » Dieu de la nature, et de voir en tout ce qu'il » produit dans les plantes l'image de la grâce, il » prétend, au contraire, rendre raison de tout » par de certains crochets qu'ils se sont imaginés. » Je les compare à des ignorants qui verraient un » admirable tableau, et qui, au lieu d'admirer un » tel ouvrage, s'arrêteraient à chaque couleur en » particulier et diraient : Qu'est-ce que ce rouge- » là ? De quoi est-il composé ? C'est de telle chose, » ou c'est d'une autre, au lieu de contempler » tout le dessein du tableau dont la beauté » charme les sages qui le considèrent. Je ne pré- » tends pas, dit M. Descartes, dire les choses » comme elles sont en effet. Le monde est un si » grand objet, qu'on s'y perd ; mais je le regarde » comme un chiffre. Les uns tournent et retour-

**

» nent les lettres de cet alphabet, et trouvent
 » quelque chose : moi j'ai aussi trouvé quelque
 » chose, mais ce n'est pas peut-être ce que
 » Dieu a fait. Ces gens-là, disait Sacy, cherchent
 » la vérité à tâtons : c'est un grand hasard qu'ils
 » la trouvent ¹. »

Nous savons désormais où Pascal avait appris à dire anathème à la science : c'est évidemment à l'école de Sacy. C'est à la suite d'une conversation avec Sacy qu'il prit la résolution *d'écrire contre ceux qui approfondissent trop les sciences* ². Il désignait par là Descartes dont il juge ainsi le système du monde : « Il faut dire en » gros : Cela se fait par figure et mouvement ; » car cela est vrai. Mais de dire quels, et composer la machine, cela est ridicule, car cela est » inutile et incertain et pénible. Et quand cela » serait vrai, nous n'estimons pas que toute la » philosophie vaille une heure de peine ³. » Et

¹ Pour tout ce qui précède, voir *Mémoires* de Fontaine, t. II, p. 52-64.

² *Pensées, Fragments, etc.*, t. I, p. 235.

³ *Pensées, Fragm.*, etc., p. 181. — A cette occasion, une petite anecdote. En 1842, une vive discussion s'éleva entre M. Cousin et M. Libri au sujet de cette Pensée. M. Cousin ne pardonnait à Pascal ce qu'il appelait *cette boutade* contre Descartes, que parce que, disait-il, il l'avait barrée, reconnaissant ainsi son crime de lèse-philosophie. — Non, représentait M. Libri : la Pensée est effectivement barrée dans le

encore : « Je ne puis pardonner à Descartes : il » aurait bien voulu, dans toute sa philosophie, » pouvoir se passer de Dieu ; mais il n'a pu s'em- » pêcher de lui faire donner une chiquenaude, » pour mettre le monde en mouvement ; après » cela il n'a plus que faire de Dieu ¹. » A part le trait et l'originalité de l'expression, ne croirait-on pas entendre Sacy ?

Voilà donc ce jeune savant qui brûle les dieux qu'il a adorés, ces dieux inutiles et sourds qui n'entendent pas les vastes aspirations de son âme et ne sauraient les satisfaire, pour aller demander à une autre divinité, à Jésus-Christ, *la voie, la vérité et la vie*, aliment à son intelligence, amour pour son cœur, moyens pour arriver à ses

manuscrit original, mais ce n'est pas de la main de Pascal, et la preuve, c'est que les barres (ou plutôt les *tortillons*) qui traversent tout le papier, se prolongent jusque dans les marges du volume, qui sont postérieures à la mort de Pascal. Or, le piquant de l'affaire, c'est que ni M. Cousin, ni M. Libri n'avaient vu cette Pensée dans le manuscrit autographe, et ne la connaissaient autrement que par les copies. M. Faugère l'a découverte le premier dans le manuscrit, en faisant disparaître, au verso d'une autre Pensée, une partie de la feuille de papier fort épais sur laquelle elle était collée et qui la cachait entièrement à la vue. Il faut avouer que M. Faugère a poussé jusqu'à l'extrême limite la politesse littéraire en n'usant pas de ce fait et de bien d'autres semblables contre ceux qui ont cherché plus tard à déprécier ses travaux.

¹ Mots rapportés par Marguerite Perier, *ibid*, p. 369.

éternelles destinées. Si, comme il est évident, Sacy lui a inspiré ce culte nouveau, grâces lui en soient rendues ! Nous lui devons Pascal, ses merveilles de sentiment, sa mélancolie sublime, ses immortelles *Pensées*. Pascal avait le génie de la science, nous l'avons assez dit. Et pourtant, croyons-nous, sur ce sol aride et circonscrit, n'auraient pu se développer et s'épanouir toutes les richesses de son talent. Il n'y aurait pas eu là place pour sa haute intelligence de la nature morale, pour les mouvements de son âme, pour les épanchements de son cœur, pour ce qui le constitue véritablement à nos yeux. Nous ne regrettons pas toutefois qu'il ait commencé par la science. La science a été pour lui *un instrument pour perfectionner sa raison* ; il s'en est heureusement servi pour *faire l'essai et non l'emploi de sa force*.

Alors il en a retiré cette clarté, cette vigueur, ce trait ferme, juste et net qui seront le caractère de son style. Comme l'a remarqué M. Villemain ¹, ses essais scientifiques ne furent même pas perdus pour son éloquence. En abandonnant la géométrie il se trouva tout formé. C'est que, peu érudit, peu porté aux recherches laborieuses, il a été contraint de deviner la science, et

¹ *Essai sur Pascal.*

c'est moins la faculté scientifique qui s'est développée chez lui que l'imagination. C'est ainsi que l'histoire nous représente les vieux philosophes de la Grèce trouvant la poésie dans l'étude de la nature.



CHAPITRE II.

PASCAL DANS LA POLÉMIQUE.

De bonne foi, est-ce par la satire des *Lettres Provinciales* qu'on doit juger de la morale des Jésuites?

VOLTAIRE.

Pascal n'est qu'un calomniateur de génie; il nous a laissé un mensonge immortel.

CHATEAUBRIAND.

Nous ne nous jetterons pas au milieu de la grande mêlée des *Provinciales* avant d'avoir un peu étudié le champ de bataille et fait connaissance avec les combattants. Nous risquerions autrement de ne rien comprendre à la position des partis, à l'habile stratégie de Pascal, aux diverses phases et à l'issue de la lutte.

I.

LA GRACE ET LA LIBERTÉ. — PÉLAGE. — SÉMIPELAGIENS. — PRÉDESTINATIENS. — WICLEFF. — LUTHER ET CALVIN. — BAÏUS. — LES DOMINICAINS ET LES JÉSUITES. — MOLINA.

Et tout d'abord expliquons ce mot de *grâce*, ce grand cri de guerre que nous entendrons à chaque instant retentir.

Il se prend généralement pour tout don gratuit parti de la pure libéralité de Dieu ; et, en ce sens, la création, la conservation, les facultés du corps et de l'âme, en un mot tous les dons naturels, seraient pour l'homme des grâces, puisque tout cela lui vient de Dieu à titre gratuit, sans aucun mérite antérieur de sa part.

Mais dans un sens plus strict et plus rigoureux, et dans notre longue polémique, on entend par grâce les dons surnaturels faits à l'homme dans l'ordre du salut éternel. Ces dons embrassent les privilèges surnaturels accordés à l'homme dans l'état primitif d'innocence et la grâce médicinale conférée à l'homme déchu en vertu des mérites de la rédemption. Or, qu'est-ce que la *surnaturel*? Il consiste essentiellement dans une

excellence extraordinaire surajoutée aux facultés naturelles de l'homme et dépassant l'exigence et les forces de toute nature créée et même de toute créature possible, dans une communication de Dieu tel qu'il est en lui-même, dans une participation et une union immédiate, par l'intelligence et la volonté, à l'essence divine.

La grâce nécessaire à l'homme, même dans l'état primitif d'innocence, pour accomplir sa destinée surnaturelle, lui est devenue plus indispensable depuis sa chute. Et pourtant, quelque profonds, quelque destructeurs qu'aient été dans son âme les ravages du mal, il conserve encore le sentiment de sa force et de sa liberté. C'est qu'en effet la volonté, quoique lésée et rendue infirme, n'a pas été anéantie par la faute primitive ni réduite à une incapacité absolue.

La grâce et la liberté sont donc toujours les deux facteurs de la destinée humaine. Quel est leur rôle respectif? comment se concilie leur action? vaste problème qui, sous des noms divers, a toujours préoccupé et fatigué la curiosité des hommes. Toutes les écoles philosophiques, les différents systèmes religieux ont fait à l'une ou à l'autre une part plus ou moins grande, quelquefois une part exclusive; et alors Dieu disparaît sous l'homme ou l'homme sous l'action divine. Fatalisme et stoïcisme, telles furent tour à tour

les deux grandes réponses de la philosophie grecque, pendant que les systèmes orientaux livraient la liberté et l'activité humaine à une dévorante fatalité et absorbaient toute nature finie dans le grand tout. Chez les Juifs, nous trouvons Pharisiens et Sadducéens, chez les Mahométans, quoique généralement fatalistes, Omar et Ali, sectes contradictoires qui nous représentent les mêmes évolutions de la pensée humaine.

Le christianisme, en proclamant d'une manière plus explicite la faute primitive et sa transmission à toute la race d'Adam, en enseignant la nécessité absolue d'une grâce réparatrice, nécessité telle que Dieu avait dû mourir pour la mériter à l'homme, donnait au problème une importance infinie, mais en rendait la solution si difficile, qu'on ne pouvait plus la trouver, il semble, que dans la négation de l'un des deux termes. Tel sera, en effet, désormais, en dehors du catholicisme, l'écueil fatal auquel aboutiront pour s'y briser toutes les théories philosophiques ou religieuses.

Les premiers chrétiens se préoccupèrent peu de ces redoutables mystères. L'héroïsme avec lequel ils luttaient contre le fer du bourreau et la dent des bêtes, leur donnait la conviction de leur liberté, et, en même temps, lorsqu'ils descendaient dans l'amphithéâtre, ils ne saluaient pas César,

comme le gladiateur esclave, mais bénissaient la grâce qui leur donnait la force de mourir. Quand la victoire remportée sur l'empire romain eut affranchi l'intelligence chrétienne, on vit se produire les systèmes qui n'avaient trouvé ni place ni loisir au milieu des persécutions. Au cinquième siècle paraît le moine anglais Pélage. Il nie que le péché d'Adam soit passé à sa race. Notre libre arbitre possède, en conséquence, la même énergie qu'au jour de la création. Nul besoin pour lui d'un secours divin, à moins qu'on n'entende par grâce les dons naturels. Si plus tard les Pélagiens admirent la nécessité d'une grâce véritable et intérieure, ce ne fut que pour l'achèvement de l'acte, et encore ne la regardaient-ils pas comme absolument indispensable, mais comme donnant à la liberté plus de facilité pour agir. D'ailleurs elle n'était pas gratuite, mais une suite d'un mérite antérieur.

L'erreur pélagienne renversait le christianisme dont elle détruisait les deux bases, le péché originel et la nécessité de la rédemption. Aussi, en dix-neuf ans, vingt-quatre conciles lui jetèrent anathème, jusqu'au concile général d'Éphèse qui renouvela les précédentes condamnations; sept souverains pontifes, quatre empereurs la poursuivirent de leurs constitutions, en même temps qu'elle était battue en brèche par tout ce

qu'il y avait d'illustre alors dans les rangs catholiques par la science et le génie. Le plus grand de ses adversaires fut S. Augustin. Déjà il avait défendu contre les Manichéens la liberté humaine, mais il combattit avec bien plus d'énergie et de persévérance pour maintenir les droits de la grâce divine : aussi est-il surtout appelé le *Docteur de la grâce*. Cependant il sut conserver et défendre les deux points essentiels du dogme, la grâce et la liberté qui en sa personne et dans ses écrits se donnent le baiser de paix et de conciliation. On conçoit alors qu'il jouisse dans l'Église d'une si grande autorité, que tous aient voulu se prévaloir de son nom ; et que les plus célèbres écoles et les conciles eux-mêmes aient adopté ses principales doctrines.

Vaincu dans ce premier combat, l'orgueil de la liberté sembla laisser le champ libre à la grâce et se retira aux limites de l'arène, mais dans l'espérance de pouvoir bientôt tout envahir. Marseille, l'île de Lérins, étaient alors le séjour d'hommes éminents à la fois par leurs vertus et leur science : dans leurs rangs naquit le Sémipélagianisme qui rejetait la nécessité de toute grâce intérieure prévenante pour le commencement de la foi et la persévérance dans le bien. Les premiers chefs de ce Pélagianisme mitigé étaient de bonne foi et ne croyaient pas qu'il fût possi-

ble de maintenir autrement l'action de la liberté. Aussi, dans certaines églises, sont-ils mis au nombre des saints. Mais S. Augustin, S. Prosper, S. Fulgence, montrèrent alors que si l'on soutenait sur un point les droits exclusifs de la liberté, on la rendrait bientôt entièrement indépendante, et qu'on anéantirait la grâce divine. Le Sémi-Pélagianisme succomba.

L'intelligence humaine passe bien vite d'une erreur à une erreur contradictoire. Les Pélagiens avaient lutté contre la grâce au nom de la liberté; les Prédestinés du cinquième siècle sacrifièrent le libre arbitre à la grâce. Ils soutinrent ces principes odieux, que quelques hommes étaient prédestinés à l'éternelle damnation, que Jésus-Christ n'était mort que pour les élus, et que le libre arbitre était anéanti depuis le péché. Cette hérésie désespérante fut renouvelée au neuvième siècle par le moine Gotescalc et combattue par le fameux Hincmar.

Au quatorzième siècle parut l'anglais Wiclef, précurseur de Luther. Du même coup il détruisait la liberté humaine et la liberté divine, faisait de Dieu l'auteur de tous les crimes, et sur ces immenses ruines établissait l'idole d'une monstrueuse fatalité.

Luther vint et renouvela d'abord toutes les erreurs des Prédestinés. Il soutint ensuite

que la justice primitive d'Adam était due à sa nature, d'où il suivait que l'homme avait été lésé par la faute d'origine dans ses dons naturels, qu'il était aujourd'hui essentiellement modifié, de sain et d'intègre, devenu infirme et corrompu, n'ayant plus en partage que la misère et le péché. Autrefois la vie, maintenant la mort, deux mots qui résument les deux parties de notre histoire : l'homme n'est plus qu'un cadavre. Tous les mouvements de la concupiscence sont coupables en lui. Les plus justes pèchent toujours et nécessairement, et encourent l'éternelle damnation ; et si les péchés ne leur sont pas imputés, ce n'est que par pure condescendance de la miséricorde divine. Le libre arbitre est devenu esclave, et Luther inscrit en tête de son livre ce titre énergique : *De servo arbitrio*. La grâce et la concupiscence impriment à la volonté une nécessité, non de coaction et de violence, mais pourtant invincible et insurmontable, de sorte que l'acte contraire n'est plus en son pouvoir, et que, sous l'impulsion de l'une ou de l'autre, elle est purement passive, comme la pierre entre les mains de l'enfant. L'homme est donc dans l'impossibilité d'accomplir les commandements de Dieu ; et comme, d'un autre côté, ses actes les meilleurs en apparence ne sont que péchés, il ne peut par ses œuvres

arriver qu'à la damnation et non à la justification ni au salut. Aussi Luther avança-t-il qu'il n'était justifié et sauvé que par la foi.

A toutes ces erreurs, Calvin en ajouta quelques autres qui lui sont particulières : que tous les fidèles doivent être certains, d'une certitude de foi divine, non-seulement de la grâce et de la justice présente, comme l'exigeait Luther, mais encore de leur persévérance, de leur prédestination et de leur élection à la gloire ; que dans les élus, la foi et la justice sont inamissibles, quelque énormes que soient leurs fautes : ils ne perdent alors que le sentiment de la grâce, mais non la grâce elle-même.

Quelque temps après, Baïus, professeur à l'Université de Louvain, enseigna des principes analogues. Avec Luther, il disait que la grâce et la gloire étaient dues à la nature innocente, que les commandements de Dieu étaient impossibles, que tous les mouvements de la concupiscence étaient péchés ; tous les péchés, mortels ; tous les actes des infidèles, coupables ; les vertus des philosophes, des vices ; que, sans la grâce, le libre arbitre n'était capable que de mal ; que la violence seule répugnait à la liberté, et que tout acte volontaire, même nécessité, était libre. Mais toute la doctrine de Baïus consistait surtout en ce principe, qu'il n'y avait pas de milieu

entre la charité divine et une vicieuse concupiscence, et qu'à l'une ou à l'autre se rapportait nécessairement tout amour chez l'homme.

A peine les erreurs de Baïus avaient-elles été condamnées par la constitution d'Urbain VIII, en 1641, que de graves dissentiments s'élevèrent entre les théologiens catholiques. Les Dominicains accusaient les Jésuites de renouveler le Pélagianisme, et les Jésuites accusaient les Dominicains de tomber dans les erreurs de Calvin. Déjà les Universités de Louvain et de Douai avaient condamné plusieurs propositions de Lessius, célèbre théologien de la Compagnie de Jésus. Lessius combattait la prédestination gratuite, antérieure à la prévision des mérites, que professait l'école des Thomistes, pour y substituer la prédestination conséquente, qu'il faisait dépendre de la prévision des œuvres méritoires de l'homme. *Si non es prædestinatus, fac ut prædestineris*, telle fut sa maxime, qu'il attribuait à S. Augustin. Il n'avait pas inventé cette doctrine que soutenaient plusieurs Universités avec S. Bonaventure ; mais, secondé par les théologiens de la Compagnie, il la rendit populaire. Comment, disait Lessius, admettre la prédestination antécédente, sans admettre en même temps la réprobation négative, et comment accorder la réprobation négative avec la volonté de

Dieu de sauver tous les hommes? Ainsi pensait encore S. François de Sales qui, le 26 août 1613, écrivit à Lessius pour le féliciter et le remercier d'avoir si éloquemment défendu les principes qu'il avait professés lui-même dans son *Traité de l'Amour de Dieu*. Mais les Thomistes accusaient Lessius et les Jésuites de pousser l'homme à la présomption, sous prétexte de le fortifier contre le désespoir, de le rendre indépendant de Dieu, sous prétexte de donner à la liberté une part sérieuse dans sa justification. La dispute s'échauffait, lorsque le pape Sixte V l'évoqua à son tribunal, blâma les censures de l'Université de Louvain et imposa silence aux deux parties.

Mais les discussions devinrent plus vives encore en Espagne, à l'occasion des livres de Molina. Nous devons reprendre les choses d'un peu plus haut.

La Société de Jésus avait été fondée pour combattre le protestantisme. S. Ignace lui avait désigné S. Thomas pour principal théologien. Mais à la marge des Constitutions, on accolait au nom de S. Thomas celui du Maître des sentences, et on permettait l'usage de toute somme de théologie scolastique qui, après mûr examen des théologiens les plus habiles de la Société et l'approbation du Général, serait jugée plus utile

aux étudiants et plus appropriée aux circonstances. Cette note marginale, quoi qu'on en ait dit, était de la main de S. Ignace lui-même, comme le prouve l'autographe des Constitutions conservé à Rome dans la bibliothèque de la Société.

Cependant on accusa bientôt les Jésuites de s'être écartés de leur première doctrine et d'avoir abandonné les principes de S. Thomas. Pour répondre à cette accusation, Aquaviva fit rédiger le livre célèbre intitulé, *Ratio studiorum*, destiné à fixer les opinions qui devaient être admises ou rejetées dans la Société. Les théologiens qu'il avait commis à cette œuvre reproduisirent l'article des Constitutions relatif à S. Thomas, mais sans prétendre obliger les professeurs de théologie à soutenir toutes les doctrines de l'Ange de l'École. Ils dressèrent même un catalogue d'environ soixante opinions abandonnées à la libre discussion des Universités. Après avoir consulté les provinces et convoqué deux assemblées générales, Aquaviva publia enfin le *Ratio studiorum*. On y prescrivait l'étude et le culte de S. Thomas, mais sans imposer aux professeurs toutes ses doctrines, puisque les Thomistes eux-mêmes s'en écartaient quelquefois.

Des thèses furent alors discutées à l'Université de Salamanque sur la *Science moyenne* par le

P. Montemajor, théologien de la Société de Jésus. Le dominicain Bannez en soumit plusieurs propositions au Saint-Office qui les condamna, mais sans les attribuer au Jésuite lui-même. Aussi Montemajor ne les reconnut-il jamais comme siennes, et les théologiens de la Société continuèrent de soutenir à Salamanque la Science moyenne.

En 1588, Molina, professeur de théologie à Evora, mit au jour son ouvrage fameux Sur la concorde de la liberté et de la grâce. Bannez le dénonça encore, mais sans pouvoir le faire condamner. L'ouvrage passa alors de Portugal en Espagne, et les querelles recommencèrent entre les Dominicains et les Jésuites, qui se déférèrent mutuellement au tribunal de l'Inquisition. Informé par le grand inquisiteur, Clément VIII se réserva encore l'affaire, imposa silence aux parties, et soumit les pièces du procès aux célèbres congrégations dites *de Auxiliis*.

Elles durèrent près de dix ans, du 2 février 1598 au 28 août 1607. Les Dominicains et les Jésuites exposèrent leurs doctrines devant d'habiles consultants désignés par le souverain pontife, devant les souverains pontifes eux-mêmes Clément VIII et Paul V, et tout se termina par un décret qui permettait aux deux parties de suivre leur sentiment, leur défendait de se trai-

ter d'hérétiques et de rien publier sur ces matières sans l'autorisation du S.-Siège. La dispute n'alla pas plus loin, jusqu'à l'apparition des Jansénistes qui inventèrent une bulle de Paul V, condamnant les Jésuites, et falsifièrent l'histoire des congrégations *de Auxiliis* au profit de leurs opinions. Ce furent le fameux Gorin, plus connu sous le nom d'abbé de Saint-Amour, et les autres députés jansénistes à Rome, qui répandirent ces fables contre lesquelles protesta Innocent X, en 1654.

II.

JANSÉNIUS ET SON LIVRE. — HISTOIRE SOMMAIRE DU
JANSÉNISME JUSQU'À LA PAIX DE L'ÉGLISE. — SYS-
TÈME JANSÉNISTE. — LES CINQ PROPOSITIONS.

Les choses en étaient là, lorsque parut le trop célèbre *Augustinus*. Dans son testament, Jansénius soumettait son livre au jugement de Rome. Ainsi avait-il fait déjà dans la préface et l'épilogue du livre lui-même. Mais il paraît s'être privé du bénéfice de cette déclaration, par sa correspondance avec Saint-Cyran. « La doctrine que j'ai puisée dans S. Augustin, écrivait-il à son ami, plongera tout le monde dans la stu-

peur¹. » — « Je n'ose pas dire ce que je pense de la prédestination et de la grâce, de peur qu'avant que tout soit prêt et mûr, il ne m'arrive ce qui est arrivé à tant d'autres, d'être condamné à Rome². » — « Je ne puis croire que mon ouvrage soit approuvé par mes juges³. » Avec une outrecuidance extrême, il condamnait tous les docteurs scolastiques et même S. Thomas : « Après les hérétiques, personne n'a jamais altéré et corrompu la théologie, plus que ces disputeurs... Si l'école des Thomistes et l'école des Jésuites continuent à disputer jusqu'au jour du jugement, elles s'égareront de plus en plus, étant déjà à cent lieues de la vérité... S. Thomas me paraît fade, depuis que j'ai goûté S. Augustin⁴. » C'était condamner l'Église tout entière. Du reste, il ne craignait pas d'écrire à Saint-Cyran *de l'ignorance de la cour de Rome dans les matières de la foi, et de l'adresse de cette même cour dans le maniement des affaires de Machiavel*⁵. Fidèle à ces enseignements schismatiques, Saint-Cyran disait à l'abbé de Prières : « Qu'il fallait excuser les

¹ Lettre CXIII.

² Lettre XVI.

³ Lettre CXXXI.

⁴ Lettre XVI.

⁵ Lettre XXI.

fautes particulières des Jésuites, mais qu'il en fallait ruiner le corps comme dommageable à l'Église ; que c'est Dieu même qui détruit l'Église ; que le temps de l'édification est passé ; que les évêques, ecclésiastiques et religieux d'à présent, parlant communément, sont dépourvus de l'esprit du christianisme, de l'esprit de grâce et de l'Église ; que si les religieux de son ordre étaient vrais enfants de S. Bernard, ils s'emploieraient tous à la ruine de la théologie scolastique ; que S. Thomas même avait ravagé la vraie théologie par le raisonnement humain et les principes d'Aristote¹. »

S. Vincent de Paul écrivait encore à l'abbé d'Origny : « M. de Saint-Cyran me parla un jour ainsi : Dieu m'a donné et me donne de grandes lumières : il m'a fait connaître que depuis cinq ou six cents ans il n'y a plus d'Église. Avant, cette Église était comme un grand fleuve qui avait des eaux claires ; mais maintenant ce qui semble l'Église n'est plus que de la bourbe. Le lit de cette rivière est encore le même, mais ce ne sont plus les mêmes eaux. Je lui représentai que tous les hérétiques avaient pris ce prétexte pour établir leurs erreurs, et je lui citai Calvin. — Calvin, me répondit-il, n'a pas mal fait tout ce

¹ Déposition de l'abbé de Prières contre Saint-Cyran, dans l'information de son procès.

qu'il a entrepris, mais il s'est mal défendu ¹. »

Après de semblables déclarations, on se demande deux choses : d'abord, si le Jansénisme ne fut qu'un fantôme créé et évoqué par les Jésuites ; en second lieu, pourquoi Jansénius déférait son livre à l'Église, si ce n'est en vertu de cette hypocrisie, de cette soumission menteuse qui fut toujours un des caractères de la secte ?

Jansénius avait travaillé vingt ans à son *Augustinus*. Dix fois, dit-il, il avait lu tout S. Augustin et trente fois les livres contre les Pélagiens. Il semble donc qu'il dût connaître son auteur, et qu'il eût le droit de mettre ce nom vénéré en tête de son ouvrage. Nous nous garderons bien de pénétrer dans ce gros in-folio pour en parcourir les diverses parties. Ce sera bien assez de donner tout-à-l'heure une analyse sommaire de la doctrine qu'il contient.

Ce livre fut pour Jansénius le travail et, croyait-il, la mission de sa vie. Aussi, à peine l'eut-il achevé qu'il se hâta de mourir, confiant à son chapelain le soin de la publication. A son apparition, l'*Augustinus* trouva des partisans depuis longtemps préparés ; mais d'autres en plus grand nombre n'y virent que la rénovation

¹ Lettre citée par Abelly, évêque de Rhodéz, dans sa *Vie de saint Vincent de Paul*.

des dogmes de Baïus et de Calvin. Le pape Urbain VIII fut de ce dernier avis, et en 1642 il proscrivit l'*Augustinus* comme publié sans l'autorisation du Saint-Siège et comme contenant des propositions déjà condamnées. Les Jansénistes firent de vains efforts pour atténuer l'autorité de la bulle pontificale qu'ils traitèrent de subreptice, et Arnauld entreprit l'apologie de Jansénius. Pendant ce temps Nicolas Cornet, syndic de la faculté de théologie de Paris, résumait la doctrine de l'*Augustinus* en cinq propositions ¹ qu'il soumit à la censure de la Sorbonne. Mais la Sorbonne renvoya la cause aux évêques de France, alors assemblés à Paris; de leur côté, les évêques la renvoyèrent au pape, et Innocent X en investit une congrégation de cardinaux et de théologiens. Le procès dura plus de deux ans. La discussion, qui vers la fin eut lieu en présence du pape, fut sérieuse et solennelle, l'examen attentif et profond, et le 31 mars 1653 les propositions furent condamnées comme hérétiques.

Cette même année 1653, les évêques de France présidés par le cardinal Mazarin adoptèrent la censure d'Innocent X, et les Jansénistes ne purent plus, à moins de se constituer en dehors de l'É-

¹ Cornet dénonça d'abord sept propositions, qui ensuite furent réduites à cinq.

glise, soutenir directement la doctrine des cinq propositions. Ils eurent recours alors à un subterfuge, et inventèrent la fameuse distinction du *fait* et du *droit*. Les cinq propositions étaient bien légitimement condamnées et contenaient une doctrine hérétique, ils en convenaient ; mais elles n'avaient pas été censurées dans le sens de Jansénius et n'étaient pas dans son livre. Ils trouvaient ainsi le moyen de respecter en apparence la bulle d'Innocent X et de continuer à soutenir la doctrine de l'*Augustinus*. Car s'ils se croyaient obligés d'accepter les décisions pontificales sur un point de *droit* et de dogme, ils n'étaient pas tenus, disaient-ils, d'avoir la même soumission sur un point de *fait*, comme le sens d'un auteur et d'un livre. On les suivit sur ce nouveau terrain, et, en 1654, les évêques de France déclarèrent que les cinq propositions étaient dans Jansénius et qu'elles avaient été condamnées dans le sens de l'auteur. Innocent X eut à peine le temps de les féliciter de leur zèle et mourut. Le cardinal Chigi lui succéda sous le nom d'Alexandre VII. Mieux que personne il était à même de juger le nouveau débat, et de décider dans quel sens avaient été condamnées les cinq propositions, car il avait joué le principal rôle dans les congrégations où avait été instruite la cause de Jansénius. Le 2 septembre 1656 il déclara d'une manière

péremptoire que la censure d'Innocent X portait sur la doctrine même de Jansénius et le sens de son livre. Pour arrêter le progrès de l'erreur et couper court aux vains subterfuges de la secte, les évêques de France, dans leur assemblée de 1657, proposèrent alors un formulaire de foi que tous devaient souscrire, et qui embrassait la question de droit et la question de fait.

Mais, dans l'intervalle, l'attention publique s'était portée sur un autre point. En janvier 1656, Arnauld avait publié une lettre dans laquelle, tout en se déclarant soumis à la Constitution d'Innocent X, il renouvelait en partie l'erreur des cinq propositions. Il fut condamné par la Sorbonne et rayé de la liste des docteurs, mais il avait chargé Pascal de sa vengeance, et les *Provinciales*, pendant plus d'une année, firent taire toute autre voix et absorbèrent l'attention de la France entière.

Ce ne fut qu'en 1661 que, dans une nouvelle assemblée du clergé de France, les évêques proposèrent un second formulaire. L'autorité royale s'unissait cette fois à l'autorité ecclésiastique pour en exiger de tous les clercs la signature. Le 8 juin de cette même année, les vicaires généraux du cardinal de Retz publièrent, en exécution de cet ordre, un mandement dans lequel ils insinuaient qu'un silence religieux était suffi-

sant pour la question de fait. Ce mandement était l'œuvre du parti. Aussi, sur la réclamation des évêques, il fut condamné par un bref d'Alexandre VII. Les vicaires généraux de Paris n'y étaient guère épargnés, car les épithètes de *menteurs, téméraires, semeurs de zizanie dans le champ du Seigneur, perturbateurs de l'Église catholique*, y étaient prodiguées. Les vicaires généraux publièrent alors un nouveau mandement qui exigeait une souscription pure et simple du formulaire.

Pendant ce temps des efforts inutiles furent tentés pour ramener la paix dans l'Église. Pendant que l'archevêque de Paris et Bossuet tâchaient de vaincre l'obstination des religieuses, des conférences théologiques avaient lieu entre Choiseuil, évêque de Comminges, Arnauld et les PP. Annat et Ferrier. Les discussions furent solides et graves. Les Jésuites ne cherchèrent pas à se venger des sarcasmes de Pascal, ni de l'infamie que la secte janséniste avait voulu répandre sur l'Institut, ses constitutions, ses docteurs. Nécessairement victorieux sur le terrain d'une discussion sérieuse, ils se montraient modérés et sans rancune, et se prêtaient, dans leur désir de la paix, à toutes les concessions que permettaient la conscience et l'inviolabilité du dogme. Choiseuil écrivait à Henri Arnauld, évêque d'Angers,

en parlant des PP. Annat et Ferrier : « Je vous »
 » dois rendre ce témoignage de leur sincérité,
 » que , dans toute la suite , il m'a toujours paru
 » qu'ils étaient véritablement amis de la paix,
 » qu'ils y travaillaient de la meilleure foi du
 » monde, et que, s'ils avaient de la fermeté en
 » quelque occasion contre les sentiments de ceux
 » qu'on appelle Jansénistes, cela ne venait pas
 » d'aucune aversion de leurs personnes, mais de
 » l'attachement qu'ils ont à l'autorité du S.-Siège
 » et du désir d'établir solidement la tranquillité
 » que nous cherchons ¹. » Aussi la plupart des
 chefs du parti acceptaient la transaction ; Arnauld
 seul résistait, malgré les sollicitations de ses amis,
 par amour de la guerre et par haine des Jésuites.
 « Vous serez condamné, et devant Dieu, et de-
 vant les hommes, lui écrivait Le Nain, maître des
 requêtes, père de Tillemont le savant annaliste de
 Port-Royal, si vous ne voulez pas croire un prélat
 aussi éclairé, aussi vertueux et aussi éloigné de
 tout soupçon que M. de Comminges. » Arnauld
 ne se rendit pas et fit rompre les négociations.
 Pour en finir, Alexandre VII prescrivit, en 1665,
 une formule de foi analogue à celle qu'avait pro-
 posée déjà le clergé de France. Cette formule

¹ Lettre du 20 mars 1663, dans les *Lettres d'Ant. Arnauld*,
 t. I, p. 432.

devait être signée par le clergé régulier et séculier, et même par les religieuses, sous les peines les plus graves que sanctionnait l'autorité royale.

Le parti se divisa alors en deux camps. Les uns, plus rigides, voulaient qu'on fit une exception et une réserve pour la question de fait ; les autres étaient d'avis qu'on signât simplement, mais en sous-entendant le sens de Jansénius. C'était une hypocrisie et un parjure. Les évêques souscrivirent et firent souscrire le formulaire dans leurs diocèses. Il n'y eut que quatre opposants : Pavillon, évêque d'Aleth ; Caulet, évêque de Pamiers ; Chouart de Buzenval, évêque de Beauvais, et Henri Arnauld, évêque d'Angers. Ces quatre évêques s'en tinrent sur la question de fait à un silence respectueux, et publièrent en ce sens leurs mandements. Clément IX, successeur d'Alexandre VII, fut offensé de cette obstination et voulut exiger des évêques opposants la révocation de leurs mandements. Mais on lui fit observer qu'il rencontrerait une résistance qui pouvait devenir fatale et perpétuer le schisme. Il se contenta alors de demander aux quatre évêques la publication d'un second mandement qui pût être regardé comme une suffisante rétractation du premier, et d'un nouveau formulaire explicite sur la double question de fait et de droit. Les évêques parurent se soumettre. Mais la distinc-

tion du fait et du droit restait clairement énoncée dans leurs procès-verbaux, dont on fit pour cela un grand mystère', tandis que leurs lettres au pape donnaient à entendre qu'ils avaient agi et signé comme tous leurs collègues. On n'omit rien pour persuader le souverain pontife de leur soumission franche et sincère, et il leur rendit sa bienveillance : c'est ce qu'on appela, en langage un peu prétentieux et emphatique, *la paix de l'Église* ou *la paix de Clément IX*; et Colbert, par ordre de Louis XIV, fit frapper une médaille l'année suivante pour en perpétuer le souvenir. C'était donner à quatre évêques entêtés et hypocrites, une grande importance, que de les représenter comme tenant en leurs mains la paix et la guerre.

Nous serons obligé de revenir dans la suite sur quelques-uns de ces faits que nous avons cru, pour plus de clarté, devoir présenter d'abord dans leur ensemble. Inutile de pousser plus loin ce résumé historique, puisque nous avons dépassé déjà les limites de la vie de Pascal.

Et maintenant nous n'entrerons pas dans une discussion théologique pour prouver que c'est bien la doctrine de Jansénius qui avait été soumise au jugement du S.-Siège, que c'est bien elle qui a été condamnée, que cette condamnation est légitime tant pour le fait que pour le droit,

puisque, ainsi que l'observe Bossuet, des deux côtés « on voit concourir la même puissance, les mêmes forces, le même examen, la même acceptation et consentement unanime de tous les évêques. » En vain, dans leur fameux *écrit à trois colonnes*, les Jansénistes ont-ils mis en regard et opposé l'un à l'autre le sens de Jansénius et celui de Calvin. L'Église universelle était capable aussi bien qu'eux de faire ce discernement, s'il eût été possible : or, elle a condamné le sens de Jansénius comme conforme au sens de Calvin. La sentence est-elle injuste ? vous allez alors l'accuser ou de défaut d'attention, ou de défaut d'intelligence et de sincérité : l'oserez-vous ?

Laissons cela, et disons brièvement en quoi consistait le système janséniste. Jansénius enseigna que la volonté, par suite de la faute originelle, avait perdu le libre arbitre, c'est-à-dire le pouvoir de faire ou de ne pas faire. La *délectation* est désormais le seul mobile auquel elle obéisse. Or, il y a deux délectations, l'une terrestre qui nous entraîne au mal, l'autre céleste qui nous porte au bien ; toutes deux en état de lutte continuelle dans notre âme qui suit toujours et nécessairement l'impulsion de la plus puissante, selon le mot de saint Augustin si souvent invoqué par les Jansénistes : *Secundum id operemur necesse est, quod amplius*

nos delectat. Cette nécessité n'est cependant pas *absolue*, mais *relative* : c'est-à-dire qu'actuellement, dans tel acte donné, pendant que domine une délectation, la volonté ne saurait changer de détermination; mais dans d'autres circonstances, si les rôles des délectations étaient intervertis, la volonté pourrait se mouvoir en sens contraire. Toute délectation produit nécessairement son effet, complet et achevé si elle est la plus forte, imparfait seulement si elle est la plus faible; d'où il suit que toute délectation est *efficace*, quoique non victorieuse.

Dans ce système, l'âme est une balance dont les délectations sont les poids, et la volonté se trouve entraînée mécaniquement et fatalement au bien ou au mal; car ce n'est pas ici la volonté qui commande à la délectation, comme dans le système catholique, mais la délectation qui commande à la volonté. Les deux délectations luttent entre elles : l'assentiment de la volonté est nécessairement l'enjeu du combat et le prix de la victoire.

C'est du principe de la délectation supérieure et toujours victorieuse que découlent, par voie de rigoureuse conséquence, les cinq fameuses propositions : 1. Quelques préceptes sont impossibles aux justes, malgré les efforts de leur volonté, avec les forces dont ils disposent présentement;

de plus, ils n'ont pas la grâce qui les leur rendrait possibles. — 2. Dans l'état de nature tombée on ne résiste jamais à la grâce intérieure. — 3. Pour mériter et démériter dans l'état de nature tombée, la liberté de nécessité n'est pas indispensable ; il suffit de la liberté de coaction. — 4. Les Sémi-Pélagiens admettaient la nécessité d'une grâce intérieure prévenante pour tous les actes, même pour le commencement de la foi ; ils étaient hérétiques en ce qu'ils croyaient que la volonté pouvait résister ou obéir. — 5. C'est être Sémi-Pélagien que de dire que le Christ est mort et a versé son sang pour tous les hommes. Telles sont les propositions qui, non-seulement se lisent dans l'*Augustinus*, mais encore, suivant le mot de Bossuet, *sont tout le livre lui-même*.

III.

CROYANCE CATHOLIQUE.— SYSTÈMES POUR LA CONCILIATION DE LA GRACE ET DE LA LIBERTÉ. — THOMISTES ET MOLINISTES.

A ce système opposons la croyance catholique. L'homme a été créé dans un état surnaturel, c'est-à-dire, comme nous l'avons expliqué déjà,

qu'il a été destiné à une participation de Dieu tel qu'il est en lui-même, à une union avec l'essence divine sans milieu et sans voiles. Or, pour atteindre cette destinée qui dépasse l'exigence et les forces de toute nature créée et même possible, l'homme innocent lui-même avait besoin d'un secours surnaturel. Seulement, alors qu'il possédait encore les admirables privilèges d'intelligence et de volonté que lui avait conférés son Créateur, que l'harmonie existait dans son être, et que de plus les facultés les plus nobles dominaient les facultés infimes, la grâce de Dieu n'était pas efficace par elle-même, et la liberté humaine en disposait à son gré. L'homme tombe, l'harmonie est détruite entre ses facultés, et la concupiscence mauvaise s'établit en son cœur dominante et tyrannique. Il perd ses privilèges surnaturels, mais il n'est pas entièrement dépouillé des forces de sa nature. Son intelligence, quoique obscurcie, n'est pas absolument incapable d'arriver au vrai; sa volonté, quoique blessée et infirme, n'est pas privée de toute activité, et le mal n'est pas nécessairement le produit de ses actes.

Dieu veut, dans sa miséricorde, rendre à l'humanité ses droits perdus. L'homme alors a besoin non-seulement du secours surnaturel qui lui était nécessaire dans l'état d'innocence, mais d'une grâce médicinale qui guérisse, fortifie et

tourne au bien ses facultés malades, affaiblies et inclinées au mal. Suivant la croyance commune, cette grâce est donnée dans des proportions réellement suffisantes à tous les hommes, justes et pécheurs, pécheurs endurcis, croyants et infidèles, car c'est pour tous que le Christ est mort. Tous cependant n'arrivent pas à leur destinée surnaturelle. Est-ce insuffisance de la grâce ou disposition mauvaise et résistance de la volonté? Y a-t-il distinction essentielle entre les grâces accordées aux hommes?

D'un autre côté, Dieu ne saurait, dans son dessein positif de conduire une partie au moins de l'humanité à sa destinée surnaturelle, être contrarié par la volonté humaine. En donnant à l'homme la liberté, il n'a pas prétendu abdiquer son domaine souverain et absolu sur toutes les créatures pour se mettre à sa disposition et à ses ordres. Il pourra toujours sauver qui il veut, arracher qui bon lui semble, suivant l'expression de la théologie catholique, à la *masse de perdition* dans laquelle il aurait pu sans injustice, après le péché du premier homme, laisser l'humanité tout entière. Il exercera donc sur la volonté humaine une action puissante et souveraine, une action suivie d'un effet infaillible. Et cet effet pourtant, infaillible résultat de l'action de la grâce, sera nécessairement conforme à la

nature de la cause seconde qui le produit. Cette cause est libre ; l'effet sera libre aussi. Il sera donc à la fois infaillible du côté de l'action divine à laquelle rien ne résiste, libre du côté de la volonté humaine agissant sous l'action de la grâce. En un mot, Dieu veut que l'acte ait lieu, et ait lieu librement, parce que sa volonté toute-puissante non-seulement réalise ce qu'elle veut, mais de la manière qu'elle le veut.

De là la célèbre distinction entre la grâce *efficace* et la grâce *suffisante*. Suivant les définitions catholiques, la grâce suffisante confère à la volonté un véritable pouvoir de résister à la concupiscence et d'opérer le bien surnaturel, quoique avec elle seule la volonté n'agisse jamais ; la grâce efficace, au contraire, est toujours suivie de son effet, bien que la volonté ait toujours le pouvoir, même relatif, de lui résister.

Or, voici le problème : Comment concilier avec la nécessité de la grâce l'existence de la liberté ? Comment la liberté demeure-t-elle toute entière sous l'action infaillible et toute-puissante de la grâce efficace ? Est-elle vraiment suffisante, cette grâce qui jamais ne se traduit en acte ? Et lorsque Dieu la confère seule à l'homme, lui prouve-t-il suffisamment le désir et la volonté qu'il a de le conduire à sa fin surnaturelle ?

Quelles que soient les solutions du problème,

voici les principes qui devront être nécessairement respectés : Du côté de l'homme , destinée surnaturelle , péché originel , nécessité d'une grâce surnaturelle et médicinale , volonté libre et responsable ; du côté de Dieu , domaine souverain et absolu sur toutes les créatures , qui ne saurait s'arrêter aux confins de la création intelligente et libre , volonté réelle et efficace de sauver tous les hommes par la connaissance de son Fils et l'application des mérites de la rédemption , sans qu'on puisse accuser jamais sa justice , sa sagesse et sa bonté.

Disons-le de suite , une conciliation absolument satisfaisante entre les deux extrêmes du problème est impossible à la raison humaine. Comment résoudre une équation dont tous les termes nous sont inconnus ? Qu'est-ce que le surnaturel ? Dans quel état la faute primitive a-t-elle laissé la volonté de l'homme ? En quoi consiste l'action de Dieu sur sa créature ? Quels sont les droits de sa justice , les exigences de sa bonté et de son amour ? Qu'est-ce que les attributs divins ? Nous croyons les comprendre en les comparant aux facultés analogues de notre âme , mais y a-t-il la moindre proportion entre le fini et l'infini ? Comment concevoir l'action de Dieu et son souverain domaine sur l'homme , comment les concilier avec le libre arbitre , lorsqu'on

songe à ce principe incontestable, qu'aucune raison prise de la créature ne saurait déterminer le créateur ? Il n'y a pas là cette réciprocité de droits et d'obligations qui forme l'essence de toutes les relations humaines. Enfin, l'action de l'homme est renfermée dans le temps et morcelée par les divisions successives de sa vie; l'action de Dieu est éternelle et indivisible : comprendrons-nous jamais les rapports d'actes temporels et successifs avec une action éternelle et simultanée ?

La raison humaine a essayé bien des fois, cependant, de les fixer et d'établir conciliation entre les deux termes extrêmes. De son côté, la théologie catholique a imaginé plusieurs systèmes pour expliquer la distinction de la grâce efficace et de la grâce suffisante, qui semble renfermer le mot de l'énigme.

Si nombreux et si variés que soient ces systèmes, ils peuvent être tous ramenés à deux, dont l'un tire l'*efficacité* et la *suffisance* de la grâce de la nature intrinsèque de la grâce elle-même ; l'autre, de l'assentiment ou du dissentiment de la volonté humaine. Suivant les uns, il est de l'essence de la grâce efficace, qu'avec elle la volonté fasse le bien, quoiqu'en même temps elle puisse ne le pas faire, et de l'essence de la grâce suffisante, qu'avec elle la volonté

n'agisse jamais, bien qu'elle puisse toujours agir. De sorte que la grâce efficace tombe sur l'acte lui-même, non sur le pouvoir qu'elle suppose complet, tandis que la grâce suffisante affecte seulement le pouvoir, sans rapport avec l'acte. Dans ce système, la grâce efficace est dite *prémotion* ou *prédétermination physique*, parce que, antérieurement à tout assentiment de la volonté, elle la pousse, la détermine et l'applique à l'acte, et les théologiens qui le suivent s'appellent *Thomistes*, parce qu'ils prétendent que leur doctrine est la doctrine même de S. Thomas.

Suivant d'autres théologiens, l'efficacité ou la suffisance de la grâce ne vient pas de la nature intrinsèque de la grâce elle-même, mais de la volonté qui, à son gré, lui donne ou lui refuse son assentiment : non en ce sens pourtant qu'elle puisse ajouter une vertu quelconque à la grâce par son consentement, ni rien lui ravir par sa résistance, mais en ce sens seulement que la grâce n'obtient son effet qu'autant que la volonté obéit à son impulsion, et n'en est privée qu'autant que la volonté lui résiste et lui apporte obstacle.

Or, voici comment, dans ce système, le souverain domaine de Dieu et sa volonté spéciale de sauver les prédestinés, se concilient avec le libre arbitre. Dieu, par son intelligence, prévoit

toutes les choses possibles. Mais par la *science moyenne* ou la science des *futurs conditionnels*, qui tient le milieu entre la science des objets purement possibles et celle des objets réellement existants ou devant avoir une existence réelle, il prévoit ce qui arrivera en conséquence de telle condition, et même ce qui serait arrivé si telle ou telle condition avait été posée. Veut-il convertir un pécheur ou maintenir un juste dans la voie du bien, il cherche dans les trésors innombrables de ses grâces celles qu'il prévoit, par la science moyenne, devoir incliner leur volonté ou les faire persévérer dans la vertu. N'a-t-il pas pour eux cette prédilection spéciale et positive, il se contente de leur envoyer des grâces ordinaires, sans songer à établir entre les secours concédés, et les circonstances où ils se trouvent, cette harmonie nécessaire à l'accomplissement du précepte. Les premières grâces sont efficaces, les secondes seulement suffisantes.

Tel est le système de Molina, auquel on ne peut refuser, quelque jugement qu'on en porte du reste, d'être un admirable effort de la raison humaine pour expliquer l'accord de la grâce et de la liberté. Quelques-uns des plus célèbres disciples de Molina, membres comme lui de la Société de Jésus, Vasquez, Suarez, modifièrent un peu ses idées devant les accusations de Semi-

Pélagianisme intentées contre la théorie de la science moyenne. Mais leur système, connu sous le nom de *Congruisme*, diffère plutôt par l'expression que par le fond même des choses de celui de Molina.

On voit que dans le système moliniste, l'accord de la grâce, même efficace, avec la volonté est assez facile à comprendre. Il ne reste plus que la difficulté, immense encore, il est vrai, qui résulte de la prescience divine, de la nécessité de la grâce et de l'inégalité de sa distribution. De plus, la part est faite assez large à la liberté humaine. Le système thomiste, au contraire, accorde davantage à la grâce, respecte mieux le souverain domaine de Dieu sur la créature intelligente, mais rend plus difficile à concevoir la permanence de la liberté sous l'action divine.

Nous demandons grâce pour toute cette théologie. Mais ces détails étaient nécessaires pour l'intelligence de la grande controverse des *Provinciale*. Désormais, nous entendons la langue de Pascal et la langue de ses adversaires, nous savons quelle est la nature du débat : nous pouvons nous mêler à la discussion en juges compétents.

IV.

INTRODUCTION DU JANSÉNISME EN FRANCE. — VAINNE
OPPOSITION DE RICHELIEU. — SAINT-CYRAN S'AP-
PUIE SUR LES FEMMES ET LES GENS DE LETTRES. —
PORT-ROYAL. — SES AMITIÉS FACILES. — LES SO-
LITAIRES. — LEUR ORGUEIL ; LEUR COMPLAISANCE
POUR LES ÉCRIVAINS.

Le Jansénisme avait été introduit en France par le fameux Duvergier de Hauranne, plus connu dans l'histoire sous le nom d'abbé de Saint-Cyran, qui avait été condisciple de Jansénius à l'Université de Louvain. Tous deux avaient longtemps étudié ensemble les matières de la grâce, non-seulement en Belgique, mais encore en France, où Saint-Cyran avait fait venir son ami. Ils s'étaient pris d'un grand amour pour S. Augustin, qu'ils préférèrent bientôt à tous les Pères, à tous les Théologiens, et même à l'Église universelle. Leurs relations ne furent pas interrompues par l'élevation de Jansénius à l'évêché d'Ypres, et ils entretenirent toujours une fréquente correspondance. Aussi, bien avant la publication de l'*Augustinus*, Saint-Cyran vantait cet ouvrage comme le dépôt des secrets de la grâce et de la prédes-

tination, et en répandait de tous côtés les principes dans ses lettres spirituelles. Avidement de direction et de prosélytisme, il cherchait partout des partisans aux nouvelles doctrines. C'est au milieu de cet apostolat qu'il encourut la colère de Richelieu et fut enfermé au château de Vincennes. On a dit que Richelieu était jaloux de cet homme, de son empire sur les âmes et de son indépendance; qu'il était irrité du refus qu'il avait fait d'un évêché, et ne pouvait souffrir qu'il échappât ainsi même à l'influence de ses faveurs. Richelieu était incapable d'une haine personnelle; l'homme d'Etat seul chez lui était absolu et impitoyable. On a dit aussi qu'il voulait se venger de l'opposition que Saint-Cyran avait mise au divorce du duc d'Orléans. La vérité n'est pas là encore. Mais son génie lui avait révélé l'instinct et la nature de la secte nouvelle; il pressentait les embarras immenses qu'elle causerait un jour au gouvernement de la France: il voulut la tuer dans son père et l'étouffer dans son berceau. « Cet homme, disait-il en parlant » de Saint-Cyran, est plus dangereux que dix » armées; si l'on se fût également assuré de » Luther et de Calvin, des torrents de sang » n'eussent pas inondé la France et l'Allemagne » durant cinquante ans. » « Saint-Cyran est » basque, disait-il encore au père Joseph, il a

» les entrailles ardentes, et, des vapeurs qu'elles
» portent à sa tête, il se forme des imaginations
» extravagantes, qu'il érige en dogmes et en ora-
» cles. » Richelieu comprenait bien que ces *ima-*
ginations ne se renfermeraient pas dans le do-
maine de la métaphysique et de la théologie, ni
dans l'enceinte d'une communauté de femmes,
mais qu'elles sortiraient bientôt de leurs langes
mystiques pour troubler le gouvernement et
agiter l'Etat. Né au sein des guerres de religion,
au milieu de la conflagration universelle allu-
mée par les disputes théologiques, Richelieu
savait qu'une erreur religieuse devient bientôt
une erreur politique, et que l'hérésie, après avoir
attaqué les consciences et l'Église, jette la
guerre dans la société.

Déjà d'ailleurs le Jansénisme pouvait être légi-
timement suspect au gouvernement de la France,
comme à tout gouvernement. Jansénius, vers
1637, pour s'attacher des partisans en Belgique,
avait prêché qu'il était utile de secouer le joug
de l'Espagne, de s'organiser comme les Suisses
ou de s'unir en fédération avec les États géné-
raux de Hollande. Puis, pour se réconcilier avec
Philippe d'Espagne, il avait publié, sous le titre
de *Mars gallicus*, une violente satire contre les
rois de France, où il prenait à partie tous nos
rois, de Clovis à Louis XIII, et y *criait de la ma-*

nière la plus maligne et la plus odieuse ¹. C'est ce qui lui avait valu l'évêché d'Ypres.

S'il fallait en croire une lettre du temps, Richelieu lui-même aurait failli être victime de Jansénius. « Ce qui est à ma connaissance, y » lisons-nous, c'est que par l'avis et permission » de Jansénius, un nommé Alpheston entreprit » de massacrer le cardinal de Richelieu, et aussi » le coup de mousqueton fut tiré dans le palais » de Bruxelles contre feu M. de Puy-Laurens, du » quel coup on pouvait tuer plusieurs person- » nes, si l'outil duquel on se servait n'eût perdu » dix-sept balles de vingt, les trois restantes » ayant blessé trois hommes à la tête ². »

La secte janséniste fut toujours fidèle aux traditions primitives. Saint-Cyran avait secondé l'opposition de Gaston d'Orléans ³ : plus tard le cardinal de Retz n'eut pas de meilleurs amis que les Port-Royalistes, et Mazarin dut agir à leur égard comme Richelieu avait agi à l'égard de Saint-Cyran. Il y avait d'ailleurs plus d'une analogie entre le Jansénisme et la Fronde, tous deux ridicules, l'un comme hérésie, l'autre comme guerre civile. Sans doute, au commence-

¹ Bayle, *Dict.*, art. *Jansénius*.

² Lettre de l'abbé de Saint-Germain, aumônier de Marie de Médicis, à Chamontel; *Hist.* de Duchesne.

³ Varin, *La vérité sur les Arnauld*, t. I, p. 26.

ment, Port-Royal n'était pas frondeur. Mais sa liaison avec le chef de la Fronde et avec d'autres personnages du parti, son esprit et ses habitudes d'opposition le rendirent enfin ennemi de l'autorité politique. Fouquet entretenait avec lui de mystérieuses relations par l'entremise de Simon de Pomponne. Aussi les Jansénistes s'associèrent-ils à sa disgrâce, et il faut voir avec quelle anxiété madame de Sévigné suivait tous les détails du procès de ce *cher malheureux* dont elle rendait compte à Pomponne, relégué à Verdun après la disgrâce du ministre ¹. Lorsqu'à la demande de son aïeul Louis XIV, en 1703, le roi d'Espagne fit arrêter Quesnel et Gerberon, « on assure que parmi leurs papiers on trouva la preuve que cette secte travaillait à changer la constitution politique et religieuse de la France ² ». Voltaire n'est pas moins explicite. Pendant tout le dix-huitième siècle, l'esprit d'opposition contre la monarchie se réfugia avec le Jansénisme dans les parlements, et c'est encore des rangs jansénistes que partirent les Camus, les Grégoire et tant d'autres révolutionnaires.

Une dernière citation, car, en matière si délicate, nous aimons à nous couvrir de plusieurs

¹ Voir le t. I de ses *Lettres*.

² Schœl, t. XXIX, p. 94.

autorités. « Les maximes de Port-Royal étaient,
 » sous le masque de la dévotion la plus outrée,
 » sous le couvert de l'ascétisme, de la piété, une
 » opposition tenace aux principes de l'Église et
 » de la monarchie. Messieurs de Port-Royal,
 » malgré leur manteau religieux, furent les pré-
 » curseurs des économistes, des encyclopédistes
 » du temps de Louis XV, des doctrinaires d'au-
 » jourd'hui, qui tous voulaient des comptes, des
 » garanties, des explications; qui abritaient des
 » révolutions sous les mots tolérance et laissez-
 » faire. La tolérance est, comme la liberté, une
 » sublime niaiserie. Port-Royal était une sédi-
 » tion commencée dans le cercle des idées re-
 » ligieuses, le plus terrible point d'appui des ha-
 » biles oppositions.... L'Église et le monarque
 » n'ont point failli à leur devoir, ils ont étouffé
 » Port-Royal ¹. »

Il était déjà trop tard, lorsque Richelieu
 voulut arrêter les progrès de la secte et l'emprisonner avec son chef. Saint-Cyran s'était fait un parti puissant qu'il dirigeait du donjon de Vincennes avec d'autant plus d'autorité qu'il en était regardé comme un martyr. Après avoir conquis quelques prosélytes et imbu quelques consciences de ses principes sur la grâce, il avait bien com-

¹ Balzac, *Revue parisienne*, 25 août 1840.

pris que son œuvre ne pouvait être solide et durable qu'autant qu'il l'appuierait sur un corps religieux. Autrement, en effet, il aurait eu des partisans, mais pas de parti; des fidèles, mais pas d'église : tout serait mort avec les premiers sectaires. Ce n'est que dans une société régulièrement organisée qu'il peut y avoir tradition et perpétuité de doctrines. Au lieu de fonder une congrégation nouvelle, Saint-Cyran crut qu'il valait mieux s'adresser à quelque une des sociétés religieuses alors existantes. Il frappa à bien des portes. Oh ! si les Jésuites lui avaient ouvert, comme ils auraient été bénis de la secte, malgré leur morale relâchée ! Saint-Cyran réussit à mettre un pied dans l'Oratoire et dans l'Ordre de S. Benoît. Ce fut par l'Oratoire que le Jansénisme infecta les Pays-Bas, patrie de Jansénius. Aussi était-ce là qu'on se réfugiait au temps de la persécution, et qu'on faisait imprimer les livres du parti. Mais Saint-Cyran ne put jamais se rendre maître de la place et il se tourna d'un autre côté. Cet homme eut alors l'intelligence de son siècle. A une époque de galanterie, de passions littéraires et de querelles scolastiques, il vit qu'il devait s'appuyer sur les femmes et les gens de lettres. Il existait alors à Paris, au faubourg Saint-Jacques, une communauté de femmes connue sous le nom de Port-Royal. Elle

commençait à attirer l'attention, car en 1608 elle avait été réformée par la mère Angélique Arnauld dans l'abbaye de Port-Royal-des-Champs, et était devenue tellement florissante qu'elle avait dû émigrer à Paris en 1625, parce qu'elle se trouvait trop à l'étroit dans la maison des Champs. D'ailleurs l'influence et les relations nombreuses de la famille Arnauld lui donnaient encore de l'importance et de la célébrité. Ce fut dans cette communauté que se glissa Saint-Cyran, et il eut bientôt acquis sur l'abbesse et le monastère tout entier un pouvoir absolu. Comme tous les sectaires, il se servit alors du ministère des femmes pour insinuer plus facilement et répandre ses erreurs ¹. Il ne se renferma pas dans les limites du monastère ; il tâcha de s'attirer encore des femmes du monde qui devaient ensuite porter la doctrine du parti dans les hautes classes de la société. Le Jansénisme fit dès-lors ce dont il accusa si amèrement les Jésuites ; il flatta les goûts et les passions, transigea avec l'immoralité, se fit rigide avec ceux qui professaient des principes rigoureux, tolérant pour les faiblesses morales

¹ Il est un mot de saint Jérôme qui est peu galant, mais peut-être assez vrai. Nous ne le citons qu'en latin : *Mulieres errorem facilius combibunt, quia leves ; celerius diffundunt, quia loquaces ; tardius quoque deponunt, quia ignaræ et pertinaces. (Ad Ctesiphont.)*

et politiques. Il ne craignit même pas de renier ses principes, lorsque l'exigeaient les circonstances. « J'ai ouï dire à M. de Saint-Cyran, écrit S. Vincent de Paul à l'abbé d'Origny, que » s'il avait dit des vérités dans une chambre à » des personnes qui en seraient capables, que, » passant dans une autre, où il en trouverait » d'autres qui ne le seraient pas, il leur dirait le » contraire ¹. » Nous lisons encore dans une lettre de madame de Sévigné : « Je vous prie de lire » les *Essais de Morale* (de Nicole) sur la soumission à la volonté de Dieu. Vous voyez comme » l'auteur nous la représente souveraine, faisant » tout, disposant de tout, réglant tout. Je m'y » tiens ; voilà ce que j'en crois ; et si en tournant » le feuillet, ils veulent dire le contraire pour » ménager la chèvre et les choux, je les traiterai » sur cela comme ces ménageurs politiques (les » Jésuites). Ils ne me feront pas changer ; je suivrai leur exemple, car ils ne changent pas d'avis » pour changer de note ² . »

Ces *ménageurs politiques* cependant, d'après le témoignage même de l'aimable *épistolière*, mettaient un peu plus de franchise et d'unité dans leur doctrine et leur conduite. Elle nous

¹ Lettre du 10 septembre 1648. — *Journal de Trévoux*, mars 1726.

² Lettre DCCXXXIX, du 25 mai 1680.

dit, en effet : « Il y a le plus beau galimatias que
 » j'aie encore vu au vingt-sixième article du der-
 » nier tome des *Essais de Morale*, dans le traité
 » de *tenter Dieu*. Cela divertit fort ; et quand
 » d'ailleurs on est soumise, que les mœurs n'en
 » sont pas dérangées, et que ce n'est que pour
 » confondre les faux raisonnements, il n'y a pas
 » grand mal ; car s'ils voulaient se taire, nous
 » ne dirions rien ; mais de vouloir à toutes forces
 » établir leurs maximes, nous traduire S. Au-
 » gustin, de peur que nous ne l'ignorions,
 » mettre au jour tout ce qu'il y a de plus sévère,
 » et puis conclure, comme le père Bonni (Bauny),
 » de peur de perdre le droit de gronder, il est
 » vrai que cela impatiente ; et pour moi, je sens
 » que je fais comme Corbinelli ². Je veux mourir
 » si je n'aime mille fois mieux les Jésuites ;
 » ils sont au moins tout d'une pièce, uniformes
 » dans la doctrine et dans la morale. Nos frères
 » disent bien, et concluent mal ; ils ne sont point

¹ Corbinelli, dont il est question dans ce passage, et si souvent dans les lettres de M^{me} de Sévigné, était d'une famille de Florence, venu en France avec Catherine de Médicis. C'était un aimable et spirituel épicurien qui faisait le Janséniste, et que la noblesse de sa naissance, l'enjouement de son caractère et les charmes de son esprit faisaient admettre dans les meilleures sociétés et rechercher des gens de lettres. Plusieurs lui ont attribué une part active dans les *Maximes* de La Roche-Foucault, et ses billets ne déparent pas les lettres de M^{me} de Sévigné. Il mourut en 1716, plus que centenaire.

» sincères; me voilà dans Escobar. Ma fille, vous
 » voyez bien que je me joue et que je me di-
 » vertis ¹ ».

Oui, madame de Sévigné *se joue et se divertit*. Elle écrivait au gré de ses caprices féminins et des impressions de son esprit mobile. Tantôt, comme un vrai docteur de l'église Port-Royaliste, elle raisonne d'après S. Augustin *qu'elle trouve bien Janséniste, et S. Paul aussi*. « Les Jésuites » ont un fantôme qu'ils appellent Jansénius, auquel ils disent mille injures, et ne font pas semblant de voir où cela remonte ². — « Vous lisez » donc S. Paul et S. Augustin, écrit-elle encore à sa fille; voilà les bons ouvriers pour rétablir la souveraine volonté de Dieu. Ils ne marchent point à dire que Dieu dispose de ses créatures, comme le potier; il en choisit, il en rejette; ils ne sont point en peine de faire des compliments pour sauver sa justice; car il n'y a point d'autre justice que sa volonté: c'est la justice même; c'est la règle; et, après tout, que doit-il aux hommes? que leur appartient-il? rien du tout. Il leur fait donc justice, quand il les laisse à cause du péché originel, qui est le fondement de tout, et il fait miséricorde au petit nombre de ceux qu'il sauve par son Fils...

¹ Lettre DLXXX, du 16 juillet 1677.

² Lettre DCCXLIII, 9 juin 1680.

» Voilà mes petites pensées respectueuses, dont
 » je ne tire point de conséquences ridicules,
 » et qui ne m'ôtent point l'espérance d'être du
 » nombre choisi, après tant de grâces qui sont
 » des préjugés et des fondements de cette con-
 » fiance. Je hais mortellement à vous parler de
 » tout cela; pourquoi m'en parlez-vous? ma
 » plume va comme une étourdie ¹. » Oui, ce
 jour-là la plume avait *la bride sur le cou*, moins
 encore cependant que le jour où elle courait si
 bien à travers ces charmantes interrogations :
 « Madame de La Sablière... est dévote et vrai-
 » ment dévote; elle fait un bon usage de son libre
 » arbitre; mais n'est-ce pas Dieu qui le lui fait
 » faire? N'est-ce pas Dieu qui la fait vouloir?
 » N'est-ce pas Dieu qui l'a délivrée de l'em-
 » pire du démon? N'est-ce pas Dieu qui a
 » tourné son cœur? N'est-ce pas Dieu qui la
 » fait marcher et qui la soutient? N'est-ce pas
 » Dieu qui lui donne la vue et le désir d'être à
 » lui? C'est cela qui est couronné; c'est Dieu qui
 » couronne ses dons. Si c'est cela que vous ap-
 » pelez le libre arbitre, ah! je le veux bien ². »

Mais madame de Sévigné changeait bien vite
 d'impressions, car tout, chez *l'aimable païenne* ³,

¹ Lettre DCCLVII, du 14 juillet 1680.

² Lettre DCCXLIX, du 21 juin 1680.

³ Expression de d'Andilly.

était mobile, excepté son culte pour sa fille; et quoique ses pensées et son humeur la tournassent le plus souvent au Jansénisme, elle ne laissait pas de passer quelquefois aux Jésuites et même aux Pélagiens. Elle rend compte à sa fille de la lecture qu'elle fait de la bible de Royaumont :

« J'ai commencé par cette création du monde
 » que vous aimez tant; cela conduit jusqu'à la
 » mort de notre Seigneur. C'est une belle suite,
 » on y voit tout quoiqu'en abrégé; le style en est
 » fort beau, et vient de bon lieu. Il y a des ré-
 » flexions des Pères fort bien mêlées; cette lec-
 » ture est fort attachante. Pour moi, je passe bien
 » plus loin que les Jésuites; et voyant les repro-
 » ches d'ingratitude, les punitions horribles dont
 » Dieu afflige son peuple, je suis persuadée que
 » nous avons notre liberté tout entière; que, par
 » conséquent, nous sommes très-coupables, et
 » méritons fort bien le feu et l'eau, dont Dieu se
 » sert quand il lui plaît. Les Jésuites n'en disent
 » pas encore assez, et les autres donnent sujet de
 » murmurer contre la justice de Dieu, quand ils
 » affaiblissent tant notre liberté ¹. »

M. Sainte-Beuve ² fait rude guerre au comte de Maistre de ce qu'il est allé chercher dans

¹ Lettre DXXX, du 28 août 1676.

² *Hist. de Port-Royal*, t. III, p. 157 et suiv.

M^{me} de Sévigné l'exposé fidèle du dogme janséniste, de la conduite du parti et comme *le secret de la famille*. Si M. de Maistre avait voulu nous représenter M^{me} de Sévigné comme une Janséniste constante et sérieuse, il aurait eu tort de lui emprunter les couleurs de son portrait ; si même ayant la prétention de juger à fond du dogme janséniste, il avait puisé dans M^{me} de Sévigné comme à une source vraiment théologique, le procédé ne serait pas digne de son esprit vigoureux. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il échappe à la causerie charmante de M^{me} de Sévigné, au sujet des Jansénistes et des Jésuites, des aveux qui méritent d'être recueillis, que le sens de ses paroles est sérieux, si le ton en est celui du badinage, et que sans prendre tout cela au pied de la lettre, on peut dire avec M. de Maistre qu'elle *peint au naturel et, ce qui est impayable, en croyant faire un panégyrique, l'atrocité des dogmes jansénistes, l'hypocrisie de la secte et la subtilité de ses manœuvres*.

Mais ajoutons, pour revenir à notre point de départ, que le parti savait bien, lorsqu'il y avait intérêt, faire fléchir ses principes si durs et adoucir ses dogmes atroces. Singlin, le successeur de Saint-Cyran dans la direction de Port-Royal, disait à la galante duchesse de Longueville : « Les » personnes de votre condition doivent se con-

» tenter d'être sobres dans leur vivre, sans se
 » porter à des abstinences et à des austérités qui
 » seraient aussi dangereuses à l'esprit qu'au
 » corps ¹. »

Tout était bon pour les Port-Royalistes, pourvu qu'on les protégeât, qu'on les admirât, qu'on les prônât, la princesse de Guemené, la marquise de Sablé, aussi bien que la mère Angélique, le licencié cardinal de Retz, aussi bien que les plus durs solitaires. « Qu'une femme fût dans le
 » désordre, leur écrivait Racine, qu'un homme
 » fût dans la débauche, s'ils se disaient de vos
 » amis, vous espériez toujours de leur salut; s'ils
 » vous étaient peu favorables, quelque vertueux
 » qu'ils fussent, vous appréhendiez toujours le
 » jugement de Dieu sur eux ². »

¹ *Mémoires de Fontaine*, t. II, p. 235.

² Première lettre à Nicole. — Desmarets de Saint-Sorlin, le ridicule auteur de *Cloris*, l'esprit tout troublé par ses échecs poétiques, s'était fait prophète, illuminé, et avait composé une comédie intitulée *Les Visionnaires*. Comme il s'était permis d'attaquer les Jansénistes, Nicole lui répondit par une série de lettres qu'il décora du même titre. Déjà il avait composé *Les Imaginaires*, où il s'efforçait de prouver que le Jansénisme n'existait qu'à l'état de pure imagination. Dans ses *Visionnaires*, il traitait les faiseurs de romans et les poètes de théâtre d'*empoisonneurs publics*. Racine se crut attaqué par ces expressions, et il écrivit sa *Lettre à l'auteur des Hérésies imaginaires et des Visionnaires*. Deux réponses y furent faites, lourdes et froides, l'une par Du Bois, et l'autre

Bien des femmes volages trouvèrent chez eux retraite, indulgence et plus que de l'amitié. La princesse de Gueméné, une amie trop facile du célèbre coadjuteur, allait de temps à autre à Port-Royal faire *des escapades plutôt que des retraites*. « Elle avait des saillies de dévotion, » puis elle revenait dans le monde. Elle fit ajuster sa maison de la Place-Royale. M. le prince lui disait : « Mais, Madame, les Jansénistes ne sont point si fâcheux qu'on dit, puisque tout ceci s'ajuste avec la dévotion. Voici qui est le plus beau du monde ; je crois qu'il y a grand plaisir à prier Dieu ici ¹. » « Le diable lui avait apparu et lui apparaissait souvent, évoqué par les conjurations de M. d'Andilly, qui le forçait, je crois, de faire peur à sa dévote, de laquelle il était encore plus amoureux que moi,

par Barbier d'Aucourt, jeune avocat qui écrivit ensuite contre l'*Iphigénie*, et devint membre de l'Académie. Racine dédaigna ces réponses ; mais Nicole les ayant fait imprimer en Hollande, dans une édition en deux volumes de ses *Visionnaires*, avec un avertissement injurieux, il répliqua par une seconde lettre précédée d'une piquante préface. Sur le conseil de Boileau, qui lui dit que cette lettre ferait plus de tort à son cœur que d'honneur à son esprit, il renonça à la publier, et elle ne fut imprimée qu'après sa mort. Il retira même tous les exemplaires qu'il put trouver de la première, et se réconcilia avec Nicole et Port-Royal. (Voir les *Mémoires* de Louis Racine.)

¹ Tallemant des Réaux, t. VI, p. 147, deuxième édit.

» mais en Dieu, purement et spirituellement ¹. »

D'Andilly, le patriarche de la secte, avait une propension spéciale pour ces amitiés platoniques où il trouvait apparemment son compte et celui du parti. Il allait jusqu'à les préférer à ses enfants. « Il est aisé de juger, écrivait son fils lui-même dans ses *Mémoires*, que ses enfants n'étaient pas ce qu'il aimait le plus. » Seulement, il était changeant et versatile : « Les nouvelles amitiés avaient toujours en lui quelque préférence sur les anciennes ². » Après la princesse de Gueméné, ce fut la marquise de Sablé. Il lui adressait de petits billets qui tournaient fort au tendre ³. Faudrait-il donc ajouter foi au méchant et cynique Tallemant des Réaux, dont nous n'osons insérer les paroles dans nos pages trop sérieuses ⁴? Mais M^{me} de Sévigné a dit : « Nous faisons la guerre au bon homme d'Andilly, qu'il avait plus d'envie de sauver une âme qui était

¹ *Mémoires* du cardinal de Retz, p. 21.

² *Mémoires de l'abbé Arnauld*, part. I, p. 2.

³ Varin, t. I, p. 202, 203. — Les billets sont encadrés dans une charmante comédie imitée du *Tartuffe*, dans laquelle l'auteur nous révèle les rapports au moins singuliers de d'Andilly avec la marquise de Sablé, et cherche à expliquer par là la rupture de d'Andilly et de l'abbé de Rancé. Si tous les détails sont vrais, on conçoit que le réformateur de la Trappe n'ait pas voulu de d'Andilly pour directeur de conscience.

⁴ *Historiettes*, t. IV, p. 69, 2^e édit.

dans un beau corps qu'une autre¹. » C'était pour-
 tant, à en croire Tallemant, une singulière femme
 que cette marquise de Sablé. « Depuis cette
 » perte (celle d'Armentières, l'un de ses amants),
 » la marquise ne fit plus l'amour. Elle trouva
 » qu'il était temps de faire la dévote; mais
 » quelle dévote, bon Dieu! Il n'y a point eu
 » d'intrigue à la cour dont elle ne se soit mêlée,
 » et elle n'avait garde de manquer à être Jansé-
 » niste, quand ce ne serait que cette secte a grand
 » besoin de cabale pour se maintenir; et c'est à
 » quoi la marquise se délecte sur toutes choses
 » depuis qu'elle est au monde... Elle alla loger
 » tout contre Port-Royal. Depuis qu'elle y est,
 » elle a plus d'intrigues que jamais; elle se mêle
 » de tout... Ajoutez que, depuis qu'elle est dé-
 » vote, c'est la plus grande friande qui soit au
 » monde. Elle prétend qu'il n'y a personne qui
 » ait le goût si fin qu'elle, et ne fait nul cas des
 » gens qui ne goûtent point les bonnes choses.
 » Elle invente toujours quelque nouvelle frian-
 » dise¹. »

Port-Royal n'était donc pas scrupuleux en re-
 lations et en amitiés. Ce fut sur lui, comme nous
 l'avons observé, que s'appuya le cardinal de

¹ Lettre DXXVII, du 19 août 1676.

² *Historiettes*, t. IV, p. 78.

Retz, ami d'enfance d'Arnauld qui s'était trouvé avec lui sur les bancs de l'école. Port-Royal a nié sa participation à la Fronde. Il ne nous appartient pas d'entrer avec lui en discussion à cet égard ¹. Mais ce qui est sûr, c'est que le coadju-teur le protégea toujours, et qu'en reconnaissance Port-Royal pardonna à son puissant ami la dépravation de ses mœurs. Le bon Fontaine lui donnerait presque ample et pleine absolution « en considération de ses très-excellentes qualités et de son fort grand désir d'avoir pour *ami les gens de mérite* ². » C'est d'une naïveté d'orgueil admirable. Port-Royal le défendit même après son arrestation et son exil volontaire, ne craignit pas de le représenter, malgré ses débauches et ses bruyants scandales, comme un martyr de l'autorité épiscopale, et fit des vœux pour son retour.

Ce que Port-Royal faisait pour les puissants, il le fit aussi pour les gens de lettres. Les uns trouvaient chez lui tolérance et amitié fidèle; les autres des panégyristes. Nous avons dit que le monastère des Champs avait été abandonné par les religieuses depuis 1625. Vers l'année 1636, Saint-Cyran songea à y établir, au milieu d'un

¹ Voir Varin, t. II, p. 57. — M. Sainte-Beuve, t. II, p. 298, 309.

² *Mémoires*, t. II.

siècle littéraire, une société de gens de lettres, une petite église à la fois mystique et savante, imbue des principes jansénistes et du sentiment de son mérite et de son excellence. De ce mélange de littérature et d'ascétisme, d'orgueil et de vertu sortirent les *Solitaires*. Du fond de leur retraite ils attirèrent bientôt les regards, comme tout ce qui est extraordinaire et mystérieux. Par leur vie réglée et leurs principes sévères, ils n'étaient aux yeux des âmes simples et chrétiennes qu'une communauté religieuse destinée à entretenir, au milieu d'un monde corrompu par les Jésuites, la pure morale de l'Évangile; par leurs études et leurs ouvrages, ils étaient pour les gens de lettres une véritable académie, mère du bon goût et du beau langage. Saint-Cyran ne négligea rien pour leur donner et leur conserver ce double caractère. Il les nourrit à la fois d'humilité et d'amour de la gloire. L'étude entretenait chez eux l'orgueil de l'hérésie, et cette hérésie, par ses principes d'anéantissement de l'homme sous l'action divine, leur semblait de l'humilité. En même temps la religion et la solitude échauffaient leurs passions littéraires, et ils se jetaient au milieu de la lutte avec la double ardeur de sectaires et d'écrivains. Tout chez eux, jusqu'à leurs professions d'humilité, prit un tour de pensée superbe et rude que nous ne savons comment

exprimer. Il vaut mieux les laisser parler eux-mêmes. « On n'a point ouï dire peut-être depuis » un siècle, écrivait Le Maître à Singlin ¹, qu'un » homme au lieu et en l'état où j'étais, dans la » corruption du palais, dans la fleur de son âge, » dans les avantages de la naissance, et dans la » vanité de l'éloquence, lorsque sa réputation » était le plus établie, son bien plus grand, sa » profession plus honorable, sa fortune plus » avancée, et ses espérances plus légitimes, ait » laissé tout d'un coup tous ces liens, et ait brisé » toutes ces chaînes qui tiennent les hommes » enchaînés; qu'il se soit rendu pauvre, au lieu » qu'il travaillait à acquérir des richesses; qu'il » soit entré dans les austérités de la pénitence, » au lieu qu'il était dans les délices; qu'il ait » embrassé la solitude, au lieu qu'il était assiégé » de personnes et d'affaires; ... qu'il se soit con- » damné à un silence perpétuel, au lieu qu'il » parlait toujours avec assez d'applaudissement. » Cependant quoique ce miracle soit plus grand » et plus rare que celui de rendre la vue aux » aveugles et la parole aux muets, ... notre siècle est si peu spirituel, que l'on a seulement » considéré comme une chose extraordinaire ce » qu'on devrait révéler comme une chose sainte;

¹ *Mémoires de Fontaine*, t. I, p. 54.

» et l'on connaît si peu Dieu en ce temps que
 » l'on n'a pas reconnu un de ses plus illustres
 » ouvrages. » Et il compare ensuite modestement sa conversion à celle de saint Paulin dont saint Augustin se crut obligé d'entreprendre l'apologie et qu'il loua hautement *comme un chef-d'œuvre des mains de Dieu, et l'une des merveilles du Christianisme*. Sans doute Le Maître paraît tout rapporter à la grâce dans le miracle de son changement. Mais quel orgueil dans cette croyance à une prédilection miraculeuse d'en haut ! Avec quelle complaisance il énumère ses anciens titres de gloire ! Qu'il a peur qu'on les oublie ! Aussi, après vingt ans de solitude, il songea à publier ses plaidoyers. Quelques libraires en avaient donné une édition incorrecte. Tremblant alors que sa réputation n'arrivât tout estropiée avec son œuvre à la postérité, il mit une ardeur incroyable à prévenir cet immense malheur. Quelques personnes se scandalisaient de ce retour vers le monde et vers la gloire, et Singlin, son directeur, n'était pas loin de lancer son veto sur la publication. Désespéré de cette opposition, il tombe malade, et, pour le guérir, il faut enfin permettre que l'enfant chéri soit présenté à l'admiration de l'univers, paré par les mains de son père. Il est vrai que pour mettre à couvert son humilité, il se cache sous le nom d'un ami qui

consent à passer pour l'éditeur, mais le grand avocat d'autrefois, maintenant pauvre solitaire, a bien soin de ne confier ses plaidoyers à Issali, qu'après les avoir bien revus, bien corrigés, bien embellis, pour qu'il n'y restât rien d'indigne du nom illustre qu'il s'était fait au palais ¹.

Presque tous ces hommes, surtout les membres de la famille Arnauld, faisaient ainsi de l'orgueil à genoux et le front dans la poussière. Cet orgueil ne songeait pas toujours à se couvrir des voiles de l'humilité et s'épanchait en formules d'une vanité naïve. Ce fut d'Andilly surtout qui livra le secret du caractère de sa famille, qui tout entière avait *du vent*, comme on l'accusait alors, d'après le témoignage de Tallemant des Réaux ². Angélique de Saint-Jean reconnaissait elle-même *la facilité* qu'avaient les membres de sa maison *de produire tout ce qu'ils faisaient, et à se donner des louanges* ³. « D'Andilly ne tarit plus une fois sur le chapitre des allian-

¹ Voir les *Mémoires* de Fontaine, t. II, p. 114 et suiv. — Il est curieux de voir l'embarras du bon secrétaire pour concilier la vanité de l'ex-avocat avec l'humilité du solitaire.

² *Historiettes*, t. IV, p. 63, 2^e édit. — Un Arnauld s'était acquis le vilain surnom de *le Péteux*. « Vois-tu, mon garçon, lui disait M^{me} Des Loges, tous les Arnauld ont du vent; la différence qu'il y a, c'est que les autres l'ont à la tête, et toi, tu l'as au c... » — C'est spirituel, mais peu propre. Pardon!

³ Dans Varin, t. II, p. 42, *note*.

ces, des parentés et des mérites de tous les siens¹.» Moins le génie, c'est le duc de Saint-Simon, si entiché de sa noblesse et de l'antique origine de sa race, qu'il ne voit rien à se comparer dans la plupart des *gens de peu* qui l'entourent. Les Arnould se donnaient entre eux toute espèce de mérite. Si le docteur écrivait si bien, c'est, disait d'Andilly, *qu'il parlait simplement la langue de sa maison*, et le docteur renvoyait le compliment en disant que *l'éloquence était à son frère un bien comme héréditaire*. Le père Jésuite des *Provinciales* n'était pas le seul, on le voit, à exalter les hommes de son parti. Racine écrivait dans sa seconde lettre : « Ce n'est pas leur coutume (des Jansénistes), de laisser rien imprimer pour eux, qu'ils n'y mettent quelque chose du leur. On les a vus plus d'une fois porter aux docteurs les approbations toutes dressées : la louange de leurs livres est une chose trop précieuse. Ils ne s'en fient pas à la louange de la Sorbonne ; les avis de l'imprimeur sont d'ordinaire des éloges qu'ils se donnent à eux-mêmes ; et l'on scellerait à la Chancellerie des privilèges fort éloquentes, si leurs livres s'imprimaient avec privilège. » Et plus bas : « Surtout louez vos Mes-

¹ M. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. II, p. 244.

² Dans Varin, t. I, p. 19.

sieurs, et ne les louez pas avec retenue. Vous les placez justement après David et Salomon. Ce n'est pas assez ; mettez-les devant. Vous ferez un peu souffrir leur humilité ; mais ne craignez rien : ils sont accoutumés à bénir tous ceux qui les font souffrir. »

Mais il fallait faire adopter ces éloges par les contemporains. Or, les gens de lettres sont d'ordinaire orgueilleux et intéressés. Ils ne louent que qui les flatte. On leur devait bien des compliments avant qu'ils consentissent à dire des Arnauld avec Balzac, *l'éloquente famille*. Les Arnauld ne restèrent pas en arrière et firent généreusement les premiers pas. C'est Sacy qui *estime tout, jusqu'au poëme de la Pucelle, car il n'y a rien*, disait-il à Fontaine, *dont nous autres devons paraître plus éloignés que de n'avoir pas assez de considération pour ceux qui écrivent*¹. C'est d'Andilly qui remerciait des livres qu'on lui envoyait, avant de les avoir lus, *afin de n'être pas obligé de dire ce qu'il en pensait*². Racine dit cependant qu'on mettait une petite condition à l'estime et aux éloges qu'on accordait aux savants, c'était qu'ils fussent bien jansénistes. « Ce n'était pas assez, pour être savants, d'avoir

¹ *Mémoires de Fontaine*, t. II, p. 523, 524.

² Varin, t. I, p. 5, note.

» étudié toute sa vie, d'avoir lu tous les auteurs.
 » Il fallait avoir lu Jansénius, et n'y avoir point lu
 » les propositions ¹. » Malgré leur circonspection
 et leur prudence, les Port-Royalistes, en effet,
 ne se gênaient pas de décrier tout ce qui n'était
 pas pour eux. Aux yeux de la mère Angélique,
 S. Vincent de Paul lui-même avait un *zèle sans*
science, et Pascal nous fera voir tout-à-l'heure
 comment ils savaient dénigrer leurs ennemis.
 Racine leur disait encore : « On vous a vus de
 tout temps louer ou blâmer le même homme,
 selon que vous étiez content ou non satisfait de
 lui... On a loué Desmarets dans les *Provinciales*.
 D'abord l'auteur en avait parlé avec mépris sur
 le bruit qui courait qu'il travaillait aux apologies
 des Jésuites. Il vous fit savoir qu'il n'y avait point
 de part. Aussitôt il fut loué comme un homme
 d'honneur et comme un homme d'esprit. Tout
 de bon ne vous semble-t-il pas qu'on pourrait
 faire sur ce procédé les mêmes réflexions que
 vous avez faites tant de fois sur le procédé des
 Jésuites ? Vous les accusez de n'envisager dans les
 personnes que la haine ou l'amour qu'on avait
 pour leur Compagnie : vous deviez éviter de leur
 ressembler. »

¹ Première Lettre à Nicole.

V.

CONTRE-PARTIE DES PROVINCIALES. — LA TRIBU DES ARNAULD. — CARICATURE DE D'ANDILLY. — LE GRAND ARNAULD. — LES FEMMES DANS LA FAMILLE ARNAULD. — SI LES JÉSUITES AVAIENT EU UN PASCAL !

Qu'avons-nous prétendu dans les pages précédentes ? Une seule chose : montrer combien il serait facile de faire la contre-partie des *Provinciales*. Ce travail est déjà ébauché dans les deux lettres de Racine, plus spirituelles peut-être que celles de Pascal. Les matériaux d'un travail plus complet sont à peu près rassemblés dans le livre si curieux de M. Varin, auquel nous avons emprunté plusieurs des détails qui précèdent. Sans doute l'auteur interprète trop souvent, et comble par des conjectures, toujours défavorables aux Arnauld, les lacunes de leur correspondance inédite. Cependant il y réunit assez de citations authentiques et de faits positifs pour démontrer que le *Jésuitisme* de Port-Royal pourrait fournir matière à une diatribe plus sanglante que le *Jésuitisme* des *Provinciales*. D'autant plus que ce ne seraient pas des membres obscurs de la société

Port-Royaliste qui joueraient le principal rôle dans cette nouvelle comédie, mais bien les chefs de file, ceux qui donnaient l'impulsion au corps. Ce ne seraient plus *tantôt des Jacobins, tantôt des docteurs et toujours des Jésuites*; mais tantôt des Oratoriens, tantôt Jansénius ou Saint-Cyran, et toujours des Arnauld. Ce ne serait plus *tantôt un Jésuite bon homme, tantôt un Jésuite méchant, et toujours un Jésuite ridicule*; mais tantôt un Arnauld vaniteux et galant, tantôt un Arnauld sombre et mélancolique ou fougueux et emporté, et toujours un Arnauld ambitieux et opiniâtre. Le vrai Port-Royal pour nous, en effet, le Port-Royal historique, c'est le Port-Royal janséniste. Qui se serait occupé jamais, malgré la réforme de 1608 et les vertus qui ont pu en être la suite, de ce monastère, s'il n'avait été la place forte de l'hérésie? Or, le Port-Royal janséniste, c'est le Port-Royal des Arnauld. Quoique le Jansénisme y ait été semé par Saint-Cyran, c'est par les Arnauld, par d'Andilly surtout, le grand cultivateur, qu'il y a été cultivé, par le *grand* Arnauld défendu, par toute la famille pratiqué et soutenu avec une opiniâtreté qui était, autant au moins que l'éloquence, une qualité de race. A l'époque où nous sommes, en effet, il y avait à Port-Royal une véritable invasion d'Arnauld, hommes et femmes. Ils y formaient une tribu

tout entière, une vraie caste, mais caste privilégiée, car ils en occupaient toutes les charges, y compris la dictature qui appartenait à d'Andilly. Sa sœur, la *grande* Angélique, en était la réformatrice et l'abbesse; la mère Agnès, une sœur encore, le deviendra à son tour; sa mère, veuve d'Antoine Arnauld, le célèbre avocat, une sœur, veuve aussi d'Isaac Le Maître et mère de Le Maître et de Sacy, trois autres sœurs y étaient religieuses; six de ses filles y passeront, et l'une d'elles sera abbesse encore, la seconde Angélique; trois de ses cousines sont au nombre des religieuses; son frère, Antoine Arnauld, de près de quarante ans plus jeune que lui, celui qu'on a appelé le *grand* Arnauld (toujours la jactance et la forfanterie dans cette famille), est le champion, l'Ajax et l'Achille, le docteur, le Père de l'église de Port-Royal et du parti janséniste; Sacy, son neveu, en sera le directeur après Saint-Cyran et Singlin; Antoine Le Maître, son neveu encore, l'ex-avocat, est le Jérôme, le roi, le type des solitaires, dont Luzancy, un fils de d'Andilly, trois autres de ses neveux grossissent le nombre; Villeneuve, un autre de ses fils, en fait partie avant de se faire tuer à sa première campagne¹. Les Arnauld

¹ Voir la liste des Arnauld de Port-Royal, Varin, t. I, appendice, p. 333.

étaient donc tout Port-Royal, et Port-Royal, nous l'avons dit, était tout le Jansénisme. Qui les connaît, connaît donc le monastère de Paris et le monastère des Champs, et tout le parti ennemi des Jésuites.

Il y aurait bien d'autres choses encore à faire ressortir dans ces fameux Arnauld, si on voulait les opposer aux Jésuites dans des *Anti-Provinciales*. D'Andilly pourrait former à lui tout seul une délicieuse caricature.

Introduit à l'âge de seize ans dans le conseil des finances, d'Andilly se lie avec les de Luynes, sur l'avis d'un oncle qui prévoyait leur faveur. N'ayant pu réussir auprès du favori de Louis XIII, il pousse un de ses amis, Ornano, à la cour de Gaston d'Orléans, héritier présomptif du trône. (Après dix ans de mariage, Louis XIII n'avait pas d'enfants.) Ornano n'est pas ingrat et veut faire la fortune de son ami. Mais bientôt éconduit, d'Andilly se dirige d'un autre côté, et se fait d'abord accueillir de Richelieu. Il échoue encore et tâche de se maintenir au moins dans l'amitié de Gaston. Mais il naît un dauphin, et Gaston, qui connaît son courtisan, lui dit avec tristesse : *Ne m'aimez-vous plus à cette heure qu'il y a un dauphin ?* D'Andilly lui conserve son affection, ce qui ne l'empêche pas de tourner son ambition et ses intrigues vers le dauphin dont il

voudrait faire l'éducation. Sa sœur avait élevé la fille unique du duc de Longueville qui épousa la cousine puis la sœur du grand Condé ; Sacy dirigea l'éducation des enfants du prince de Conti ; d'Andilly voulait élever le dauphin : *Toutes les branches de la dynastie semblaient dévolues à la famille Arnould*¹.

Pour arriver à son but, d'Andilly multiplia ses soins auprès de la future régente, Anne d'Autriche. C'était encore une tradition de famille : les Arnould avaient toujours recherché la faveur des reines-mères. L'aïeul de d'Andilly avait été sauvé de la Saint-Barthélemy par la protection de Catherine de Médicis, dont son père avait été procureur général ; lui-même devait sa fortune à Marie de Médicis, et il eut toujours, sinon le fils, au moins la protection d'Anne d'Autriche. Il travailla si bien, fit si bien travailler les hommes qui semblaient devoir exercer un grand rôle dans le futur conseil de régence, qu'il fut, à l'en croire, sur le point de réussir. Car il assure dans ses *Mémoires* que la reine-mère lui avait promis, avant la mort du roi, de lui confier le dauphin *pour l'élever comme il voudrait*². Mais le *fantôme du Jansénisme*, comme il dit si

¹ Varin, t. I, p. 14.

² Varin, t. I, p. 16.

plaisamment, vint se jeter à la traverse et lui barrer le passage. Il poursuivit néanmoins ses intrigues et mit toute la cour de son parti. En même temps il faisait remettre à la reine-mère des lettres et mémoires où il s'efforçait de révéler ses talents d'éducateur, et d'étaler les charmes de ce style qu'il appelait modestement *la langue de sa maison*.

Ses projets les plus sacrés furent sacrifiés d'abord à ce désir de faire l'éducation d'un roi ¹. A la mort de sa femme, en 1637, il avait résolu de se retirer du monde. Six ans s'écoulaient sans qu'il paraisse songer à exécuter son dessein. Mais Saint-Cyran mourut en 1643, et lui légua son cœur à la condition qu'il se retirera à Port-Royal. D'Andilly annonce alors son projet à sa famille, à la reine, au monde : tout paraît définitif ; ses amis ne comptent plus le revoir. Mais Louis XIII venait de mourir ; ne fallait-il pas laisser à la reine-mère le temps de se décider sur les promesses qu'elle lui avait faites ? Nouvelle déception ! L'abbé de Beaumont, Hardouin de Péréfixe, est nommé précepteur du dauphin. D'Andilly ne perd pas tout espoir. Le gouverneur et le sous-gouverneur ne sont pas encore désignés ; et d'ail-

¹ Nous avons dit que Pascal eut la même ambition : lui avait-elle été inspirée par les Arnauld ? — Nicole a composé un *Traité de l'éducation d'un Prince*.

leurs le précepteur lui-même ne peut-il pas être changé ? Mais la reine persiste dans ses préventions contre le Jansénisme : d'Andilly n'approchera pas du dauphin. Persévérance admirable ! il garde encore une espérance. Peut-être réussira-t-il mieux par la publication de ses œuvres. On va voir toutes ses sortes de mérites et de talents. Dans la préface de ses *OEuvres chrétiennes*, il fait un appel à la bienveillance de Rome. Il écrit même aux Jésuites, et fait de Saint-Cyran un ami (c'est bien fort) de la célèbre congrégation ! Hélas ! soins perdus ! sa faveur se termine par un brevet de mille écus que lui accorde Anne d'Autriche. Ainsi s'étaient déjà résumées pour lui les faveurs du duc d'Orléans ¹. Mille écus, pour un homme qui rêvait le gouvernement de la France, qui ne voyait de bonheur que dans la royauté ², qui aurait voulu au moins, ne pouvant être roi lui-même, former un roi, et faire asseoir le Jansénisme, cette chère part de son âme, sur le trône avec Louis XIV ! Evidemment d'Andilly n'a plus

¹ Varin, t. I, p. 20-36, *passim*.

² Il avoue franchement dans ses *Mémoires*, « que nulle autre fortune ne peut rendre un homme véritablement heureux selon le monde, que celle des souverains. » Et dans une lettre à M^{me} de Sablé : « Vous me pardonnerez la pensée qui m'a toujours empêché de pouvoir comprendre qu'il y ait une autre condition fort souhaitable selon le monde, sinon celle d'être roi. » Varin, t. II, p. 108, *note*.

rien à faire au monde. Il se retire donc à Port-Royal pour être surintendant des jardins !

C'était encore une souveraineté. D'ailleurs n'a-t-il pas des enfants, et surtout son fils chéri, Simon de Briottes, qui va devenir marquis de Pomponne ? Il n'a pu être précepteur de Louis XIV, mais il poussera et fixera auprès de lui, en qualité de ministre et d'ambassadeur, ce fils qui, à travers bien des échecs et des défaites, saura maintenir lui et sa famille dans une si haute fortune. Il est vrai que d'Andilly sera forcé d'abandonner plusieurs fois sa retraite pour venir solliciter à Paris ; qu'il devra renier en son nom et au nom de son fils son Jansénisme ¹. Mais les Jésuites ne renient-ils pas leurs doctrines lorsqu'il y a intérêt ou péril ? Il est vrai qu'il sera forcé de sacrifier ses autres enfants à ce privilégié. N'importe. Sa volonté est inflexible, égoïste et tyrannique. Par lui ou par quelqu'un des siens il sera à la cour, qui ne doit pas être assiégée, envahie et dominée exclusivement par les Jésuites. Son aîné, le pauvre abbé Arnould, devra renoncer à son héritage en faveur de l'heureux Simon de Briottes, et, pour toute compensation, ne recevra de son père mourant ² qu'un

¹ Varin, t. II, p. 80.

² *Ibid.*, p. 17.

crucifix de bronze. Encore sera-t-il harcelé et poursuivi par son oncle le docteur pour une somme de six mille francs que celui-ci avait prêtée à son frère l'évêque d'Angers, et dont il voulait rendre son neveu responsable. L'abbé Arnould avait été commensal de son oncle l'évêque sans jamais rien payer. Or, l'évêque, digne à quelques égards et charitable, dilapidait par ses libéralités sa fortune et les ressources de l'Eglise, ce qui l'obligeait de recourir aux emprunts. Le docteur lui avait avancé six mille francs qui n'avaient jamais été remis, et il en réclama, avec son opiniâtreté ordinaire, le remboursement auprès de son neveu qui, par ses dépenses, avait mis, disait-il, son oncle dans l'impossibilité de payer ses dettes. Ceci n'empêcha pas que, suivant les habitudes du parti, on ne voulût faire canoniser cet évêque mort insolvable, et sa sœur Angélique le plaçait modestement à côté du grand Saint-Hilaire¹ ! La tendance des Jansénistes à faire canoniser les leurs est bien antérieure au diacre Paris.

L'abbé Arnould, ce pauvre abbé qui, disait son oncle, *était tout au plus honnête homme*, ne fut pas la seule victime de la volonté absolue et inflexible de son père par rapport à ses enfants.

¹ Varin, t. I, p. 284.

D'Andilly voulut pousser dans le monde Luzancy qui n'aspirait qu'à la solitude, et retenir à Port-Royal Villeneuve qui aimait les triomphes du monde. Villeneuve, en vrai Arnauld, lutta contre son père jusqu'à la mort, car il en mourut. Ne pouvant s'établir à son gré, contrarié qu'il était par son père, il se jeta dans la carrière des armes avec la presque certitude de s'y faire tuer : il était myope. D'Andilly le savait, et Fabert, à qui il l'avait confié, l'avait prévenu du péril. D'Andilly s'obstine comme son fils, et sur les instances de tous les deux, Fabert donne une compagnie à Villeneuve, qui est tué à la première campagne ¹.

On vient de voir que d'Andilly ne restait pas oisif dans sa solitude et n'était pas absorbé par le soin des fleurs et des fruits. Il avait besoin d'une plus haute dictature que celle des jardins, aussi rien ne se faisait que par lui à Port-Royal. Il était le grand négociateur dans toutes les affaires, et courtoisait toutes les grandeurs dans son intérêt et celui de sa famille, dans l'intérêt aussi du parti dont il était le patriarche et qu'il cherchait à étendre par la propagande et le prosélytisme. Il avait pour principe *de faire des amis de toutes*

¹ Varin, t. II, p. 198.— Voir aussi M. Sainte-Beuve, t. III, p. 486, qui contredit à ce sujet quelques-unes des inductions de Varin.

sortes de conditions, à la cour, à l'armée et parmi les hommes que leur réputation de vertu rendait considérables. Nous avons vu qu'il avait confié son fils à Fabert. Il réussit d'abord à convertir le brave militaire au Jansénisme, et si bien que Fabert répandait la doctrine dans sa famille et autour de lui, dévorait les livres du parti que lui envoyait d'Andilly, et, un moment, criait contre Rome, les évêques, l'Eglise, comme un vrai Arnauld ¹. D'Andilly voulut même l'entraîner dans une guerre contre l'Angleterre hérétique, au moment où le maréchal rêvait une croisade contre les Turcs, et renouveler au dix-septième siècle, lorsque rien ne les pouvait justifier, les guerres de religion ! Et Port-Royal criait à l'intolérance ! Les Jésuites étaient plus tolérants alors : car le père Adam, un ami de Fabert (les Jésuites le reconquirent) faisait conserver les gages des ministres et des professeurs de Sedan, qu'avait supprimés Mazarin, et poussait Fabert à demander que le présidial de Sedan fût composé mi-partie de calvinistes ².

Tout cela n'était pas pur zèle de la part de d'Andilly. Il faisait de Fabert un intercesseur auprès de Mazarin, puis voyant Mazarin rebelle à

¹ Varin, t. I, p. 64 et suiv.

² P. 84, 94, 95.

ses désirs, il voulut, pour assurer la fortune de sa famille et celle de Port-Royal, faire de Fabert un ministre. Mais il échoua devant la modestie et la simplicité militaire du maréchal. Il essaya alors de conquérir Rancé. Rancé, pendant sa retraite de Véretz, avait eu pour les Port-Royalistes, pour d'Andilly en particulier, une confiance entière, se mettant tout-à-fait à leur disposition, ne faisant rien que par leurs conseils qu'il sollicitait en tout. Il épousa même en partie d'abord leur passion contre les Jésuites, parce qu'ils lui avaient persuadé qu'un libelle injurieux sur sa conversion était l'œuvre du P. Bouhours, quoiqu'il eût pour auteur le protestant Larroque, employé du marquis de Torcy, gendre de Pomponne¹. C'était peut-être aussi par la *direction d'intention* qu'ils justifiaient ce mensonge et cette calomnie. Rancé se refroidit bientôt vis-à-vis des plus ardents de la secte, et n'eut plus de rapports qu'avec les modérés. Puis enfin il brisa entièrement avec le Jansénisme qu'il ménagea pourtant, n'osant pas se porter envers lui à des attaques ouvertes. Il avait reconnu que les Port-Royalistes n'étaient que des sectaires : or, il voulait rester fidèle à l'Eglise, et *n'avoir d'autre parti que celui de Jésus-Christ*. Il avait encore

¹ P. 120.

d'autres raisons plus personnelles de rupture. Les Jansénistes, qu'il avait consultés sur ses bénéfices, lui avaient conseillé de ne point s'en défaire, mais de les garder pour en distribuer les revenus à ceux du parti qui étaient dans la persécution. Nous avons dit encore combien le futur réformateur de la Trappe devait être effarouché de l'humeur galante de d'Andilly, qu'il ne pouvait plus décemment garder pour directeur de conscience. Cependant Rancé se tint toujours en état de suspension entre les Jansénistes et leurs adversaires. C'est que les lettres qui dataient du temps où il était tout dévoué aux Arnauld se trouvaient entre leurs mains, et que ceux-ci auraient pu, en les exposant aux yeux du public, le mettre en contradiction avec lui-même, et le dénoncer à la Cour comme un Janséniste et un conspirateur ¹.

Rancé n'éclata qu'à l'occasion de la mort du *grand* Arnauld. A peine en eut-il appris la nouvelle qu'il écrivit à un de ses principaux correspondants : « Enfin voilà M. Arnauld mort. Après » avoir poussé sa carrière le plus loin qu'il a pu ², » il a fallu qu'elle se soit terminée. Quoi qu'on

¹ Voir tous ces faits racontés dans Varin, t. I, p. 112-212, et appuyés sur la correspondance inédite de Rancé et de d'Andilly.

² Arnauld aimait la vie, p. 144.

» en dise, voilà bien des questions finies. Son
 » érudition et son autorité étaient d'un grand
 » poids pour le parti. Heureux qui n'en a point
 » d'autre que celui de Jésus-Christ ! » Paroles
 sévères sans doute dans la bouche de Rancé qui
 avait été lié assez intimement avec le docteur et
 lui avait autrefois prodigué les éloges; mais juge-
 ment bien exact ! C'était Arnauld qui soufflait
 l'esprit de guerre sur le parti tout entier. Cet
 homme avait besoin de la lutte, comme son
 frère d'un préceptorat de roi. Il n'aurait pu res-
 pirer dans l'atmosphère de la paix. Voyait-il
 une question arriver au port, bien vite il la re-
 poussait en pleine mer et déchainait les vents
 pour se procurer le bonheur de lutter contre la
 tempête. D'Andilly lui écrivait à propos des né-
 gociations sur le *Formulaire* : « Pardonnez-moi
 » si je vous répons que j'ai le cœur percé de
 » douleur de ce qu'il n'est que trop vrai que, de-
 » puis le temps qu'on traite cette affaire, je vous
 » ai toujours vu triste lorsqu'il y avait sujet d'es-
 » pérer qu'elle réussirait, et toujours gai lors-
 » qu'elle paraissait être rompue ¹. » Il n'avait
 pas seulement la monomanie de la guerre, il en
 avait encore dans le caractère toutes les fureurs
 et toutes les violences. Ses amis essayaient en vain

¹ Varin, t. I, p. 269.

d'opposer une digue aux flots d'injures qui s'échappaient de son cœur, et de modérer les emportements de sa plume. C'était en vain que Nicole, le Mélanchton de ce fougueux Luther, lui écrivait : « Vous ne concevrez jamais assez les » effets que font les duretés des écrits sur l'esprit » du monde, et principalement des amis. On nese » soucie point du tout des sottises, des calomnies, » des aigreurs des autres ; on y a même quelque » complaisance, parce que l'on sait que cela leur » attire l'indignation publique. (Ceci est fort juste, » est-ce chrétien?) Mais quelque chose de dur et » d'aigre dans les personnes que l'on aime, » met les gens au désespoir, et cause des afflic- » tions plus sensibles que je ne vous le saurais » exprimer. Vous devez donc faire état que tout » ce qu'on vous en mande n'est rien en compa- » raison de ce qu'on en ressent : faites votre » compte sur cela ¹. »

Arnauld n'en tenait nul compte. L'âge n'y faisait rien. A quatre-vingts ans, il était tout aussi violent, tout aussi intraitable. La persécution et l'exil, loin de l'abattre, le grandissaient à ses yeux. Il en jouissait comme d'un triomphe, et ne voulait pas faire la moindre concession pour être rendu à sa patrie. Il refusait même de

¹ T. II, p. 163.

s'engager à ne plus écrire, malgré l'immense besoin qu'il aurait dû ressentir de se reposer de sa longue polémique en cent-quarante volumes. *N'aurez-vous donc pas l'éternité pour vous reposer ?* disait-il à Nicole qui lui conseillait le calme et la retraite. Mais le motif secret de son refus de ne plus écrire lui échappe dans une lettre adressée à madame de Fontpertuis, son active correspondante, et précédée de ces mots : *Tibi soli*. — « Je ne puis promettre de ne plus écrire. » Il y a surtout un huitième volume qu'il faut absolument qui passe. » Voyez la bonne foi ! C'était le huitième volume de la *Morale pratique des Jésuites*, le plus violent plaidoyer qu'on eût fait contre ceux-ci depuis les *Provinciales*. « Si ces huit volumes étaient achevés, je pourrais laisser les jésuites en repos, pourvu qu'ils ne me disent plus rien. » Voyez la générosité ! Aussi madame de Fontpertuis lui écrit qu'il est un *lion*, et les Jésuites des *renards* qui ont juré de l'exterminer. « C'est, lui répond-il, une fort bonne nouvelle, ... car il n'est pas vraisemblable que les lions se laissent accabler sans se défendre... » On ne manquerait pas de pièces pour faire le procès à ces méchantes bêtes. Mais il faudrait bien se garder de se tenir sur la défensive ; ce qui serait perdre tout son avantage¹. » Voyez la

¹ Varin, t. II, p. 171.

charité ! Toujours infatigable, il s'anime au combat à mesure que la vieillesse l'avertit que la vie lui échappe, et la mort le trouve debout sur la brèche. Décidément le *grand* Arnauld n'était qu'un batailleur.

Nous avons prononcé tout-à-l'heure le nom de Luther. Arnauld voulut aussi avoir son Wartbourg et son Pathmos. Il prit des actions dans la fameuse spéculation de l'île de Norstrand, afin de s'y ménager une retraite en cas de persécution, et de pouvoir y braver à la fois les décrets de Louis XIV et les foudres de Rome. C'est une curieuse affaire qui formerait un beau pendant aux opérations du père Lavalette ¹. Au moins Lavalette n'agissait-il qu'en son nom personnel, et la Compagnie de Jésus était tout-à-fait étrangère à ses entreprises commerciales. Sans doute le Jansénisme a nié d'abord, parce qu'il avait réussi à soustraire toutes les pièces aux yeux de Louis XIV. Mais tout fut révélé par les papiers qu'Arnauld avait légués à Quesnel, et que fit saisir le roi d'Espagne. Ce fut alors aussi qu'on eut la preuve des démarches des Jansénistes auprès

¹ Voir, sur toute l'affaire de Norstrand, Varin, t. I, p. 295-332. — Le procureur du *grand* Arnauld, Gorin, plus connu sous le nom de Saint-Amour, y est représenté comme professant la doctrine horrible qui permet d'attenter aux existences qui font obstacle.

des ennemis de la France pour prendre place au nombre des puissances européennes.

Et maintenant, nous le demanderons, les Arnauld étaient-ils de grands caractères ? Non, si l'ambition et l'opiniâtreté, l'esprit de cabale et de secte, ne suffisent pas à constituer la véritable grandeur d'âme. La vraie gloire de la famille Arnauld est dans les femmes, la mère Angélique, la mère Agnès et tant d'autres¹. Là on trouve splendeur dans l'obscurité, force dans la faiblesse, vertu dans le silence et les modestes pratiques. Elles furent aussi bien obstinées pourtant; pures comme des anges, orgueilleuses comme des démons, ainsi que le leur disait l'archevêque de Paris. Mais contentons-nous de souhaiter que la miséricorde divine le leur ait pardonné, ait accepté l'expiation de leurs souffrances, et ne les condamnons pas. Écrivons-nous avec

¹ Elles surent réparer les vices de leur vocation, car elles étaient entrées dans le cloître, l'une à sept ans, l'autre à cinq, à l'aide d'un mensonge et d'un faux. « On voit que les Jésuites auraient pu rétorquer avec légitimes représailles sur les ruses et les accommodements de conscience dont MM. Arnauld et Marion ne se firent pas faute dans toute cette affaire. » (M. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. I, p. 80.) Cet Arnauld avait pourtant accusé les Jésuites d'avoir *renardé et épié* en France le moment de s'y établir à la faveur des recommandations qu'ils obtenaient de Rome; de capter la jeunesse et de circonvenir les âmes faibles pour se faire signer des testaments.»

M. Varin : « Ames tendres dont le besoin d'aï-
» mer fit toute l'erreur, dont l'erreur ne fut que
» de la confiance , mais dont la confiance devint
» de l'obstination. Croyaient-elles réellement en
» Jansénius ? Elles souffrirent pour ce nom ; mais
» elles ne croyaient qu'à leur famille et en Dieu.
» Qui donc oserait leur dire anathème ? Anathème
» à ceux qui les ont trompées, peut-être, à elles,
» jamais¹. »

Les pages précédentes ne seraient qu'une diatribe contre la famille Arnauld , si nous avions prétendu en donner une idée complète. Telle n'a pas été notre intention , car nous reconnaissons bien volontiers qu'il y a des côtés admirables dans leur biographie. Mais, jusqu'à ces derniers temps, ils n'étaient connus que par les éloges qu'ils s'étaient décernés à eux-mêmes, éloges qu'avaient encore amplifiés leurs admirateurs et panégyristes, et qu'avait accueillis sans examen la postérité. Nous avons voulu faire voir que tous ces titres avaient besoin d'être révisés, qu'on ne pouvait accepter cet héritage d'admiration que sous bénéfice d'inventaire, que tout n'était pas grand chez eux, et que le vrai malheur des Jésuites au xvii^e siècle était de n'avoir pas eu un Pascal.

Et maintenant nous connaissons hommes et

¹ T. II, p. 294.

choses, le système janséniste et ses sectaires, la matière du procès, les accusés et les accusateurs. Nous connaissons les idées au service desquelles Pascal a mis son admirable génie, le milieu où il fut jeté, les hommes qui en firent l'instrument sublime de leurs passions quelquefois basses et jalouses. Le drame est sous nos yeux, les acteurs sont en scène, les machinistes à leur poste, la toile est levée : la comédie peut commencer.

VI.

OCCASION DES PROVINCIALES. — LES TROIS PREMIÈRES LETTRES. — PROCÈS D'ARNAULD. — OUVROIR PROCHAIN. — L'ACADÉMIE EN JEU. — PASCAL SE VANTE. — LA GRACE SUFFISANTE. — CONDAMNATION D'ARNAULD. — DIVERTISSANTE APOLOGIE.

Le duc de Liancourt, que nous connaissons déjà, se confessait à un prêtre de Saint-Sulpice, nommé Picoté. Celui-ci l'interrogea un jour sur ses liaisons avec Port-Royal, et ne le voyant pas disposé à les rompre, il lui demanda deux ou trois jours pour réfléchir et prendre conseil. Le duc consentit, mais il ne revint pas au jour convenu, et répandit dans le public que les prêtres

de Saint-Sulpice lui avaient refusé l'absolution. Saint Vincent-de-Paul, à qui il était allé se plaindre, voulant empêcher l'éclat, vint dès le lendemain conférer de cette affaire avec Olier, Bretonvilliers et le confesseur, et il fut résolu qu'on consulterait la Sorbonne. Plusieurs docteurs des plus célèbres répondirent que le confesseur serait bien en droit de refuser l'absolution, mais qu'on ne devait pas refuser la communion, si le duc s'y présentait, parce qu'il y avait une grande différence entre l'administration publique de l'Eucharistie et le jugement secret de la Pénitence. Le duc n'avait agi que par obéissance aux caprices de sa femme. Voyant le grand éclat qu'avait cette affaire, il se repentit et protesta « que, s'il avait à recommencer, il ne semblerait pas dans ce parti¹. » Regrets tardifs, le mal était fait. Déjà Arnould, empressé de saisir une si belle occasion de rentrer dans la lutte que semblait lui interdire la Constitution d'Innocent X, s'était emparé de l'affaire et avait publié sa *Seconde lettre à un duc et pair*. Deux propositions en furent extraites et déferées en Sorbonne. Malgré les mouvements de Saint-Amour et de soixante-deux docteurs attachés à Port-

¹ Journal de Des Lions, cité dans la *Vie de M. Olier*, par M. Faillon, t. II, p. 170.

Royal, elles y furent censurées par 127 ou 130 membres, le doyen en tête.

Pendant qu'on travaillait à ce procès en Sorbonne, Arnauld était à Port-Royal. Pascal s'y trouvait aussi. Tous les amis du docteur le pressaient d'écrire pour sa défense. « Vous laisserez-vous, lui disaient-ils, condamner comme un enfant sans rien dire? » A cet égard, Arnauld n'avait pas besoin d'être beaucoup pressé. Il écrivit donc et lut sa réponse à ses amis. Ceux-ci l'accueillirent par le plus profond silence. « Je vois bien que vous trouvez cet écrit mauvais, reprit alors Arnauld, et je crois que vous avez raison ; mais vous qui êtes jeune et curieux, ajouta-t-il en se tournant vers Pascal, vous devriez faire quelque chose. » Ce mot, *vous qui êtes jeune et curieux*, fut pour Pascal une sorte de révélation. Un éclair soudain traversa son génie : — Et moi aussi je suis peintre ! — Il met la main à l'œuvre, et quelques jours après, il apporte la première Provinciale. Arnauld en interrompt la lecture par ses louanges et ses exclamations : « Cela est excellent ; cela sera goûté ; il faut le faire imprimer¹. » — On l'imprima, la voici.

¹ Voir le récit de Marg. Perier, *Lettres, Opusc.*, p. 460, que reproduit le *Recueil d'Utrecht*, p. 277. — Montalte, dit Nicole, qui n'avait encore presque rien écrit, et qui ne connaissait pas combien il était capable de réussir dans ces sor-

On examinait encore en Sorbonne les deux propositions d'Arnauld, l'une de fait, l'autre de droit, toutes deux bien peu importantes pour la religion, dit Pascal. Dans la première, » Arnauld disait « qu'il avait lu exactement le » livre de Jansénius, et qu'il n'y avait point » trouvé les propositions condamnées par le feu » pape; et néanmoins que, comme il condamnait » ces propositions en quelque lieu qu'elles se ren- » contrassent, il les condamnait dans Jansénius, » si elles y étaient. » Ce n'était rien moins que la fameuse distinction du fait et du droit dont nous avons déjà tant parlé et sur laquelle nous aurons encore à revenir. Pascal raconte à sa manière le débat qui eut lieu en Sorbonne à cette occasion, et bien que cette distinction fût tout alors pour le parti janséniste, sous ses plaisanteries, on n'en soupçonnerait guère, il est vrai, l'importance.

tes d'ouvrages, répondit qu'il concevait à la vérité comment on pouvait faire ce factum; mais que tout ce qu'il pouvait promettre était d'en ébaucher un projet, en attendant qu'il se trouvât quelqu'un qui pût le polir et le mettre en état de paraître. — Nicole a-t-il bien compris et reproduit fidèlement la réponse de Pascal? Pascal hésite, mais en apparence seulement et par modestie : immédiatement il a *conçu comment on pouvait faire ce factum*, et il a eu comme une illumination de génie. L'adversaire du P. Noël pouvait-il ignorer combien il était capable de réussir en plaisanterie, et ne s'était-il pas exercé souvent à l'exposition des idées religieuses? — (Voir la préface de la traduction française des *Provinciales*, avec les notes de Wendrock, p. 6.)

La question de droit était plus grave, il l'avoue, puisqu'elle touchait à la foi. Arnauld avait dit « que la grâce, sans laquelle on ne peut rien, » avait manqué à saint Pierre dans sa chute. » Mais le point discuté, dit Pascal, est tout aussi peu important que le précédent. Il a pris des informations et *est devenu grand théologien en peu de temps*. Il ne s'agit pas, lui dit un docteur de Navarre très-zélé contre les Jansénistes, de savoir si la grâce est donnée à tous les hommes, si elle est efficace, questions vraiment sérieuses, mais si les justes ont le pouvoir d'accomplir les commandements de Dieu en la manière que l'entendent les adversaires d'Arnauld. Il va trouver alors un Janséniste et feint d'être fort des siens. Serait-il possible, lui dit-il, que la Sorbonne introduisit dans l'Eglise cette erreur, que les justes ont toujours le pouvoir d'accomplir les commandements de Dieu ? Mais il faisait trop le Janséniste, comme tout-à-l'heure il avait été trop Moliniste; car là-dessus son docteur s'échauffe et soutient comme la pure doctrine de saint Thomas et de saint Augustin, que les justes ont toujours un pouvoir véritable d'observer les préceptes.

Mais quel pouvoir ? C'est là le point. Les Jansénistes vous avoueront bien, lui dit son docteur de Navarre, que tous les justes ont le pouvoir

d'accomplir les commandements, mais ils ne vous diront pas que ce pouvoir soit *prochain*.

Ce mot lui est inconnu et nouveau. On refuse de le lui expliquer, et on le renvoie aux Jansénistes pour leur demander s'ils l'admettent. Il en charge sa mémoire, puisque son intelligence n'y avait aucune part, et va poser immédiatement, de peur de l'oublier, la redoutable question à son Janséniste. Comment l'entendez-vous? répond son homme? Voilà Pascal bien embarrassé. Il se hasarde pourtant à lui dire : Je l'entends au sens des Molinistes. — Lesquels? — Il les offre tous ensemble, mais il apprend alors qu'ils sont loin d'être tous dans les mêmes sentiments, et que le mot de *prochain* n'est qu'un signe de ralliement dans la guerre de tous contre Arnauld.

Désireux de connaître les différents sens de ce mot mystérieux, il va trouver successivement les Jésuites et les Dominicains. Les premiers lui disent qu'avoir le pouvoir prochain de faire quelque chose, c'est avoir tout ce qui est nécessaire pour le faire, de sorte qu'il ne manque rien pour agir. Tel n'est pas l'avis des Dominicains. Pour agir, selon eux, il faut encore une grâce efficace qui détermine la volonté et qui n'est pas donnée à tous. A ce compte, reprend Pascal, les Jansénistes sont donc catholiques et

les Jésuites hérétiques? — Oui, mais les Jésuites admettent le *pouvoir prochain*. C'est là la place forte dans laquelle on est à couvert, et les plus divisés sont amis. *Pouvoir prochain*, c'est le mot sacramental qu'il faut prononcer sous peine d'être retranché de l'Église, quoiqu'il n'ait aucun sens. « Vous le direz, ou vous serez hérétique, et M. Arnauld aussi, car nous sommes le plus grand nombre : et, s'il est besoin, nous ferons venir tant de Cordeliers, que nous l'emporterons ¹. »

» Heureux les peuples qui l'ignorent ! heureux ceux qui ont précédé sa naissance ! car je n'y vois plus de remède, si messieurs de l'Académie, par un coup d'autorité, ne bannissent de la Sorbonne ce mot barbare qui cause tant de divisions. Sans cela, la censure paraît assurée : mais je vois qu'elle ne fera point d'autre mal que de rendre la Sorbonne moins considérable par ce procédé, qui lui ôtera l'autorité qui lui est si nécessaire en d'autres rencontres ². »

Pascal tenait à la proscription de ce mot barbare, car, parmi les compliments qu'il se fait adresser par son provincial, il insère cette lettre d'un membre de l'Académie : « Je voudrais que

¹ *Œuvres*, t. I, p. 13.

² *Ibid.*, p. 14.

» la Sorbonne, qui doit tant à la mémoire de feu
 » M. le Cardinal, voulût reconnaître la juridiction
 » de son Académie française. L'auteur de la let-
 » tre (1^{re} provinciale) serait content ; car, en qua-
 » lité d'académicien, je condamnerais d'autorité,
 » je bannirais, je proscrirais, peu s'en faut que
 » je ne die, j'exterminerais de tout mon pouvoir
 » ce pouvoir prochain, qui fait tant de bruit pour
 » rien, et sans savoir autrement ce qu'il demande.
 » Le mal est que notre pouvoir académique est
 » un pouvoir fort éloigné et borné. J'en suis
 » marri, etc. » N'allons pas, avec le P. Daniel qui
 s'y est trompé, prendre cela au sérieux. Ces
 paroles ne sont évidemment qu'une satire et un
 pastiche très-heureux du style académique.

Une autre personne écrivait : « Je vous suis
 » plus obligée que vous ne pouvez l'imaginer
 » de la lettre que vous m'avez envoyée : elle est
 » tout-à-fait ingénieuse et tout-à-fait bien écrite.
 » Elle narre sans narrer ; elle éclaircit les affaires
 » du monde les plus embrouillées ; elle raille
 » finement ; elle instruit même ceux qui ne
 » savent pas bien les choses ; elle redouble le
 » plaisir de ceux qui les entendent ; elle est en-
 » core une excellente apologie, et, si l'on veut,
 » une délicate et innocente censure. Et il y a

¹ *OEuvres*, p. 31.

» enfin tant d'art, tant d'esprit et tant de jugement en cette lettre, que je voudrais bien savoir qui l'a faite, etc. ¹ »

« Vous voudriez bien savoir, ajoute le provincial, qui est la personne qui en écrit de la sorte; mais contentez-vous de l'honorer sans la connaître, et, quand vous la connaîtrez, vous l'honorerez bien davantage. »

Cette personne, à en croire Racine, serait Mlle de Scudéry, car il dit dans sa première lettre, adressée à Nicole qui condamnait tous les auteurs de romans : « Vous avez oublié que Mlle de Scudéry avait fait une peinture avantageuse du Port-Royal dans sa *Clélie*. Cependant j'avais ouï dire que vous aviez souffert patiemment qu'on vous eût loués dans ce livre horrible. L'on fit venir au désert le volume qui parlait de vous. Il y courut de main en main, et tous les solitaires voulurent voir l'endroit où ils étaient traités d'*illustres*. Ne lui a-t-on pas même rendu ses louanges dans l'une des *Provinciales*, et n'est-ce pas elle que l'auteur entend, lorsqu'il parle d'une *personne qu'il admire sans la connaître?* »

Quoi qu'il en soit, on voit la vanité de Pascal, le sentiment qu'il avait de son mérite, le juge-

¹ *OEuvres*, p. 31.

ment sûr qu'il en portait, et en même temps le succès de ses lettres. Bien que le Père Daniel assure ¹ que leur grande publicité provenait de la manœuvre du parti qui les envoyait partout à profusion *gratis et port payé*, il est évident que Pascal n'aurait pas pu parler ainsi, si réellement elles n'avaient pas été accueillies avec une sorte d'enthousiasme. Il jouissait de son triomphe dans l'incognito que lui procurait le pseudonyme de *Louis de Montalte*.

On ne saurait traiter plus plaisamment les plus graves questions, ni présenter avec plus d'esprit ses adversaires comme ridicules. Ce *pouvoir prochain qui ne peut pas*, est, il est vrai, un grand mystère, et peut paraître singulier et inexplicable. Mais au moins sauve-t-il un principe consolant, la possibilité qu'ont toujours les justes d'observer les commandements de Dieu, principe que délaissaient les Jansénistes pour arriver à une doctrine désespérante. Nous en dirons autant de la grâce *suffisante qui ne suffit pas*, objet de la seconde *Provinciale* ².

Pascal pose encore à sa manière la question, et distingue les partis et les doctrines sur la grâce suffisante : d'un côté les Jésuites qui prétendent

¹ *Entretiens de Cléanthe et d'Eudoxe*, premier entretien, p. 19.

² Du 29 janvier 1656.

qu'il y a une grâce généralement donnée à tous les hommes, et soumise de telle sorte au libre arbitre, qu'il la rend efficace ou inefficace à son choix, sans aucun nouveau secours de Dieu; de l'autre les Jansénistes qui veulent qu'il n'y ait actuellement aucune grâce suffisante qui ne soit aussi efficace; les Thomistes enfin qui, d'accord avec les Jésuites, admettent une grâce suffisante donnée à tous, mais soutiennent que les hommes n'agissent jamais avec cette grâce toute seule, et exigent de plus une grâce efficace qui détermine la volonté. Telle est la grâce *suffisante qui ne suffit pas*. Pascal nous représente l'accord entre les Jésuites et les Thomistes, c'est-à-dire entre les deux écoles catholiques, comme le produit de l'habileté des premiers qui auraient fait adopter une vaine expression à leurs adversaires théologiques pour faire triompher la doctrine de leur Molina. Au fond, les Thomistes seraient d'accord avec les Jansénistes, mais passeraient pour conformes aux Jésuites dans le monde, qui ne pouvait prendre le mot *suffisante* que dans son acception vulgaire. Ainsi, dans la question de la grâce suffisante comme dans celle du pouvoir prochain, Thomistes et Jansénistes professeraient la même doctrine; Thomistes et Jésuites conviendraient de préférer les mêmes mots. Alors Pascal a beau jeu, et se place dans la curieuse et plaisante

alternative d'être hérétique, extravagant ou janséniste : hérétique, si avec les Jésuites il admet la grâce suffisante sans la nécessité de la grâce efficace; extravagant, s'il l'admet au sens des Thomistes; janséniste enfin, s'il nie la grâce suffisante. « Que dois-je donc faire dans cette » nécessité inévitable, d'être ou extravagant, ou » hérétique, ou janséniste? Et en quels termes » sommes-nous réduits, s'il n'y a que les Jansé- » nistes qui ne se brouillent ni avec la foi, ni » avec la raison, et qui se sauvent tout ensemble » de la folie et de l'erreur? »

Tout cela est charmant. Mais en admettant ces mots de pouvoir prochain et de grâce suffisante, Jésuites et Dominicains sauvegardaient, quoique inégalement heureux peut-être dans leurs explications et leur désir de concilier de profonds mystères, les grands principes de la foi et de la raison, c'est-à-dire la souveraineté de Dieu sur l'âme humaine et sa volonté de sauver tous les hommes, la responsabilité, la liberté de l'homme, et aussi le pouvoir réel qu'il doit avoir toujours d'observer les préceptes divins; principes, disons-nous, à la fois catholiques et de bon sens, dont la destruction entraînait les Jansénistes à une croyance monstrueuse.

¹ P. 21.

On voit avec quelle raison Pascal a droit ensuite de représenter les Dominicains comme victimes des Jésuites. Et néanmoins, parti de cette fausse supposition, il arrive déjà à la grande éloquence des dernières *Provinciales*. « Allez, »
 » mon père, fait-il dire au Dominicain par son
 » ami janséniste, votre ordre a reçu un honneur
 » qu'il ménage mal. Il abandonne cette grâce
 » qui lui avait été confiée, et qui n'a jamais été
 » abandonnée depuis la création du monde.
 » Cette grâce victorieuse qui a été attendue par
 » les Patriarches, prédite par les Prophètes,
 » apportée par Jésus-Christ, prêchée par S. Paul,
 » expliquée par S. Augustin, le plus grand des
 » Pères, embrassée par ceux qui l'ont suivi, con-
 » firmée par S. Bernard, le dernier des Pères,
 » soutenue par S. Thomas, l'ange de l'école,
 » transmise de lui à votre ordre, maintenue par
 » tant de vos pères, et si glorieusement défendue
 » par vos religieux sous les papes Clément et
 » Paul : cette grâce efficace qui avait été mise
 » comme en dépôt entre vos mains, pour avoir
 » dans un saint ordre à jamais durable, des prédi-
 » cateurs qui la publiassent au monde jusqu'à la
 » fin des temps, se trouve comme délaissée pour
 » des intérêts si indignes. Il est temps que d'au-
 » tres mains s'arment pour sa querelle; il est
 » temps que Dieu suscite des ministres intrépides

» au docteur de la grâce, qui, ignorant les enga-
 » gements du siècle, servent Dieu pour Dieu. La
 » grâce peut bien n'avoir plus les Dominicains
 » pour défenseurs ; mais elle ne manquera jamais
 » de défenseurs ; car elle les forme elle-même
 » par sa force toute-puissante. Elle demande
 » des cœurs purs et dégagés ; et elle-même les
 » purifie et les dégage des intérêts du monde,
 » incompatibles avec les vérités de l'Évangile.
 » Pensez-y bien, mon père, et prenez garde que
 » Dieu ne change ce flambeau de sa place, et
 » qu'il ne vous laisse dans les ténèbres, et sans
 » couronne, pour punir la froideur que vous
 » avez pour une cause si importante à son
 » Eglise ¹. »

Mais ce n'était pas encore le temps de l'élo-
 quence. Pascal se bornait alors à la plaisanterie.
 Aussi il interrompt son ami et dit en se levant :
 « En vérité, mon père, si j'avais du crédit en
 » France, je ferais publier à son de trompe :
 » On fait à savoir que, quand les Jacobins disent
 » que la grâce suffisante est donnée à tous, ils
 » entendent que tous n'ont pas la grâce qui suffit
 » effectivement. Après quoi vous le diriez tant
 » qu'il vous plairait ; mais non pas autre-
 » ment ². »

¹ P. 27.

² P. 28.

C'est qu'il s'agissait alors surtout d'amuser, d'être compris de tous, et non d'émouvoir ni d'avoir raison. Or, Pascal y réussissait à merveille. Aussi se fait-il écrire encore par le provincial : « Vos deux lettres n'ont pas été pour » moi seul. Tout le monde les voit ; tout le monde » les entend ; tout le monde les croit. Elles ne » sont pas seulement estimées par les théologiens ; » elles sont encore agréables aux gens du monde, » et intelligibles aux femmes même... Continuez » donc vos lettres sur ma parole, et que la cen- » sure vienne quand il lui plaira : nous sommes » fort bien disposés à la recevoir ¹. »

La censure vint en effet, et Pascal répondit à son ami fictif (2) : « Je viens de recevoir votre » lettre, et en même temps on m'a apporté une » copie manuscrite de la censure. Je me suis aussi » bien trouvé traité dans l'une, que M. Arnauld » l'est mal dans l'autre. Je crains qu'il n'y ait de » l'excès des deux côtés, et que nous ne soyons » pas assez connus de nos juges. Je m'assure » que, si nous l'étions davantage, M. Arnauld » mériterait l'approbation de la Sorbonne, et » moi la censure de l'Académie. Ainsi, nos inté- » rêts sont tout contraires. Il doit se faire con- » naître pour défendre son innocence ; au lieu

¹ P. 30, 31.

² III^e Provinciale, du 9 février 1656, p. 33.

» que je dois demeurer dans l'obscurité pour ne
 » pas perdre ma réputation. De sorte que, ne
 » pouvant paraître, je vous remets le soin de
 » m'acquitter envers mes célèbres approbateurs,
 » et je prends celui de vous informer des nou-
 » velles de la censure. »

On était, comme ill'a dit, *fort bien disposé à la recevoir*, et elle ne servit d'abord qu'à rendre la cause du Jansénisme plus intéressante et plus fameuse. Tel est, du reste, le résultat ordinaire des censures. Mais les doctrines mauvaises n'en sont pas moins blessées à mort. Elles s'agitent d'abord sous le trait qui les frappe ; c'est la dernière lutte, souvent énergique, de l'agonie ; et bientôt elles disparaissent de la scène du monde.

Ainsi fait Pascal. On voit qu'il est atteint lui-même par le coup qui a frappé l'homme dont il est devenu le séide. Il tâche de dissimuler la blessure. Malgré tant d'accusations et de recherches, on n'a pu découvrir dans la lettre d'Arnauld qu'une seule proposition touchant la doctrine, et encore *elle est telle, qu'on n'y voit rien qui ne soit si clairement et si formellement exprimé dans les passages des Pères que M. Arnauld a rapportés, qu'il n'a vu personne qui en pût comprendre la différence*. Cette différence, c'était à la Sorbonne de l'assigner. Mais,

« soit que les docteurs molinistes n'aient pas daigné s'abaisser jusqu'à nous en instruire, soit pour quelque autre raison secrète, ils n'ont fait autre chose que prononcer ces paroles : Cette proposition est téméraire, impie, blasphématoire, frappée d'anathème et hérétique ¹. »

On ne pouvait produire une plus haute marque de la foi de cet illustre accusé. C'est une hérésie imperceptible. Et alors l'ironie, le sarcasme, découlent de la plume de Pascal. Son sel n'a jamais été d'un meilleur atticisme. Arnauld est odieux, il faut le perdre. D'un autre côté, il fait peur à la Sorbonne, qui n'ose pas attaquer ouvertement ce Goliath. Car, pour une petite pierre de censure raisonnée, ses docteurs auraient été accablés, comme il était arrivé si souvent, sous le poids de volumes entiers. « De sorte qu'après tant d'épreuves de leur faiblesse, ils ont jugé plus à propos et plus facile de censurer que de répartir, parce qu'il leur est bien plus aisé de trouver des moines que des raisons ². »

La doctrine d'Arnauld est, en effet, la pure doctrine des Pères. Dans un autre elle serait catholique; ce n'est que chez lui qu'on l'a condamnée. « C'est donc ici une hérésie d'une nouvelle

¹ P. 37.

² P. 40.

» espèce. Ce ne sont pas les sentiments de
» M. Arnauld qui sont hérétiques ; ce n'est que
» sa personne. C'est une hérésie personnelle. Il
» n'est pas hérétique pour ce qu'il a dit ou écrit,
» mais seulement parce qu'il est M. Arnauld.
» C'est tout ce qu'on trouve à redire en lui. Quoi
» qu'il fasse , s'il ne cesse d'être , il ne sera ja-
» mais bon catholique. La grâce de S. Augus-
» tin ne sera jamais la véritable tant qu'il la
» défendra. Elle le deviendrait , s'il venait à la
» combattre. Ce serait un coup sûr, et presque le
» seul moyen de l'établir , et de détruire le mo-
» linisme ; tant il porte de malheur aux opinions
» qu'il embrasse.

» Laissons donc là leurs différends. Ce sont des
» disputes de théologiens , et non pas de théolo-
» gie¹. »

Rien de plus divertissant. Mais le rire s'efface presque aussitôt que se sèchent les larmes. Peut-être était-il temps de cesser ce badinage, de laisser là la Sorbonne, et le pouvoir prochain, et la grâce efficace, et la censure d'Arnauld, et d'aborder des questions plus sérieuses.

¹ P. 44.

VII.

IV^e LETTRE. — LE JÉSUI TE DES PROVINCIALES. —
 MONOTONIE ET INVRAISEMBLANCE DU PLAN ET
 DU DIALOGUE. — POURQUOI PASCAL TOURNE-
 T-IL SUR LES JÉSUITES. — ORIGINE ET PHASES
 DIVERSES DE LA HAINE ET DE LA CALOMNIE
 CONTRE L'INSTITUT. — RAISON DE LA VOGUE DES
 PROVINCIALES. — COMPARAISON ENTRE LES TROIS
 PREMIÈRES ET LES SUIVANTES.

La quatrième Provinciale¹ tourne sur les Jé-
 suites. « Il n'est rien tel que les Jésuites. J'ai
 » bien vu des Jacobins, des docteurs, et de toute
 » sorte de gens ; mais une pareille visite man-
 » quait à mon instruction. Les autres ne font que
 » les copier. Les choses valent toujours mieux
 » dans leur source². »

Le signal est donné, voici venir le grand com-
 bat. C'est le second acte de la tragi-comédie que
 Pascal joue devant nous. Les premières lettres
 n'étaient qu'une sorte d'exposition plaisante ; dé-
 sormais l'action se noue, et nous arrivons au
 cœur du sujet. La quatrième Provinciale n'est

¹ Du 25 février 1656.

² P. 45.

pourtant qu'un entr'acte, qu'une transition, si l'on veut, aux suivantes qui nous révèlent tout le secret du drame. C'est encore la véritable mise en scène de ce Jésuite, représentant ridicule de la Compagnie célèbre, que Pascal nous dit pourtant être *un des plus habiles*, et qui va jouer un rôle si dupe jusqu'à la onzième Provinciale. On le reconnaît aussitôt à ses premières paroles, comme le Tartuffe de Molière :

Laurent, serrez ma haine avec ma discipline,
 Et priez qu'avant tout le Ciel vous illumine.
 Si l'on vient pour me voir, je vais aux prisonniers
 Des aumônes que j'ai partagés les deniers.

Il s'agit de la grâce actuelle, *de cette inspiration de Dieu par laquelle il nous fait connaître sa volonté, et par laquelle il nous excite à la vouloir accomplir*. Le bon père se montre aussitôt empressé à satisfaire son rusé interlocuteur et à livrer les secrets de la prétendue doctrine des Jésuites ; car *il aime les gens curieux*. Lui demande-t-on des preuves de ses assertions, il va chercher ses livres, et revient chargé des in-folio de ses Casuistes. « Lisez, dit-il, la somme des » péchés du père Bauny, que voici, et de la cin- » quième édition encore, pour vous montrer que » c'est un bon livre ¹. » — Voyez ce livre du père

¹ P. 47.

» Annat. C'est le dernier qu'il a fait contre
 » M. Arnauld ; lisez la page 34 où il y a une
 » oreille, et voyez les lignes que j'ai marquées
 » avec du crayon elles sont toutes d'or¹. » Et c'est
 toujours le même enthousiasme pour ses Pères, le
 même sérieux au milieu des bouffonneries de son
 adversaire, le même aveuglement à se laisser du-
 per. Comme les idoles de David, il ne voit rien,
 il n'entend rien, il ne comprend rien. Tout au
 plus change-t-il de question lorsqu'il est trop em-
 barrassé, mais c'est pour s'enfermer encore da-
 vantage, et s'il ne peut pas échapper, il émet et
 défend avec l'entêtement le plus intrépide les as-
 sertions les plus insoutenables. Quelquefois pour-
 tant il lâche pied, mais il ne perd pas courage et
 recourt à d'autres autorités pour appuyer sa doc-
 trine. Tout lui est bon, même Aristote, lorsqu'il
 s'agit de soutenir la morale de ses Casuistes, qu'il
 appelle la vraie morale chrétienne. *Il faut brûler
 les livres de ce prince des philosophes ou être de
 son opinion ; Aristote est pour lui.* Écoutez, il le
 cite, mais ce n'est pas sans s'interrompre pour
serrer les doigts de son interlocuteur et lui dire :
Vous savez bien que c'est Aristote ! Par malheur,
 la citation d'Aristote, qu'il a prise dans le père
 Bauny, se trouve fausse, et on le lui démontre.

¹ P. 48.

Il est surpris. *Comme il pense à ce qu'il doit dire, on vient l'avertir que madame la maréchale de... et madame la marquise de... le demandent.* Il sort à la hâte, mais en disant : *J'en parlerai à nos Pères ; ils y trouveront bien quelque réponse : nous en avons de bien subtils.* Bien subtils vraiment, pour peu qu'ils lui ressemblent ! Or, rappelons-nous qu'il est *un des plus habiles.*

Voilà, à la vérité, une excellente caricature, mais à la condition de n'être pas trop prodiguée, et que la charge surtout soit assez vraisemblable. Or, l'est-il de représenter toujours sous de pareils traits une Société à laquelle on ne saurait refuser au moins science et talents ? Le plaisir ne se changera-t-il pas en fatigue, si nous sommes condamnés à nous trouver longtemps encore devant cette grotesque figure ? La fatigue ne deviendra-t-elle pas dégoût et indignation, si Pascal, après nous avoir donné ce Jésuite bouffon et niais pour seul représentant d'une Société si justement célèbre par son intelligence, nous donne ensuite des Jésuites à doctrines corrompues et monstrueuses pour types d'un corps admirable par ses dévouements et ses vertus ? Rappelons-nous le mot de madame de Grignan à sa mère : *C'est toujours la même chose !* Oui, toujours la même chose ! Toujours des Jésuites à principes horribles, un Jésuite simoniaque, un Jésuite ca-

lomniauteur, un Jésuite hypocrite, un Jésuite voleur, un Jésuite assassin et toujours, pour tempérer ces affreuses couleurs et faire pendant à ces abominables figures, quoi? au moins un Jésuite vertueux et héroïque, comme la Société en a produit et en produit encore par milliers? Non, mais un Jésuite niais! et de quelle niaiserie! Les lettres courent le monde; lui seul ne le sait pas, et il continue à livrer les secrets de sa Compagnie! Quelle invraisemblance nouvelle! On le sentit bien, du reste, dès le temps de Pascal, car nous lisons ces lignes dans un *Avertissement au lecteur*: « Ce Père est un bon homme comme ils en » ont plusieurs parmi eux, qui haïrait la malice » de sa Compagnie, s'il en avait connaissance... » Celui qui l'écoute, ne voulant ni le choquer ni » consentir à sa doctrine, la reçoit avec une rail- » lerie ambiguë, qui découvrirait assez son es- » prit à une personne moins prévenue que ce Ca- » suiste. » Non, les Jésuites n'ont jamais eu parmi eux un homme d'une si incroyable simplicité, et la prévention qu'on lui suppose en faveur de sa Compagnie ne saurait expliquer son irrémédiable et perpétuelle niaiserie. Or, la niaiserie peut amuser une fois, mais elle finit à la longue par devenir fort ennuyeuse. Alors nous comprenons le mot de madame de Grignan, *C'est toujours la même chose*, et nous n'aurions pas songé à la

faire revenir de cette impression, comme l'essaya sa spirituelle mère ¹.

Les *Provinciales* ont plutôt la forme dialoguée et dramatique que la forme épistolaire, et dans un dialogue ou un drame les figures doivent être diversifiées et contrastantes. Mais où est le contraste dans les lettres de Pascal ? Il n'existe pas entre la sottise et le crime ! Où est la diversité ? Qu'il y a loin des figures de Pascal aux figures de Platon et, parmi les modernes, de M. de Maistre ! Sans doute Alcibiade est ignorant parfois, et nous rions de l'embarras où Socrate jette souvent son aveugle présomption ; mais quel charme dans ce

¹ Lettre 1131, du 21 décembre 1689. « Quelquefois pour » nous divertir, nous lisons les *Petites lettres* : Bon Dieu, » quel charme ! et comme mon fils les lit ! Je songe toujours » à ma fille, et combien cet excès de justesse de raisonnement » serait digne d'elle ; mais votre frère dit que vous trouvez » que c'est toujours la même chose ; ah ! mon Dieu ! tant » mieux ; peut-on avoir un style plus parfait, une raillerie » plus fine, plus naturelle, plus délicate, plus digne fille de » ces dialogues de Platon, qui sont si beaux ? Et lorsqu'après » les dix premières lettres, il s'adresse aux révérends Pères, » quel sérieux ! quelle solidité ! quelle force ! quelle éloquence ! » quel amour pour Dieu et pour la vérité ! quelle manière de » la soutenir et de la faire entendre ! C'est tout cela qu'on » trouve dans les huit dernières lettres, qui sont sur un ton » tout différent. Je suis assurée que vous ne les avez jamais » lues qu'en courant, grapillant les endroits plaisants ; mais » ce n'est point cela quand on les lit à loisir. » — Voir encore la lettre 1138 du 8 janvier 1690.

beau fils de Clinias ! qu'il fait bien à côté de son maître ! Sans doute le chevalier des *Soirées de Saint-Petersbourg* n'est pas un modèle non plus d'humilité ni de science. Il se jette à travers les questions les plus ardues avec l'impétuosité, la témérité irréfléchie qui l'auraient entraîné dans les rangs ennemis, et il s'attire de rudes leçons quelquefois de ses deux sages interlocuteurs. Mais quel esprit ! quelle grâce ! quelles saillies tout attiques, plutôt toutes françaises ! quelle aimable ignorance ! comme ses mots charmants tempèrent l'austère gravité du sénateur et du comte ! Et que dire des débuts si riches des dialogues de Platon ou de Cicéron, de la magnifique mise en scène des *Soirées* ? Quel éclat ! quel parfum ! comme l'imagination est doucement invitée à se fixer pour prendre part au dialogue ? Rien de semblable dans les *Provinciales* ; pas une page empreinte de couleurs aimables ou brillantes. De l'esprit, de la verve, du sarcasme, de la passion, de temps en temps de l'éloquence, riches et grandes qualités sans doute, mais qui ne rachètent pas la monotonie du plan et du dialogue, et ne sauvent pas toujours le lecteur de la fatigue et de l'ennui. C'est un assez joli libelle, a dit M. de Maistre. *Joli* est de trop ; c'est un libelle spirituel et mordant, plein de fiel et de haine. Mais Pascal n'est jamais joli : il a oublié de sacri-

fier aux Grâces. Aussi (pardon!) on bâille en admirant, et plusieurs de ceux qui le louent n'ont peut-être pas eu le courage d'aller jusqu'au bout. Les *Provinciales* vivent aujourd'hui sur leur réputation. On en parle beaucoup plus qu'on ne les lit. Et pourtant elles sont immortelles! Comment ce pamphlet, qui semble emprunter tout son intérêt aux circonstances, a-t-il obtenu une célébrité si persistante et si durable? Nous réservons la question de style qui reviendra plus tard. Nous croyons d'ailleurs qu'on ne trouverait pas de ce côté la solution du problème. « Si les » *Provinciales*, avec le même mérite littéraire, a » dit M. de Maistre ¹, avaient été écrites contre » les PP. Capucins, il y a longtemps qu'on n'en » parlerait plus. » On a dit qu'elles touchaient aux intérêts généraux de l'humanité, que Pascal y vengeait la morale universelle outragée par des Casuistes ignorants et corrompus². La réponse est encore ailleurs : elle se trouve dans la haine toujours nouvelle vouée aux Jésuites, haine sans laquelle le pamphlet de Pascal ne serait connu que des curieux et des érudits. C'est cette haine qui le rajeunit sans cesse, quoique les débats théologiques dont il parle soient bien vieillis et bien

¹ De l'Église gallic., liv. I, ch. IX.

² Gérusez, *Essais d'Histoire littéraire*, p. 311.

loin de nous. Chose singulière! les Jésuites que voulait tuer Pascal se sont vengés en donnant à son livre quelque chose de leur immortalité.

Du reste, il y avait une raison d'unir ainsi l'admiration des *Provinciales* à la haine des Jésuites. La haine des Jésuites est le principe et le fond des *Provinciales*, comme elle le fut en grande partie du Jansénisme et du vrai Port-Royal, du Port-Royal historique. Ce point de vue est tellement important dans notre discussion que nous devons nous arrêter ici pour le mettre dans tout son jour. Nous allons donc fixer l'origine et signaler les phases diverses de cette guerre de trois siècles contre les Jésuites, qui n'est pas près de s'éteindre.

La Société de Jésus avait été établie pour défendre Rome contre les attaques du protestantisme. Aussi les protestants virent-ils l'ennemi dans le camp des fils d'Ignace autant au moins que parmi les successeurs de Pierre. « Les Jésuites, disait dès-lors Calvin, sont les plus redoutables adversaires de toute Réforme. Sans eux la France rompt avec le pape. Il faut donc que les Jésuites périssent, ou, s'il est trop difficile de les anéantir, il faut les chasser, ou du moins les accabler d'impostures et de calomnies. » Et encore : « Ne faites pas faute de défaire le pays de ces zélés faquins, qui exhor-

» tent les peuples à se bander contre nous. Pa-
» reils monstres doivent être étouffés, comme je
» fis ici en l'exécution de Michel Servet. »

En France, le Parlement et l'Université, à moitié gagnés au Calvinisme, répondirent à ce cri de guerre, firent cause commune avec les Dévoisés, et le 12 mars 1565, l'Université, par l'organe de son recteur, pria Condé d'obtenir l'expulsion des Jésuites. Les vrais chefs du complot étaient les protestants Ramus et Galland qui, pour séduire ceux qu'aurait effarouchés l'hérésie, mettaient en avant l'intérêt de corps menacé par la Compagnie. Ce fut alors qu'eut lieu devant le Parlement le procès dont Étienne Pasquier pour l'Université, et Versoris pour les Jésuites, furent les avocats, et qui, grâce à l'intervention de Charles IX, se termina à l'avantage de la Société (29 mars 1565).

A peu près dans le même temps éclatait la Ligue, dont on doit flétrir les excès, tout en en vénérant le principe sacré ; car c'est à elle que la France doit d'être restée indépendante et catholique. Les Jésuites y prirent moins de part que les autres religieux, leur général Aquaviva s'étant opposé à cette immixtion dans les affaires politiques. Ils furent aussi moins responsables que bien d'autres des théories de régicide qui furent prêchées à cette époque. Déjà S. Thomas,

S. Bonaventure, S. Antonin, archevêque de Florence, S. Raymond de Pegnafort, général des Dominicains, S. Bernard, l'illustre chancelier Gerson, avaient professé et justifié le tyrannicide, avec des restrictions néanmoins et la distinction du tyran d'usurpation et du tyran d'administration ou légitime. La Sorbonne et toute l'Université, les Parlements et les plus célèbres jurisconsultes l'avaient admis comme incontestable et faisant partie du droit des nations. Cette doctrine, qui avait été exposée dans ce qu'elle a de plus monstrueux au xv^e siècle, par Jean Petit, docteur et professeur en théologie, lors du procès du duc de Bourgogne, assassin du duc d'Orléans, se formula davantage au siècle suivant, sortit tout armée de l'étude de l'antiquité et de l'admiration vouée alors aux fameux tueurs de tyrans, et la Ligue se contenta d'en faire l'application à Henri III et à Henri IV. Il était difficile qu'il en fût autrement. Le culte des Brutus devait se traduire nécessairement en actes. Or, ce culte était tellement passé, par l'éducation classique, dans les idées de la France, que tous nos historiens postérieurs, depuis le bon Rollin jusqu'à M. de Lamartine, en ont accepté l'héritage.

Les Jésuites trouvèrent donc établie la doctrine du tyrannicide qui, sous le nom de *droit naturel*,

avait réussi à pénétrer dans la théologie. Une douzaine d'entre eux la professèrent, mais avec beaucoup de restrictions, au temps de la Ligue seulement, et pas un d'eux n'appartenait à la France. Le plus célèbre est l'espagnol Mariana. Son livre *de Rege et Regis institutione* avait été fait pour apprendre les devoirs de la royauté à l'Infant d'Espagne, fils de Philippe II, ce roi despote qui permettait à l'héritier de son trône de lire ces théories d'une éloquence âpre et sauvage. Ce livre ne renfermait que les conséquences des principes posés, qu'il exprimait seulement avec une logique plus audacieuse, car Mariana s'appuyait sur les exemples réputés glorieux de Trasybule, d'Armodius et d'Aristogiton, des deux Brutus, des assassins de Néron, de Chereas qui tua Caligula, d'Étienne qui tua Domitien, de Martial qui tua Caracalla, puis il s'écriait : « Qui a jamais condamné leur hardiesse, ou plutôt ne l'a jugée digne de toutes sortes de louanges? C'est là, en effet, le sens commun qui, comme une voix de la nature, est inné, ingéré dans nos âmes, loi résonnant à nos oreilles, par laquelle nous discernons ce qui est honnête de ce qui est défendu¹. »

Voilà donc le droit païen qui envahit la théo-

¹ *De Rege*, lib. I, cap. VI, p. 56.

logie, l'individu qui se substitue à la société pour juger la tyrannie et s'en faire le vengeur. Bientôt, nous le verrons, il se constituera juge dans sa propre cause, et la doctrine de l'homicide naîtra de la doctrine du tyrannicide.

Le livre de Mariana paraissait à Tolède en 1598, et dès 1599, onze ans avant que les Parlements en prissent connaissance, il était dénoncé par les Jésuites de France au général de la Société. Aquaviva ordonna aussitôt qu'il fût profondément modifié, et l'on n'en eût pas vu un seul exemplaire sans corrections, si les protestants, qui cependant professèrent eux-mêmes la doctrine du tyrannicide, de Luther à Milton, ne s'en fussent emparés pour en écraser la Compagnie, et ne lui eussent, par de nombreuses réimpressions, donné sa célèbre publicité. La Sorbonne alors, renouvelant sa condamnation contre Jean Petit, proscrivit le tyrannicide, et le Parlement de Paris commença des informations contre l'ouvrage de Mariana. Mais les Jésuites, pour ôter tout prétexte contre eux, en sollicitèrent eux-mêmes la condamnation auprès de leur général, et le 6 juillet 1610, Aquaviva rendait un décret par lequel il défendait à tous les membres de la Société, non-seulement de soutenir les théories régicides, mais de traiter même ces dangereuses questions.

Pendant ce temps la Ligue avait suivi son cours et avait abouti aux horreurs des Seize, auxquelles les Jésuites demeurèrent complètement étrangers. Eux seuls de tous les religieux de Paris n'assistaient pas à la fameuse procession trop sévèrement, pour ne pas dire injustement flétrie par la Ménippée. Ce furent des Jésuites, et surtout Possevin et le cardinal Tolet, qui s'employèrent le plus efficacement à la réconciliation de Henri IV avec l'Église. Seulement, pendant que les corps qui s'étaient opposés le plus énergiquement à son entrée dans Paris, faisaient étalage de leur fidélité de fraîche date, les Jésuites refusèrent de lui prêter serment avant que le pape eût accepté son abjuration. L'Université et le Parlement saisirent avec empressement cette occasion de les perdre et, de concert avec les protestants, suscitèrent le procès de 1594, et les insultèrent par la voix d'Antoine Arnauld et de Louis Dollé, pendant que Passerat, dans la satire Ménippée, essayait contre eux cette arme du ridicule que Pascal recevra de ses mains et rendra bien plus redoutable et bien plus fatale.

On conçoit qu'Arnauld ait été choisi pour être l'interprète et l'organe de toutes ces passions. La haine contre les Jésuites était, avec l'esprit d'opposition et d'hostilité contre Rome, traditionnelle et héréditaire dans sa famille. Les Ar-

nauld, en effet, étaient d'origine huguenote. Antoine Arnauld, l'aïeul de d'Andilly et, par conséquent, la souche de toute cette race, le premier des Arnauld établi à Paris, professait le Calvinisme qu'il abjura après la Saint-Barthélemy. Antoine Arnauld, l'avocat du procès de 1594, le père de tous les nôtres, avait reçu de ses ancêtres huguenots ce trésor de haines et de calomnies qu'il déposa dans son plaidoyer violent et passionné, et qu'il transmit à ses enfants comme un héritage dans lequel ils puiseront largement. C'est que le levain protestant fermenta toujours dans cette famille, dont plusieurs membres professèrent le Calvinisme, quelques-uns l'abjurèrent, d'autres y moururent ¹. Le père des Le Maître se fit huguenot. La grande Angélique elle-même balança d'abord pour savoir si elle se retirerait à La Rochelle où était une partie de sa famille professant la réforme, et une autre sœur de d'Andilly hésita longtemps entre le Calvinisme et le Catholicisme. La semence protestante implantée dans la famille Arnauld n'était pas pure apparemment, car elle n'y produisit que le Jansénisme, fruit bâtard du Calvinisme. Ce point de vue protestant néan-

¹ Voir dans Varin, t. I, p. 337, la liste des Arnauld de Charenton.

moins, qui a toujours été voilé le plus possible par les Arnauld de Port-Royal et par leurs apologistes, ne saurait être négligé dans leur histoire, car il y tient plus qu'eux-mêmes peut-être ne le croyaient ¹.

Le procès intenté aux Jésuites par l'Université et le Parlement trainait en longueur, lorsqu'arriva l'attentat de Chastel qui en amena l'odieux dénouement. On ne craignit pas de rejeter sur eux la responsabilité et même la complicité de ce crime, et on les proscrivit. Henri IV, qui avait besoin de ménager les Protestants, laissa faire, mais il répara bientôt cette injuste tolérance en rappelant les Jésuites et en leur rendant leurs collèges.

Le Parlement alors, toujours poussé par l'Université, redoubla d'efforts pour s'opposer aux bienveillantes pensées du monarque. Aussi toutes les accusations contre les Jésuites, répétées depuis à satiété, se trouvent déjà dans le discours que lui adressa Achille de Harlay, le 24 décembre 1603 ², comme aussi leur justification tout entière peut se lire dans la réponse de Henri IV, dans cette causerie spirituelle, éloquente, où l'on remarque ce haut bon sens qui a fait de ce prince

¹ M. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. I, p. 63.

² Voir *Histoire de la Compagnie de Jésus*, par M. Crétineau-Joly, t. III, p. 33.

le roi le plus populaire de notre monarchie, parce qu'il en fut le plus français ¹. Écoutons encore sa réponse au remerciement des Jésuites : « Je vous » ay aymé et chery depuis que je vous ay cog- » neu, sçachant bien que ceux qui vont à vous, » soit pour leur instruction, soit pour leur con- » science, en reçoivent de grands profits... » Gardés seulement bien vos règles, elles sont » bonnes... Au demeurant, si quelque particulier » fault, je suis celuy qui luy courray le premier » dessus, et ne m'en prendray pas au Corps... Si » de trente mille quelques-uns venaient à faillir, » ce ne serait pas merveille. C'est un miracle » qu'il ne s'en trouve pas davantage, veu qu'il » s'est trouvé un Judas parmy les douze apos- » tres ². »

La guerre, les intrigues, les calomnies se réveillèrent à la mort de Henri IV, mais il fallut céder devant les cahiers des Ordres des États de 1614 qui tous demandaient le maintien des Jésuites, et leur laisser la possession de leurs collèges.

Le Jansénisme succéda au Calvinisme et hérita de sa doctrine et de sa haine contre la Compagnie. Pendant que Jansénius était professeur d'Écri-

¹ Voir *Histoire de la Compagnie de Jésus*, par M. Crétineau-Joly, t. III, p. 39.

² *Ibid.*, p. 47.

ture-Sainte à l'université de Louvain, il eut de vifs démêlés avec les Jésuites, et leur fit défendre d'y enseigner la théologie. Son gros *Augustinus* était dirigé contre Molina dans lequel il personnifiait la Société tout entière, comme on fit encore après lui. Saint-Cyran débuta en 1626 par la *somme des fautes et faussetés contenues dans la somme des péchés du P. Garasse*, avec lequel il confondit aussi tous les Jésuites. Son *Petrus Aurelius* (1631) fut composé à l'occasion des démêlés que les PP. de l'Institut avaient avec le vicaire apostolique de la Grande-Bretagne. Il saisit le prétexte de la juste querelle faite par les Jésuites au *Chapelet secret du Saint-Sacrement*¹ pour entretenir la lutte. Il se porta comme avocat en faveur de ce livre ridicule et entaché des erreurs nouvelles, et s'introduisit par là à Port-Royal qu'il transforma bientôt en quartier général de la guerre contre les Jésuites. « Dans une lettre à » l'abbé d'Origny, raconte Collet², Vincent de » Paul déclara que Saint-Cyran avait avoué à

¹ « Témoin ce beau livre pondu par une des plus grandes femelles de l'ordre (elles s'y mirent deux : Angélique et Agnès), *le chapelet secret du Saint-Sacrement*. Secret ! Eh ! bon Dieu, ma mère ! qu'est-ce donc que vous voulez dire ? Est-ce le Saint-Sacrement qui est secret, ou l'*Ave Maria* ? » (De Maistre, *De l'Égl. gallic.*, liv. I, ch. VI.)

² *Vie de saint Vincent de Paul*, liv. V.

» M. de Chavigny, secrétaire d'État, qu'il s'était
 » proposé de discréditer les Jésuites sur le dogme
 » et l'administration des sacrements, et que, dans
 » l'affaire présente, il ne s'agit ni de Molina, ni
 » de la science moyenne. »

On connaît la spirituelle conversation entre le P. Canaye et le maréchal d'Hocquincourt, rapportée dans les œuvres de Saint-Évremond¹. Hocquincourt s'était fait Janséniste parce qu'un Jésuite lui avait détourné le bras au moment où il allait tuer d'un coup de pistolet un de ses amis qu'il voulait faire mourir en homme de cœur, au lieu de le laisser *s'éteindre comme une chandelle*, par suite d'une fièvre lente qui le consumait. Mais le maréchal était ensuite revenu aux Jésuites. Dans cette conversation le P. Canaye est représenté tantôt sous les traits du Jésuite de Pascal, lorsqu'il se réjouit si naïvement de voir le maréchal se remettre aux mains de sa Compagnie ; tantôt sous les traits du Jésuite de M. Cou-

¹ Quelques-uns pensent que ce morceau n'est pas de Saint-Évremond, mais de Charleval, moins la dissertation sur le Jansénisme et le Molinisme qui le termine, et qui est inférieure au reste. — Charleval, d'une famille de magistrature, s'occupa presque toute sa vie de poésies légères qui, à part quelques courts fragments, n'ont jamais été imprimées, parce que le sot orgueil de sa famille crut d'abord que la qualité d'auteur serait une tache pour elle. Le manuscrit ensuite se perdit.

sin, lorsqu'il le félicite de croire sans motifs, et qu'il répète si plaisamment : *Point de raison !* Or, on lit à la fin de cette pièce que Canaye aurait avoué à son ex-disciple (il avait été professeur de rhétorique de Saint-Évremond) que l'objet de la guerre entre les Jésuites et les Jansénistes n'était ni la grâce, ni les cinq propositions, mais la jalousie de gouverner les consciences. Bon pour les Jansénistes ; le fait est certain. Ils voulurent enlever aux Jésuites le monopole de la direction, que ceux-ci tenaient exclusivement de la confiance publique. Ce fut pour leur opposer une société rivale que les solitaires s'établirent aux Champs, et pour leur faire concurrence, leur disputer l'éducation de la jeunesse et leur arracher les nouvelles générations, que les petites écoles furent fondées. Mais l'intérêt de la vérité et la défense du dogme catholique armèrent vraiment les Jésuites contre la doctrine nouvelle ; car au moment où ils lui déclarèrent une guerre à mort en Flandre et en France, le Jansénisme n'était pas un parti et n'avait pas encore de directeurs qui appliquassent une autre méthode au gouvernement des consciences. Que la foi catholique, sans considération de personnes ni d'intérêt de corps, les dirigeât exclusivement, nous le savons par les aveux mêmes des Jansénistes : rappelons-nous ce qu'écrivait l'évêque de Com-

minges des PP. Annat et Ferrier, dans un temps cependant où le Jansénisme était une puissance et leur disputait l'empire. D'ailleurs l'Église leur a donné raison en condamnant avec eux les doctrines Jansénistes.

La pièce qui suit immédiatement celle-ci dans les œuvres de Saint-Évremond : *Conversation de M. d'Aubigny et de M. Saint-Évremond*, renferme la vérité tout entière. Le parti, y est-il dit, a ses docteurs et ses gouvernants. Les premiers sont convaincus, *capables toutefois de changer de sentiment, s'il arrive un jour que les Jésuites trouvent à propos de changer d'opinion.* « Nos directeurs, ajoute d'Aubigny, se mettent » peu en peine de la doctrine : leur but est d'op- » poser Société à Société ; de se faire un parti » dans l'Église, et du parti dans l'Église une ca- » bale à la cour. »

Pour prouver que le Jansénisme se confondait avec la guerre à la Société de Jésus, nous pourrions facilement multiplier les témoignages. Le marquis de Louville, qui avait assisté aux conversations des Port-Royalistes dans son enfance, rapportait plus tard *qu'ils parlaient toujours des Jésuites, et n'en parlaient jamais que la gorge ne leur enflât* ¹. Nous avons dit que le besoin de sa-

¹ Varin, t. II, p. 20, note.

tisfaire sa haine contre les Jésuites, empêcha seul Arnauld de mettre fin à la lutte : dans l'espace d'un demi-siècle, il n'avait pu vider son cœur d'un fiel qui renaissait toujours à mesure qu'il s'épanchait dans ses énormes volumes. Plutôt que de laisser les Jésuites en repos, Port-Royal consentit à s'exposer lui-même à de nouveaux dangers, et rompit, nous le dirons, *la paix de l'Église* par la publication des *Réflexions morales* de Quesnel, du *Problème ecclésiastique* et du *Cas de conscience*, ne voyant pas qu'il allait y périr.

Nous venons de suivre la filiation des haines vouées à la Compagnie de Jésus : traçons maintenant la généalogie des mensonges calomnieux dont on la rendit victime. Il faut toujours remonter au Protestantisme pour en trouver l'origine. Frappé des anathèmes de l'Église, Calvin publie la *Théologie morale des Papistes*, violente diatribe contre les doctrines catholiques. En 1632 paraît le *Catalogue ou dénombrement des traditions romaines*, par le ministre Dumoulin. En 1644, cet ouvrage prend le titre de *Théologie morale des Jésuites*, attribuée à Arnauld et réfutée par le P. Caussin dans sa *Réponse à la Théologie morale*, et par le P. Lemoine dans son *Manifeste apologétique*. En 1656, il est reproduit sous le nom des curés de France avec le titre de

Nouvelle théologie morale des Jésuites et des nouveaux Casuistes, œuvre de Port-Royal. Cette même année, Pascal lui donne la forme du plaisant libelle des *Provinciales*, et les Jésuites lui démontrent l'origine protestante de ses calomnies, en établissant la confrontation des assertions de ses lettres et des assertions de Dumoulin¹. Le docteur Perrault publie en 1667 la *Morale des Jésuites extraite fidèlement de leurs livres*. C'est encore le même ouvrage : on s'était contenté de faire disparaître du catalogue de Dumoulin les auteurs qui n'appartenaient pas à l'Institut. Les hérétiques sont toujours les mêmes : ils se vengent par la calomnie des anathèmes de l'Eglise. Les Jansénistes ne firent que modifier la vieille tactique de l'hérésie : voulant absolument rester dans l'Eglise, ils n'osaient l'attaquer ouvertement et paraissaient ne s'en prendre qu'aux Jésuites, la garde avancée de Rome.

Enfin, de 1669 à 1694, vingt-cinq longues années, paraît la *Morale pratique des Jésuites*, encyclopédie de mensonges en huit gros volumes, rédigée par tous les gens du parti, et sur-

¹ Voir *Réponses aux Lettres Provinciales, publiées par le secrétaire de Port-Royal contre les Pères de la Compagnie de Jésus, sur le sujet de la morale des Jésuites*; Liège, 1658, p. 63.

tout par Arnauld qui est mort sur ce livre. Arnauld emprunta la plupart de ses accusations au répertoire des protestants et aussi au *Teatro Jesuitico*, ouvrage espagnol assez rare, rempli de violentes calomnies, et qui avait été condamné par Philippe IV, par l'Inquisition le 18 janvier 1655, et enfin par le S.-Siège. Pour donner plus de valeur aux assertions du *Teatro*, Arnauld ne craignit pas de l'attribuer à Ildephonse de Saint-Thomas, qui devint évêque de Malaga. Le prélat réclama avec énergie dans une lettre à Innocent XI, et prouva qu'il n'en était, qu'il n'en pouvait être l'auteur, ce qui n'empêcha pas Arnauld, Pascal et *tutti quanti* de répéter la calomnie ¹. Les Jansénistes eurent même l'impudeur de faire emprunt, pour grossir la liste de leurs accusations, aux pamphlets de quelques apostats de la Société, par exemple à l'ouvrage intitulé : *Les Jésuites mis sur l'échafaud pour plusieurs crimes capitaux*, publié en 1647 par Larrige qui depuis se rétracta et mourut dans le repentir.

Cette simple énumération suffit à expliquer et même à réfuter les *Provinciales*. On voit la source impie dont sont sortis tant de mensonges et dont le cours s'est grossi des affluents les plus

¹ Voir M. Créteineau-Joly, t. III, p. 285, *note*.

impurs. C'est toujours le même venin remanié et repétri par l'hérésie et la crédulité, par le crime et le génie aveugle; toujours le même ouvrage que se passent de main en main les Protestants et les Jansénistes, plus tard les philosophes et les ennemis de tout christianisme et de toute religion; toujours le même ouvrage, toujours condamné par l'autorité ecclésiastique, flétri par l'autorité civile et brûlé par la main du bourreau ¹, qui devient enfin, avec quelques noms de plus, le fameux *Recueil des assertions*, vaste égot où vinrent se rendre toutes les eaux fétides d'une calomnie de deux siècles, pour se répandre ensuite par mille canaux dans tant de publications modernes.

On comprend maintenant qu'après les trois premières lettres Pascal ait viré de bord et se soit tourné contre les Jésuites. Il s'agissait bien vraiment de la condamnation d'Arnauld, du pouvoir prochain et de la grâce suffisante! M. Sainte-Beuve ² répète, après Nicole, qu'il n'y eut pas calcul de sa part, que tout se fit par

¹ Les seize premières *Provinciales* furent condamnées au feu par le parlement d'Aix, à la fin de 1656; toutes furent mises à l'index en 1657, brûlées à Paris en 1660, avec les *Notes* de Wendrock et les *Disquisitions* de Paul-Iréné (toujours Nicole).

² *Port-Royal*, t. 3, p. 37. — Préf. de la trad. française de Wendrock, p. 8.

hasard. Nous le croyons bien : le fleuve suivait sa pente. Ainsi doit être entendu ce que nous dit Nicole, que Pascal, à *la fin de sa 4^e lettre, ayant mis, je ne sais par quel mouvement, qu'il pourrait parler dans la suivante de la morale des Jésuites, il se trouva engagé à le faire.* Ce je ne sais quel mouvement, c'est tout simplement la haine des Jésuites qui inspirait et poussait comme malgré eux les écrivains de Port-Royal. Nicole ajoute que Pascal a dit souvent lui-même qu'au moment où il écrivit les derniers mots de la 4^e Provinciale, il n'avait à cet égard aucune résolution ; que ce n'était qu'une menace faite aux Jésuites pour les porter à la retenue ; qu'il délibéra longtemps, plusieurs de ses amis lui représentant qu'il quittait trop tôt les matières de la grâce sur lesquelles le monde paraissait désirer d'être instruit, comme le prouvait le succès de sa dernière lettre ; qu'il ne se détermina que par la lecture d'Escobar et des Casuistes qui soulevèrent son indignation, etc. — Malgré l'affirmation de Nicole et les prétendues paroles de Pascal, toutes ces hésitations nous semblent suspectes. Si Pascal a tenu le langage qu'on lui prête, ce n'a pu être que sous l'empire d'une illusion dont il était victime. Son cœur était plein de rancune et de passion, non contre les Dominicains, les auteurs de la censure et la Sorbonne,

mais contre les Jésuites que le Jansénisme regardait comme ses ennemis naturels. Il fallait bien que toute cette haine prit sa direction. Défendre et conserver la grâce janséniste, attaquer et détruire les Jésuites, nous l'avons assez dit, pour Port-Royal, c'était tout un. Une fois engagé dans la lutte, Pascal pouvait-il donc s'empêcher, malgré qu'il en eût, de diriger son feu contre la célèbre Compagnie? D'ailleurs, avec sa haute intelligence, ne devait-il pas voir qu'il était perdu s'il eût, après les trois premières lettres, poursuivi les matières de la grâce? Qui eût consenti à l'accompagner plus longtemps sur ce sol aride et couvert d'épines? L'attrait de la nouveauté, la célébrité du débat, la lucidité admirable de la discussion, la vanité française qu'il flattait en persuadant à de simples femmes qu'elles entendaient la théologie, la malice naturelle à laquelle il donnait aliment par sa fine ironie, le plaisir méchant de voir dénigrer ce qui jusqu'alors avait paru grave et sacré, et d'autres motifs encore que nous dirons bientôt lui donnèrent d'abord le public. Mais il en eût été bien vite abandonné. Si, comme l'assure le P. Daniel¹, ce fut Méric qui l'engagea à laisser là toutes ces querelles sur la grâce, il lui rendit grand service et le

¹ Premier *Entretien*, p. 18.

tira d'un poste qui n'était plus tenable. D'autant plus que la matière était épuisée. Sans le piquant que le bon Père répand sur la quatrième Provinciale et la nouveauté qu'il lui donne, serait-elle autre chose qu'une redite des deux premières? A quoi se résume, en effet, la discussion sur la grâce actuelle? A ce principe émis par les Jésuites, que Dieu accorde toujours lumière à l'intelligence, force à la volonté pour accomplir ses préceptes, et qu'une action. n'est imputable qu'à cette condition. C'est toujours, sous une autre forme, la question de la grâce suffisante et du pouvoir prochain. Seulement quelques Jésuites peut-être avaient eu tort d'étendre ce principe à tous les actes en particulier et à tous les hommes, ou plutôt de ne pas suffisamment expliquer et préciser leur pensée. Autrement viendraient des conséquences absurdes; par exemple, que les hommes qui ont volontairement fermé leur intelligence à la lumière divine et leur cœur aux saintes inspirations du bien par des habitudes vicieuses, n'ont plus de responsabilité et ne pèchent plus, parce qu'ils ont perdu le sentiment de la moralité de leurs actes. Mais sérieusement, croit-on que personne, même un Jésuite, ait jamais soutenu une telle théorie, d'où il suivrait qu'on devient de moins en moins coupable à mesure qu'on s'enveloppe de plus de

ténèbres, qu'on se cache davantage la pensée de Dieu et qu'on s'enfonce plus avant dans le mal?

Voici à cet égard toute la vérité. Dans la réfutation de Baïus et de Jansénius, quelques Jésuites, partant d'un principe incontestable, que l'ignorance invincible met à l'abri de toute culpabilité, tombèrent dans l'excès de cette doctrine. Certains Jésuites de Louvain, en particulier, soutinrent après bien d'autres théologiens dont ils s'approprièrent le sentiment, qu'un homme qui, placé dans l'ignorance invincible de Dieu, discernant toutefois la malice morale d'un acte, agirait contre les lumières de sa raison en matière même très-grave, ne pécherait pas mortellement. C'est ce qu'on appela le *péché philosophique*. Mais cette doctrine, dont on avait voulu faire une arme contre Jansénius, fut condamnée à Rome par le général de la Compagnie, qui en exigea la rétractation. En 1659, elle fut renouvelée à Dijon par le P. Musnier. Arnauld prit fait et cause dans la dispute et accusa tout l'Ordre d'enseigner un principe immoral. Musnier s'expliqua, car il ne l'avait pas professé d'une manière absolue; les Jésuites prouvèrent qu'ils y étaient étrangers et citèrent un grand nombre de leurs auteurs qui soutenaient le principe contraire: rien n'y fit; Arnauld ne lâcha pas prise, et ne fut content qu'après avoir obtenu à Rome, en 1690,

la condamnation du système du *péché philosophique*, s'imaginant avoir porté un nouveau coup à la Société qu'il détestait.

A la fin de sa quatrième lettre, Montalte témoigne à l'ami qui l'accompagnait chez le père Jésuite son étonnement profond du renversement que de telles doctrines apportaient dans la morale, et l'ami lui répond qu'*il est bien étonné de son étonnement*. « Ne savez-vous donc pas, » ajoute-t-il, que leurs excès sont beaucoup plus » grands dans la morale que dans les autres » matières? » Montalte passe donc à la morale prétendue des Jésuites, qui fait l'objet des six lettres suivantes.

Les premières Provinciales pourtant, malgré ce qu'il y a de sérieux et d'abstrait dans ces matières de la grâce, seront toujours les plus populaires, les plus agréables, les seules qu'une foule de lecteurs parcourront encore; et chose singulière! elles n'auraient pas été lues sans les suivantes que la plupart ne lisent plus, mais qui font vivre leurs aînées de la haine et de la passion toujours vivantes qu'elles renferment contre les Jésuites.

Les lettres suivantes sont cependant plus soignées pour le fond et pour le style, et chacune d'elles a coûté plus de travail que les quatre premières ensemble. Ces quatre lettres, en effet,

avaient été publiées du 23 janvier au 25 février 1656, un mois seulement, et la seconde avait suivi la première à six jours de distance. La cinquième est du 20 mars seulement. Pascal ne laisse plus courir sa plume et son esprit. Il reste vingt jours entiers, et même davantage, sur une seule lettre, malgré sa prodigieuse facilité, la refait jusqu'à sept ou huit fois, et recommence treize fois, dit-on, la dix-huitième. C'est que d'abord il n'avait eu besoin que de prêter l'oreille aux disputes qui retentissaient sans cesse autour de lui, et de s'en faire l'écho intelligent et railleur. Désormais, quoique bien des matériaux lui soient fournis d'ailleurs, et qu'il les accepte souvent sans discussion et sans trop s'inquiéter de leur origine, il entreprendra bien des recherches, fouillera dans bien des livres, se livrant à un labeur d'érudit d'autant plus pénible et plus long qu'il était moins conforme à la tournure et aux habitudes de son intelligence. Ses lettres vont être hérissées de citations qui en rendront parfois la lecture fastidieuse et le dialogue invraisemblable. Comment, ainsi que le père Daniel en fit la remarque, recueillir tous ces textes, le livre, l'auteur, l'édition, la page, et jusqu'à cinquante noms baroques de théologiens, dans une conversation ? Ses amis lui firent sans doute observer l'invraisemblance de ces tours de force

de mémoire. Aussi, dit-il, au commencement de la sixième lettre, *qu'il a porté des Tablettes*. Mais ce mot disparut dans les autres éditions, parce qu'il ne servait qu'à mettre en évidence le défaut des lettres précédentes. Et malgré tout, quel art dans ces citations elles-mêmes ! Pascal affecte une ignorance naïve pour exciter le sot empressement du Jésuite à lui citer ses auteurs de la manière la plus amusante. Ce n'est plus un ennuyeux catalogue, mais une galerie vivante et curieuse de figures originales. Elles défilent devant nous à travers le feu roulant des plaisanteries et de l'éloquence. On passe de l'une à l'autre sans s'en apercevoir, tant les mille accidents du dialogue sont ménagés avec adresse et forment entre elles d'heureuses transitions.

VIII.

CINQUIÈME LETTRE. — POLITIQUE DES JÉSUITES SUIVANT PASCAL ET SUIVANT L'HISTOIRE. — L'ESPRIT DE CORPS ET LES INDIVIDUS. — LES PROVINCIALES ONT-ELLES MODIFIÉ L'INSTITUT ? — A QUEL TRIBUNAL ONT-ELLES GAGNÉ ?

La cinquième Provinciale ¹ est une introduction à la morale des Jésuites. Avant de les voir à

¹ Du 20 mars 1656.

l'œuvre, il faut connaître le secret de leur politique et le mobile de leur conduite. Ils ont des principes relâchés, ils en ont de sévères : il faut expliquer cela. Pascal veut bien avouer d'abord que *leur objet n'est pas de corrompre les mœurs*. Généreuse concession vraiment, dont il leur retire le bénéfice lorsqu'il ajoute : *Ils n'ont pas aussi pour unique but celui de les réformer : ce serait une mauvaise politique*. Quelle est donc leur pensée ? Ils veulent dominer partout et gouverner toutes les consciences. En trouvent-ils de timorées et de chrétiennes, ils ont à leur usage des maximes sévères. Mais ils en ont en même temps de relâchées et en plus grand nombre pour la foule des chrétiens tièdes et amollis. C'est un magasin parfaitement assorti où chacun trouve ce qui lui convient. Il y a bien quelque petite contradiction dans une telle conduite, mais ils se tirent de tout avec leur théorie des *opinions probables*.

Montalte les connaît bien, car son ami l'a instruit de leurs principes ; et d'ailleurs, pour acquérir une conviction personnelle, il est allé trouver un bon Casuiste de la Société, avec qui il a renouvelé tout exprès connaissance. C'est évidemment le personnage de la quatrième Provinciale. Même empressement à accueillir son disciple méchant : *il me fit mille caresses, car il m'aime toujours* ; même enthousiasme pour ses

auteurs : *en voici la preuve, et Dieu sait quelle ! C'est Escobar ! — Qui est Escobar ? — Quoi ! vous ne savez pas qui est Escobar de notre Société, qui a compilé cette théologie morale de vingt-quatre de nos Pères ; sur quoi il fait dans la préface une allégorie... (Et vient l'allégorie.) Tout le monde l'aime : il fait de si jolies questions !.... on ne s'en peut tirer ; je passe les jours et les nuits à le lire, je ne fais autre chose ; même naïveté stupide : on était en carême ; la question roulait sur le jeûne, et Escobar veut qu'on puisse boire du vin sans le rompre, et même de l'hypocras : Je ne me souvenais pas de cet hypocras, dit le Jésuite ; il faut que je le mette sur mon recueil... Et comme Montalte est scandalisé de quelques-unes de ces assertions, il lui expose la doctrine des opinions probables, le fondement et l'A B C de toute sa morale. Dans cette théorie le pour et le contre sont également vrais sur toute question ; et il suffit que des auteurs graves aient avancé sur quelque point des décisions contradictoires, pour qu'on puisse indifféremment embrasser l'une ou l'autre au gré de ses caprices. Et quels sont-ils ces auteurs graves ? tous des auteurs modernes, la plupart jésuites. Ils ont remplacé les saints Pères, bons de leur temps, mais qui n'ont plus rien à voir dans les consciences d'aujourd'hui. Voulez-vous savoir les noms de ces*

glorieux successeurs des Pères : « Ce sont des
 » gens bien habiles et bien célèbres. C'est Villa-
 » lobos, Conink, Llaman, Achokier, Dealkozer,
 » Dellacrux, Veracrux, Ugolin, Tambourin, Fer-
 » nandez, Martinez, Suarez, Henriquez, Vasquez,
 » Lopez, Gomez, Sanchez, de Vechis, de Grassis,
 » de Grassalis, de Pitigianis, de Graphœis, Squi-
 » lanti, Bizozeri, Barcola, de Bobadilla, Siman-
 » cha, Perez de Lara, Aldretta, Lorca, de Scar-
 » cia, Quaranta, Scophra, Pedrezza, Cabrezza,
 » Bisbe, Dias, de Clavasio, Villagut, Adam a
 » Manden, Iribarne, Binsfeld, Volfangi à Vor-
 » berg, Vosthery, Strevesdorf. — O mon Père ;
 » s'écrie Montalte tout effrayé, tous ces gens-là
 » étaient-ils chrétiens ? — Comment, chrétiens !
 » répond le Père. Ne vous disais-je pas que ce sont
 » les seuls par lesquels nous gouvernons aujour-
 » d'hui la chrétienté ¹ ? » — C'est très-plaisant.
 Mais traite-t-on ainsi de si graves questions ?

Au triomphe de la doctrine des Jésuites il y a bien quelques légers obstacles : l'Écriture, les papes et les conciles, qui sont tous dans la voie unique de l'Évangile. Mais par *l'interprétation des termes*, le principe des *circonstances favorables* et la double probabilité du pour et du contre, on accorde les contradictions, on élude

¹ P. 82.

facilement les autorités et on se tire de tout.

Arrêtons-nous. Aussi bien avons-nous dépassé une limite et empiété sur la sixième *Provinciale*. Reprenons.

Les Jésuites, dit Pascal, *n'ont pas pour objet de corrompre les mœurs. Mais, ajoute-t-il, ils n'ont pas pour unique but celui de les réformer: ce serait une mauvaise politique.* N'est-ce pas la même chose? Qu'importe le but qu'ils se proposent, s'ils doivent arriver au même résultat? Pascal accuse donc les Jésuites de consentir au moins à corrompre la morale chrétienne, si leur besoin de domination l'exige. Seulement il reconnaît, pour tout correctif à cette monstrueuse accusation, que dans le cas où ils pourront concilier l'Évangile avec les intérêts de leur ambition, alors ils consentiront à sauver l'Évangile! Qui le croira? Pascal le croyait-il? Mais Voltaire lui-même ne le croyait pas, car il a dit des *Provinciales* et des Jésuites: « On tâchait » dans ces lettres de prouver qu'ils avaient un » dessein formé de corrompre les mœurs des » hommes, dessein qu'aucune secte, aucune société n'a jamais eu et ne peut avoir ¹. »

Après tout, nous connaissons les Jésuites et leurs œuvres. Ne sont-ils pas tels aujourd'hui

¹ *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXVII.

qu'ils furent toujours ? Oui, sans doute, si du moins on en juge à la persistance et à l'uniformité des calomnies et des haines. Eh bien ! qu'il se lève celui qui ne s'est pas trouvé meilleur de leur commerce et de leurs conseils ! Une voix, une seule voix parmi tant de milliers de consciences qu'ils dirigent ! Regardez, ils sont partout, dans les pays catholiques, comme dans les vastes empires de l'Asie et sous la hutte du sauvage. Quel est donc le crime qu'ils aient encouragé et la vertu qu'ils n'aient pas fait naître ? Quel homme jamais abjura l'Évangile et sa conscience sur la parole d'un Jésuite ? M. Sainte-Beuve¹ cite cette page émue du P. Daniel.

« On en voit (des Jésuites) quelques-uns à la
 » cour en crédit, en réputation, respectés, ap-
 » plaudis, honorés de la bienveillance ou de la
 » confiance des princes, tandis qu'un très-grand
 » nombre meurent de froid et de faim dans les
 » forêts du Canada ; d'autres vont ruiner, de gaité
 » de cœur, leur santé pour le reste de leur vie
 » dans les îles de l'Amérique méridionale, où, de
 » trente qui y passeront, il ne s'en trouvera pas
 » deux qui ne succombent avec le temps à la
 » malignité de l'air, sans parler des gibets de
 » l'Angleterre, des feux et des fosses du Japon,

¹ *Port-Royal*, t. III, p. 64.

» qui ont été le partage d'un grand nombre de
» leurs missionnaires. Car on le dit nettement et
» on l'imprime publiquement, que les Jésuites qui
» sont en ces pays-là ne valent pas mieux que
» ceux de France. Qu'on dise tant qu'on voudra
» qu'ils trafiquent et qu'ils s'enrichissent dans
» ces pays éloignés. Ce serait mettre un peu
» trop au commerce; et je ne sache guère de
» marchands qui voulussent l'être à ce prix. Ces
» bons Pères iront donc se faire rôtir et manger
» tout vivants par les Iroquois, passer les hivers
» dans les bois avec les sauvages, sans autre re-
» traite qu'une cabane d'écorce, où la fumée
» aveugle et étouffe ceux qui s'y mettent à l'a-
» bri du froid; et cela pour avoir l'honneur d'é-
» tablir partout la morale relâchée, d'étendre la
» gloire de leur Société, et pour donner lieu aux
» prédicateurs qu'on prie quelquefois de prêcher
» le jour de S. Ignace, de faire compliment aux
» Jésuites de Paris sur leur zèle, sur leurs fonc-
» tions et sur leurs travaux apostoliques? Si cela
» est, je ne désespère pas qu'on ne voie naître un
» jour quelque société de brigands qui, s'unis-
» sant tous dans le dessein de voler, de piller, de
» tuer, conviendront ensemble que quelques-
» uns d'entre eux jouiront paisiblement du butin
» et du fruit des fatigues des autres, sans jamais
» s'exposer à aucun péril, et que ceux-ci, après

» avoir bien volé et bien pillé, sans tirer nul
 » profit de leur peine, se feront pendre et rom-
 » pre tout vifs sur les échafauds, uniquement
 » pour l'intérêt et pour la sûreté de leurs com-
 » pagnons ¹. »

Le P. Daniel est moins éloquent, mais tout aussi solide, lorsque, dans la suite de l'*Entretien*, il demande où l'on a vu la trace de ce complot concerté de la politique de la Société, qu'on ne rencontre ni dans son fondateur, ni dans ses constitutions, ni dans les décrets des assemblées, ni dans la correspondance des généraux, ni dans aucun auteur jésuite. Comment, pendant tout le siècle qui précéda Pascal, personne, ni du dedans ni du dehors, ni parmi les amis ni parmi les adversaires, ne l'aurait-il aperçu ? Comment l'Église, les papes, les évêques, les plus grands et les plus saints personnages se seraient-ils servis, se servent-ils encore tous les jours, et pour la défense de la foi, et pour la conservation des bonnes mœurs, et pour l'augmentation de la piété des fidèles, de religieux poussés par une abominable politique à tout sacrifier à leur ambition, l'Évangile, la morale chrétienne, l'honneur de l'Église, le salut des âmes ? La Société a pour unique politique de défendre l'Église par

¹ *Entretiens de Cléanthe et d'Eudoxe*, 2^e entretien.

les armes de la foi, d'étendre, pour la plus grande gloire de Dieu, le règne de l'Évangile sur la terre par les missions, par l'enseignement, par la prédication, par la direction, prenant toujours les doctrines catholiques pour point de départ et pour règle de conduite; pratiquant pour elle-même le plus parfait, le conseillant aux autres, mais ne l'imposant jamais, ce qui serait, quoi qu'en ait dit Pascal, un absolutisme contraire à l'esprit de Jésus-Christ; se faisant *toute à tous*, selon le précepte de l'Apôtre; allant jusqu'à l'extrême tolérance, mais s'arrêtant toujours devant la limite sacrée et immuable de la conscience et du devoir, ou si elle l'a quelquefois dépassée par excès d'indulgence et de commisération pour les faiblesses humaines, par l'ardent désir de gagner plus d'âmes à Dieu, y rentrant aussitôt sur une simple parole de l'Eglise et du souverain Pontife, quelle que fût l'étendue du sacrifice imposé à son obéissance. On le vit dans l'affaire des *Cérémonies Chinoises*, dont Pascal a si indignement abusé. Ne parlons pas des erreurs de fait que renferme son récit, ni de l'odieuse fable du crucifix caché sous les habits auquel se seraient secrètement adressées les adorations rendues en public aux idoles. Les Jésuites ne cachaient pas de crucifix sous leur robe, répond Daniel, pour éviter le martyre à la Chine et au Japon. Disons seu-

lement que s'ils ont toléré d'abord les cérémonies chinoises, c'est qu'ils les regardaient comme absolument civiles. Et l'on pouvait aisément s'y tromper, puisque l'empereur et les lettrés déclaraient hautement qu'elles n'avaient aucun caractère religieux ; la superstition idolâtrique n'était que dans le peuple. Aussi, bien d'autres qu'eux se trompèrent sur la nature de ces hommages rendus à Confucius, que Rome elle-même ne proscrivit définitivement qu'après un siècle entier d'examen. Mais sitôt que le S.-Siège eut prononcé par la voix de Benoît XIV, ils se soumirent sans résistance, quoiqu'ils vissent bien que le décret pontifical allait amener la persécution et la ruine de leurs travaux. C'est là peut-être la plus belle page de leur histoire. Il faut de la grandeur d'âme et de l'héroïsme chrétien pour aller conquérir sur des nations sauvages, à l'extrémité du monde, un royaume à Jésus-Christ ; mais il y a un plus sublime courage à renoncer sur une parole à des conquêtes qu'on a pendant deux siècles arrosées de ses sueurs et de son sang.

Voilà toute l'ambition et toute la politique des Jésuites. A cela, on a de nos jours opposé bien des réponses. On admire le Jésuite missionnaire, le Jésuite savant, le Jésuite homme d'esprit ; on fait autant d'honorables exceptions qu'on voudra en faveur des individus, mais on abhorre l'en-

semble de la Société : « Les individus peuvent » être généralement bons, dit-on avec M. Sainte-Beuve ¹ ; c'est le corps et l'esprit de corps qui est » détestable. » Comme si le corps ne se composait pas des individus ! comme si un tout composé d'éléments bons, pouvait jamais être mauvais ! *Que d'autres expliquent cet étrange phénomène*, dirons-nous avec l'abbé Galiani, mais dans un autre sens que lui ; *pour moi, je m'y perds* ².

Le Jansénisme prétendait n'être qu'un fantôme au moment où le doigt de l'Église le désignait aux regards de tous : avec plus de raison le *Jésuitisme* pourrait prétendre à l'existence fantasmagorique. Un Jésuite prend-il la plume pour exposer l'esprit et les doctrines de la Société ? aussitôt tout le monde de dire, ce n'est pas cela ! Qu'est-ce donc ? Nul ne peut répondre ; c'est chose impossible à définir. On se perd alors en insinuations, en déclamations vagues qui ne s'attaquent à personne en particulier et retombent néanmoins sur tous ! Quand parut l'éloquente brochure du P. de Ravignan, *De l'existence et de l'Institut des Jésuites*, Royer-Collard aurait dit à M. Sainte-Beuve ² : « Voilà un homme qui se croit Jésuite.

¹ *Port-Royal*, t. III, p. 66.

² Cité par M. Sainte-Beuve, *ibid.*

³ *Ibid.*, p. 78.

» Il a la candeur de croire qu'il l'est ; il est vrai
 » que si on lui montrait ce que c'est que les Jé-
 » suites, il ne le croirait pas. Il y a de la place
 » dans l'Ordre pour de tels hommes, mais cela
 » ne prouve rien, si ce n'est pour ces individus. »
 Nous ne voudrions pas contester l'authenticité de
 cette conversation, mais elle paraît un peu
 inconciliable avec la lettre que Royer-Collard
 adressait au P. de Ravignan le 15 février 1844¹ :
 « Votre éloquent plaidoyer pour l'*Institut des Jé-*
 » *suites* me fait comprendre l'énergie de cette
 » création extraordinaire et la puissance qu'elle a
 » exercée. Autant qu'on peut comparer les choses
 » les plus dissemblables, on pourrait dire qu'à la
 » distance de la terre au ciel, Lycurgue et Sparte
 » sont le berceau de S. Ignace. Sparte a passé,
 » les Jésuites ne passeront pas. Ils ont un prin-
 » cipe d'immortalité dans le christianisme et
 » dans les passions guerrières de l'homme. »

Entre un témoignage oral et un témoignage écrit, nous laissons le choix au lecteur. Peu importe, du reste : si les paroles citées par M. Sainte-Beuve ne sont pas de Royer-Collard, elles sont de bien d'autres, de M. Dupin, par exemple, si embarrassé naguère pour définir, interpellé par M. de Montalembert, ce que c'est que le *Jésui-*

¹ Voir *Histoire de la Compagnie de Jésus*, par M. Créte-
 neu-Joly, t. VI, p. 285, 2^e édit., in-12.

tisme. Reprenons donc : *Voilà un homme qui a la candeur de se croire Jésuite*, parce qu'il ne sait pas ce que c'est qu'un Jésuite ! A la bonne heure, mais nous ne savons vraiment de quel côté est la *candeur* ! Quoi ! celui-là ne sait pas ce que c'est qu'un Jésuite, et il est un des plus haut placés dans la Compagnie, le supérieur de la maison de Paris ! Qui le saura, Monsieur ? pas même le général alors, nous le gagerions, et vous, par conséquent, moins que personne. Interrogez tous les Jésuites ; tous, avec plus ou moins d'éloquence, vous répondront comme celui-là. Tous se croiront donc Jésuites sans l'être, et sans savoir ce que c'est ! Il n'y a donc pas de Jésuites ! comment alors peuvent-ils si bien conspirer dans un but que tous ignorent, gouvernants et gouvernés ? Quelle est donc, où est donc cette politique si reprochée, si odieuse, si terrible ? Les Jésuites, le général en tête, ne la connaissent pas eux-mêmes ! O candeur ! ô sublime de la naïveté !

L'esprit de corps est détestable ! — Séparons d'abord, comme le voulait nous ne savons plus quel membre du parlement anglais, *les Jésuites de roman des Jésuites de l'histoire*. Alors nous trouverons dans les peintures qu'on nous en fait des couleurs bien tranchées, mais ce ne seront que des enluminures, sans dessin, sans ressemblance : beaucoup de déclamations ; des faits,

jamais ! ou plutôt, les faits dont le tissu est si serré et si homogène dans l'histoire des Jésuites, on ne les rappelle que par grâce, à titre de concession gratuite et complaisante, comme des exceptions qu'on a la bienveillante charité d'admettre, et on ne veut pas voir que ces exceptions sont tout, qu'il n'existe pas de faits contraires, et qu'il est impossible de trouver des exemples à l'appui de la règle qu'on pose *a priori*. Ou bien encore, on citera des choses qu'on ne comprend pas ou qu'on dénature. C'est ainsi que pour faire ressortir le *mauvais* esprit de la Société, M. Sainte-Beuve cite de S. Ignace, de S. François-Xavier, des choses admirables qu'il veut absolument qu'on condamne, et devant lesquelles cependant tout homme de sens et de cœur se prosternera en profonde vénération. C'est ainsi qu'il dénonce ¹ le *Traité de la perfection chrétienne* de Rodriguez comme l'expression fidèle de l'esprit et des doctrines de la Compagnie, même en ses meilleurs temps, et il ignore sans doute que ce livre est encore aujourd'hui l'ouvrage spirituel le plus répandu dans tous les séminaires de France, dans toutes les communautés religieuses, parmi les personnes d'une haute piété ; qu'il est recommandé partout comme le manuel de la vie

¹ T. III, p. 71.

intérieure et le *vade mecum* des directeurs des âmes dans les voies de la perfection. C'est donc la doctrine spirituelle de l'Église qu'on veut condamner dans celle des Jésuites? Nous nous en doutions bien un peu, mais pourquoi ne pas le dire franchement?

Qu'est-ce donc, encore une fois, que cet esprit de corps et d'astucieuse ambition qu'on reproche aux Jésuites? Toute leur histoire est là pour prouver qu'ils jouèrent presque toujours un rôle plus passif qu'actif, qu'ils furent plus souvent trompés que trompeurs, qu'ils faiblirent toujours devant le danger et ne surent jamais résister à l'orage, à l'astuce, à l'intrigue, en 1594, en 1762, en 1828, en 1845, toujours faibles et désarmés tant que leur existence et leur intérêt étaient seuls compromis, ne retrouvant leur force et leur courage que lorsqu'il fallait défendre la foi et mourir pour elle. — L'esprit de corps! — Veut-on désigner par là la noble et héroïque ambition de convertir le monde à Jésus-Christ? Reprochez-la donc aux apôtres, à tous les grands saints du christianisme! Entend-on par ces mots l'union et l'énergie propres qui en font une société, leurs fortes constitutions, chef-d'œuvre de sainteté et de génie? Ce serait, qu'on nous passe le terme, une accusation niaise. Autant vaudrait faire un crime à un peuple de son esprit national

et de son patriotisme, sans lesquels il n'existerait bientôt plus comme peuple.

On a dit encore avec M. de Saint-Priest ¹,
 » que les *Provinciales* ont retourné le Jésuitisme ;
 qu'après la publication des *Petites Lettres*, il
 changea d'allure et de physionomie ; qu'il cessa
 de se montrer insinuant et facile ; que l'esprit de
 persécution remplaça les restrictions mentales ;
 qu'une autorité astucieuse fut substituée aux ca-
 pitulations de conscience. »

M. Lenormant a répondu : « Je n'admets pas
 » volontiers la distinction que quelques person-
 » nes établissent entre le commencement et la
 » fin des Jésuites. Ils me frappent, au contraire,
 » par leur unité et leur persévérance ². » Les
Provinciales n'existaient pas au xvi^e siècle, et ce-
 pendant ils ne capitulèrent pas devant le Calvi-
 nisme. Ils poursuivirent le Jansénisme avant qu'il
 fût un parti, et ne consentirent à aucune transac-
 tion lorsqu'il fut devenu une puissance dans l'É-
 glise et dans l'État. Avant les *Provinciales*, qui
 ne furent bien évidemment que des repré-
 sailles, ils ne s'étaient pas montrés tolérants pour les fai-
 blesses des souverains. Le P. Gonthier apostrophait
 dans l'église la maîtresse royale en présence de

¹ *Histoire de la chute des Jésuites au dix-huitième siècle*,
 avant-propos, p. 2.

² *Correspondant*, 15 mai 1844.

Henri IV qui se contenta de le prier de ne pas lui donner ainsi de leçons en public. Le père Lemoine, si bafoué par Pascal, l'homme à la *dévotion aisée*, faisait expier à Marguerite de Valois les désordres de sa jeunesse par les austérités et les bonnes œuvres, usant envers elle de moins d'indulgence que Port-Royal envers Marie de Gonzague ou la duchesse de Longueville. Le père Arnoux rappelait publiquement à Louis XIII ses devoirs oubliés envers sa mère. En un mot, les Jésuites transigèrent-ils une seule fois avec l'immoralité dans la voluptueuse cour de Versailles? Demandez à Louis XIV. En les voyant monter en chaire, il aurait pu dire de chacun d'eux : Voici l'ennemi ! Lui permirent-ils jamais de conserver les dehors de la religion et de s'approcher des sacrements, tant qu'il était livré à ses scandaleuses amours ? Et cependant, idolâtré par la France, il voulait défier jusqu'à ses débauches ; mais les Jésuites ne fléchirent jamais le genou devant ces honteuses divinités. » Le P. Annat, dit Bayle, chagrinait » tous les jours le prince là-dessus et ne lui donnait point de repos¹. » « Plus d'une fois, » raconte l'abbé de Choisy dans ses *Mémoires* » pour servir à l'histoire de Louis XIV², au

¹ Dict., art. *Annat*.

² Collection Petitot, t. LXXIII, p. 174.

» scandale du petit peuple, mais à l'édification
 » des gens sages et éclairés, le roi a mieux aimé
 » s'éloigner des saints mystères, quoique la poli-
 » tique en murmurât, que de s'en approcher in-
 » dignement. » — Mon Père, disait-il à Bourdaloue, vous devez être content : madame de Montespan est à Clagny. — Oui, Sire, répondit le Jésuite, mais Dieu serait plus satisfait si Clagny était à 70 lieues de Versailles. — C'est alors que madame de Sévigné écrivait : « Nous enten-
 » dimes, après dîner, le sermon du Bourdaloue,
 » qui frappe toujours comme un sourd, disant
 » des vérités à bride abattue, parlant à tort et
 » à travers contre l'adultère : sauve qui peut, il
 » va toujours son chemin ¹. » Courage d'autant plus digne d'éloges que chacun était pris d'admiration, ou du moins se taisait devant ces brillants désordres. Madame de Sévigné elle-même, une femme si vertueuse, ne trouve jamais sous sa plume, lorsqu'elle raconte la chronique scandaleuse de Versailles, une parole d'indignation.

Chose singulière ! le seul Jésuite qui ait été accusé de faiblesse, le P. Lachaise, vint après les *Provinciales* et comme à l'appui de leurs calomnies. « Il a déploré vingt fois avec moi, écrivait
 » de lui madame de Maintenon à madame de

¹ Lettre DCCXXII, du 29 mars 1680.

» Saint-Geran ¹, les faiblesses du roi ; mais pour-
 » quoi ne lui interdit-il pas absolument l'usage
 » des sacrements ? Il se contente d'une demi-
 » conversion. Vous voyez bien qu'il y a du vrai
 » dans les *Petites Lettres*. Le père de Lachaise
 » est un honnête homme, mais l'air de la cour
 » gâte la vertu la plus pure, et adoucit la plus
 » sévère. » « Les fêtes de Pâques, raconte
 » Saint-Simon, causaient au père Lachaise des
 » maladies de politique, pendant l'attachement
 » du roi à madame de Montespan. » C'était fai-
 » blesse de l'homme et non vice de la Compagnie,
 car, ajoute Saint-Simon, il envoyait à Louis XIV
 en sa place le père de Champs *qui bravement*
lui refusait l'absolution.

Toutes les courtisanes eurent les Jésuites pour persécuteurs, et c'est un point d'histoire aujourd'hui reconnu qu'ils durent en partie leur expulsion de 1762 à leur peu de complaisance pour la Pompadour. Alors que tout les menaçait d'une catastrophe, ces hommes si accommodants avec la conscience, *furent la faute*, suivant la cynique expression de Voltaire, de ne céder ni à la concubine ni au royal adultère.

Les *Provinciales* n'amenèrent donc aucun changement dans la conduite des Jésuites. Ils ne

¹ *Histoire de M^{me} de Maintenon*, par le duc de Noailles, t. I, p. 523.

changèrent pas davantage dans leurs doctrines : ils gardèrent le Probabilisme et s'opposèrent d'abord à la publication de l'ouvrage de Thyrsé Gonzalez qui le combattait. D'un autre côté, Aquaviva n'avait pas attendu les *Petites Lettres*, pour condamner Mariana et l'immixtion dans les affaires politiques. Si les Jésuites ont changé sur quelques points, c'est que tout a changé autour d'eux, que tous ont modifié leurs anciennes doctrines. Bossuet soutiendrait-il aujourd'hui les quatre articles et la révocation de l'Édit de Nantes ?

Une troisième réponse est faite par les adversaires de la Société. Si Pascal, disent-ils, a perdu sa cause sur le terrain du pur dogme janséniste, au moins l'a-t-il gagnée au tribunal de l'opinion, de l'assemblée du clergé de France et des souverains Pontifes eux-mêmes, qui ont condamné les doctrines dangereuses que la politique avait inspirées aux Jésuites¹. C'est un point à éclaircir, car nous verrons encore par là que les Jésuites ne faisaient la guerre qu'à l'erreur, tandis que les Jansénistes poursuivaient les personnes et la Compagnie.

Lorsque Alexandre VII eut donné la paix à l'Église, les Jésuites ne dénoncèrent point la sou-

¹ Voir *Port-Royal*, par M. Sainte-Beuve, t. III, p. 144, 145.

mission hypocrite des opposants, qui n'était pourtant un mystère pour personne, puisqu'ils s'en vantaient eux-mêmes. L'erreur ayant feint de désarmer, ils désarmèrent de leur côté, acceptèrent la trêve et se tinrent immobiles. Mais, pendant ce temps, les Jansénistes intriguaient dans l'ombre, et les évêques opposants cherchaient à faire parvenir secrètement à Innocent XI des propositions tirées des auteurs de la Compagnie, dont ils sollicitaient la condamnation. Laissons M^{me} de Sévigné nous exposer à sa manière ces sourdes menées. « Le bel abbé ¹ se » souvient bien de cette lettre que quelques évê- » ques écrivaient au Pape contre certains relâ- » chements. Il vous contera que ce fut un crime, » et que ce monstre fut étouffé dans sa naissance » par MM. les agents qui coururent partout. Je » ne sais quel esprit follet ou sage l'a fait savoir » au Pape. Il a écrit à Sa Majesté, qu'il était d'au- » tant plus surpris de la suppression de cette let- » tre, que les rois n'ont point accoutumé d'em- » pêcher ces sortes de commerce entre les » enfants et le père commun; qu'il ne croit pas » que cette pensée soit venue d'un prince dont la » piété lui est connue; mais que ceux qui lui ont » donné ce conseil en ont ignoré les consé-

¹ L'abbé de Grignan, qui devint évêque d'Évreux.

» quences. Il a chargé de ce bref les trois cardinaux de Bouillon, d'Estrées, de Bonzy. Si cette nouvelle est comme on nous la mande, elle en vaut bien une autre. N'admirez-vous point que tout est un crime à nos *pauvres frères*? Quand ils n'ont point consulté le Pape, ils étaient schismatiques; quand ils lui font des plaintes des *opinions probables*, et d'autres denrées de cette force, ils sont révoltés. Dites donc, ma chère enfant, qu'ils sont bien haïs ou bien aimés de Dieu, à voir de quelle façon ils sont persécutés. Je suis assurée que cette petite histoire réjouira vos prélats ¹. »

Elle nous réjouit beaucoup aussi. Madame de Sévigné est vraiment trop plaisante lorsqu'elle s'apitoie sur ses *pauvres frères*, qu'elle les pose en victimes alors qu'ils étaient persécuteurs, et qu'elle met si bien, sans s'en douter le moins du monde, le doigt sur la plaie : *Quand ils n'ont point consulté le Pape, ils étaient schismatiques; quand ils lui font des plaintes des opinions probables, ils sont révoltés*. Eh! oui, sans doute, Madame : car d'abord ils ne consultaient pas le pape, de peur d'entendre de sa bouche la condamnation de leurs doctrines hérétiques; ils recourent ensuite à lui pour dénoncer des pré-

¹ Lettre DXCVII, du 26 août 1677.

tres fidèles, troubler encore l'Église et l'Etat : dans le premier cas, n'étaient-ils pas *schismatiques* ; dans le second, *révoltés* ? Louis XIV était donc sage en envoyant ses agents sur les chemins pour empêcher entre le Pape et les Jansénistes de semblables communications. Il ne réussit pas cependant à leur barrer le passage, et la dénonciation arriva à Innocent XI. Le Pape alors prononça non sur le *fait*, mais sur le *droit*, et en 1679 il condamna et dut condamner les soixante-cinq propositions dénoncées, quelque part qu'elles se trouvassent, pour faire voir que l'Église n'approuve pas les relâchements dans la morale. Mais il n'attribua pas ces propositions aux Jésuites, qu'il ne condamna pas non plus comme des corrupteurs de la morale, ni comme des marchands de mauvaises *denrées*. Du reste, si quelques-uns de leurs auteurs avaient soutenu certaines propositions dénoncées, ils n'avaient pas attendu la sentence du Pape pour les flétrir ; ils s'étaient exécutés eux-mêmes, ce qui leur avait d'autant moins coûté que ces opinions étaient exceptionnelles et personnelles, et que bien avant 1679 ils avaient pu citer, par exemple, plus de trente de leurs théologiens, antérieurs même aux *Provinciales*, sur la nécessité de l'amour de Dieu dans la pénitence. A plus forte raison s'abstinrent-ils, après la sentence pontificale, d'ensei-

gner aucune des propositions condamnées par Innocent XI.

Nous ne comprenons donc pas qu'on puisse conclure de l'affaire de 1679 à la corruption des Jésuites ni à l'heureuse influence des *Provinciales*. On n'y voit que la conduite odieuse des Jansénistes qui, pour recommencer la guerre aux Jésuites, ne craignirent pas de rompre la *paix de l'Église*, sans songer qu'ils allaient amener la ruine de Port-Royal.

Ils avaient donné le signal de cette lutte nouvelle et qui leur fut si fatale par la publication des *Réflexions morales* de l'Oratorien Quesnel (1671-1678). Le cardinal de Noailles, n'étant encore qu'évêque de Châlons, trompé par l'approbation que son prédécesseur avait donnée à la première édition de cet ouvrage, en avait permis la lecture dans son diocèse. Mais le livre, d'abord mince, s'était grossi et multiplié jusqu'à former quatre volumes qui renfermaient tout le système janséniste. Transféré à l'archevêché de Paris, Noailles condamna le livre de Barcos, neveu de Saint-Cyran, *Exposition de la foi touchant la grâce*, qui ne faisait que reproduire mot pour mot la doctrine des *Réflexions*. Noailles tombait dans un piège tendu par les Jansénistes, qui cherchaient à le mettre en contradiction avec lui-même, pour qu'il lui fût impossible d'agir contre

eux. Alors parut le *Problème ecclésiastique à l'abbé Boileau* (1696) dans lequel on demandait à qui il fallait croire de Noailles, évêque de Châlons, ou de Noailles, archevêque de Paris. Noailles fut irrité. Peu porté en faveur des Jésuites, il les soupçonna d'être les auteurs de ce pamphlet, composé en réalité par Dom Thierry de Viaixnes, Bénédictin brouillon, qui plus tard se fit mettre à la Bastille, et il chercha une occasion de se venger de la Compagnie : il la trouva dans l'Assemblée de 1700.

Déjà Bossuet avait dit en 1663, dans l'oraison funèbre de Nicolas Cornet : « Deux maladies » dangereuses ont affligé de nos jours le corps de » l'Église : il a pris à quelques docteurs une » malheureuse et inhumaine complaisance, une » pitié meurtrière, qui leur a fait porter des » coussins sous les coudes des pécheurs, cher- » cher des couvertures à leurs passions, pour » condescendre à leur vanité, et flatter leur » ignorance affectée. Quelques autres, non moins » extrêmes, ont tenu les consciences captives sous » des rigueurs très-injustes : ils ne peuvent sup- » porter aucune faiblesse, ils traînent toujours » l'enfer après eux, et ne fulminent que des ana- » thèmes. L'ennemi de notre salut se sert égale- » ment des uns et des autres, employant la fa- » cilité de ceux-là pour rendre le vice aimable,

» et la sévérité de ceux-ci pour rendre la vertu
 » odieuse. »

Ces idées présidèrent à l'Assemblée de 1700. Un grand nombre de propositions y furent dénoncées comme étant la doctrine d'un *parti* dangereux pour la morale catholique. Il y avait là mensonge de la part des Jansénistes de l'Assemblée, erreur et condescendance aveugle de la part des autres et même de Bossuet. Comme l'a si bien observé le comte de Maistre ¹, il n'existait point dans l'Eglise *de parti de la morale relâchée*, car on ne saurait appliquer cette dénomination à quelques vieux livres, que personne ne défendait, auxquels personne, en dehors des hérétiques, ne songeait désormais. Comment donc Bossuet a-t-il pu dire « que si l'on parlait contre » le Jansénisme, sans réprimer en même temps » les erreurs de *l'autre parti*, l'iniquité manifeste » d'une si visible partialité ferait mépriser un tel » jugement, et croire qu'on aurait voulu épar- » gner la moitié du mal ²? » La partialité est toujours injuste; une apparente impartialité ne l'est pas moins quelquefois. Quel était cet *autre parti*? Bossuet parlait bien de *prêtres et de religieux de*

¹ Voir son remarquable chapitre sur l'Assemblée de 1700, *De l'Église gallicane*, liv. II, ch. XI.

² Voir *Histoire de Bossuet*, par M. de Bausset, t. IV, liv. XI, p. 4.

tous ordres et de tous habits, mais il voulait donner le change, et malgré cette prudente généralisation, on ne pouvait entendre que les Jésuites qui seuls étaient en cause depuis un demi-siècle et dont les auteurs avaient fourni presque toutes les propositions soumises à la censure. Or, était-il vrai que les Jésuites formassent dans l'Église un *parti* à côté du parti janséniste ? Soutenaient-ils d'autres doctrines que celles de l'Église même, malgré quelques erreurs de certains membres, que la Société avait elle-même condamnées ? Il y a donc dans ce parallèle quelque chose d'odieux et d'injuste. D'ailleurs le Pape avait déjà jugé la cause en 1679 : à quoi bon y revenir ? Les Jésuites ne s'étaient-ils pas soumis ? Avaient-ils enseigné encore la même doctrine, malgré le Pape, comme faisaient les Jansénistes ? Pourquoi donc les frapper de nouveau ? Pourquoi cette inexplicable complaisance pour les Jansénistes qui étaient les véritables ennemis de l'Église et de l'Etat ? Il est vrai que Louis XIV défendit de nommer les Jésuites dans la censure, mais tout le monde comprenait à merveille. Il est vrai encore que l'Assemblée renouvela la condamnation du Jansénisme, comme pour établir la balance entre les deux parties ; mais elle y mit une modération qui contrastait d'une manière choquante avec son impitoyable sévérité pour les Jésuites,

au point d'épargner une proposition d'Arnauld, *par respect pour sa mémoire!* Aussi les Jansénistes triomphèrent, et les actes de l'Assemblée de 1700 furent enregistrés par eux avec bonheur comme une preuve de leur victoire ¹.

Ici nous avouons ne pas comprendre la conduite de Bossuet. Ce que nous admirons le plus profondément dans ce grand homme, c'est ce bon sens suprême qui lui faisait toujours tenir la ligne droite et inflexible entre les extrémités, le maintenait inébranlable dans cette *médiocrité, où la justice, où la vérité, où la droite raison a posé son trône* ². Ce trône était aussi le sien. C'est de là qu'il dominait son siècle, signalant toutes les erreurs, les condamnant toutes avec une autorité qui tenait à son sens infaillible. Mais, dans cette circonstance, ce bon sens admirable paraît avoir fléchi. Chose inexplicable, ses plus ardents efforts, nous dirions presque ses plus grandes colères, ont été dirigés contre des hommes qui, quelles que fussent leurs erreurs, tenaient à l'Église du fond de leurs entrailles, Fénelon et les Jésuites. Nous détournons malgré nous les yeux pour ne pas le voir aux pieds de Louis XIV, demandant pardon de ne lui avoir pas dénoncé plus

¹ Par exemple, par Nicole, dans ses *Notes sur les Provinciales*. — Voir le quatrième vol. de la traduction française.

² Oraison funèbre de N. Cornet.

tôt *l'hérésie la plus dangereuse* qui eût attaqué l'Église sous son règne... le Quiétisme de Fénelon! Malgré nous, nous nous bouchons les oreilles pour ne pas l'entendre s'écrier au milieu de l'Assemblée de 1700, à l'occasion des propositions de morale relâchée : « Si, contre toute vraisem-
 » blance, et par des considérations que je ne
 » veux ni supposer ni admettre, l'Assemblée se
 » refusait à prononcer un jugement digne de
 » l'Église gallicane, seul j'élèverais la voix dans
 » un *si pressant danger*; seul je révélerais à
 » toute la terre une *si honteuse prévarication*;
 » seul je publierais la censure de *tant d'erreurs*
 » *monstrueuses!* »

Personne n'a le droit de douter de la foi de Bossuet, mais on ne comprendra jamais bien que cet homme à l'œil si perçant, toujours debout sur la brèche pour signaler l'ennemi et repousser ses attaques, qui a tant écrit contre les erreurs d'un saint évêque et d'un ami, n'ait pas deviné *l'hérésie la plus subtile que le diable ait jamais tissée*¹, l'ait combattue surtout avec tant de mollesse. On est étonné, lorsqu'on parcourt et qu'on compare les œuvres de Bossuet et les œuvres de Fénelon, de trouver parmi celles-ci plusieurs énormes volumes

¹ Paroles adressées par un sénateur à Fleury, qui les approuve.— Voir *Opuscules*.

dirigés contre ce parti « souple, audacieux, sachant se replier et se roidir selon les besoins, ayant trouvé l'art de croître parmi les anathèmes de l'Église et l'indignation d'un grand roi ¹; » tandis qu'on ne rencontre parmi les premières que quelques pages qui y tiennent une place infiniment petite, au point que dans l'édition que les Jansénistes en donnèrent au xviii^e siècle, ils n'eurent que de légers retranchements à y faire pour en ôter ce qui pouvait les blesser ².

Une seule chose peut expliquer la conduite de Bossuet. Il était l'auteur de la déclaration de 1682, si injurieuse au souverain Pontife et à laquelle les Jésuites se montrèrent généralement si opposés. Le Jansénisme, au contraire, qui consistait beaucoup plus, est-il besoin de le répéter ? dans la guerre au Pape que dans les cinq propositions, eut grande hâte de se greffer sur le Gallicanisme. Bossuet alors, sans s'en rendre bien compte à lui-même, n'était-il pas involontairement porté à voir des alliés dans les Jansénistes, et dans les Jésuites des adversaires ? Du moins, tout en combattant les uns, tout en approuvant les autres sur les points essentiels, ne gardait-il pas dans son cœur, sans le savoir, des sympathies et

¹ Lettre de Fénelon à M. Voisin, ministre d'État.

² Par exemple, l'ouvrage qu'il avait composé sur le droit de l'Église dans les faits dogmatiques.

des antipathies secrètes auxquelles il se laissa entraîner dans l'Assemblée de 1700 ?

Quoi qu'il en soit , le Jansénisme chanta victoire et s'enhardit à la lutte. Deux ans après il publiait le fameux *Cas de conscience* où il renouvelait encore la fastidieuse distinction du fait et du droit, et soutenait sur la question de fait la doctrine de la restriction mentale que Bossuet lui-même appelait un mensonge formel. Louis XIV intervint, car alors il eut la preuve des complots politiques des Jansénistes : alors, en effet, la secte devenait ouvertement révolutionnaire, si elle ne l'avait pas été du temps de la Fronde. Le monarque ne pouvait plus souffrir ces intrigants qui par leurs révoltes religieuses troublaient son gouvernement. Car, abstraction faite des fautes purement politiques, la question théologique elle-même, à raison de l'union intime de l'Eglise et de l'État, devenait une question civile. Le souverain pouvait donc agir, et en 1709 et 1710 seulement, de concert avec l'autorité spirituelle, il supprima Port-Royal qu'il ne pouvait empêcher autrement d'être un foyer de discordes à la fois religieuses et politiques.

Telle est la vérité sur ce point ; ce ne sont pas les Jésuites qui ont détruit Port-Royal : il n'a été victime que de la juste susceptibilité de Louis XIV. Dans cette affaire, le Père Letellier, alors tout-

puissant, se montra plus doux que Fénelon qui l'excitait en vain et le poussait à l'action, comme on en a la preuve dans sa correspondance « Le » Jansénisme fait des progrès étonnants, écrivait- » il ; les défenseurs de la bonne cause deviennent » de plus en plus odieux. Les Jésuites seront » écrasés... Au nom de Dieu, ne manquez au- » cune occasion de frapper courageusement les » plus grands coups, pour alarmer le roi sur ce » progrès rapide. »

Ainsi, au moment où le parti se posait en victime et représentait les Jésuites comme ses ennemis, il les persécutait, et faisant servir à ses desseins la molle connivence du cardinal de Noailles, leur interdisait toutes les fonctions spirituelles. Fénelon écrivait encore : « Le cardinal ferme les » yeux pour ne voir ni le vicaire de Jésus-Christ, ni » des évêques très-vénérables ; il ne veut voir que » les Jésuites... pour pouvoir irriter le monde » contre eux en les montrant comme ses persé- » cuteurs. Telle est la mode du parti. A l'enten- » dre, les Jésuites font tout : sans eux le fantôme » d'une hérésie imaginaire disparaîtrait en un » moment. Ils font tous les mandements des évê- » ques et même toutes les constitutions du Siège » apostolique. Qu'y a-t-il de plus absurde et de » plus indigne d'être écouté sérieusement que » des déclamations si outrées ? »

Eh bien ! Nous le demanderons encore : *le Jésuitisme, après la publication des Petites Lettres, a-t-il changé d'allure et de physionomie ? L'esprit de persécution remplaça-t-il les restrictions mentales ?* Ce fut le Jansénisme qui devint alors persécuteur, qui fit chasser les Jésuites de Hollande, les fit interdire en France, travaillant de toutes ses forces à amener la catastrophe de 1762. Jusqu'à présent le Jansénisme seul a donné raison aux *Provinciales*, dont il répétait les calomnies mille fois réfutées sans les prouver jamais, réussissant quelquefois par ses intrigues à les couvrir de l'autorité d'un grand nom, d'une haute dignité, de l'autorité du cardinal de Noailles, par exemple, son aveugle instrument. Écoutons une dernière fois Fénelon, dans son Mémoire adressé au Roi en 1712 : « Rien n'est plus dif-
 » famant pour une compagnie religieuse que
 » de l'accuser, à la face de toute la chrétienté,
 » d'avoir une mauvaise doctrine, d'être coupable
 » d'une conduite irrégulière à l'égard des
 » évêques, et de vouloir être aujourd'hui leurs
 » maîtres et leurs juges. Plus l'accusation est
 » grave, plus la preuve doit être démonstrative.
 » Il faut donc que le cardinal démontre tous les
 » faits allégués ou qu'il succombe comme un
 » insigne calomniateur. S'il ne fait que conti-
 » nuer des plaintes et des déclamations vagues,

» il ne fera que ce qui est ordinaire à tous les auteurs passionnés de libelles diffamatoires. »

Ce sera toujours la même tactique : on justifiera les accusations des *Provinciales* par des accusations nouvelles, la calomnie par la calomnie, la diffamation par la diffamation ; car nous ne sommes pas au bout. Le Jansénisme parut succomber dans cette lutte nouvelle qu'il suscita contre les Jésuites : il se réveillera plus tard et passera ses haines et ses mensonges à d'autres hommes qui nous en révéleront tout l'horrible mystère. Les Jésuites succomberont à leur tour ; mais il y a des défaites glorieuses et qui vengent !

IX.

DU PROBABILISME, DU CASUISME ET DE LA MORALE RELACHÉE. — DOCTRINE DES JÉSUITES. — CALOMNIES DE PASCAL. — PRINCIPES D'UNE RÉFUTATION DES PROVINCIALES. — CE QU'ELLE POURRAIT ÊTRE.

Achevons cette discussion bien longue, mais qui nous semble jeter le plus grand jour sur les *Provinciales*, par quelques réflexions sur le Probabilisme, le Casuisme et la morale relâchée. Ici encore expliquons-nous en toute franchise.

Les Jésuites, dit Pascal, vrais sophistes de la morale chrétienne, s'appuyaient sur la doctrine des opinions probables, à l'aide de laquelle ils soutenaient le pour et le contre sur toute question, et justifiaient au besoin les actions les plus coupables. Qu'est-ce donc que ce *Probabilisme* dont, sans doute, on n'a fait tant de bruit que parce que ce mot ne disait rien à l'esprit par lui-même, et pouvait signifier tout ce que la haine le chargeait d'exprimer, l'indifférence morale, la probabilité égale du bien et du mal? Est-ce là une invention de la politique ambitieuse des Jésuites? Pas le moins du monde. Le Probabilisme, comme système de morale, semble avoir pris naissance en Espagne dans l'Ordre de S. François. Les Dominicains en soutinrent les premiers quelques conséquences exagérées, et ce ne fut qu'un demi-siècle après que plusieurs Jésuites, dont le premier fut Vasquez, adoptèrent une théorie qu'ils trouvaient établie dans presque toutes les universités de théologie catholique. Mais d'autres membres de la Société l'attaquèrent avec la plus grande force, et c'est à l'un d'eux, Comitolo, que Nicole emprunta, sans le nommer, les principaux arguments dont il a fait usage dans les *Notes des Provinciales*, comme l'a prouvé dès 1659 dans sa *Quæstio facti* le Père de Champs, qui le premier dénonça le plagiat. Le plus vigoureux adversaire

du Probabilisme fut Thyrsus Gonzalez, un général des Jésuites, qui, vers la fin du xvii^e siècle, publia un ouvrage important pour en prévenir les dangers. Cette doctrine était si peu particulière à la Compagnie, que le Père Daniel réussit plus tard à substituer aux Jésuites de la v^e *Provinciale* des noms et des extraits de Dominicains, pour faire voir qu'on aurait pu accuser aussi bien tout autre Ordre religieux¹.

D'ailleurs, le Probabilisme, non pas comme système nettement formulé, mais comme principe général, a toujours existé dans le monde, par l'excellent motif que tout n'est pas certain en morale, qu'il y aura toujours, quoi qu'on fasse, des opinions probables entre lesquelles on peut choisir en se dirigeant d'après la raison et l'autorité. Il est un axiome inscrit en tête de toutes les législations, que la loi n'oblige qu'autant qu'elle est certaine. Y a-t-il doute ou incertitude sérieuse, pas d'obligation pour la volonté humaine qui demeure alors libre de ses actes. Tel est un des sens du principe *Melior est conditio possidentis*, ou de celui-ci : *Lex dubia non obligat*. La liberté, en effet, a des droits antérieurs à toute loi positive, qu'elle ne perd que lorsque la loi les restreint ou les enlève. Or, que disaient les Jé-

¹ Lettre au P. Serry, dans le *Recueil de divers ouvrages du P. Daniel*.

suites, ou plutôt les Probabilistes? Précisément qu'on ne devait pas enchaîner la conscience dans le cas d'un précepte incertain, et qu'elle demeurerait alors libre de choisir, sans se rendre coupable, entre deux actes contradictoires. Le Probabilisme n'est donc en un mot que le respect des droits et de la liberté de l'homme.

Sans doute il est à côté de cette doctrine un abîme vers lequel la pente est rapide et glissante. A force de disputer sur les règles de la morale et les actes humains, on peut répandre des ténèbres là où il y avait pleine lumière, ébranler ce qu'il y a de plus immuable, transformer en licites ou indifférentes des actions évidemment coupables, supposer doute absolu quand il existe à peine matière à légère discussion, mettre à la place des autorités les plus graves et les plus unanimes l'opinion d'un disputeur, ou même d'un homme recommandable par son habileté et sa vertu, mais qui a pu errer dans la circonstance et ne saurait, par conséquent, rendre son sentiment vraiment probable et sûr. Mais c'est là l'abus de la théorie, abus qui se trouve au fond de toutes les doctrines humaines, même les plus respectables et les plus saintes. Que faire alors? se diriger d'après les inspirations de la sagesse et de la vertu, tenir constamment cette ligne moyenne toujours également éloignée d'un rigorisme outré et d'un

relâchement fatal aux mœurs. Or, le P. Daniel a clairement démontré ¹ qu'ainsi avaient fait la plupart des théologiens Jésuites qui exigeaient, pour reconnaître une opinion comme vraiment probable, qu'elle ne fût contraire ni à l'Écriture, ni aux décisions de l'Église, ni à une raison évidente, ni au sentiment commun des écoles catholiques.

Voilà le Probabilisme véritable que Pascal a si étrangement dénaturé. Renfermé dans ces limites, l'Église ne l'a pas condamné, ne le condamnera jamais; et dernièrement encore elle l'a mis à l'abri de toute censure en plaçant sur ses autels S. Ligori qui pourtant en avait étendu le plus possible les conséquences. En effet, à part certaines propositions condamnées en quelques auteurs Jésuites qui les avaient eux-mêmes empruntées à des auteurs plus anciens, il y a la plus grande analogie entre la théologie de S. Ligori et celle que Pascal reproche à la Société, puisque l'une et l'autre se basent sur le Probabilisme, regardent la diversité des opinions comme permise, utile et même nécessaire, et que le saint évêque tire de ces principes communs, par voie de conséquence, un grand nombre de propositions condamnées dans les Petites Lettres comme

¹ Troisième et quatrième Entretiens.

subversives de toute morale. L'Eglise s'est contentée de réprimer les abus du Probabilisme. Ainsi elle en interdit l'usage lorsqu'il y a obligation d'arriver à un résultat par des moyens sûrs, comme pour les juges dans leurs sentences, pour les médecins dans leurs remèdes, pour les prêtres dans l'administration des sacrements, ou bien encore quand il s'agit d'éviter le dommage du prochain. Elle frappe aussi d'une censure ceux qui se contentent d'une probabilité quelconque, si légère soit-elle. Mais, d'un autre côté, elle condamne ceux qui prétendent qu'on ne peut suivre une opinion favorable à la liberté, fût-elle la plus probable parmi toutes les probables.

Ce serait, en effet, le *Tutorisme*, doctrine opposée au Probabilisme, et non moins féconde en abus. Peut-on obliger les hommes à choisir toujours le parti le plus sûr ? Ne serait-ce pas souvent rendre la vertu impraticable et jeter les consciences dans un abîme sans fond de scrupules et de tortures ? Nous le pouvons comprendre sans sortir de notre sujet, car le Tutorisme, ce seraient les doctrines de Port-Royal. Or, que sont-elles, ces doctrines ? « Elles font, disait d'Aubigny » à Saint-Evremond, une violence éternelle à la » nature ; elles ôtent de la religion ce qui nous » console ; elles y mettent la crainte, la douleur, » le désespoir. Les Jansénistes voulant faire des

» saints de tous les hommes, n'en trouvent pas
 » dix dans un royaume, pour faire des chrétiens
 » tels qu'ils les veulent. Le christianisme est
 » divin, mais ce sont des hommes qui le reçoivent; et, quoi qu'on fasse, il faut s'accommoder
 » à l'humanité. Une philosophie trop austère fait
 » peu de sages; une politique trop rigoureuse,
 » peu de bons sujets; une religion trop dure,
 » peu d'âmes religieuses qui le soient longtemps.
 » Rien n'est durable, qui ne s'accommode à la
 » nature. La grâce, dont nous parlons tant, s'y
 » accommode elle-même : Dieu se sert de la do-
 » cilité de notre esprit et de la tendresse de notre
 » cœur, pour se faire recevoir et se faire aimer.
 » Il est certain que les docteurs trop rigides
 » donnent plus d'aversion pour eux que pour les
 » péchés. La pénitence qu'ils prêchent fait pré-
 » férer la facilité qu'il y a de demeurer dans le
 » vice, aux difficultés qu'il y a d'en sortir. »

Qui croira, en effet, la doctrine Janséniste plus propre que celle des Jésuites à faire des hommes vertueux et des chrétiens? Laquelle ramènera le plus infailliblement à l'Évangile? Autre question : laquelle serait choisie de préférence de la majorité des hommes corrompus? Au risque de paraître jouer au paradoxe, nous répondrons hardiment : la doctrine Janséniste ! Et par là nous expliquerons encore l'enthousiasme et la faveur

qui accueillirent les *Provinciales*. Nous ne croirons jamais, quoi qu'on en ait dit, qu'à une époque de galanterie et de débauche, on ait applaudi Pascal parce que le sens moral révolté aurait vu en lui le vengeur des principes universels outragés par les Jésuites. Pascal a dit : « Les opinions relâchées plaisent tant aux hommes, qu'il est étrange que les leurs déplaisent. » C'est qu'ils ont excédé toute borne ¹. » Non, la vérité n'est pas là. Comment donc sembla-t-on préférer la morale dure et désespérante du Jansénisme à la morale plus humaine de la Compagnie de Jésus ? Ah ! c'est que les passions de bouddoir, les mœurs licencieuses s'accommodaient mieux apparemment d'une doctrine qui rejette tous les crimes sur le manque de la grâce, que d'une doctrine qui en rend comptable la liberté humaine. C'est qu'on aimait mieux placer, avec le Jansénisme, la vertu et la perfection évangéliques sur des hauteurs inaccessibles, afin de s'exempter de l'obligation d'y monter, que de les mettre, avec les Jésuites, à la portée de tous, ce qui ôte toute excuse légitime au vice ; on aimait mieux jeter entre soi et l'Évangile un abîme infranchissable, que de laisser pour y atteindre un pas seulement à faire, mais pas décisif qui suppose

¹ *Pensées, Frag., etc.*, t. I, p. 271.

le sacrifice des passions. On croit plus volontiers à l'impossibilité qu'à la facilité de la vertu. Beaucoup, en effet, se laissent entraîner au mal en proclamant le bien impossible ; personne encore n'a cherché dans la facilité de la morale l'excuse à ses emportements. N'est-ce pas le même principe qui fait épouser à notre siècle les passions de Pascal contre les Jésuites ? De bonne foi, les détestons-nous parce que nous voyons en eux les destructeurs de la conscience humaine, ou bien parce que nous ne nous sentons pas le courage de les suivre ? Vraiment il sied bien à notre âge sensualiste, à notre siècle de matérialisme et d'orgueil, de faire le délicat à l'endroit de la morale, d'accuser des prêtres vertueux de voiler l'Évangile et de déchaîner la licence sur la terre ! Vraiment la dure morale de Pascal nous va à merveille ! Est-ce que nous ne sommes pas plutôt Jésuites, et même Pélagiens, que Jansénistes ?

Passons aux Casuistes. — Pourquoi les Casuistes, a-t-on demandé quelquefois ? — Pourquoi les juriconsultes, répondrons-nous ; pourquoi les médecins ? Les Casuistes sont à l'Évangile ce que les autres sont à la législation ou à la science médicale. Comprendons bien, en effet. Les préceptes de la morale sont éternels, sans doute, puisqu'ils reposent sur la volonté immuable de Dieu et sur les rapports essentiels du Créateur et

de la créature. Ils sont clairement promulgués, puisque Dieu a daigné nous les révéler lui-même, et qu'il les a consignés et scellés dans l'Évangile et les autres livres inspirés de son esprit. Mais n'oublions pas qu'immuables du côté de leur auteur et de leur nature intrinsèque, ils doivent s'appliquer à la volonté et aux besoins versatiles de l'homme. Or, les changements introduits dans les mœurs, par les âges, les révolutions sociales, les différents degrés de civilisation, n'en apporteront-ils aucun, nous ne disons pas dans la morale, mais dans ses applications? Pascal a fortement blâmé, par exemple, les maximes de quelques Casuistes à l'endroit du duel. Mais il faut bien songer qu'ils écrivaient, sinon au moyen âge, du moins dans un temps où les mœurs et les institutions féodales n'étaient pas encore entièrement abolies. Or, sous l'empire de la féodalité, le noble était souverain et semblait avoir le droit de repousser par la force les injures du vilain et de trancher par le duel ses querelles avec ses pairs. Tout cela pouvait être peu chrétien, mais faisait partie d'un droit universellement adopté, jusqu'à ce que la société se substituât à l'individu, ce qui marque le passage de la barbarie à la civilisation. Les maximes des Casuistes sur l'homicide et le duel se sentaient nécessairement du régime féodal dans lequel elles étaient toutes naturelles.

Qu'a fait Pascal ? Sans tenir compte des temps, il les a transportées dans une société toute différente, pour les faire paraître monstrueuses.

Il y a donc des actes qui devront être différemment appréciés selon les temps : il en est d'autres qui sont indifférents en eux-mêmes, et ne tirent leur moralité que de l'intention et des circonstances, choses variables de leur nature. De là que de modifications dans les préceptes moraux, qu'il faudra soumettre à l'interprétation et à l'examen ! Est-il un seul précepte, si essentiel soit-il, qui n'ait besoin d'être interprété ? Voyez la défense si impérieuse de l'homicide ! Elle doit se concilier cependant avec le droit de guerre, le droit terrible de mort dont sont armées toutes les sociétés contre leurs membres coupables, le droit que possède l'individu lui-même de défendre sa vie injustement attaquée, au prix de la vie de son semblable. La morale, certaine et immuable en elle-même, ne l'est donc pas toujours dans ses applications. De là ses interprètes, connus sous le nom de Casuistes ; interprètes nécessaires sans lesquels le confesseur, avec la seule science de l'Écriture et des Pères, ne pourrait le plus souvent rien décider, pas plus que le juge, avec le seul texte du code et sans les commentaires des jurisconsultes, ne pourrait régler les droits des citoyens.

D'après la notion que nous venons de donner des Casuistes, est-il besoin d'ajouter qu'ils n'étaient pas particuliers à la Compagnie de Jésus? Toutes les écoles et tous les Ordres religieux avaient eu nécessairement leurs théologiens qui s'étaient attachés à définir les différentes applications des préceptes moraux et à régler la pratique du devoir pour toutes les circonstances de la vie. Mais ce que le moyen âge avait fait pour le dogme, on le fit plus tard pour la morale. Dans son insatiable curiosité, l'esprit du moyen âge avait agité les questions les plus oiseuses et souvent les plus impertinentes, à propos des vérités les plus hautes et les plus respectables. On sait les querelles des Réalistes et des Nominaux qui remplirent un siècle et absorbèrent de riches intelligences. Mais le dogme n'eut pas à souffrir de toutes ces disputes, et l'on n'eut pas besoin de *Provinciales* contre les Aristotéliens et les ergoteurs. Peut-être même y gagna-t-il en sécurité. Le vaisseau de la vérité s'avancait à travers ces flots de discussion ; et lorsque le monstre de l'erreur voulait le submerger, on lui jetait comme un jouet une question vaine et curieuse, ballon gonflé de vent, et le vaisseau entrait majestueusement au port.

La curiosité se déplaça dans les âges suivants et se transporta sur le terrain de la morale. On

tourna les actions humaines sous toutes leurs faces, pour les étudier et dans leurs circonstances matérielles, et dans l'intention ; au point de vue abstrait, comme au point de vue pratique. Le Casuisme devint alors une véritable science, plus métaphysique que morale, qui, sous peine de paraître incomplète, devait embrasser toutes les questions possibles et même des actes chimériques. Les Casuistes insistaient particulièrement sur la distinction entre le probable pratique et le probable spéculatif. On conçoit, en effet, qu'une chose, considérée spéculativement et d'une manière abstraite, puisse paraître licite, mais qu'à raison des passions humaines et des circonstances, elle doive être interdite dans la pratique. Prenons un exemple. Les Casuistes se sont posé cette question : Est-il permis à un innocent de tuer un témoin dont il sait, de science certaine, que la déposition va entraîner contre lui une sentence capitale, s'il n'a absolument aucun autre moyen de prévenir et d'empêcher son injuste condamnation ? Au point de vue spéculatif, ils l'ont résolue dans le sens de l'affirmative. Et vraiment, au premier regard, on ne voit pas bien en quoi ce cas diffère du cas d'agression injuste et de légitime défense. Il en faut dire autant de la plupart de leurs décisions en matière d'homicide, contre lesquelles Pascal s'est élevé avec une

si injuste éloquence. Il s'agit toujours pour eux de la force repoussée par la force. Ils ne permettent pas de tuer *pour un écu, pour une pomme*; mais supposant un légitime possesseur qui veut retenir son bien, un voleur qui recourt à la violence pour le lui ravir, une lutte qui s'engage, dans ce cas, et au point de vue purement spéculatif, ils excusent l'homicide. Mais il est dangereux, hors le cas d'attaque violente, cas rare et où l'erreur est difficile, de faire l'individu juge dans sa propre cause, car il peut se tromper, se laisser entraîner par la passion, et bientôt le droit de légitime défense deviendrait la théorie de l'assassinat. Aussi, pour prévenir ce danger, les Casuistes ajoutaient presque toujours que telle ou telle décision était uniquement spéculative et ne devait jamais être prise pour règle de conduite. Si quelques-uns d'entre eux, comme Escobar, ont soutenu que tout ce qui était probable dans la spéculation l'était aussi dans la pratique, ce n'était pas dans le but monstrueux que suppose Pascal, de renverser la morale et d'excuser tous les crimes, mais c'est que pour eux tout principe qui devient dangereux dans la pratique à raison des circonstances et des passions humaines, cesse d'être probable en spéculation. Ce n'est donc qu'une logomachie; au fond, tous sont d'accord.

Dira-t-on qu'il y avait plus d'un danger à agi-

ter relativement à la règle des mœurs tant de questions subtiles, à prononcer spéculativement des décisions hardies qui devaient nécessairement briser bientôt les liens de l'abstraction pour entrer dans le domaine des faits? Peut-être. Mais songeons bien que les Casuistes n'écrivaient que pour les confesseurs et non pour le monde, encore moins pour les plaisants; que leurs maximes, dont il peut être facile d'abuser, ne s'adressaient pas à la foule ignorante ou corrompue, mais à des hommes graves, instruits, vertueux, capables de discerner le bien du mal, le dangereux de ce qui ne l'était pas, et d'appliquer la règle suivant la nature particulière et les diverses positions de ceux qu'ils avaient à conduire. Leurs livres étaient écrits en latin qui n'est pas la langue de la multitude; c'étaient d'énormes in-folio inabordables à la foule légère, des œuvres à formes techniques et barbares peu attrayantes pour la frivolité. Aussi étaient-ils renfermés dans les écoles et les bibliothèques de théologiens, sans que jamais une main profane eût songé à les ouvrir pour en répandre le secret et le prétendu venin sur le monde. Qu'a-t-on fait? On a commencé par les traduire en langue vulgaire; puis on en a donné la monnaie en feuilles légères qu'on a semées à profusion. On en a fait des extraits, souvent infidèles, qu'on a adressés tantôt

aux boudoirs et au vice pour excuser la vanité et la débauche, tantôt à l'impiété pour exciter son vilain rire et ses sarcasmes, tantôt aux ennemis d'une Société fameuse pour nourrir contre elle des haines et des passions; à tous pour soulever des scandales et des tempêtes. Voudrait-on vulgariser ainsi un traité d'anatomie et de médecine? Et ne comprend-on pas qu'il devait y avoir nécessairement dans ces livres d'analyse du cœur corrompu, de médecine morale, des détails hideux, car le mal imprime sur l'âme de l'homme aussi bien que sur son corps des stigmates fétides; que ces détails ne devaient pas être exposés aux regards du vice et de l'impiété qu'ils excitent, pas plus qu'aux regards de la foi et de l'innocence qu'ils inquiètent et qu'ils peuvent ternir?

Tout cela devait rester un mystère entre le confesseur et la conscience coupable. Le poison, si tant est que les Casuistes en renfermassent, devait être exclusivement confié aux mains habiles et prudentes des médecins des âmes, qui l'auraient toujours transformé en remède salutaire. Aussi Escobar dans lequel on a voulu personnifier le mauvais Casuisme, dont le nom est passé à l'état de nom commun, fut-il tout étonné du retentissement que son œuvre avait en France¹. Cet

¹ Il ne mourut qu'en 1669.

humble religieux ne pouvait comprendre sa triste célébrité ; cet homme, à l'âme et aux intentions si pures, concevait moins encore qu'on détournât de leur sens et de leur but les conseils qu'il avait adressés exclusivement aux confesseurs pour les aider à diriger leurs frères dans la voie du bien. Si donc il y a du mal dans les Casuistes, le crime en est à ceux qui l'ont divulgué, puisqu'autrement il n'aurait été connu que d'hommes auxquels il ne pouvait nuire. « Je voudrais bien, dit » l'Encyclopédie, qu'un bon Casuiste m'apprit » quel est le plus coupable, ou de celui à qui il » échappe une proposition absurde, qui passe- » rait sans conséquence, ou de celui qui la re- » marque et l'éternise. »

D'ailleurs, si les Casuistes ne sont pas toujours irréprochables (et était-il possible de ne pas errer quelquefois en traitant de toute la règle des mœurs ?) on a singulièrement exagéré et multiplié leurs erreurs. On a dénaturé leur pensée ; on a cité d'eux des passages tronqués qui pouvaient fournir matière à de fausses interprétations : mais on s'est bien gardé de produire leurs décisions sévères, infiniment plus nombreuses. Comme le remarquait Bourdaloue des auteurs de la Société : « Ce que tous ont bien dit, nul ne l'a dit ; ce qu'un seul a mal dit, tous l'ont dit. » Qu'en est-il résulté ? C'est que les Casuistes ne

nous sont venus qu'escortés de préventions odieuses que nul ne songe à écarter, pour pénétrer jusqu'à eux et découvrir la vérité ; c'est qu'ils ne nous sont connus que par l'horrible réputation qu'on leur a faite, que pour nous le peu de bien qu'ils renferment est recouvert par le mal, tandis qu'en réalité, c'est le mal qui est perdu dans le bien. Ainsi leur théologie que le monde ignore est restée enveloppée de scandale plus encore que de poussière, et cependant il est peu d'hommes aujourd'hui, surtout parmi les insulteurs d'Escobar, qui voulussent faire de toutes les prescriptions du Jésuite la règle invariable de leur conduite.

Et il fallait bien que les propositions mauvaises tinsent peu de place dans les livres des Casuistes et s'y cachassent derrière la masse du bien, puisque S. Charles Borromée, d'un christianisme si dur qu'il en est effrayant, S. Charles Borromée que le Jansénisme réimprimait pour l'opposer aux Jésuites, ne les y apercevait pas, et en conseillait la lecture aux confesseurs et aux curés de son diocèse ; puisque S. François de Sales loue le P. Valère Réginald, le Reginaldus si bafoué par Pascal, professe la plus haute estime pour Lessius, regardé encore aujourd'hui comme une des plus grandes autorités de la théologie morale ; que Bossuet, si sévère pourtant à l'égard des Ca-

suistes, recommande Azor et Tolet, deux autres victimes des *Provinciales* ; et qu'enfin S. Ligori cite avec respect la plupart des Casuistes de Pascal et même Escobar : oui, Escobar, l'homme *aux vingt-quatre vieillards et aux quatre animaux* !

Ce que nous venons de dire des Casuistes en général est rigoureusement applicable aux Casuistes de la Société. Nicole avoue ¹ qu'à l'époque des *Provinciales* peu de personnes en France étaient infectées des sentiments des Jésuites, que leur doctrine n'était pas répandue, qu'ils ne débitaient leurs maximes que dans le coin d'un collège, que s'ils les renfermaient dans de gros volumes, personne ne les y allait chercher. Mais alors, encore une fois, à quoi bon les divulguer ? Qui causa le mal, si mal y eut, et le scandale ? Comment ces maximes étaient-elles si peu répandues avec l'immense et universel crédit dont jouissaient alors les Jésuites ? Serait-ce qu'elles ne leur appartenaient pas, qu'elles leur ont été méchamment prêtées par leurs adversaires ? Ne serait-ce pas, du moins, qu'elles ne leur étaient pas particulières, qu'elles étaient ensevelies depuis longtemps dans la poussière et l'oubli, sans qu'ils

¹ T. I, p. 12 de la traduction française des *Provinciales*, avec les notes de *Wendrock*.

songeassent à en faire la règle des mœurs? Tous les efforts qu'ils firent au temps des *Provinciales*, pour réfuter les calomnies de Pascal, prouvent bien que les doctrines qu'on leur imputait n'étaient pas celles qu'ils appliquaient à la conduite des âmes. Un seul d'entre eux, le P. Pirot, voulut les défendre, et, comme nous le verrons, il fut désavoué par ses confrères.

Nous ne prétendons pas dire toutefois (est-il besoin d'en faire l'observation?) que les Casuistes de la Société n'aient jamais émis de fausses décisions. A moins d'inspiration divine, ce serait merveille qu'il en fût ainsi. Par exemple, on leur a reproché certaines propositions relatives aux préceptes de la foi et de l'amour de Dieu; quelques-uns ont avancé qu'il était permis de se réjouir de la mort d'un père, non en tant qu'elle est le mal du père, mais le bien du fils qui se réjouit; qu'un militaire provoqué en duel pouvait l'accepter, s'il devait encourir le reproche de lâcheté; qu'en certaines circonstances, on pouvait prêter serment sans avoir intention de le tenir; d'autres ont exempté de la loi du jeûne celui qui voyage, même pour son plaisir, et ont excusé de péché mortel le serviteur qui concourt au crime de son maître, s'il craint d'être maltraité ou renvoyé. — Il a déjà été parlé plus haut des doctrines relatives à l'homicide et au tyrannicide.

Mais, comme nous l'avons tant dit, ces doctrines avaient été flétries par la Société avant de l'être par le Saint-Siège. Et notons bien qu'elles ne découlaient pas d'un système de morale corrompue, mais de la subtilité d'esprits appliqués à des études purement spéculatives, d'une simplicité candide et charitable qui ne voulait imposer aux faibles épaules humaines que le fardeau le moins lourd possible et se mettait quelquefois en dehors de l'Évangile en cherchant à concilier nos devoirs et nos misères. Aussi ces hommes qu'égarèrent de bienveillantes et pures intentions, renoncèrent-ils à l'erreur, sitôt qu'elle leur était signalée par leurs supérieurs et surtout par le Saint-Siège. Le mal se tarissait ainsi dans sa source : ce furent d'autres mains qui lui tracèrent son cours, dans l'espoir d'y submerger l'honneur des Jésuites.

Pour représenter ces erreurs exceptionnelles comme l'expression de leur morale, et en rendre responsable la Société tout entière, Pascal donne à l'approbation à laquelle sont soumis, en vertu des constitutions de S. Ignace, tous les ouvrages de ses membres, une valeur et une signification chimériques. D'abord, cette approbation est imposée communément à tous les Ordres religieux. Quant aux Jésuites, ce n'est pas le général qui lit les ouvrages qui doivent être livrés à l'impression :

il n'y suffirait pas; mais le provincial aidé de deux ou trois examinateurs qui se conforment dans leur jugement aux doctrines des divers pays où ils se trouvent. Ce jugement, en conséquence, n'est pas plus l'expression des idées de la Société, qu'il n'est irréfragable.

La vérité est que les Jésuites n'ont pas de doctrine propre. Ils s'attachent immobiles aux décisions de l'Eglise; quant au reste, ou ils suivent les doctrines les plus communément autorisées, ou, en cas de divergence d'opinions, ils embrassent le sentiment qui plaît à chacun dans toute la liberté des intelligences, veillant avec soin seulement, suivant le conseil de S. Ignace, à ce que la division des esprits ne produise jamais la division des cœurs. S'ils ont une doctrine propre, comment expliquer les accusations contradictoires dont on a voulu les faire victimes? Ainsi, au xvii^e siècle, ils étaient une compagnie pélagienne; aujourd'hui, ils abêtissent la raison et asservissent la liberté. A qui croire? Ne serait-ce pas qu'ils ont tenu ferme entre tous les extrêmes, combattant toutes les erreurs, le Protestantisme et le Jansénisme autrefois, de nos jours le Rationalisme?

Voltaire avait donc imposé silence à sa légèreté et à sa passion ordinaires, lorsqu'il écrivait :
« Les Jésuites ont eu, comme les autres reli-

» gieux, des Casuistes qui ont traité le pour et le
 » contre des questions aujourd'hui éclaircies ou
 » mises en oubli ; mais, de bonne foi, est-ce par
 » la satire ingénieuse des *Lettres Provinciales*
 » qu'on doit juger leur morale ? C'est assurément
 » par le P. Bourdaloue, par le P. Cheminai,
 » par leurs autres prédicateurs, par leurs
 » missionnaires. Qu'on mette en parallèle les
 » *Lettres Provinciales* et les sermons de Bourdaloue :
 » on apprendra dans les premières l'art de
 » la raillerie, celui de présenter des choses indif-
 » férentes sous des faces criminelles, celui d'in-
 » sulter avec éloquence. On apprendra avec le
 » P. Bourdaloue à être sévère pour soi-même,
 » indulgent pour les autres... Il n'y a rien de plus
 » inique, de plus contradictoire, de plus hon-
 » teux que d'accuser de morale relâchée des
 » hommes qui mènent en Europe la vie la plus
 » dure, et qui vont chercher la mort au bout de
 » l'Asie et de l'Amérique ¹. »

Et, en effet, si les Jésuites avaient eu des principes corrompus, comment sont-ils restés purs ? Ce serait là un phénomène inouï et surnaturel. N'étaient-ils pas pétris du même limon que les autres hommes ? Et ne sait-on pas que les principes corrompus ne restent jamais à l'état de

¹ Lettre au P. Latour, du 7 février 1746.

pure spéculation, et qu'on ne les invente qu'au profit de la nature mauvaise et pour les traduire en actes? Et pourtant amis et ennemis se sont accordés à rendre hommage à leurs mœurs. Le seul évêque qui vota, en 1761, pour leur abolition, Fitz-James, ne craignait pas de dire : « Quant à leurs mœurs, elles sont pures. On leur » rend volontiers la justice de reconnaître qu'il » n'y a peut-être point d'ordre dans l'Eglise dont » les religieux sont plus réguliers et plus austères dans leurs mœurs. » Un évêque pouvait bien s'exprimer en ces termes sur les Jésuites, au moment ou d'Alembert, après avoir énuméré leurs titres littéraires et scientifiques, ne craignait pas d'ajouter : « A tous ces moyens d'augmenter leur considération et leur crédit, ils » en joignent un autre non moins efficace, c'est » la régularité de la conduite et des mœurs. Leur » discipline en ce point est aussi sévère que sage ; » et, quoi qu'en ait publié la calomnie, il faut » ajouter qu'aucun ordre religieux ne donne » moins de prise à cet égard ¹. »

Ainsi, pour conclure, les erreurs dans lesquelles ont pu tomber quelques théologiens jésuites ne sont pas imputables à la Société tout entière. On doit donc appliquer aux *Provinciales* ce

¹ *Sur la destruction des Jésuites.*

que Linguet disait des *Extraits des Assertions* : « Quand on se serait piqué de ne citer que des » auteurs jésuites et de rendre leur sens sans l'al- » térer, il faut convenir que les conclusions fâ- » cheuses qu'on voudrait tirer de leur égarement » contre tout le corps seraient assez mal ap- » puyées ¹. » Ces paroles ne sont pas suspectes dans la bouche d'un homme qui avait dit quelques pages auparavant : « Je n'aime point les » Jésuites ; j'ai imprimé hautement qu'il fallait » les éteindre. » D'un autre côté, rappelons-nous que les opinions reprochées aux Jésuites ne leur étaient point particulières, et qu'en leur substituant toutes les universités de l'Europe, tous les ordres réguliers qui existaient au xvii^e siècle, on aurait pu dire aussi bien des docteurs de Sorbonne, de Louvain, de Salamanque, des religieux de Saint-Dominique et de Saint-François, tout ce que Pascal dit des Jésuites dans les *Provinciales*. C'est encore un point qu'a reconnu Voltaire : « Le livre des *Provinciales*, dit-il, » portait sur un fondement faux. On attribuait » adroitement à toute la Société les opinions ex- » travagantes de plusieurs Jésuites espagnols et » flamands. On les aurait déterrées aussi bien » chez des Casuistes dominicains et franciscains ;

¹ *Histoire impartiale des Jésuites*, Londres, 1777, t. I, p. 326.

» mais c'était aux seuls Jésuites qu'on en vou-
 » lait ¹. » Et Schœl, que son protestantisme ne
 doit pas faire soupçonner de partialité en faveur
 des Jésuites, a répété après Voltaire, en parlant
 des *Provinciales* : « C'est un ouvrage de parti,
 » où la mauvaise foi attribuait aux Jésuites des
 » opinions suspectes que depuis longtemps ils
 » avaient blâmées, et qui mit sur le compte de
 » toute la Société certaines extravagances de
 » quelques Pères espagnols et flamands ². »

Comment donc la calomnie est-elle devenue
 si populaire et si persistante? Nous répondrons
 bientôt plus amplement à cette question. Qu'il
 nous suffise de rappeler ici un mot de M. de Mais-
 tre, bien applicable à notre sujet : « Les fausses
 » opinions ressemblent à la fausse monnaie qui est
 » frappée d'abord par de grands coupables, et
 » dépensée ensuite par d'honnêtes gens qui per-
 » pétuent le crime sans savoir ce qu'ils font. »
 Nous avons dit l'origine impure de ces imputa-
 tions. Mais nous devons ajouter que le nombre
 des honnêtes gens n'a pas toujours été grand
 parmi les ennemis des Jésuites qui ont vulgarisé
 et perpétué la calomnie.

Et maintenant entreprendrons-nous une réfu-

¹ *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXVII.

² *Cours d'Histoire des États européens*, t. XXVIII, p. 79.

tation détaillée de toutes les assertions de Pascal? Non, car personne ne voudrait nous suivre. Qui consentirait à remuer avec nous la poussière de mille bouquins, à affronter des citations écrites en latin barbare, à comparer minutieusement des textes contradictoires, à aborder des questions subtiles, arides, oubliées, sans analogie aucune avec nos idées et nos mœurs? D'autant plus que la comparaison des textes ne suffirait pas en toute circonstance. Pascal ne cite pas toujours à faux; le plus souvent il interprète, tire des conséquences forcées, confond les temps et les principes. Il faudrait donc nous jeter dans la dissertation pour rendre à chaque chose sa place et sa vérité. Quant aux textes eux-mêmes, on peut tellement les torturer, même sans falsification proprement dite, en les isolant de ce qui les entoure, surtout lorsqu'ils sont extraits d'un ensemble d'idées unies entre elles, que la plupart des citations sont plus ou moins mensongères et font très-imparfaitement connaître la pensée d'un auteur. Aussi la guerre à coups de textes peut se prolonger éternellement sans amener aucun résultat définitif. On le voit au grand nombre d'ouvrages qui parurent sur toutes ces questions dans le cours du xvii^e siècle. Pendant que le P. Annat publiait, dès 1656, sa *Bonne foi des Jansénistes dans la citation des auteurs*, le P. Nouet

répondait, sous le voile de l'anonyme, à chaque Provinciale, à mesure qu'elle paraissait ; Nicole cherchait à réfuter le P. Nouet en 1658, dans les notes qu'il ajoutait à sa traduction latine des *Provinciales*¹ ; en 1694, le P. Daniel réfutait Nicole dans ses *Entretiens d'Eudoxe et de Cléanthe* ; en 1697, Dom Mathieu Petit-Didier, qui ensuite se rétracta, entreprenait contre Daniel l'*Apologie des Lettres Provinciales*, en dix-huit lettres ; l'année suivante, Daniel ripostait par ses *Lettres de M. l'Abbé... à Eudoxe*, et le P. du Cerceau par les *Lettres d'Eudoxe*, qui semblaient être une réponse à celles de l'Abbé.

Eh bien ! en lisant toutes ces assertions et réponses contradictoires, si l'on n'a pas recours aux sources, quelquefois on ne sait auquel entendre et on s'en tient à l'avis du dernier. L'examen des *Provinciales* ne nous paraît pouvoir être bien fait que par chacun. Dans une réfutation, on ne peut qu'en ébranler les principes généraux, en détruire les bases, ainsi que nous l'avons essayé dans ce chapitre, abandonnant les détails au lecteur qui aura la bonne foi et le courage de remonter aux sources.

Cependant, il y aurait un mode de réfutation

¹ Deux vol. in-12, trad. en français en 1700, et étendus en quatre vol. par M^{lle} de Joncoux, traduction revue par Louail.

qui pourrait conduire à des résultats assez complets. Ce serait de donner une édition des *Provinciales*, précédée d'une introduction qui contiendrait l'historique de la polémique et les principes généraux de la discussion, avec des notes, au bas de chaque page, pour relever toutes les erreurs et toutes les falsifications particulières. Nous avons songé bien souvent à entreprendre ce travail que nous exécuterons probablement un jour. En attendant, bornons-nous à résumer les principes faux d'où Pascal fait découler toutes ses imputations calomnieuses, et à signaler son système de falsification.

Il suppose aux Jésuites une politique astucieuse et infernale qui consisterait à corrompre la morale, non pas pour le plaisir de la corrompre, mais dans le dessein de dominer les consciences. Tel est le fondement sur lequel il appuie toutes ses assertions : ce fondement renversé, tout l'échafaudage croule en même temps ; et de plus, lorsqu'il est une fois prouvé que Pascal a voulu tromper ou s'est mépris lui-même sur ce point essentiel, il s'élève aussitôt contre lui un préjugé qui frappe de suspicion désormais son témoignage.

Il suppose encore que la morale relâchée découle nécessairement en flots fétides de la source corrompue du Casuisme et du Probabilisme, in-

ventés par les Jésuites, et que tout le corps est responsable des erreurs de quelques théologiens. Or, le lecteur sait maintenant que le Casuisme et le Probabilisme existaient avant eux et ne leur ont jamais appartenu en propre; qu'ils ont en morale une existence nécessaire; que dans les Casuistes le bien rachète amplement le mal qui reste à la charge, non du corps, mais des individus; que les Jésuites n'ont pas de doctrines comme société, et que leur histoire et leurs vertus protestent contre la corruption doctrinale qu'on leur prête; qu'enfin le Probabilisme est un système sérieux, respectable, toujours toléré dans l'Église.

Pour bien apprécier la méthode de Pascal dans la citation des auteurs, il ne faut pas s'en rapporter à ses protestations, quelles qu'en soient l'éloquence et l'apparente sincérité. « Je puis dire » devant Dieu, s'écrie-t-il dans la XI^e *Provinciale*, » qu'il n'y a rien que je déteste davantage, que » de blesser tant soit peu la vérité; et que j'ai » toujours pris un soin très-particulier, non » seulement de ne pas falsifier, ce qui serait hor- » rible, mais de ne pas altérer ou détourner le » moins du monde le sens d'un passage. » Et malgré tout, soit qu'il ait été victime de ses amis, de ses passions jansénistes, ou même de son art infini, nous avons pu, dans la longue étude que

nous avons faite des *Provinciales*, le prendre maintes fois en flagrant délit de falsification. De temps en temps, nous l'avouons, il faut y regarder de près ; et les gens du monde, les amateurs littéraires qui se pâment d'admiration devant le talent de Pascal sur une lecture légère et qui ne va pas au fond des choses, se font une idée bien incomplète de sa prodigieuse habileté. Il cite à faux quelquefois, mais le procédé eût été trop grossier et trop facilement perceptible pour être souvent employé. Il a recours à d'autres moyens qui ne sont pas moins pour cela de véritables falsifications. Il traduit avec infidélité ; réunit ce qui était séparé, disjoint ce qui était uni ; éventre une citation en lui arrachant quelques mots essentiels ; omet ce qui précède, s'arrête à temps devant ce qui suit comme devant sa condamnation ; prête aux Jésuites des citations d'autres auteurs qu'ils réprouvent ; présente des propositions et des sujets de thèses, simple exercice de dispute qui a toujours existé et existe encore dans les séminaires et les universités, comme l'expression des véritables sentiments de la Compagnie ; commente, interprète ; donne le change en confondant les époques qui amènent variation dans les applications des principes de morale ; traite des questions qu'il n'entend pas, se trompe ou veut se tromper sur certaines opinions théologi-

ques encore admises dans l'école; appelle l'erreur la vérité lorsqu'elle est favorable au Jansénisme, et la vérité l'erreur lorsqu'elle le condamne.

N'insistons pas davantage, car nous ne voudrions pas aggraver les charges qui pèsent sur Pascal, mais les atténuer plutôt et absoudre autant que possible sa mémoire. C'est pour cela que nous aimerions mieux rejeter le crime sur Arnould et les Port-Royalistes qui fourvoyèrent ce génie franc, candide et sincère, qui remplirent de fiel cette âme aimante. On lui persuada que les Jésuites étaient les ennemis implacables de ses amis, et il se crut obligé de prendre part à la lutte. Plongé jusqu'alors dans des études abstraites, ayant peu étudié les passions autrement qu'en théorie, connaissant *l'homme* mais non *les hommes*, il ne comprit rien au jeu horrible qu'on lui faisait jouer. On l'enivra de louanges; on l'aveugla au point qu'il s'imaginait accomplir une bonne action et qu'il mourut, non avec le repentir d'avoir fait les *Provinciales*, mais avec le regret de ne les avoir pas faites plus fortes. Exécuteur des hautes œuvres du Jansénisme, peut-être ne fut-il pas plus coupable que le bourreau. Ce n'était pas lui qui portait la sentence; il se bornait à immoler les victimes qu'on lui désignait. On lui fournit des passages faux et tronqués qu'il employa sans vérification et sans contrôle.

Sans doute il a protesté contre cette inculpation, et il a dit : « On me demande si j'ai lu moi-même » tous les livres que je cite. Je réponds que » non. Certainement il aurait fallu que j'eusse » passé ma vie à lire de très-mauvais livres ; mais » j'ai lu deux fois Escobar tout entier ; et pour » les autres, je les ai fait lire par de mes amis ; » mais je n'en ai pas employé un seul passage » sans l'avoir lu moi-même dans le livre cité et » sans avoir examiné la matière sur laquelle il » est avancé, et sans avoir lu ce qui précède et » ce qui suit, pour ne point hasarder de citer une » objection pour une réponse ; ce qui aurait été » reprochable et injuste ¹. » Mais à Pascal nous pourrions opposer Pascal lui-même, si nous voulions ajouter foi à ce que raconte le Père Daniel dans son premier *Entretien*. Pascal aurait dit à la marquise de Sablé qui lui demandait s'il était bien sûr de la vérité de ses accusations, que c'était à ceux qui lui fournissaient des mémoires à y prendre garde ; que pour lui il ne faisait que les arranger. La marquise aurait souvent répété cet aveu, dans ses dernières années, à des personnes dignes de foi. D'un autre côté les *Pensées sur les Provinciales et les Jésuites*, publiées par M. Faugère, prouvent qu'il a pris à son tra-

¹ *Pensées, Fragm., etc.*, t. I, p. 368.

vail une part assez active. On y trouve ¹ une longue suite de citations de la main d'Arnauld, avec des contre-notes de la main de Pascal, qui semblent démontrer qu'il faisait des recherches lui-même et employait avec liberté les passages qui lui étaient fournis. Peut-être fit-il ainsi plus tard, mais au commencement, nous ne le pensons pas. Du reste, telle était la croyance des hommes mêmes de son parti. Il est curieux de voir comment un Janséniste parlait de lui sous ce rapport : « On ne peut guère compter sur son » témoignage, soit au regard des faits qu'il rap- » porte, parce qu'il en était peu instruit, soit au » regard des conséquences qu'il en tire et des » intentions qu'il attribue à ses adversaires, parce » que sur des fondements faux et incertains, il » faisait des systèmes qui ne subsistaient que dans » son esprit. » Qu'ont dit de plus les Jésuites ?

¹ *Pensées, Fragm., etc.*, t. I, p. 294; et p. 305, *Demander des passages pareils*, mots écrits par Pascal en marge d'une *Pensée*.

Lettre d'un Ecclésiastique à un de ses amis, du 15 juillet 1666. — Bayle, *Dict.*, au mot *Pascal*.

X.

CONSÉQUENCES DÉSASTREUSES DES PROVINCIALES.

Quoi qu'on pense de la part plus ou moins grande qui revient à Pascal dans les calomnies des *Provinciales*, on ne saurait méconnaître les conséquences désastreuses qu'amena son œuvre. On a voulu faire de lui le Boileau du Casuisme et du mauvais goût théologique : non, car il a tout emporté, le bon et le mauvais. Il a dépassé le but et flétri la morale catholique avec la morale des Jésuites, comme, dix ans plus tard, Molière, son descendant légitime, flétrira toute piété avec l'hypocrisie. Les *Provinciales* sont le *Tartuffe* des mauvais Casuistes, comme le *Tartuffe* les *Provinciales* des faux dévots¹. Des deux côtés,

¹ Nous n'accuserons pas, comme on le fit dans le temps, Nicole et les Port-Royalistes d'avoir été les correcteurs des comédies de Molière ; mais nous transcrivons le récit suivant de Racine, qui prouve assez bien la parenté de l'œuvre de Pascal et de celle de Molière : « C'était chez une personne qui, en ce temps-là, était fort de vos amies ; elle avait beaucoup d'envie d'entendre lire le *Tartuffe*, et l'on ne s'opposa point à sa curiosité. On vous avait dit que les Jésuites étaient joués dans cette comédie.... La compagnie était assemblée, Molière allait commencer, lorsqu'on vit arriver un homme fort échauffé, qui dit tout bas à cette personne : Quoi ! Madame, vous entendrez une comédie le jour que le mystère de

on semble ne s'adresser qu'au masque, mais les coups atteignent le visage et pénètrent jusqu'au cœur. Une seule différence entre Molière et Pascal, c'est que l'un, justement suspect d'athéisme, agissait en parfaite connaissance de cause, malgré ses protestations mensongères, tandis que l'autre, trompé par ses préventions et ses amis, n'avait pas conscience de son œuvre de destruction. Pascal livrait au monde des secrets qu'il ne devait pas connaître, et il ne comprenait pas qu'en l'introduisant dans le tribunal sacré pour exposer à ses moqueries les faiblesses de quelques juges, il allait faire que le monde ne voudrait plus être jugé. Nouveau Cham, loin de recouvrir, il avait montré au doigt la nudité de sa mère : on ne la respectera plus. Lui aussi ouvrait, sans le savoir, la porte à l'incrédulité contre laquelle il va bientôt prendre les armes ; mais ces armes, si bonnes soient-elles, ne guériront pas les blessures qu'il aura faites. Quels regrets s'il eût vécu ! Si de son lit de mort il eût pu voir les progrès de l'impiété à la fin du xvii^e siècle, s'il eût entendu proférer contre la religion, au mi-

Piniquité s'accomplit, le jour qu'on nous ôte nos mères (les religieuses de Port-Royal) ! Cette raison parut convaincante, la compagnie fut congédiée. Molière s'en retourna, bien étonné de l'empressement qu'on avait eu pour le faire venir, et de celui qu'on avait pour le renvoyer. » (2^e Lettre.)

lieu des orgies de la régence et pendant le XVIII^e siècle, les calomnies et les sarcasmes qu'il avait inventés contre les Jésuites, ne se serait-il pas repenti d'avoir fait les *Provinciales*? Aurait-il répondu que *bien loin de s'en repentir, s'il avait à les faire présentement, il les ferait encore plus fortes* ¹? Car on se fait bien des illusions sur ce XVII^e siècle qu'on n'aperçoit jamais qu'à travers toutes sortes de grandeurs et de gloire, qu'à travers les triomphes et les magnificences de la religion. Dès 1623, le P. Mersenne voyait soixante mille athées en France, cinquante mille dans Paris, et jusqu'à douze dans une seule maison ². Nicole écrivait dans ses lettres : « Il » faut que vous sachiez que la grande hérésie du » monde n'est plus le Calvinisme ou le Luthéra- » nisme, que c'est l'athéisme, et qu'il y a de toutes » sortes d'athées, de bonne foi, de mauvaise foi, » de déterminés, de vacillants et de tentés. » — « La dernière hérésie des derniers temps, c'est

¹ Paroles de Pascal; voir *Pensées, Fragments*, etc., t. I, p. 367.

² Le P. Mersenne parlait ainsi dans son ouvrage intitulé : *Quæstiones celeberrimæ in Genesim, cum accurata textus explicatione. In hoc volumine, athei et deistæ impugnantur*, etc., 1623, in-fol. — On a supprimé, dans la plupart des exemplaires, les feuillets où il donnait la liste des athées de son temps, mais on retrouve le texte tout entier dans le dictionnaire de Chauffepié.

» l'incrédulité ¹. » Dans son *oraison funèbre d'Anne de Gonzague* et dans son *sermon sur la divinité de la religion*, Bossuet tonnait de sa plus forte voix contre l'incrédulité envahissante, et franchissant le xviii^e siècle, il prévoyait l'indifférence moderne, terme fatal auquel, après une lutte acharnée, l'erreur devait aboutir. Même au milieu de la contrainte et des réserves hypocrites que la piété sévère et morose de Louis XIV vieillissant imposait au libertinage, La Bruyère pouvait écrire son chapitre *des esprits forts*. Et si nous voulions pénétrer dans les ombres épaisses où se cachait l'impiété, nous la verrions semer ces germes d'erreur et de débauche qui n'attendent, pour éclore aux flambeaux des orgies de la régence et étaler leurs fruits corrompus, que le coucher du soleil, que le dernier soupir de Louis XIV. Comme tous les génies profondément religieux de cette époque, Pascal entendait bien gronder la tempête, et il ne comprenait pas qu'il avait lui-même fourni des vapeurs au nuage. Mais l'incrédulité comprenait pour lui. Elle voyait bien qu'on tuait la religion dans les Jésuites, que le fer qui les immolait allait être, par d'autres mains, retourné contre le christianisme lui-même.

¹ Lettres XLV et VI des *Nouvelles Lettres*, citées par M. Sainte-Beuve, t. III, p. 229.

Et nous ne sommes pas seul à parler ainsi : « Cet ouvrage , dit Lemontey en parlant des » *Provinciales*, fit encore plus de mal à la religion que d'honneur à la langue française ¹. » Et M. Lerminier écrivait dans *la Revue des Deux-Mondes* du 15 mai 1842 : « Pascal écrit » les *Provinciales* , et le démon de l'ironie fut » déchaîné contre les choses saintes. Les Jésuites » reçoivent en apparence tous les coups ; mais » la religion en est frappée avec eux. Pascal a » préparé les voies, Voltaire peut venir. »

Oui, c'est bien là le crime propre de Pascal. « Le premier du dedans il a ouvert la porte à la » raillerie ; c'est-à-dire qu'il a introduit l'ennemi » dans la place d'où il ne sortira plus ². » Il n'a pas inventé les calomnies qu'il a tournées contre les Jésuites : elles étaient sorties de l'arsenal du protestantisme pour passer ensuite dans la lourde polémique des sectateurs de Jansénius. Mais elles y seraient restées ensevelies ; et l'esprit français, rebuté par les formes peu attrayantes de livres théologiques, ne les en eût pas tirées pour s'en teindre et s'en imprégner. C'est Pascal qui les a vulgarisées et les a introduites dans la langue et les habitudes françaises ; c'est lui qui leur a

¹ *Hist. de la Régence*, t. I, p. 156.

² M. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III.

donné chez nous droit de cité en les revêtant du costume qui plaît le plus à notre caractère et à nos goûts, la raillerie et le sarcasme ; c'est lui qui, en les enveloppant dans un chef-d'œuvre littéraire, leur a fait traverser les âges et les a adressées à la postérité toujours séduite. Le P. de Ravignan avait donc le droit de s'écrier : « Pascal, votre génie a commis un grand crime, celui d'établir une alliance peut-être indestructible entre le mensonge et la langue du peuple franc. Vous avez fixé le dictionnaire de la calomnie ; il fait règle encore ¹, » et peu de personnes osent ajouter avec l'éloquent Jésuite : « Il ne la fera pas pour moi. »

Voilà ce qu'a fait Pascal. Il a perdu la partie du Jansénisme considéré comme doctrine théologique, mais le Jansénisme, nous le savons désormais, consistait moins dans quelques dogmes sur la grâce que dans la haine des Jésuites et la révolte contre Rome. Or, sur ce dernier point, il a malheureusement triomphé par l'arme de la plaisanterie et du sarcasme. Cette arme si redoutable entre des mains françaises, il l'a appliquée le premier à la polémique religieuse. Désormais elle ne restera pas oisive. Voltaire viendra et il reprendra l'œuvre des *Provinciales*. Pour lui non

¹ *De l'Existence et de l'Institut des Jésuites*, p. 36, 5^e éd.

plus, *il ne s'agira pas d'avoir raison, mais de divertir* aux dépens de *l'infâme un public frivole* : seulement *l'infâme* pour lui, ce sera avec la Compagnie de Jésus le christianisme tout entier. L'opposition anti-chrétienne commence au xviii^e siècle dans les rangs jansénistes, et le cri de guerre contre la religion est d'abord un cri de guerre contre les Jésuites. De la monstrueuse alliance des Jansénistes, des philosophes et d'une courtisane qui prennent à leur service les parlements, naît une vaste conspiration qui embrasse l'Europe entière. Le mot d'ordre, en apparence, c'est la destruction des Jésuites, en Portugal, en Espagne, en France, partout. Nous allons voir le but suprême qu'on n'ose d'abord avouer. On dresse contre eux en France cette énorme machine de guerre connue sous le nom d'*Extraits des Assertions*. Le cœur bondirait à transcrire le titre tout entier, quoique la simple énumération des crimes imputés aux Jésuites en soit déjà une réfutation péremptoire. Ce recueil, en 542 pages in-4^o à double colonne, compilé à la hâte par des prêtres jansénistes, par des copistes négligents et passionnés ¹, mal vérifié par des magistrats peu propres à ce genre d'examen, serait trop complet pour être le vocabulaire des bagnes, et il

¹ Le fait est avoué par Linguet, *Hist. impartiale des Jésuites*, t. I, p. 208.

ne contenait cependant, prétendait-on, que la liste des erreurs et des crimes enseignés par les Jésuites *en tout temps et persévérément avec l'approbation de leurs supérieurs et généraux!* Toutes les monstruosité de l'esprit humain, le Jansénisme excepté, toutes les horreurs du vice et de la corruption étaient venues s'entasser pêle-mêle dans cet infâme dossier d'après lequel le Parlement de Paris ne craignit pas d'instruire le procès de l'illustre Compagnie. Le crime était déjà consommé lorsque les Jésuites purent répondre par un premier volume in-4° où ils ne dénonçaient pas moins de 758 falsifications, qui, dans les deux volumes suivants, purent être portées à 900 et même à 1200! D'ailleurs les ouvrages publiés en faveur des accusés étaient brûlés par ordre du Parlement, et on en persécutait les auteurs. L'illustre Christophe de Beaumont lançait en 1763 sa fameuse instruction pastorale, qu'avaient souscrite, à l'exception de quatre ou cinq, tous les évêques de France, et il la voyait brûlée par la main du bourreau, et lui-même allait expier, dans un exil à la Trappe, son courage, son éloquence et son amour de la justice.

La plus grande iniquité des temps modernes ¹

¹ Parole de M. de Montalembert à la Chambre des Pairs en 1844.

était à peine accomplie, que les philosophes anti-chrétiens livraient le secret de la guerre aux Jésuites. D'Alembert écrivait à Voltaire le 4 mai 1762 ; « Dans l'expulsion des Jésuites, les Parle-
 » ments furent les exécuteurs de la haute justice
 » pour la philosophie, dont ils prenaient les or-
 » dres sans le savoir... Pour moi qui vois tout, en
 » ce moment, couleur de rose, je vois d'ici les
 » Jansénistes mourant l'année prochaine de leur
 » belle mort, après avoir fait périr cette année-ci
 » les Jésuites de mort violente, la tolérance s'é-
 » tablir, les protestants rappelés, les prêtres ma-
 » riés, la confession abolie, et le fanatisme écrasé
 » sans qu'on s'en aperçoive. »

Tel devait être le dernier résultat de l'œuvre de Pascal. A ces témoignages des philosophes anti-chrétiens, nous pouvons en joindre d'autres tout aussi convaincants. « On avait juré, dit le protes-
 » tant Schlosser, une haine irréconciliable à la
 » religion catholique, depuis des siècles incor-
 » porée à l'Etat... Pour achever cette révolution
 » intérieure et pour ôter à l'antique système re-
 » ligieux et catholique son soutien principal, les
 » diverses cours de la maison de Bourbon, igno-
 » rant qu'elles allaient mettre par là l'instruction
 » de la jeunesse en des mains bien différentes, se
 » réunirent contre les Jésuites, auxquels les Jan-
 » sénistes avaient fait perdre dès longtemps, et

» par des moyens souvent équivoques, l'estime
 » acquise depuis des siècles ¹. »

« Une conspiration, ajoute Schoel, s'était
 » formée entre les anciens Jansénistes et le parti
 » des philosophes; ou plutôt, comme ces deux
 » factions tendaient au même but, elles y travail-
 » laient dans une telle harmonie, qu'on aurait pu
 » croire qu'elles concertaient leurs moyens. Les
 » Jansénistes, sous l'apparence d'un zèle reli-
 » gieux, et les philosophes, en affichant des sen-
 » timents de philanthropie, travaillaient tous les
 » deux au renversement de l'autorité pontificale.
 » Tel fut l'aveuglement de beaucoup d'hommes
 » bien pensants, qu'ils firent cause commune
 » avec une secte qu'ils auraient abhorrée s'ils en
 » avaient connu les intentions. Ces sortes d'er-
 » reurs ne sont pas rares : chaque siècle a la
 » sienne... Mais, pour renverser la puissance ec-
 » clésiastique, il fallait l'isoler en lui enlevant
 » l'appui de cette phalange sacrée qui s'était dé-
 » vouée à la défense du trône pontifical, c'est-à-
 » dire les Jésuites. Telle fut la vraie cause de la
 » haine qu'on voua à cette Société. Les impru-
 » dences que commirent quelques-uns de ses
 » membres fournirent des armes pour combattre

¹ *Hist. des révolutions politiques et littéraires de l'Europe au XVIII^e siècle*, t. 1.

» l'Ordre, et la guerre contre les Jésuites devint
 » populaire ; ou plutôt, haïr et persécuter un
 » Ordre dont l'existence tenait à celle de la reli-
 » gion catholique et du trône, devint un titre qui
 » donnait le droit de se dire philosophe ¹. »

Une dernière citation, toujours empruntée aux écrivains protestants de la moderne Allemagne :
 « Dans toutes les cours, au XVIII^e siècle, se for-
 » mèrent deux partis, dont l'un faisait la guerre
 » à la papauté, à l'Eglise, à l'Etat, et dont l'autre
 » cherchait à maintenir les choses telles qu'elles
 » étaient et à conserver la prérogative de l'Eglise
 » universelle. Ce dernier parti était surtout re-
 » présenté par les Jésuites. Cet Ordre apparut
 » comme le plus formidable boulevard des prin-
 » cipes catholiques ; c'est contre lui que se dirigea
 » immédiatement l'orage ². »

N'est-ce pas assez de preuves de l'action délétère exercée par les *Provinciales*? Allons jusqu'au bout cependant. A peine les Jésuites sont-ils détruits en 1762, que tous les efforts sont dirigés contre la papauté et l'Eglise. Les remparts sont renversés, l'ennemi est au cœur de la place. En 1790 les Jansénistes encore veulent faire de la religion une institution purement humaine et

¹ *Histoire des états Européens*, t. XLIV, p. 77.

² *Hist. de la Papauté*, par L. Ranke, t. IV, p. 486.

civile. Après avoir crié contre le Pape pendant près de deux siècles, enfin ils s'en passent. Ce n'est plus alors pour l'Eglise qu'une triste agonie, jusqu'à ce qu'on cherche à l'étouffer dans le sang en 1793. Même tactique de nos jours, mêmes armes, toujours empruntées à Pascal. Sous la guerre contre les Jésuites se cache la guerre contre la religion, car la célèbre Compagnie a toujours eu la gloire de compter autant d'ennemis, hérétiques et incrédules, qu'en avait le catholicisme lui-même. Pendant toute la durée de la Restauration, elle sert de plastron à tous les traits qu'on dirige contre le catholicisme. M. Sainte-Beuve a dit ¹ que les pamphlets de *Courier* étaient issus des *Provinciales* ; il a raison. Seulement il aurait pu ajouter que des pamphlets modernes, dont nous ne citons pas les titres, pour ne pas irriter le débat, ont la même origine. Eh bien ! voyez les progrès et le terme de la lutte commencée par Pascal : l'ennemi, ce n'est plus le Casuisme, mais la confession ; ce n'est plus la Compagnie de Jésus, mais le prêtre !

Enfin, en 1845, au moment où une note insérée au *Moniteur* put faire croire que le Pape Grégoire XVI avait sacrifié les Jésuites aux rancunes et aux sollicitations du gouvernement

¹ *Port-Royal*, t. III, p. 229.

français, les journaux impies proclamèrent avec des cris cyniques leur victoire, non pas sur la Société, mais sur le souverain Pontife et le catholicisme : « Rome a cédé, s'écriait le 7 juillet » le *Courrier français*; c'est un nouveau signe » de la décadence du pouvoir spirituel qui ré- » side au-delà des monts. Sacrifier ses défenseurs, » est la marque la plus manifeste de sa faiblesse. » En prêtant les mains une fois de plus à un » acte de rigueur contre ses janissaires, la pa- » pauté continue le désarmement et accomplit » son suicide depuis longtemps commencé; toute » grande chose périt lentement... A qui le Pape » donne-t-il gain de cause? à l'esprit philoso- » phique qui a forcé le ministère à sévir... Serait- » ce par hasard que la cour de Rome aurait cru » servir la cause de la religion en retirant les Jé- » suites de France?... Nul doute qu'on lui ait » tenu ce langage. C'est la continuation de la » plaisanterie du XVIII^e siècle. Chaque fois que la » philosophie s'est efforcée d'amener l'Eglise à » se mutiler, elle a toujours eu l'esprit de pré- » tendre que c'était pour le plus grand bien des » principes immortels de la foi. Le Jésuitisme a » trouvé ses maîtres, et a été vaincu par ses pro- » pres armes. »

XI.

DES PROVINCIALES JUSQU'À LA XI^e. — MONTALTE
ÉPIÉ. — APPARITION DE L'ÉLOQUENCE.

Et maintenant nous connaissons l'origine des *Provinciales*, leur nature intrinsèque, la valeur de leurs imputations et le terme final auquel elles ont abouti. Les considérations précédentes en sont une suffisante réfutation et nous dispensent d'entrer dans de grands détails sur celles qui suivent jusqu'à la XI^e. Après avoir exposé les principes généraux de la morale des Jésuites, Pascal en fait l'application à toutes les classes, à toutes les personnes de la Société : les bénéficiers, les prêtres, les religieux, les domestiques, les gentilshommes, les juges, les usuriers, les banqueroutiers et même les sorciers. Tel est l'objet de la VI^e, de la VII^e et de la VIII^e lettre. Rien *n'a échappé à la prévoyance des Casuistes ; il y en a pour le clergé, la noblesse et le tiers-état*. Ils apprennent aux bénéficiers comment ils peuvent, sans simonie et sans encourir les censures de l'Église, trafiquer des bénéfices ; aux prêtres à doubler leurs honoraires de messes et à célébrer quelles que soient leurs dispositions ; aux reli-

gieux à désobéir ; aux gentilshommes à accepter et à proposer des duels, à tuer pour défendre leur honneur et leurs biens, le tout moyennant une légère direction d'intention ; aux valets à compenser par le vol l'insuffisance de leurs gages. Mais Pascal interrompt le bon Père pour lui soumettre une plaisante difficulté : « Vous » avez bien mis ceux qui suivent vos opinions » probables, en assurance à l'égard de Dieu et » de la conscience... Vous les avez encore mis » en assurance du côté des confesseurs ; car vous » avez obligé les prêtres à les absoudre sur une » opinion probable, à peine de péché mortel. » Mais vous ne les avez point mis en assurance » du côté des juges ; de sorte qu'ils se trouvent » exposés au fouet et à la potence en suivant » vos probabilités. C'est un défaut capital que » cela. — Vous avez raison, dit le Père, vous » me faites plaisir ; mais c'est que nous n'avons » pas autant de pouvoir sur les magistrats que » sur les confesseurs, qui sont obligés de se rapporter à nous pour les cas de conscience : car » c'est nous qui en jugeons souverainement. — » J'entends bien, reprend Pascal ; mais si, d'une » part, vous êtes les juges des confesseurs, n'êtes-vous pas, de l'autre, les confesseurs des juges ? » Votre pouvoir est de grande étendue : obligez-les d'absoudre les criminels qui ont une opi-

» nion probable, à peine d'être exclus des sacre-
 » ments ; afin qu'il n'arrive pas, au grand mé-
 » pris et scandale de la probabilité, que ceux
 » que vous rendez innocents dans la théorie
 » soient fouettés ou pendus dans la pratique. Sans
 » cela, comment trouveriez-vous des disciples ?
 » — Il y faudra songer, dit le Père, cela n'est
 » pas à négliger. Je le proposerai à notre père
 » Provincial ¹. » — C'est très-plaisant, mais
 c'est stupide.

Cependant les *Petites Lettres* avaient un tel succès qu'on désirait vivement en connaître l'auteur. On soupçonna d'abord Gomberville, à qui vraiment on faisait trop d'honneur, malgré son titre d'académicien et la célébrité de ses romans, de le croire coupable d'un tel méfait. Gomberville protesta, du reste, dans une lettre adressée au P. Castillon, recteur du collège de Paris. Les Jésuites, de leur côté, se sentant frappés par une main invisible, recherchaient de toute part leur ennemi pour le désarmer. Il était bien près d'eux cependant. Quoiqu'il eût une maison à Paris, Pascal, pour continuer ses lettres, était allé se mettre dans une auberge de la rue des Poiriers, à l'enseigne du *Roi David*, vis-à-vis du collège de Clermont, dirigé par les Jésuites ². Là

¹ VI^e Lettre, p. 104.

² Le père Guerrier tenait de M^{lle} Perier que Pascal avait

il se faisait appeler *monsieur de Mons*, nom qui appartenait d'ailleurs à une branche de sa famille. Perier étant venu à Paris pour ses affaires, alla se loger avec lui dans cette auberge, comme un homme de province, sans faire connaître qu'il était son beau-frère. Le P. Defretat, jésuite, leur parent commun, vint alors trouver Perier, et le prévint officieusement qu'on était persuadé, dans la Société, que son beau-frère était l'auteur des *Petites Lettres*, qu'il ferait bien de l'en avertir et de lui conseiller de ne pas continuer une œuvre d'où pourrait lui arriver du désagrément. Perier le remercia de son avis, tout en lui faisant remarquer qu'il était inutile. Car, dit-il au Jésuite, M. Pascal ne peut pas empêcher vos soupçons, et quand bien même il nierait que les lettres fussent de lui, vous ne l'en croiriez pas. Si vous voulez donc continuer à l'en soupçonner, je n'y vois pas de remède (quel était le plus jésuite des deux?). Le P. Defretat se retira là-dessus, en répétant néanmoins de prendre garde. Pendant cette conversation, Perier était sur des charbons ardents, car une vingtaine d'exemplai-

un domestique très-fidèle, nommé Picard, qui était dans le secret. C'était lui qui portait ordinairement les manuscrits à Fortin, principal du collège d'Harcourt, et celui-ci se chargeait du soin de l'impression. Les lettres furent, dit-on, imprimées dans le collège même. *Lettres, Opusc., etc.*, p. 468.

res de la septième¹ lettre était sur son lit à sécher. Heureusement les rideaux étaient tirés, et le père Defretat ne vit rien, pas plus que le frère qu'il avait amené avec lui, et qui s'était assis pourtant très-près du lit porteur des pièces de conviction. Perier monta aussitôt chez Pascal qui demeurait dans la chambre au-dessus², et tous deux rirent de bon cœur de l'art avec lequel on s'était débarrassé du Jésuite. Evidemment on avait gagné déjà à l'école de la Société³.

Pascal fait allusion à cette aventure au commencement de sa huitième *Provinciale*⁴ : « Vous ne pensiez pas, Monsieur, que personne eût la curiosité de savoir qui nous sommes ; cependant il y a des gens qui essaient de le deviner, mais ils rencontrent mal. Les uns me prennent pour un docteur de Sorbonne ; les autres attribuent mes lettres à quatre ou cinq personnes, qui, comme moi, ne sont ni prêtres, ni ecclésiastiques. Tous ces faux soupçons me font

¹ Marg. Perier dit de la septième et de la huitième Lettre, et le *Recueil d'Utrecht*, de la septième ou de la huitième : c'est de la septième seulement qu'il faut lire, car, comme nous l'allons voir, Pascal fait évidemment allusion à ce fait au commencement de la 8^e *Provinciale*.

² Le *Recueil d'Utrecht* dit la chambre au-dessous.

³ Voir le récit de Marg. Perier, *Lettres, Opusc.*, etc., p. 460, et le *Recueil d'Utrecht*, p. 278.

⁴ Du 28 mai 1656.

» connaître que je n'ai pas mal réussi dans le
 » dessein que j'ai eu de n'être connu que de
 » vous, et du bon Père qui souffre toujours mes
 » visites, et dont je souffre toujours les dis-
 » cours ¹. » Tout est encore sur le ton plaisant,
 mais on entend déjà gronder l'orage : « Je vous
 » assure que vous devez compter pour quelque
 » chose la violence que je me fais. Il est bien pé-
 » nible de voir renverser toute la morale chré-
 » tienne par des égarements si étranges, sans oser
 » y contredire ouvertement. Mais, après avoir
 » tant enduré pour votre satisfaction, je pense
 » qu'à la fin j'éclaterai pour la mienne. » Et la
 fin de la lettre contient une grande menace dont
 le bon Père est assez stupide pour ne pas com-
 prendre la portée. Il s'agissait des sorciers. Pas-
 cal s'était permis une réflexion plaisante sur la
 doctrine des Casuistes : « Je crois que vous rail-
 » lez, interrompt le Père (il l'entrevoit enfin !);
 » cela n'est pas bien : car si vous parliez ainsi en
 » des lieux où vous ne fussiez pas connu, il pour-
 » rait se trouver des gens qui prendraient mal
 » vos discours, et qui vous reprocheraient de
 » tourner les choses de la religion en raillerie. —
 » Je me défendrais facilement de ce reproche,
 » mon Père, répond Pascal; car je crois que si

¹ P. 128.

» on prend la peine d'examiner le véritable sens
 » de mes paroles, on n'en trouvera aucune qui ne
 » marque parfaitement le contraire, et peut-être
 » s'offrira-t-il un jour, dans nos entretiens, l'oc-
 » casion de le faire amplement paraître¹. » Elle
 » se présenta, en effet, et dans la onzième lettre,
 Pascal répond directement à l'accusation de
 tourner les choses saintes en raillerie.

Après avoir enseigné à Pascal les décisions des Casuistes qui touchaient les diverses conditions de la société, le bon Père va lui apprendre ce qui est général pour toutes, afin qu'il ne lui manque rien pour sa parfaite instruction.

La neuvième *Provinciale*² débute de la manière la plus heureuse et la plus dramatique : « Je ne
 » vous ferai pas plus de compliment, Monsieur,
 » que le bon Père ne m'en fit la dernière fois que
 » je le vis. Aussitôt qu'il m'aperçut, il vint à
 » moi, et me dit, en regardant dans un livre qu'il
 » tenait à la main : « Qui vous ouvrirait le para-
 » dis, ne vous obligerait-il pas parfaitement? Ne
 » donneriez-vous pas des millions d'or pour
 » en avoir une clef, et entrer dedans quand bon
 » vous semblerait? Il ne faut point entrer en de si
 » grands frais; en voici une, voire cent à meil-
 » leur compte. » Je ne savais si le bon Père lisait

¹ P. 147.

² Du 3 juillet 1656.

» ou s'il parlait de lui-même. Mais il m'ôta de
 » peine en disant : Ce sont les premières paroles
 » d'un beau livre du Père Barry de notre So-
 » ciété, car je ne dis jamais rien de moi-même.
 » Quel livre, lui dis-je, mon Père ? En voici le
 » titre, dit-il : « Le paradis ouvert à Philagie
 » par cent dévotions à la Mère de Dieu, aisées à
 » pratiquer². » Ce livre, comme celui de *la dé-
 votion aisée* du Père Lemoine, est plein de fa-
 deurs ridicules et empreint de tout le mauvais
 goût du temps. Tous deux, fruit d'une piété
 trop confiante, exagèrent, non plus les obstacles,
 mais la facilité de la vertu, dont ils rendent la
 voie tellement large et plane que tous y passe-
 raient. Ces deux bons Pères étaient de la famille
 du Père Bauny dont on disait en le voyant : *Ecce
 qui tollit peccata mundi*. Ils semblent, en effet,
 se proposer pour but de rendre le bien plus aisé
 que le mal, de cacher les attraits du péché sous
 les charmes plus attrayants de la dévotion, de
 pousser tous les hommes dans le chemin riant
 qu'ils leur ouvrent vers le salut, et de les forcer,
 en quelque sorte, à acheter le ciel, tant ils le leur
 offrent à bon marché. Illusion, sans doute, mais
 bien innocente, qui ne méritait certes pas tous
 les sarcasmes de Pascal. Leur mauvais goût lui-

¹ P. 151.

même ne devait pas leur attirer une censure si amère. Qui donc, avant Pascal, n'avait pas, sous ce rapport, de reproches à s'adresser ? Ses bons amis les Arnauld, d'Andilly et ses fils, n'avaient-ils pas travaillé à la fameuse guirlande de Julie¹ ?

Malgré la facilité de la morale des Jésuites, les moyens si ingénieux qu'ils donnent d'éviter le péché, l'immense ressource des restrictions mentales, les excuses toutes prêtes qu'ils ont pour toute espèce de faute, l'homme cependant se rend encore coupable quelquefois, et pour se guérir il n'a pas d'autre remède que la confession, dont il était par conséquent bien utile d'adoucir la pratique. Les Jésuites n'y ont pas manqué, et Pascal traite dans sa dixième *Provinciale*² de tous les adoucissements qu'ils ont apportés au sacrement de Pénitence. C'est à la fin de cette lettre que le volcan trouve enfin son cratère et lance sa lave bouillonnante : « O mon » Père, il n'y a point de patience que vous ne » mettiez à bout, et on ne peut ouïr sans horreur » les choses que je viens d'entendre... La licence » qu'on a prise d'ébranler les règles les plus » saintes de la conduite chrétienne se porte jus- » qu'au renversement entier de la loi de Dieu.

¹ Voir Varin, t. II, p. 45.

² Du 2 août 1656.

» On viole *le grand commandement, qui com-*
 » *prend la loi et les prophètes* ; on attaque la
 » piété dans le cœur, on en ôte l'esprit qui
 » donne la vie : on dit que l'amour de Dieu n'est
 » pas nécessaire au salut, et on va même jus-
 » qu'à prétendre que cette dispense d'aimer Dieu,
 » est l'avantage que Jésus-Christ a apporté au
 » monde. C'est le comble de l'impiété. Le prix
 » du sang de Jésus-Christ sera de nous obtenir
 » la dispense de l'aimer ! Avant l'incarnation, on
 » était obligé d'aimer Dieu ; mais depuis que
 » *Dieu a tant aimé le monde, qu'il lui a donné*
 » *son Fils unique*, le monde, racheté par lui,
 » sera déchargé de l'aimer ! Etrange théologie de
 » nos jours ! On ose lever l'*anathème* que saint
 » Paul prononce *contre ceux qui n'aiment pas le*
 » *Seigneur Jésus* ! On ruine ce que dit saint Jean,
 » que *qui n'aime point, demeure en la mort* ; et
 » ce que dit Jésus-Christ même, que *qui ne l'ai-*
 » *me point, ne garde point ses préceptes* ! Ainsi
 » on rend dignes de jouir de Dieu dans l'éternité
 » ceux qui n'ont jamais aimé Dieu en toute leur
 » vie ! Voilà le mystère d'iniquité accompli. Ou-
 » vrez enfin les yeux, mon Père, et si vous n'avez
 » point été touché par les autres égarements de
 » vos Casuistes, que ces derniers vous en retirent
 » par leurs excès. Je le souhaite de tout mon
 » cœur pour vous et pour tous vos Pères, et je

» prie Dieu qu'il daigne leur faire connaître com-
 » bien est fausse la lumière qui les a conduits
 » jusqu'à de tels précipices, et qu'il remplisse de
 » son amour ceux qui en osent dispenser les
 » hommes ¹. »

On ne discute pas l'éloquence. Aussi nous ne relèverons pas quelques-unes des étranges imputations de Pascal. Disons seulement que ces hommes qu'il accuse de détruire le précepte de l'amour de Dieu, allaient se faire égorger pour son nom sur tous les points du globe : *charitatem majorem nemo habet*. Nous n'avons point appris que les Jansénistes, ces grands prêcheurs de charité, aient jamais couru au-devant du martyre. Quoi qu'il en soit, Pascal pouvait éclater désormais, car il n'avait plus à ménager le Père, chez lequel il ne voulait plus retourner. *Il avait assez lu leurs livres pour pouvoir en dire à peu près autant de leur morale, et peut-être plus de leur politique, qu'il n'eût fait lui-même*. C'est à ce moment peut-être que se rapportent les paroles que nous avons citées plus haut, sur la lecture qu'il aurait faite des Casuistes.

¹ P. 195. Comparer avec la Prosopopée de Boileau, épître XII, lorsqu'il introduit Dieu jugeant tous les hommes.

XII.

DES PROVINCIALES, DE LA XI^e A LA XVII^e. — RÉ-
PONSES DES JÉSUITES, — DÉFENSE AGRESSIVE. —
GRANDE ÉLOQUENCE. — VIOLENCE ET FUREUR.

A partir de la xi^e *Provinciale*, Pascal n'est plus le malin novice que nous avons connu. Il se pose en ennemi, abaisse sa visière, se montre en face et s'adresse directement à ses rivaux : *Mes révérends Pères!* Et pourtant, lorsqu'il se cachait, il était l'agresseur; maintenant qu'il se découvre, il ne tient que la défensive.

Le P. Nouet avait répondu à chaque lettre à mesure qu'elle paraissait, relevant les impostures dont Pascal s'était rendu coupable soit par falsification des textes, soit par ignorance des questions théologiques. Les *Impostures* s'étaient élevées ainsi au nombre de vingt-neuf, dont chacune se terminait par un *Avis aux Jansénistes*, en forme de rétorsion, qui renfermait de curieuses révélations sur la conduite de la secte, et un piquant exposé des opinions particulières de Saint-Cyran d'après ses lettres, non pas celles qu'avait publiées d'Andilly en les purgeant des propositions les plus hétérodoxes, mais celles

dont l'original était gardé par les Jésuites de Paris dans leur collège de Clermont.

Le P. Nouet est le premier qui ait écrit contre les *Provinciales*. Les six lettres suivantes furent la réponse de Pascal; réponse en apparence foudroyante et plus terrible que ne l'avait été l'attaque : « Ce que j'ai fait, disait-il, en s'appliquant un mot de Tertullien, n'est qu'un jeu » avant le véritable combat. J'ai plutôt montré les blessures qu'on vous peut faire que je ne vous en ai fait ¹. »

Mais, à bien considérer, on reconnaît qu'il menace et qu'il fait du bruit pour effrayer son adversaire, dans l'impuissance où il est de lui répondre, qu'il cherche à se rassurer lui-même et à dissimuler sa blessure. Ses premières lettres, alors qu'il attaquait, avaient été un chef-d'œuvre de finesse, de délicatesse, de bon goût jusque dans la raillerie, bien qu'un lecteur instruit et exercé puisse facilement y découvrir de temps en temps des traces de déclamation sophistique. Mais dans les dernières, alors qu'il se défend, il se laisse aller à tous les défauts qu'il reprochait à ses adversaires : il s'entortille, il embrouille les faits et les choses, il évite l'attaque au lieu de la repousser de front, change les

¹ XI^e *Prov.*, du 18 août 1656, p. 203.

questions au lieu de les résoudre, remplace quelquefois les inspirations de la vérité par les transports d'un faux zèle et l'éloquence par des mouvements déclamatoires : mais surtout il s'irrite, il injurie, traitant de *misérables*, comme il aurait fait des habitants d'un bagne, des hommes tels que le P. Annat dont la vertu et la modération ont été louées par Bayle lui-même, le P. Étienne de Champs, ami et confident du grand Condé, le savant Labbe, Denis Petau, ce prodige de science et de modestie.

Aussi le P. Nouet reprit-il sur lui tout l'avantage qu'il perdait. Les premières réponses du Jésuite, quoique solides pour le fond, avaient été faibles dans la forme, et surtout entachées d'injures, ainsi qu'il était alors d'usage chez les controversistes latins, à part cependant les esprits supérieurs comme Bellarmin, Suarez. Mais lorsqu'il riposta à la *xie* Provinciale et aux suivantes, et qu'il prit à son tour l'offensive, sa logique devint plus serrée, plus suivie, plus énergique ; les faits, les raisons, les idées se pressèrent dans ses pages, écrites quelquefois d'une manière assez heureuse et fort supportable. Il n'est pas besoin d'ajouter que tout cela est loin des *Provinciales*. Mais il ne faudrait pas dire avec Nicole que *ces réponses étaient aussi pitoyables que les lettres de Pascal*

étaient solides et élégantes ¹. Nicole, qui a eu beau jeu contre le P. Pirot dans ses *Notes*, a fait de vains efforts contre le P. Nouet. Aussi Daniel n'a-t-il eu qu'à reprendre et qu'à mettre sous une forme plus littéraire les arguments de son confrère. Disons un mot ici des *Entretiens de Cléanthe et d'Eudoxe*, pour en finir avec toutes les réponses faites aux *Provinciales*. Ce fut en 1694 qu'ils furent publiés, sous l'annonce de Cologne, et dès le 26 août de cette année, Bayle écrivait : « La réponse aux *Provinciales* par le » P. Daniel jésuite, a disparu quasi avant que de » paraître. Elle ne coûtait que 50 sols, et on dit » qu'on a offert d'en rendre un louis d'or de » 14 francs à ceux qui l'avaient achetée, s'ils vou- » laient la rendre. On croit qu'on n'a pas voulu » la laisser paraître, choquante comme elle est » pour M. Nicole ². »

Que de ménagements pour des hommes qui en avaient montré si peu ! Voilà donc ces Jésuites si puissants qui n'ont même pas le droit de se défendre ! Et cependant ils étaient alors au faite de

¹ Les réponses du P. Nouet avec deux lettres du P. Annat ont été réunies par les Jésuites en un volume, sous ce titre : *Réponses aux Lettres Provinciales publiées par le secrétaire de Port-Royal contre les Pères de la Compagnie de Jésus, sur le sujet de la morale des Jésuites*, Liège, 1658.

² Nicole vivait encore. — Voir *Œuvres diverses*, t. IV, p. 711.

leur prétendue grandeur : le père La Chaise était le confesseur de Louis XIV ! Eh bien ! ce fut le P. La Chaise lui-même, sur le conseil de Harlay, archevêque de Paris, qui s'opposa à la publication ! Tant il est vrai qu'ils n'ont jamais su ou pu résister à leurs ennemis, qu'ils n'ont jamais fait servir leur terrible crédit à la défense de leurs propres intérêts, et que leur position, au moins en France, a toujours été fautive et peu assurée !

La Chaise et l'archevêque de Paris, craignant que l'ouvrage ne réveillât la lutte, conseillèrent au roi d'en arrêter le débit ; aussi se répandit-il très-peu d'abord, du moins ouvertement. On voit l'exagération manifeste de ces paroles du bénédictin Petit-Didier, dans l'épître dédicatoire de son *Apologie des Provinciales* : « On l'a répandu (le livre de Daniel) avec profusion et une ardeur extrême. On l'a fait traduire en latin par une des meilleures plumes de la Société. On l'a fait mettre en italien par un autre, et par ces divers moyens on a multiplié les éditions, on en a rempli le monde. » Était-ce le peu de confiance qu'on avait dans le succès du livre qui en faisait interdire la publicité ? Il est certain que les réfutations, en général, sont des ouvrages peu lus et presque toujours peu lisibles ; que les *Provinciales*, en particulier, par les raisons que

nous avons dites, sont en un sens irréfutables. Cependant il est certain en même temps que le livre du P. Daniel était aussi solide, aussi judicieux, aussi concluant qu'il pouvait l'être. Voici ce qu'en disait un critique cité par Bayle¹ :

« Il paraît depuis quelque temps une réponse aux » *Lettres Provinciales* qui les bat entièrement » en ruine, et qui cependant ne leur fera pas » un grand mal. Comment cela se peut-il faire? » C'est que, quoique cette réponse fasse voir » évidemment les injustices, les médisances » atroces, les faussetés injurieuses répandues » dans toutes ces lettres contre une des plus célèbres sociétés qui soutiennent les intérêts de » l'Église, cependant il y a longtemps qu'elles » ont mis par leur tour plaisant et enjoué le parti » des rieurs (grand et fort petit) de leur côté, » qu'elles sont en possession d'une autorité, d'un » crédit qu'il sera très-difficile de leur ôter. Les » Jésuites auront beau rendre des services considérables à l'Église et au public... Bien des » gens ne laisseront pas de lire avec un esprit de » facile crédulité les *Lettres Provinciales*, et ne » voudront seulement pas voir la réponse, ni » même en entendre parler. En vérité, la pré-

¹ *Dict. hist.*, au mot *Pascal*; le critique était éit Richelet, rédacteur du recueil, *Les plus belles Lettres françaises*, t. II, p. 322.

» vention est en cette occasion un jugement bien
 » injuste, bien cruel, bien opiniâtre, puisque
 » (quoique ces lettres aient été condamnées par
 » les Papes, par les évêques, par les docteurs et
 » brûlées par la main du bourreau, par les arrêts
 » des Parlements et du conseil d'État), elle s'est
 » mise en une telle possession des esprits, qu'elle
 » résiste à toutes ces puissances. »

Oui, on comprend à merveille la persistance des calomnies et la vogue toujours nouvelle des *Provinciales*. On comprend encore, quelque injuste que cela puisse être, qu'on ne lise plus les réponses des Jésuites et qu'on leur préfère la lecture exclusive des Lettres de Pascal. Mais au moins, ceux qui écrivent sur ces matières *ex professo*, ne sont-ils pas obligés de recourir aux sources pour y puiser la vérité, au risque même d'en retirer quelquefois l'ennui? Quelques-uns disent qu'ils l'ont fait : nous en doutons un peu, ou du moins ils l'ont fait à la légère, car ils auraient modifié plusieurs de leurs opinions, et au lieu de perpétuer le mensonge, ils auraient contribué par leur talent et leur crédit littéraire à ramener le triomphe de la vérité.

Reprenons notre analyse des *Provinciales*. A partir de la XI^e, avons-nous dit, Pascal change complètement de ton et d'allure. Il ne plaisante plus, si ce n'est à de rares intervalles, car il a

peur du reproche de tourner les choses saintes en raillerie. Il est vrai qu'il existe une grande différence entre rire de la religion et rire de ceux qui la profanent par leurs opinions extravagantes qui ne sont certes pas chose sainte. Les Pères de l'Église, les saints, Dieu lui-même (c'est un peu fort !), ne se sont-ils pas permis la raillerie ? Il ne pouvait suivre de plus illustres exemples. Encore l'a-t-il fait avec discrétion et dans l'unique désir de sauver ceux dont il flétrissait les erreurs. Il ne tiendra pas à lui que les Jésuites ne le remercient de sa retenue, de sa modération, de son zèle et de son amour pour leur salut. Ils sont des ingrats s'ils ne le font. La comédie devient sérieuse ; mais c'est toujours la comédie, la comédie jusqu'au bout.

Pascal rentre alors dans le débat et reprend une à une les décisions des Casuistes. Il a l'air de faire la revue du champ de bataille, et si quelques têtes se relèvent encore, de leur asséner le coup de grâce. Ce n'est pas sa faute, du reste : les Jésuites l'ont voulu. Pourquoi l'ont-ils provoqué lorsqu'il ne songeait plus qu'à se reposer de ses hauts faits ? Pourquoi ont-ils eu l'audace de lui répondre et de l'accuser d'imposture (le pauvre homme !) ? Ils le forcent à repartir. — « Mais vous savez bien, mes Pères, que cela ne se peut faire sans exposer de nouveau, et même

» sans découvrir plus à fond les points de votre
 » morale; en quoi je doute que vous soyez bons
 » politiques. La guerre se fait chez vous et à vos
 » dépens; et quoique vous ayez pensé qu'en em-
 » brouillant les questions par des termes d'école,
 » les réponses en seraient si longues, si obscures
 » et si épineuses, qu'on en perdrait le goût, cela
 » ne sera peut-être pas tout-à-fait ainsi; car
 » j'essaierai de vous ennuyer le moins qu'il se
 » peut en ce genre d'écrire. Vos maximes ont je
 » ne sais quoi de divertissant qui réjouit tou-
 » jours le monde. Souvenez-vous au moins que
 » c'est vous qui m'engagez dans cet éclaircisse-
 » ment, et voyons qui se défendra le mieux ¹. »
 Laissons-les se débattre sur l'aumône, la simonie,
 la banqueroute ², l'homicide ³, la calomnie ⁴, et
 ne rentrons pas dans ces interminables discus-
 sions. C'est pourtant dans ces dernières lettres
 qu'il faut aller chercher la grande éloquence de
 Pascal, et surtout dans la xiv^e qui traite de l'ho-
 micide. Il est vraiment sublime, lorsqu'il établit
 comparaison entre les formes si solennelles des

¹ *Douzième Prov.*, du 9 septembre 1656, p. 221.

² *Douzième Provinc.*

³ *Treizième et quatorzième Provinc.*, du 30 septembre et du 23 octobre 1656.

⁴ *Quinzième Provinc.*, du 25 novembre 1656, et *seizième*, du 4 décembre.

tribunaux humains dans les affaires capitales, et les décisions si lestes qu'il prête à quelques Casuistes. Dans le post-scriptum de cette lettre il revient au ton badin. On lui contestait le fait qu'il avait raconté d'un Jésuite qui, à Compiègne, aurait donné un soufflet à un officier de la maison du roi. « Je ne sais à qui il appartient d'en décider, » reprend-il; mais je croirais cependant que c'est » au moins un soufflet *problable*. Cela me met » en sûreté de conscience ¹. »

Son éloquence prend dans la seizième lettre un caractère de dédain, de violence et de fureur. « Vous me faites pitié, mes Pères ²! » Il s'agissait des religieuses de Port-Royal contre lesquelles on avait porté des accusations plus ou moins fondées. Dès 1651, le P. Brisacier avait publié le *Jansénisme confondu* où la calomnie répondait à la calomnie; ouvrage malheureux dont la condamnation par Paul de Gondi, le fameux coadjuteur, fut un vrai triomphe pour les Jansénistes. On ne comprend pas pourquoi le P. Brisacier avait eu recours à de si tristes moyens, pendant qu'il lui était facile de trouver dans les œuvres du parti et dans la conduite avouée des plus hauts personnages de Port-Royal, des preuves convaincantes d'hétérodoxie. Saint-Cyran avait

¹ P. 311. — ² P. 354.

clairement professé des principes destructeurs du pouvoir sacerdotal dans le sacrement de Pénitence, et, par conséquent, du sacrement lui-même ¹. On peut lire dans le livre *de* (ou plutôt *contre* ²) *la fréquente communion* d'Arnauld plusieurs propositions que Calvin et les Protestants eussent signées des deux mains ³. Les religieuses de Port-Royal avaient été fidèles aux leçons de leurs maîtres, jusque là que la mère Agnès-de-Saint-Paul Arnauld permettait à ses sœurs et à ses petites filles de rester quinze mois sans se confesser; qu'elle n'avait pour elle *aucun sentiment de contrition ni d'humiliation de se voir privée des sacrements, et qu'elle aurait bien passé sa vie comme cela sans s'en mettre en peine* ⁴; que la *grande* Angélique elle-même passa jusqu'à cinq mois sans communier, et une fois le jour de Pâques ⁵. Les Jésuites avaient-ils donc tort

¹ Voir l'*interrogatoire de Saint-Cyran* dans le *Recueil d'Utrecht*, p. 55.

² Heureuse substitution due au protestant Schoel.

³ Voir, p. 25, 33, 34 de la Préface; p. 628, 680, 725 du livre lui-même.

⁴ Lettre de la Mère Agnès à Saint-Cyran. Cette lettre faisait partie des pièces du procès de Saint-Cyran. — Voir le *Recueil de Liège*, 23^e *imposture, avis aux Jansénistes*.

⁵ *Recueil d'Utrecht*, p. 75. — Déclaration de l'évêque de Langres à l'évêque de Saint-Malo, dans le *Recueil de Liège*, p. 418.

de les appeler *asacramentaires*? Toutes leurs accusations étaient-elles calomnieuses? et cependant Pascal ne craint pas de leur dire : « Qui le » croira, mes Pères? Le croyez-vous vous- » mêmes, misérables que vous êtes ¹?... Cruels et » lâches persécuteurs, faut-il donc que les clôt- » res les plus retirés ne soient pas des asiles » contre vos calomnies! Pendant que ces saintes » vierges adorent nuit et jour Jésus-Christ au » Saint-Sacrement, selon leur institution, vous » ne cessez nuit et jour de publier qu'elles ne » croient pas qu'il soit ni dans l'eucharistie, ni » même à la droite de son Père, et vous les re- » tranchez publiquement de l'Église, pendant » qu'elles prient dans le secret pour vous et pour » toute l'Église. Vous calomniez celles qui n'ont » point d'oreilles pour vous ouïr, ni de bouche » pour vous répondre. Mais Jésus-Christ, en qui » elles sont cachées pour ne paraître qu'un jour » avec lui, vous écoute et répond pour elles. On » l'entend aujourd'hui cette voix sainte et ter- » rible, qui étonne la nature et qui console l'É- » glise ². Et je crains, mes Pères, que ceux qui » endurcissent leurs cœurs, et qui refusent avec » opiniâtreté de l'ouïr quand il parle en Dieu,

¹ P. 362.

² Allusion au miracle de la Sainte-Épine, dont nous parlerons bientôt.

» ne soient forcés de l'ouïr avec effroi quand il
 » leur parlera en juge ¹ ! »

XIII.

XVII^e ET XVIII^e PROVINCIALES. — MENSONGES IMPU-
 DENTS. — POLITIQUE HYPOCRITE DU JANSÉNISME.
 — MISÉRABLE THÈSE DU *fait* ET DU *droit* —
 VAINES SUBTILITÉS.

Ces foudres d'éloquence, qu'on regrette de voir dirigés contre des prêtres vénérables, devaient porter le dernier coup. Aussi la lutte semblait terminée, lorsqu'elle recommença le 23 janvier 1657, un an, jour pour jour, depuis l'époque de la première *Provinciale*. Pascal revint alors à cette misérable distinction du *fait* et du *droit*, indigne de son génie et de son caractère. C'est qu'il ne voulait pas absolument passer pour héré-

¹ P. 364. — Pascal était moins éloquent, mais aussi injuste et aussi furieux dans les notes qu'il prenait pour les *Provinciales*. « Gens sans parole, sans foi, sans honneur, sans vérité, doubles de cœur, doubles de langue et semblables, comme il vous fut reproché autrefois, à cet animal amphibie de la fable, qui se tenait dans un état ambigu entre les poissons et les oiseaux. »

(*Pensées, fragments, etc.*, t. I, p. 268.)

tique. Or, le P. Annat avait dit *que pour toute réponse à ses quinze lettres* (la seizième n'avait pas encore paru), *il suffisait de dire quinze fois qu'il était hérétique ; et qu'étant déclaré tel, il ne méritait aucune créance*. Pascal ne peut souffrir cette accusation. Quelles preuves en avez-vous, demande-t-il ? « Quand m'a-t-on vu à Cha- » renton ? Quand ai-je manqué à la messe et aux » devoirs des chrétiens à leur paroisse ? Quand » ai-je fait quelque action d'union avec les hé- » rétiques, ou de schisme avec l'Église ? Quel » concile ai-je contredit ? Quelle constitution de » Pape ai-je violée ¹ ? » Questions vraiment plaisantes ! Il ose bien demander quelle constitution de Pape il a violée ! Nous allons le lui dire bientôt, ou plutôt il nous le dira lui-même. Mais quelle foi faire, du reste, sur cette déclaration, sur la parole d'un homme qui ne craint pas d'affirmer enfin, *en propres termes*, ce qu'il n'avait pas encore osé proclamer aussi formellement ², *qu'il n'est point de Port-Royal* ³ ? Ce n'était vrai au moins qu'à grand renfort d'*interprétation des termes* et de *restrictions mentales* ! Il enchérit encore : « Grâce à Dieu, je n'ai d'attache sur la » terre qu'à la seule Église catholique, apostolique

¹ P. 372.

² Voir en particulier XVI^e *Prov.*, p. 339.

³ P. 373.

» et romaine, dans laquelle je veux vivre et mou-
 » rir, et dans la communion avec le Pape son
 » souverain chef, hors de laquelle je suis très-
 » persuadé qu'il n'y a point de salut ¹.»—Que ne
 disait-il vrai ! que ne garda-t-il toujours cette
 conviction ! — Jamais il n'avait paru si fier. Il
 voudrait faire croire à la faiblesse de ses adver-
 saires, à sa puissance victorieuse, et il semble
 entonner le chant du triomphe : « Vous vous
 » sentez frappé par une main invisible, qui rend
 » vos égarements visibles à toute la terre ; et vous
 » essayez en vain de m'attaquer en la personne
 » de ceux auxquels vous me croyez uni. Je ne
 » vous crains ni pour moi, ni pour aucun autre,
 » n'étant attaché ni à quelque communauté, ni à
 » quelque particulier que ce soit. Tout le crédit
 » que vous pouvez avoir est inutile à mon égard.
 » Je n'espère rien du monde, je n'en appréhende
 » rien, je n'en veux rien ; je n'ai besoin, par la
 » grâce de Dieu, ni du bien, ni de l'autorité de
 » personne. Ainsi, mon Père, j'échappe à toutes
 » vos prises. Vous ne me sauriez prendre de quel-
 » que côté que vous le tentiez. Vous pouvez bien
 » toucher le Port-Royal, mais non pas moi. On
 » a bien délogé des gens de Sorbonne, mais cela
 » ne me déloge pas de chez moi. Vous pouvez

¹ P. 374.

» bien préparer des violences contre des prêtres
» et des docteurs, mais non pas contre moi, qui
» n'ai point ces qualités. Et ainsi peut-être n'eû-
» tes-vous jamais affaire à une personne qui fût
» si hors de vos atteintes, et si propre à combat-
» tre vos erreurs, étant libre, sans engagement,
» sans attachement, sans liaison, sans relations,
» sans affaires; assez instruit de vos maximes,
» et bien résolu de les pousser autant que je croi-
» rai que Dieu m'y engagera, sans qu'aucune
» considération humaine puisse arrêter ni ralen-
» tir mes poursuites ¹. »

Non seulement Pascal n'est pas hérétique, mais il n'y a pas d'hérésie dans l'Église. C'est toujours cette singulière prétention du Jansénisme : il veut tout envahir, être à lui seul toute l'Église, et quand on le poursuit, il n'est plus qu'un fantôme qui échappe à vos regards et à vos prises, et qui n'a d'existence que dans l'imagination passionnée et délirante de ses ennemis ! Pascal n'en soutient pas moins que la nouvelle hérésie n'est qu'une chimère. Est-ce que ceux qu'on appelle Jansénistes ne condamnent pas les cinq propositions ? Est-ce qu'ils ne reçoivent pas la constitution d'Innocent X ? Et M. Arnauld lui-même ne l'a-t-il pas déclaré formelle-

¹ P. 374.

ment dans sa seconde lettre ? — Il oublie d'ajouter qu'il en renouvelait en même temps toutes les erreurs, ce qui lui avait valu la censure de la Sorbonne. — De quoi s'agit-il donc maintenant ? De savoir si les cinq propositions sont oui ou non dans Jansénius. Mais ce n'est qu'une question de fait qui n'intéresse nullement la foi. Le Pape et l'Église elle-même ne sont pas infaillibles dans les faits, ce qu'on peut prouver par de nombreux exemples. Les Jansénistes croient que le sens de Jansénius n'est autre que le sens de la grâce efficace, qui n'a pas été, qui ne peut être condamné. Pourquoi les poursuit-on, les bons Catholiques ? Mais voyez la politique des Jésuites ! Ils comprennent bien que l'*Augustinus* ne renferme pas d'autre doctrine que celle de la grâce efficace. S'ils veulent faire condamner le sens de Jansénius, c'est afin d'envelopper plus tard la grâce efficace dans la même condamnation. Ils diront, en effet : Vous voyez, le sens de Jansénius est frappé de censure ; or, il n'est autre que le sens de la grâce efficace : désertez donc ce drapeau proscrit, venez à nous et passez au Molinisme. La suite a prouvé si Pascal devinait juste et s'il avait droit de prêter de telles intentions à ses adversaires ; mais elle a bien fait voir que, pour les Jansénistes, la question de fait n'était qu'un subterfuge afin d'échapper à la con-

damnation de leurs erreurs. Pourquoi, en effet, cette longue et éternelle chicane? Si la question de fait est si peu importante, pourquoi Pascal et son parti y tiennent-ils tant?

Tranchons d'un mot cette discussion. Il est faux d'abord que les cinq propositions ne se trouvassent pas dans Jansénius. Quelques-unes, deux au moins, s'y lisaient *mot à mot*, comme le soutenait le Père Annat; et les autres, expression exacte du sens de Jansénius, *étaient l'âme de son livre*¹. Faux encore que pendant le procès d'Arnauld, et depuis bien souvent, on ne les eût pas montrées en propres termes ou en termes équivalents dans l'*Augustinus*. Dès 1649, au moment de la dénonciation de N. Cornet, l'abbé de Bourzeis, janséniste, avait discuté les textes allégués par le syndic de Sorbonne. En 1654, Arnauld avait écrit : *Réponse au Père Annat touchant les cinq propositions*, où il faisait la même chose; il y a bien mieux : avant la condamnation du sens de Jansénius, les Jansénistes eux-mêmes avaient avoué que les propositions condamnées étaient dans l'*Augustinus*, et en avaient marqué les endroits². Il était faux enfin de nier

¹ Bossuet, lettre au maréchal de Bellefonds, 30 septembre 1677. — OEuvres, t. XXXVII, p. 125.

² Voir *Réponse à la plainte que font les Jansénistes de ce qu'on les appelle hérétiques*, par le P. Annat, dans le Recueil

que le sens condamné fût celui de Jansénius : Innocent X et Alexandre VII le disaient expressément¹. Peut-être, au commencement, Pascal ne le croyait-il pas ; peut-être ignorait-il tous ces points lorsqu'il improvisa sa première lettre. Mais en janvier 1657, époque de la XVII^e *Provinciales*, il n'y avait plus à hésiter : il s'était instruit de tout le procès et ne pouvait plus prétexter l'ignorance. Il savait donc que les propositions étaient dans Jansénius, à moins qu'il n'ait voulu dire qu'elles n'y étaient pas mot à mot, comme le S.-Siège les avait condamnées, ce qui serait une subtilité misérable. Il savait encore à merveille que le sens condamné était celui de Jansénius. Que faire donc ? Soutenir qu'on a eu tort de condamner ce sens, et qu'il n'est pas hérétique pour cela, parce que l'Église, infailible sur le droit, ne l'est pas sur le fait.

Sans doute l'Église n'est pas infailible dans les faits historiques, scientifiques, littéraires, dans l'interprétation d'un auteur quelconque, mais seulement dans les faits révélés que con-

de Liège, p. 369. — Dans cette même lettre, le P. Annat mettait en présence les propositions condamnées et les propositions correspondantes du livre de Jansénius, p. 378.

¹ Nous trouvons tous ces détails et beaucoup d'autres dans *l'histoire des cinq propositions*, publiée en 1700 par l'abbé Dumas, l'un des ouvrages les plus remplis de faits et les plus impartiaux qu'on puisse consulter sur cette matière.

tient l'Écriture ou la tradition chrétienne, dans la décision des points dogmatiques. L'Église ne fait pas de dogme, mais interprète la révélation. Or, les faits humains, le sens d'un auteur, ne sont pas choses révélées, et ne sauraient, par conséquent, faire la matière d'un article de foi. Mais il en est autrement des faits dits *dogmatiques*, c'est-à-dire des faits qui se lient si intimement à un point de droit qu'ils en sont inséparables. Ne rendons pas illusoires l'inspiration et l'autorité de l'Église. Or, n'est-il pas évident que son autorité disparaît et devient inutile, si elle ne peut que censurer des erreurs abstraites, sans avoir droit de décider jamais que ces erreurs appartiennent à tel homme, à tel livre? Tous les hérétiques échapperaient à ses anathèmes, se moqueraient d'elle et de ses décisions : il leur suffirait de dire, comme les Jansénistes, qu'elle ne les a pas entendus, qu'elle ne sait pas lire. Et alors on continuerait à répandre l'erreur, tout en accordant à ses oracles un respect dérisoire et sacrilège. Ce serait la souffleter à genoux. Les livres circuleraient, malgré ses prohibitions ; les partis subsisteraient dans son sein ; quelque effort qu'elle fit pour les en chasser, et resteraient chez elle malgré elle. Le drapeau ennemi flotterait sur la place à côté du sien. Chefs et soldats braveraient ses foudres, et s'arrogeraient d'eux-

mêmes dans la grande république chrétienne des droits de nationalité qu'elle ne pourrait leur ravir. Tel fut précisément, comme l'a défini si spirituellement le comte de Maistre¹, le caractère exceptionnel de cette secte janséniste, la plus subtile, la plus hypocrite qui ait jamais existé, voulant rester dans l'Eglise malgré l'Eglise, prétendant lui être fidèle et l'accusant d'ignorer les dogmes, de ne pas comprendre ses propres décrets et de n'avoir pas assez d'intelligence pour démêler le sens d'un livre. Armons l'Eglise de tous les pouvoirs nécessaires à sa défense et à l'accomplissement de sa mission. Qu'elle puisse arrêter l'envahissement des hérétiques et des mauvaises doctrines, faire la police chez elle et mettre à la porte ceux qui lui semblent dangereux, préserver ses enfants du poison de l'erreur, en leur en indiquant la nature et les sources. Qu'on lui accorde le droit que Pascal réclamait pour lui-même lorsqu'il disait : « On me demande pour-
 » quoi j'ai nommé les noms des auteurs où j'ai
 » pris toutes les propositions abominables que
 » j'ai citées. Je réponds que si j'étais dans une
 » ville où il y eût douze fontaines, et que je
 » susse certainement qu'il y en a une qui est
 » empoisonnée, je serais obligé d'avertir tout

¹ *De l'Eglise gallicane.*

» le monde de n'aller point puiser de l'eau à cette
 » fontaine; et comme on pourrait croire que c'est
 » une pure imagination de ma part, je serais obli-
 » gé de nommer celui qui l'a empoisonnée, plutôt
 » que d'exposer toute une ville à s'empoisonner ¹. »

La distinction du droit et du fait est donc insoutenable en matière dogmatique ², et on ne comprend pas que Pascal, avec son esprit si net et si droit, ne s'en soit pas aussitôt aperçu. C'était déjà trop d'une lettre pour défendre une si misérable thèse. Il en fait pourtant encore le sujet de la dix-huitième et dernière *Provinciale*, celle qu'il a le plus travaillée, adressée comme la précédente au Père Annat ³.

Il avait sommé le Père Annat de lui dire quel était donc ce sens de Jansénius qu'avaient condamné les Papes, et le Père Annat lui avait répondu, le sens de Calvin. — N'est-ce que cela, mon Père, reprend Pascal? Je le condamne aussi, mais je soutiens que le sens de Jansénius n'est

¹ *Pensées, fragments, etc.*, t. I, p. 367.

² Voir le précis d'un ouvrage de Bossuet où il défend par la pratique constante de l'Église, le bon sens catholique et l'*autorité des jugements ecclésiastiques, où sont notés les auteurs des schismes et des hérésies* (Hist. de Boss., t. IV, Pièces justific. du livre XIII^e, n^o 1). Voir surtout Fénelon, celui de tous nos écrivains français qui ait le mieux démontré le droit de l'Église dans les faits dogmatiques.

³ Du 24 mars 1657.

que la grâce efficace au sens des Thomistes. — Il s'efforce alors de le prouver ; et il expose et adopte la théorie de la grâce suffisante qui ne suffit pas, et toutes les doctrines dont il s'était tant moqué dans ses premières lettres. C'est ainsi que dans d'autres écrits qu'il publia plus tard sur la *possibilité d'accomplir les commandements de Dieu*, sur les rapports de la *possibilité* et du *pouvoir*¹, il manifesta sans doute un grand talent de discussion et d'exposition, mais il renouvela toutes les subtilités jansénistes, toutes les distinctions imperceptibles de la grâce efficace et de la grâce suffisante, du pouvoir éloigné et du pouvoir prochain ; en un mot, tout ce qu'il avait poursuivi de sarcasmes dans ses adversaires, préférant l'inconséquence à l'abandon de ses opinions jansénistes.

¹ *Œuvres*, t. III, p. 501, 557, 585.—Quelques autres écrits sur les mêmes matières n'ont jamais été imprimés. — Voir la liste qu'en donne le P. Guerrier, *Pensées, Fragments, etc.*, t. II, Appendice n° 2, p. 422.

XIV.

FACTUMS POUR LES CURÉS DE PARIS. — APOLOGIE
POUR LES CASUISTES. — COMBAT D'ARRIÈRE-
GARDE.

Tous ces détours étaient indignes de Pascal. Aussi finit-il par y renoncer, comme nous le verrons après avoir achevé l'histoire de sa lutte contre les Jésuites. Cette lutte commencée sur le terrain de la science, poursuivie sur celui de la théologie et de la morale, ne s'arrêta pas aux *Provinciales*. Elle continua par les *Factums* que le parti janséniste publia au nom des curés de Paris. C'est dans le VI^e factum¹ qu'il faut aller chercher l'histoire de ces écrits, Au moment de l'apparition des *Provinciales*, quelques curés de la capitale avaient voulu faire condamner les Casuistes, mais dans l'absence des vicaires généraux², cette résolution ne put avoir son effet.

¹ Septième des premières éditions, parce qu'on en a réuni deux en un. — Voir *Œuvres*, t. III, p. 148. Cet écrit est du 8 février 1659. — Voir encore sur cette affaire le récit de M^{lle} Perier, cité par le P. Guerrier, *Lettres, opusc.*, etc., p. 469, et le *Recueil d'Utrecht*, p. 280.

² C'étaient eux qui gouvernaient le diocèse, car depuis 1652, le siège de Paris était vacant de fait, par suite de l'emprisonnement et de la fuite à l'étranger du cardinal de Retz.

Le signal de ce nouveau combat, de ce combat d'arrière-garde, était parti des curés de Rouen. L'abbé du Four, curé de Saint-Maclou de Rouen, avait prêché contre la doctrine des Casuistes dans une assemblée de curés, en présence de l'archevêque. Les Jésuites s'en trouvèrent offensés, et le Père Brisacier, recteur de leur collège, porta plainte. Il publia : *Réponse d'un théologien aux propositions extraites des lettres des Jansénistes par quelques curés de Rouen*¹, etc... Là il disait avec raison que les curés feraient bien mieux de s'occuper de leur ministère que d'épouser la querelle des Jansénistes; que les propositions étaient calomnieuses, et qu'en tous cas il ne s'agissait pas de faire le procès aux auteurs catholiques pour plaire aux disciples de Jansénius, mais de combattre l'hérésie et de défendre l'Église. Cependant les curés nommèrent des commissaires pour examiner les Casuistes cités dans les *Provinciales* et faire un extrait des maximes les plus dangereuses. On soumit cet extrait à la condamnation de l'archevêque, qui renvoya l'affaire à l'assemblée du clergé de France, alors réunie à Paris. Encouragés par cet exemple, les curés de Paris reprennent leur projet et dressent, de leur côté, une liste de propositions. Mais les travaux

¹ Dans le Recueil de Liège, p. 351.

de l'assemblée étaient trop avancés pour qu'elle pût procéder à un procès dans les formes. Elle se borna à faire imprimer à ses frais les Instructions de S. Charles Borromée aux confesseurs, comme un préservatif contre les mauvaises maximes.

Vers la fin de 1657 parut un livre du père Pirot intitulé : *Apologie pour les Casuistes contre les calomnies des Jansénistes*. C'était un livre maladroit qui donnait gain de cause à Pascal, mais qui, quoi qu'en dise l'auteur du factum, fut repoussé par les Jésuites en même temps que condamné par plusieurs évêques, et le pauvre père Pirot en mourut de chagrin.

Cette publication fut néanmoins un vrai malheur pour la Société, et donna à la lutte une nouvelle énergie. Au commencement de 1658, plusieurs curés de Paris (ils s'étaient scindés dans cette affaire du Jansénisme) poursuivirent la condamnation de l'*Apologie* auprès des grands vicaires, et l'opposition de Louis XIV les empêcha seule de déférer le livre au Parlement. Ils se contentèrent alors de présenter aux vicaires-généraux un extrait de l'*Apologie* et de publier un factum où ils exposaient les motifs de leur conduite. Dans le même temps, les curés de Rouen

¹ C'est le premier factum; *Œuvres*, t. III, p. 8.

lançaient de leur côté un factum sur le même sujet ¹, et les Jésuites répondirent à tous à la fois par quelques libelles.

On soupçonnait déjà, ce qui est devenu depuis une certitude ², que les écrivains de Port-Royal prêtaient leur plume aux curés de Paris. Aussi, dans un de leurs écrits, les Jésuites disaient formellement que les curés n'étaient pas les auteurs du premier factum, et les accusaient de prêter leur nom au parti janséniste. On sait aujourd'hui qu'Arnauld, Nicole, Hermant, Perier, recueillaient les matériaux de ces opuscules, et que Pascal tenait la plume. Il est difficile de croire cependant qu'il ait travaillé à tous, car quelques-uns ne portent guère le cachet de son style. Une tradition qui remonte au xvii^e siècle lui attribue le v^e et le vi^e, c'est-à-dire, le iv^e et le v^e de notre édition. Et vraiment, comme nous le ver-

¹ 15 février 1658; *Œuvres*, t. III, p. 318.

² Le parti lui-même l'avoua plus tard. Le P. Guerrier a dit tenir de M^{lle} Perier que les curés de Paris étaient d'abord bien résolus à demander la condamnation des casuistes, mais qu'aucun d'eux ne voulut se charger d'écrire; qu'alors Fortin, principal du collège d'Harcourt, persuada à Maquet, curé de saint Paul, d'accepter cet emploi, lui promettant de faire composer ses écrits par des personnes très-habiles; qu'en effet Fortin s'adressa à Arnauld, Nicole et Pascal, qui sont auteurs des factums qui ont paru sous le nom des curés de Paris. — *Lettres, opuscules, etc.*, p. 469.

rons, plusieurs pages ne sont pas indignes des plus éloquents des *Provinciales*.

Les curés répliquèrent par un second factum dans lequel ils soutenaient le premier et s'en prétendaient les véritables auteurs ¹ ! Pascal avait bien dit à plusieurs reprises dans ses *Provinciales* qu'il n'avait aucune liaison avec Port-Royal. Pourquoi, s'il a écrit ce factum, n'aurait-il pas fait pour les autres ce qu'il ne craignait pas de faire pour lui-même ? Mais que penser d'un parti qui recourt à de semblables mensonges ?

Cependant on procédait en Sorbonne à l'examen de l'*Apologie*, tandis que les Jésuites se défendaient de leur côté par divers écrits. Les curés publièrent en réponse leurs III^e et IV^e factums ², qui furent bientôt suivis du V^e ³, *sur les avantages que les hérétiques prennent contre l'Église de la morale des Casuistes et des Jésuites*. Ce pamphlet est vraiment éloquent, et nous le croirions volontiers sorti de la plume de Pascal. On y explique et justifie avec un admirable

¹ Du 1^{er} avril 1658, p. 27. On trouve dans les *Pensées sur les Jésuites*, publiées par M. Faugère, t. I, p. 278, des réflexions analogues pour le fond à la page 37 de ce factum. Quelques expressions même sont identiques des deux côtés.

² 7 mai et 23 mai 1658, réunis en un seul dans l'édition Lefèvre, t. III, p. 44.

³ 11 juin 1658. — 4^e de notre édition, t. III, p. 109.

talent la conduite des curés qui, dans leur lutte contre les Jésuites, auraient voulu surtout empêcher les hérétiques de se prévaloir des corruptions des Casuistes pour imputer à l'Église des opinions qu'elle abhorre et légitimer ainsi leur séparation, en même temps qu'on y réfute les Jésuites qui cherchaient à prouver que leur doctrine morale était celle de l'Église, par cela seul qu'elle était condamnée par les hérétiques.

La censure se poursuivait toujours en Sorbonne, mais lentement, pour diverses causes, et par l'opposition des Jésuites, et parce que la Faculté voulait y insérer une sorte de condamnation des *Provinciales*, sous prétexte qu'elles avaient été condamnées à Rome : or, l'avocat général Talon ne voulait pas admettre une clause qui aurait été une reconnaissance de l'inquisition romaine.

Les Jésuites, pour faciliter le débat et le dénouement, publièrent alors leurs *sentiments sur l'Apologie*. Ils se mettaient en dehors de la querelle et voulaient garder la neutralité. C'est contre cette résolution que s'élève éloquentement Pascal ; oui Pascal, car tout ici est bien de lui, fond et style. « Quoi, mes Pères, toute l'Église est en » rumeur dans la dispute présente : l'Évangile » est d'un côté, et l'Apologie des Casuistes est de » l'autre : les prélats, les docteurs et les peuples

» sont ensemble d'une part; et les Jésuites, pressés
» de choisir, déclarent qu'ils ne prennent point
» de parti dans cette guerre! criminelle neutra-
» lité! Est-ce donc là tout le fruit de nos tra-
» vaux, que d'avoir obtenu des Jésuites qu'ils
» demeureraient dans l'indifférence entre l'er-
» reur et la vérité, entre l'Évangile et l'Apologie,
» sans condamner ni l'un ni l'autre? Si tout le
» monde était en ces termes, l'Église n'aurait
» guère profité, et les Jésuites n'auraient rien
» perdu; car ils n'ont jamais demandé la sup-
» pression de l'Évangile. Ils y perdraient : ils en
» ont affaire pour les gens de bien : ils s'en
» servent quelquefois aussi utilement que des
» Casuistes. Mais ils perdraient aussi, si on leur
» ôtait l'Apologie qui leur est si souvent néces-
» saire. Leur théologie va uniquement à n'exclure
» ni l'un ni l'autre, et à se conserver un libre
» usage de tout. Ainsi on ne peut dire, ni de l'E-
» vangile seul, ni de l'Apologie seule, qu'ils con-
» tiennent leurs sentiments. Le dérèglement qu'on
» leur reproche consiste dans cet assemblage; et
» leur justification ne peut consister qu'à en
» faire la séparation, et à prononcer nettement
» qu'ils reçoivent l'un et qu'ils renoncent à l'au-
» tre : de sorte qu'il n'y a rien qui les justifie
» moins, et qui les confonde davantage, que de
» ne nous répondre autre chose, lorsque tout le fort

» de notre accusation est qu'ils unissent, par une
 » alliance horrible, Jésus-Christ avec Bélial,
 » sinon qu'ils ne renoncent pas à Jésus-Christ,
 » sans dire en aucune manière qu'ils renoncent
 » à Bélial ¹. » Cette page est une variante élo-
 quente de la cinquième *Provinciale*.

Pendant que ces choses se passaient à Paris, des curés de plusieurs villes de province suivaient l'exemple de leurs confrères de la capitale, et dressaient ou faisaient dresser par les écrivains du parti des factums contre l'Apologie. La guerre s'était étendue et embrassait la France presque entière ². Plusieurs évêques, surtout les évêques *opposants*, les évêques de Pamiers, de Cominges, d'Aleth, d'Angers, prenaient les devants sur la Sorbonne et condamnaient l'Apologie. La censure, si longtemps retardée, parut enfin, et les vicaires généraux de Paris se hâtèrent d'en ordonner la publication par un mandement. Rappelons-nous que ces vicaires généraux étaient ceux du cardinal de Retz, le bon ami des Jansénistes, ce qui rend suspect tout ce qu'on fit en

¹ Ve factum (6^e des anciennes édit.), 24 juillet 1658, t. III, p. 132.

² Voir, t. III, les factums des curés de Nevers, p. 348; d'Amiens, p. 357; d'Evreux, p. 391; de Lisieux, p. 397. Ils sont tous de 1658 et de 1659.

³ 27 novembre 1658, t. III, p. 402.

cette rencontre. L'administration du diocèse était entre les mains du parti. Tout était conduit, rédigé par les hommes de Port-Royal, et on a trouvé dans les papiers de Pascal un projet de mandement contre l'Apologie qu'il avait écrit à la prière et au nom des vicaires généraux ¹. Aussi on ne doit adopter qu'avec grande réserve le récit des curés de Paris que nous venons d'analyser : d'autant plus que le P. Annat réclama contre la vérité de plusieurs faits et de plusieurs assertions de leur *Journal* ². Les curés répliquèrent par leur viii^e factum ³. Inutile de nous jeter dans cette discussion fort peu intéressante pour nous. Notons seulement que ce factum encore est bien évidemment de Pascal. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer une page bien spirituelle de cet écrit ⁴ avec une page de la 17^e *Provinciale* ⁵ : tour et expressions sont parfaitement identiques. Le P. Annat, auquel les deux écrits étaient adressés, ne pouvait pas s'y tromper. Il

¹ *Ibid.*, p. 415.

² Le VI^e factum (7^e des anciennes édit.), était intitulé : *Journal de tout ce qui s'est passé, tant à Paris que dans les provinces, sur le sujet de la morale et de l'Apologie, des Casuistes etc.* La réponse du P. Annat portait ce titre : *Recueil de plusieurs faussetés et impostures contenues dans le Journal etc ..*

³ Septième de notre édition, t. III, p. 199.

⁴ T. III, p. 202. — ⁵ T. I, p. 375.

devait être bien évident pour lui que les coups parlaient de la même main et que les curés n'étaient que des mannequins au pouvoir d'un machiniste. Pascal ose leur faire dire cependant : *Nous n'avons aucun intérêt, ni aucun engagement à la défense de l'auteur des Lettres au Provincial...* ¹ ! Il fallait encore cela pour la vérité de la comédie. Mais le Père Annat avait-il tort de les appeler *les plus grands menteurs du monde*? et ne pouvait-il pas, s'il l'eût connu, y comprendre Pascal ?

XV.

MIRACLE DE LA SAINTE-ÉPINE. — JOIE TRIOMPHANTE DES JANSÉNISTES. — IMPRESSION SUR PASCAL. — TOUTES SES PENSÉES TOURNENT AU MIRACLE. — AUTORITÉ DE L'ÉGLISE ET DU PAPE BALANCÉE. — LE SECTAIRE. — ANATHÈME POUR ANATHÈME.

L'ardeur de Pascal ne s'était pas ralentie. Il y avait plus de trois ans ² qu'il poursuivait les Jésuites avec un acharnement que ne suffissent pas à expliquer sa haine contre eux et ses passions

¹ T. III, p. 208.

² Du 23 janvier 1656 au 25 juin 1659, dates de la 1^{re} *Province*. et du 8^e factum.

de sectaire. Mais, dès le commencement de la lutte, son imagination avait été frappée par un fait extraordinaire où il avait vu le doigt de Dieu et une invitation céleste à continuer son œuvre. Nous voulons parler du mirale de la Sainte-Epine, dont nous devons dire ici quelque chose, tant il tient une large place dans cette polémique et dans sa vie.

Marguerite Perier, nièce de Pascal, âgée d'environ douze ans, était pensionnaire à Port-Royal de Paris. Cette enfant, depuis trois ans et demi, était incommodée d'une fistule lacrymale à l'œil gauche, de si mauvaise nature, que l'os du nez était carié, et que pour peu qu'on pressât, il s'écoulait par l'œil, le nez et la bouche une matière tellement fétide qu'on avait été contraint de la séparer des autres pensionnaires. On l'avait traitée pendant dix-huit mois sans aucun succès, et le mal allait toujours en empirant. Aussi les médecins étaient-ils d'avis qu'il n'y avait plus de remède que l'application du feu, et l'opération devait avoir lieu au printemps.

Les choses étaient en cet état, lorsque le 24 mars 1656 un ecclésiastique, nommé de la Potherie, envoya à Port-Royal un fort beau reliquaire dans lequel était enchâssée une épine de la sainte couronne.

La relique fut exposée dans l'Eglise à la véné-

ration de la communauté. Religieuses et pensionnaires s'y rendirent, entr'autres la petite Marguerite Perier. A la vue de cette enfant, la sœur Flavie, sa maîtresse, se sentit pressée d'appliquer la relique à l'œil malade. Elle le fit sans plus de réflexion et immédiatement après n'y pensa plus. Aussi fut-elle bien étonnée lorsque le soir elle entendit l'enfant dire à une de ses compagnes : *Mon œil est guéri, il ne me fait plus de mal!* Elle regarde, et ne voit plus, en effet, la moindre trace du mal horrible. La mère Agnès fut aussitôt prévenue, mais on ne se hâta pas de crier au miracle avant d'avoir fait bien constater la guérison. La nouvelle ne se répandit même que peu à peu dans le monastère, et, à cause du grand silence qu'on y gardait pendant le carême, quelques religieuses ne le surent qu'au bout de huit et même de quinze jours seulement.

Le 31, on appela Dalencé, chirurgien du monastère, qui n'avait pas vu l'enfant depuis deux mois, et on la lui présenta sans lui rien dire. Il ne peut en croire ses yeux, se fait raconter l'histoire, et déclare qu'il est impossible que cette guérison ait pu se faire sans miracle. Quelque temps après, lorsqu'il s'est assuré que la guérison est complète, il s'adjoint plusieurs médecins et chirurgiens distingués, et tous signent un certificat par lequel ils attestent qu'une guérison si

subite et si radicale surpasse les forces ordinaires de la nature.

On procéda ensuite aux informations canoniques, et l'official de Paris, accompagné de chirurgiens d'office, examina de nouveau et constata le miracle. En conséquence, un *Te Deum* solennel fut chanté dans l'Eglise de Port-Royal, et on y célébra une messe d'actions de grâce. La famille de la petite *miraculée* fonda à perpétuité, dans la cathédrale de Clermont, une messe qui s'y chantait encore au milieu du xviii^e siècle, et transmitt par une inscription la mémoire du prodige à la postérité ¹. Ajoutons que Benoit XIII discuta les circonstances du fait dans ses *homélies sur l'Exode*, et le jugea miraculeux.

Tel est le fameux miracle de la Sainte-Epine, d'après le récit de Jacqueline. A s'en rapporter à la narration de Fontaine ², il n'y aurait pas d'objection à faire, et le miracle serait bien réel. Dalencé aurait vu *l'œil encore le jour précédent plein de pourriture*, et Marguerite aurait annoncé sa guérison à la sœur Flavie, non plus le soir seulement, mais *au sortir même de la cérémonie*. Fontaine, dans son zèle naïf, fait lui-même le

¹ Voir tous ces faits rapportés fort au long dans le *Recueil d'Utrecht*, p. 282-305, d'après les lettres de Jacqueline; voir les lettres de Jacqueline, *Lettres, opusc.*, etc., p. 375-391.

² *Mémoires*, t. II, p. 132 et suiv.

miracle et en dispose à son gré les circonstances, Jacqueline devait être mieux informée, et il faut s'en tenir à son témoignage. Or, en raisonnant d'après ses données, on pourrait chicaner sur bien des points. Dalencé n'avait pas vu Marguerite depuis deux mois : il ne pouvait donc constater l'état de la maladie au moment même de l'attouchement de la sainte relique ; et qui nous assure qu'il n'y avait pas eu amélioration naturelle dans l'intervalle ? — Comment la sœur Flavie ne s'aperçoit-elle que le soir de la guérison de son élève ? — La discrétion de Port-Royal est vraiment inexplicable. On connaît son empressement à croire et à publier les prodiges vrais ou faux accomplis parmi les siens : comment se fait-il qu'au bout de huit jours des religieuses ignorassent encore la guérison si éclatante de Marguerite ? Le silence du carême en est-il une suffisante explication ? — Ces objections et bien d'autres ne sauraient cependant détruire la valeur des témoignages qui constatent le prodige. En tout cas, nous aimons mieux croire au miracle que de recourir à la singulière explication de M. Sainte-Beuve, lorsqu'il dit que l'application brusque du reliquaire a pu ouvrir la fistule, produire un écoulement naturel des matières fétides qu'elle renfermait, et amener ainsi peu à peu la guérison.

C'est une plaisanterie bien forte et inconciliable d'ailleurs avec les faits.

Mais il est un point singulier dans le récit des Port-Royalistes au sujet de la Sainte-Épine, et ici nous avouons n'y rien comprendre. La relique avait été remise à son propriétaire. Sur le bruit du prodige qui venait de s'accomplir, toutes les communautés de Paris voulurent en être successivement depositaires, dans l'espoir d'obtenir par elle de semblables guérisons. Mais ni aux Carmélites, ni aux Ursulines, nulle part ailleurs qu'à Port-Royal, la relique ne faisait de miracles ; de sorte que l'abbé de La Potherie, jugeant que Dieu lui désignait ainsi le lieu qui devait posséder ce trésor, en fit présent à l'Eglise de Port-Royal, et les miracles recommencèrent. Port-Royal triomphait de ce privilège exclusif. Il était évident que la vertu de la Sainte-Épine entraînait moins que la sienne propre dans les miracles qui s'opéraient ; c'était lui et non la Sainte-Épine qui faisait des prodiges. Il ne l'osait pas dire ouvertement, et tâchait de donner du privilège une explication plus modeste. La foi des autres communautés n'était pas suspecte ; elles n'avaient pas d'ennemis : il n'était donc pas besoin que Dieu prit en main leur cause, rendit témoignage à leur vertu et confondit la rage de leurs persécuteurs. Mais au moment où Port-Poyal était faussement accusé d'hérésie,

où de vertueuses filles étaient attaquées dans leurs plus chères croyances, où la fureur des Jésuites préparait une guerre de destruction, Dieu ne devait-il pas se lever en faveur du saint monastère et en dissiper les ennemis par l'éclat de sa puissance ? Il se le devait à lui-même, car la cause de Port-Royal était aussi sa cause, puisque là s'était réfugiée la vérité bannie du reste de l'Eglise par les intrigues et les erreurs des Molinistes.

Ainsi pensait, ainsi parlait, du moins, Port-Royal. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les Jésuites n'étaient pas du tout de cet avis. Aussi le P. Annat publia-t-il sous un titre vraiment trop peu respectueux, *Rabat-joie des Jansénistes*, des observations critiques sur ce qu'on racontait du miracle de la Sainte-Epine. Il contestait la guérison, surtout ne voulait pas absolument admettre les conséquences que Port-Royal en tirait en faveur de son orthodoxie, et en preuve de la prédilection de Dieu pour lui. Il allait même jusqu'à prétendre qu'on ne devait y voir qu'une démonstration nouvelle de son hérésie et une miséricordieuse invitation à se convertir. Port-Royal ne resta pas

¹ Les Jansénistes avaient remarqué que le jour du miracle, on chantait à l'introït de la messe : *Exurgat Deus, et dissipentur inimici ejus; et fugiant qui oderunt eum à facie ejus.* Ps. 67.

muet, lorsqu'on cherchait à lui arracher sa couronne et sa gloire. La réponse au père Annat est insérée dans les œuvres de Pascal ¹. Il n'est pourtant pas certain qu'elle soit de lui, du moins de lui tout seul. Le *Recueil d'Utrecht* nous apprend ² que l'abbé de Pont-Château, un des solitaires, s'occupa spécialement des miracles de la Sainte-Epine pendant les années 1656 et 1657; qu'il fut chargé d'en dresser les relations, au point qu'on l'appelait le *Greffier de la Sainte-Epine*. Puis il ajoute un peu plus loin ³ : « On a » lieu de croire que M. de Pont-Château est en » partie auteur, peut-être avec M. Pascal, d'un » excellent ouvrage qui parut au mois de novembre 1656 avec ce titre : *Réponse à un écrit » publié au sujet des miracles, etc.* »

Nous avons à peu près dit déjà ce que contient cet *excellent ouvrage* qu'il faut absolument consulter dans cette affaire. Ce qu'on doit y chercher surtout, c'est la joie de Port-Royal à l'occasion du miracle, la confiance aveugle qu'il lui donna en la protection du Ciel. Le miracle est pour lui une démonstration péremptoire du Jansénisme; il est de bien plus grande valeur

¹ T. III, p. 426.

² P. 429. — Fontaine en dit autant dans ses *Mémoires*, t. II, p. 559.

³ P. 449.

dans la polémique que les *Provinciales* et les *Factumz*. C'est le plus haut déploiement que Dieu ait fait de sa puissance depuis deux siècles ; il faut presque remonter au temps de Jésus-Christ et des apôtres pour rencontrer un semblable prodige. Mais ne s'agissait-il pas pour Dieu de rétablir le vrai christianisme oublié et méconnu depuis saint Augustin, et d'annoncer l'Évangile de la grâce ? Aussi toutes les bouches de Port-Royal entonnèrent le chant de la louange et de la victoire ; et Jacqueline qui, sur la parole de la mère Agnès, avait refusé de traduire autrefois les hymnes de l'Église, et avait enseveli dans l'humilité et le silence son talent poétique¹ ; le ressuscita à cette occasion, et chanta le miracle opéré sur sa nièce². *Dieu ne vous demandera point compte de ce talent*, lui avait dit Agnès : mais, dans la circonstance, ne l'invitait-il pas à lui en faire hommage ? Qui sait même s'il ne le lui avait pas donné pour immortaliser cette œuvre de sa droite ?

Quelle qu'ait été sur Jacqueline l'impression du miracle, elle fut bien plus profonde encore sur Pascal. Évidemment Dieu se mettait de son côté pour combattre les Jésuites et l'excitait à la

¹ *Vie de Jacqueline*, par M^{me} Perier, *Lettres, opusc.*, etc., p. 67.

² *Ibid.*, p. 148.

lutte. Il était alors au fort de la guerre et venait de lancer sa cinquième *Provinciale*. Son ardeur s'en accrut. Désormais, Dieu le veut, il poursuivra à outrance les nouveaux mécréants ; il fera la conquête du Saint-Tombeau où est enfermée la grâce de Jésus-Christ. Cette grâce, la force intérieure de Dieu, est pour lui ; les miracles, sa force extérieure, viennent encore à son aide : rien ne lui résistera. Le miracle est l'arme terrible qu'il va tourner contre les Jésuites : « Injustes » persécuteurs de ceux que Dieu protège visiblement, votre dureté surpasse donc celle des » Juifs, puisqu'ils ne refusaient de croire Jésus-» Christ innocent que parce qu'ils doutaient si ses » miracles étaient de Dieu. Au lieu que vous, ne » pouvant douter que les miracles de Port-Royal » ne soient de Dieu, vous ne laissez pas de douter » encore de l'innocence de cette maison... Ce » lieu qu'on dit être le temple du diable, Dieu en » fait son temple. On dit qu'il faut en ôter les » enfants : Dieu les y guérit. On dit que c'est » l'arsenal de l'enfer : Dieu en fait le sanctuaire » de ses grâces. Enfin, on les menace de toutes » les fureurs et de toutes les vengeances du ciel, » et Dieu les comble de ses faveurs. Il faudrait » avoir perdu le sens pour en conclure qu'elles » sont dans la voie de la perdition... Jamais » l'Eglise n'a approuvé un miracle parmi les hé-

» rétiques... Les miracles sont l'appui de la religion. Ils ont discerné les Juifs, ils ont discerné les Chrétiens, les saints, les innocents, les vrais croyants... Ils ont servi à la fondation et serviront à la continuation de l'Église jusqu'à l'Antechrist, jusqu'à la fin ¹. »

Désormais toutes ses pensées tournaient au miracle. C'est qu'il regardait le prodige accompli sur sa nièce et fille spirituelle dans le baptême, non-seulement comme une pleine justification du Jansénisme et de Port-Royal, mais comme une faveur personnelle. « Comme il n'a pas rendu de famille plus heureuse, disait-il, il faut aussi qu'il n'en trouve point de plus reconnaissante ². » Il avait une autre raison particulière, suivant le *Recueil d'Utrecht* ³, d'en être plus touché que personne. Quelques jours avant le 24 mars, il avait eu un entretien avec un homme sans religion qui concluait de l'abandon de Port-Royal à la négation de la Providence. Il avait alors répondu sans hésiter qu'il croyait les miracles nécessaires, et qu'il ne doutait point que Dieu n'en fit incessamment. Le miracle était donc accordé non-seulement aux prières et aux besoins du parti, mais encore à la foi de

¹ *Pensées diverses sur les Jésuites réunies ensemble, voir Pensées, fragments, etc.*, t. I, p. 280, 281, 287, 290.

² *Ibid.*, p. 291. — ³ P. 300.

Pascal. La joie qu'il eut de voir Dieu tenir l'engagement qu'il avait pris en son nom, « lui inspira », dit M^{me} Perier, une infinité de pensées admirables sur les miracles, qui, lui donnant de nouvelles lumières sur la religion, lui redoublèrent l'amour et le respect qu'il avait toujours eus pour elle¹. » C'est alors qu'il aurait conçu son projet d'Apologétique, mais il ne s'en occupa sérieusement qu'après les *Provinciales*. En attendant, il ne négligeait aucune occasion de s'instruire de la matière des miracles. Il interrogeait autour de lui, écrivait à ses amis, réfléchissait beaucoup : en un mot, sa prodigieuse activité semble, pendant quelque temps, s'être concentrée exclusivement sur ce point. Nous trouvons dans ses œuvres² une série de questions sur la nature et les conditions des miracles, qu'il avait proposées à l'abbé de Barcos, neveu du fameux Saint-Cyran, qui devait à ce titre la grande autorité dont il jouissait dans le parti Janséniste. Il envoya à mademoiselle de Roannez la sentence ecclésiastique qui approuvait la guérison miraculeuse de Marguerite Perier, et saisit cette occasion de lui écrire sur *les coups extraordinaires par lesquels Dieu daignait se faire*

¹ *Vie, Lettres, opusc., etc.*, t. I, p. 19.

² T. III, p. 601.

paraître ¹. Cette lettre est vraiment belle et contient de très-hautes pensées sur le plan de la Providence et les différentes manifestations divines dans le monde.

L'impression du miracle de la Sainte-Épine fut si profonde sur Pascal, que d'abord il fut dans une sorte d'impossibilité de voir autre chose. Pour lui, ce prodige balançait l'autorité du Pape, vengeait Port-Royal, foudroyait les Jésuites, était le seul fondement de l'Eglise, l'unique espérance de la vérité. Ici le sectaire paraît en plein. Mais ce n'est pas dans la haine des Jésuites et le mépris des sentences pontificales qu'on va de nos jours chercher son fanatisme; pour nos contemporains, il n'y a que philosophie dans cette passion et cette indépendance.

« Les miracles ne sont plus nécessaires, dit » Pascal, à cause qu'on en a déjà. Mais quand » on n'écoute plus la tradition; quand on ne » propose plus que le Pape, quand on l'a surpris; et qu'ainsi ayant exclu la vraie source de » la vérité, qui est la tradition, et ayant prévenu » le Pape, qui en est le dépositaire, la vérité n'a » plus de liberté de paraître : alors les hommes » ne parlant plus de la vérité, la vérité doit

¹ *Pensées, fragments, etc.*, t. I, p. 37, II^e Lettre à Mlle de Roannez.

» parler elle-même aux hommes. C'est ce qui
 » arriva au temps d'Arius ¹. »

Mais ensuite il va plus loin et dépouille entièrement le respect pour l'Eglise et pour le Pape qu'il avait si magnifiquement professé, au commencement de 1656, dans une lettre à M^{lle} de Roannez. Citons d'abord ces belles paroles : « Je
 » loue de tout mon cœur le petit zèle que j'ai
 » reconnu dans votre lettre pour l'union avec le
 » Pape. Le corps n'est non plus vivant sans le
 » chef, que le chef sans le corps. Quiconque se
 » sépare de l'un ou de l'autre n'est plus du corps
 » et n'appartient plus à Jésus-Christ. Je ne sais
 » s'il y a des personnes dans l'Eglise plus attachées à cette unité de corps que ceux que vous
 » appelez nôtres. (Ils l'ont bien prouvé !) Nous
 » savons que toutes les vertus, le martyre, les
 » austérités et toutes les bonnes œuvres sont inutilés hors de l'Eglise et de la communion du
 » chef de l'Eglise, qui est le Pape.

» Je ne me séparerai jamais de sa communion,
 » au moins je prie Dieu de m'en faire la grâce ;
 » sans quoi je serais perdu pour jamais ². »

Il avait dit encore dans sa xvii^e *Provinciale* :
 « Grâce à Dieu, je n'ai d'attache sur la terre

¹ *Pensées, fragments, etc.*, t. I, p. 282.

² *Ibid.*, p. 36.

» qu'à la seule Église catholique, apostolique et
 » romaine, dans laquelle je veux vivre et mourir,
 » et dans la communion avec le Pape, son souve-
 » rain chef, hors de laquelle je suis très-persuadé
 » qu'il n'y a point de salut. » Puissent ces paro-
 les n'être pas retombées sur lui comme un ana-
 thème ! — Nous avons entendu le catholique ;
 écoutons maintenant le sectaire.

« Après que Rome a parlé et qu'on pense
 » qu'elle a condamné la vérité, et qu'ils (les Jé-
 » suites) l'ont écrit, et que les livres qui ont dit
 » le contraire sont censurés, il faut crier d'au-
 » tant plus haut qu'on est censuré plus injuste-
 » ment et qu'on veut étouffer là parole plus vio-
 » lemment ; jusqu'à ce qu'il vienne un Pape qui
 » écoute les deux parties et qui consulte l'anti-
 » quité pour faire justice ¹. » — « Aussi les bons
 » Papes trouveront encore l'Église en clameurs ². »
 — « Toutes les fois que les Jésuites surprendront
 » le Pape, on rendra toute la chrétienté par-
 » jure ³. » Pascal fait dire aux Jésuites des Jan-
 sénistes : « S'ils disent qu'ils sont soumis au
 » Pape, c'est une hypocrisie ⁴. » — D'après les
 passages cités, les Jésuites étaient-ils des calom-
 niateurs ?

Pascal finit donc par accuser le Pape de s'être

¹ *Ibid.*, p. 267. — ² *Ibid.*, *ibid.* — ³ *Ibid.*, p. 269.

⁴ *Ibid.*, p. 280.

trompé non plus sur le fait, mais sur le droit même. Comment expliquer ce changement dans sa croyance et dans sa polémique ? Au commencement de la lutte, il était nouveau et ignorant ; il avait tout à créer, fond et forme, style et science théologique. Ne suffisant pas à la tâche, il répétait d'abord ce que lui soufflaient ses amis de Port-Royal, qui s'en tinrent toujours à cette distinction du fait et du droit. Mais ensuite il étudia lui-même. Il descendit au fond des choses, et reconnut bien vite qu'il ne pouvait se soutenir sur une pente si glissante. Il ne lui fut pas plus difficile de voir que le Jansénisme était condamné aussi bien que le Calvinisme, qu'il ne s'agissait plus du sens et de l'interprétation de l'*Augustinus*, mais de la doctrine même de Jansénius sur la grâce et la prédestination, qu'il fallait, par conséquent, se soumettre humblement sur le fait et sur le droit ou rompre franchement avec Rome. Hélas ! il embrassa ce dernier parti, et abandonnant sa première tactique, ridicule sans doute, mais qui le retenait encore dans les rangs catholiques, il renvoya anathème pour anathème et en appela du pape au tribunal de Jésus-Christ : « Si » mes lettres sont condamnées à Rome, ce que » j'y condamne est condamné dans le ciel — *Ad » tuum, Domine Jesu, tribunal appello* ! ! » Mais,

¹ *Pensées*, etc., t. I, p. 267.

s'il perd la foi catholique, il lui reste au moins le mérite de la logique et de la franchise; il ne veut plus de détours hypocrites pour rentrer dans Rome qui le bannit. Les spirituelles plaisanteries de M. de Maistre passent sur sa tête pour ne plus atteindre qu'Arnauld, Nicole et le reste de ce parti à la fois audacieux et timide, belliqueux et mauvais politique.

Chose singulière, pour Pascal comme pour la plupart de nos anti-catholiques français, les opinions gallicanes ont été la transition de son catholicisme à son schisme et à son hérésie. Il avait commencé par dire : « Dieu ne fait point de miracles dans la conduite ordinaire de son Eglise. » C'en serait un étrange, si l'infailibilité était dans un ¹. » Et bientôt il passe à un vrai protestantisme. Les protestants remplaçaient l'Eglise par l'Écriture qu'ils ne lui donnaient pas le droit d'interpréter; Pascal substitue à l'Écriture la tradition qu'il rend également indépendante de l'autorité de l'Eglise : « Si l'ancienne Eglise était dans l'erreur, l'Eglise est tombée. Quand elle y serait aujourd'hui, ce n'est pas de même, car elle a toujours la maxime supérieure de la tradition, de la main de l'ancienne Eglise; et ainsi cette soumission et cette conformité à l'ancienne

¹ *Pensées, etc.*, p. 318.

» Eglise prévaut et corrige tout. Mais l'ancienne
 » Eglise ne supposait pas l'Eglise future et ne la
 » regardait pas, comme nous supposons et regar-
 » dons l'ancienne ¹. »

XVI.

LE FORMULAIRE. — MOYENS PEU SINCÈRES DE CONCILIA-
 TION ESSAYÉS PAR PASCAL. — JACQUELINE PLUS
 FRANCHE ET PLUS COURAGEUSE. — ELLE LÈGUE
 EN MOURANT SON ÂME A SON FRÈRE. — ABANDON
 DU DROIT ET DU FAIT. — CONDUITE DROITE ET
 ÉNERGIQUE. — DIFFÉRENDS ENTRE PASCAL ET SES
 AMIS. — RANCUNE. — HISTOIRE DE LA PRÉTENDUE
 RÉTRACTATION.

Ce ne fut pas immédiatement néanmoins que Pascal brisa avec le Pape. En 1661, il en était encore pour les moyens de conciliation. Le 8 juin de cette année parut le premier mandement des vicaires généraux de Paris pour la signature du formulaire. *On croit que M. Pascal l'a dressé*, dit le *Recueil d'Utrecht* ². Ce n'est plus aujourd'hui une conjecture, mais une certitude. Quoi-

¹ *Pensées, fragments, etc.*, t. I, p. 321.

² P. 311. — Voir le mandement, *Œuvres de Pascal*, t. III, p. 490.

que le formulaire lui-même contient la condamnation des cinq propositions au sens de l'*Augustinus* et de son auteur, le mandement, sorte d'*exposé des motifs*, véritable esprit d'une lettre morte, était en contradiction avec la formule soumise à la signature de tous, et n'exigeait, sur la question de fait, qu'un silence respectueux, en même temps qu'il interdisait toutes les discussions et toutes les censures réciproques des partis sur les matières de la grâce. Tout cela était bien misérable. Aussi plusieurs religieuses de Port-Royal, plus franches et plus courageuses que leurs chefs, refusaient de se prêter à cette politique hypocrite et menteuse. De toutes, celle qui témoigna la plus noble répugnance fut la sœur de Pascal. Avec raison elle ne pouvait comprendre comment une conduite si fausse se conciliait avec la sincérité chrétienne. Au milieu de ses angoisses elle écrivit de Port-Royal des Champs une lettre vigoureuse à la sœur Angélique, fille de d'Andilly, sous-prieure à Port-Royal de Paris. Ce fut *après avoir communiqué dans une grande amertume de cœur*, qu'elle conçut le projet de répandre toutes les pensées qui l'oppressaient. Elle écrivait à la sœur Angélique parce qu'il fallait que sa lettre passât par quelque voie pour arriver à sa véritable destination. Mais elle l'envoya d'abord à Arnauld ; et, en réalité, elle l'adressait

à tous ceux qui avaient trempé dans l'affaire du mandement, surtout à Pascal, quoiqu'elle semble défendre, à la fin du billet d'envoi écrit à Arnauld, de la montrer à personne, si ce n'est à quelques élus, *et peut-être à son frère, s'il se porte bien*. Toutes ces précautions prises, elle ouvre son cœur au sujet du mandement, ce qu'elle *peut faire plus librement qu'un autre à cause de celui qui y a eu bonne part*¹. Elle savait donc que son frère avait joué le principal rôle. Mais ce qu'elle ignorait, du fond de sa retraite des Champs, c'étaient les explications qui avaient été données à Paris, dans le conseil janséniste, sur la signature du formulaire. *Elle admirait toute la subtilité d'esprit qu'on avait déployée en cette circonstance. Je crois, disait-elle, qu'il est bien difficile de trouver une pièce aussi adroite et faite avec tant d'art*. Cependant, au fond de ces habiles supercheries, elle ne pouvait voir que la contradiction manifeste qui existait entre le mandement, restrictif sur le point de fait, et les termes si absolus de la formule à signer. C'est ce qui l'enhardissait encore à parler avec une plus entière liberté. Du reste, les religieuses de Paris, qui avaient entendu leurs maîtres leur répéter que la signature n'engageait en rien la con-

¹ Voir sa lettre à Arnauld, *Lettres, opusc.*, etc., p. 414.

science, nes'étaientrésignées à l'apposer qu'après l'avoir fait précéder de quelques lignes d'explication ¹. Que devait donc faire la sœur Sainte-Euphémie qui ne voyait en tout cela que la vérité trahie, et trahie par son frère? A son point de vue, rien autre chose qu'écrire la lettre que nous allons analyser, et mourir!

Elle désirerait d'abord que le mandement *fût pire*, parce qu'au moins *on le rejetterait avec une entière liberté*. « Je ne puis plus dissimuler, » s'écrie-t-elle alors, la douleur qui me perce

¹ L'autorité de Bossuet ne put balancer, dans l'esprit de ces femmes, la confiance exclusive qu'elles avaient dans leurs directeurs. Il eut avec elles plusieurs conférences, mais il n'en put rien obtenir. Il répondit même à leurs scrupules et à leurs objections dans une longue lettre qu'il prit la peine de rédiger pour elles et qu'il leur adressa (*Ouvres*, t. XXXVII, p. 126 et suiv.). En vni leur représenta-t-il que cette distinction de *fait* et de *droit* était inouïe dans les annales de l'Église; qu'elles ne pouvaient se prévaloir, pour résister au jugement, de leur ignorance de la question et du peu d'obligation qu'elles avaient de s'en enquérir, puisque c'étaient-là des motifs de se soumettre avec plus de simplicité et de déférence; que d'ailleurs il n'était pas nécessaire de connaître par soi-même la vérité de quelque fait pour pouvoir signer en conscience le jugement de l'Église qui le décide, car il suffisait de s'en reposer sur son autorité et de souscrire à son témoignage, etc... Rien n'y fit, ni le génie, ni la science, ni la vertu, ni la modération. Cet homme qui avait réussi à ramener à l'Église un grand nombre de protestants habiles, ne put venir à bout de quelques religieuses ignorantes et entêtées.

» jusqu'au fond du cœur, de voir que les seules
 » personnes à qui Dieu a confié sa vérité lui soient
 » si infidèles..., que de n'avoir pas le courage de
 » s'exposer à souffrir, quand ce devrait être la
 » mort même, pour la confesser hautement.

» Je sais le respect qui est dû aux puissances
 » de l'Église ; je mourrais d'aussi bon cœur pour
 » le conserver inviolable, comme je suis prête à
 » mourir, avec l'aide de Dieu, pour la confession
 » de ma foi dans les affaires présentes ; mais je
 » ne vois rien de plus aisé que d'allier l'un à
 » l'autre... Que craignons-nous ? le bannissement
 » et la dispersion pour les religieuses, la saisie du
 » temporel, la prison et la mort, si vous le voulez :
 » mais n'est-ce pas notre gloire et ne doit-ce pas
 » être notre joie?... Mais peut-être on nous re-
 » tranchera de l'Église : mais qui ne sait que
 » personne n'en peut être retranché malgré soi,
 » et que l'esprit de Jésus-Christ étant le lien qui
 » unit ses membres à lui et entr'eux, nous pou-
 » vons bien être privés des marques, mais non
 » jamais de l'effet de cette union, tant que nous
 » conserverons la charité, sans laquelle nul n'est
 » un membre vivant de ce saint corps. »

On voit encore ici ce protestantisme de nouvelle espèce que le Jansénisme cherchait à introduire. S'obstinant toujours à rester dans l'Église malgré l'Église, il était bien obligé d'en imaginer

une à son usage, sans gouvernement et sans chefs, toute spirituelle et invisible, c'est-à-dire sans existence réelle, dont alors, à la vérité, il était fort difficile de le bannir. Jamais, dans ses définitions de l'Eglise, il ne parlait ni de Pape ni d'évêques, mais seulement de *Compagnie de fidèles, servant Dieu dans la lumière et la profession de la vraie foi et dans l'union de la vraie charité*. Quant au discernement de cette *vraie foi* et de cette *vraie charité*, nul n'avait à y voir dans ce monde, pas plus le Pape que les autres; c'était une affaire à régler entre la conscience et Dieu. Que serait devenu le christianisme avec une telle doctrine? Nous le pouvons dire: ce qu'est devenu le protestantisme lui-même, tout au plus un pur déisme. Que la cour de Rome a donc bien fait de nous délivrer de toutes ces subtilités dont le danger égalait le ridicule!

Ce que nous admirons sincèrement et profondément chez Jacqueline, comme tout-à-l'heure chez son frère, c'est son courage dans l'erreur, c'est l'indignation qu'elle éprouve en voyant ce qu'elle appelle la vérité si bien fardée *des couleurs du mensonge qu'elle ne peut être reconnue, et que les plus habiles ont de la peine à la voir*; c'est son horreur de toutes ces finesses, de tous ces déguisements qui étaient alors les seules armes en usage dans les rangs Jansénistes: « Des

» fidèles, des gens qui connaissent et qui sou-
 » tiennent la vérité, l'Église catholique, user de
 » déguisement et biaiser ! Je ne crois pas que cela
 » se soit jamais vu dans les siècles passés, et je
 » prie Dieu de nous faire mourir tous aujour-
 » d'hui plutôt que de souffrir qu'une telle abo-
 » mination s'introduise dans l'Église... Pardon-
 » nez-moi, je vous en supplie, ma chère sœur,
 » je parle dans l'excès d'une douleur, à quoi je
 » sens bien qu'il faudra que je succombe. »

Et pourtant elle ne voudrait pas se mettre en guerre ouverte par une déclaration trop expresse et un refus trop absolu de signer, mais seulement que, *demeurant toujours dans les termes du respect, on ne donnât aucun sujet de croire qu'on eût ou condamné ou fait semblant de condamner la vérité.* Et comme toute honteuse d'avoir osé donner des conseils et tracer un plan de conduite, elle ajoute : « Je sais bien que ce n'est pas à des filles à défendre la vérité, quoique l'on peut dire, par une triste rencontre, que, puisque les évêques ont des courages de filles, les filles doivent avoir des courages d'évêques ; mais si ce n'est pas à nous à défendre la vérité, c'est à nous à mourir pour la vérité ¹. »

Une inexprimable mélancolie saisit le cœur

¹ Voir cette lettre, *Lettres, opusc.*, p. 402 et suiv.

lorsqu'on songe que cette lettre n'est pas une œuvre littéraire, que ces mots de *souffrance* et de *mort* ne sont pas de vaines formules d'un courage menteur, mais le dernier son que rend un cœur qui se fend pour laisser échapper la vie. Ces grands mots retentissent alors comme une agonie lugubre, et c'est la mourante elle-même qui tinte son dernier soupir. A quelques jours de là, Jacqueline signait contre sa conscience, et le 4 octobre 1661, elle mourait de remords, âgée de trente-six ans, *première victime de la signature*. Elle se donnait à elle-même et en sa personne la consolation qu'elle appelait de ses vœux : *elle voulait voir au moins quelqu'un se rendre volontairement victime de la vérité* : ce fut elle !

Nous nous surprenons à parler malgré nous son langage. C'est qu'en présence de cette jeune femme si forte, si vaillante, si généreuse, se précipitant dans la mort pour échapper au remords de vivre coupable d'une soumission que son fanatisme aveugle lui représente comme un crime, nous nous sentons pris d'une immense pitié, et nous n'avons pas le courage de dire anathème. *Anathème à ceux qui l'ont trompée, peut-être, dirions-nous encore ; à elle, jamais !* A la vue de cette femme qui ne peut survivre à la perte de cette foi janséniste qui, bien que menteuse, lui est

¹ Voir plus haut, p. 350.

plus chère que la vie nous songeons à ces pauvres femmes indiennes qui se jettent dans les flammes qui dévorent leurs époux, et nous n'avons à répandre sur elle que des regrets et des larmes. Mort généreuse, digne d'une meilleure cause ! Puisse-t-elle avoir été agréée de Dieu comme un sacrifice et une expiation d'erreurs trop obstinées ! Cette mort fit une impression profonde sur toute sa famille qui entra dès-lors dans la voie de la résistance ouverte et franche. Etienne Perier, l'aîné de ses neveux, ne consentit jamais à aucun accommodement. La réception unanime des bulles de Rome par tous les évêques de France était pour lui un *scandale horrible* ; tout formulaire *une chose exécration* ¹. En sa qualité d'aîné, il dirigea dans ce sens son frère Louis, qui devint chanoine de Clermont. Il lui défendit de rien signer, pas même le formulaire des *quatre évêques*. On sait tout le zèle de Marguerite Perier qui survécut à toute sa famille et fut toujours l'âme et l'Égérie du parti janséniste. Elle ne mourut qu'en 1733 à 87 ans. Jamais elle ne voulut recevoir la bulle *Unigenitus*, qu'elle regardait comme un tissu d'erreurs et une condam-

¹ Voir la lettre énergique qu'il écrivit en 1665, au sujet d'un mandement de l'évêque d'Aleth, un des quatre opposants, *Recueil d'Utrecht*, p. 342. — C'est un écho, mais un écho grossissant, de la voix de son oncle Pascal.

nation des principaux articles de la foi. C'est à elle que nous devons la conservation de plusieurs écrits de Pascal et d'une foule de pièces relatives à ses parents et au Jansénisme. Elle a terminé une de ces relations domestiques par ces paroles touchantes : « Voilà quelle a été la vie de toutes les personnes de ma famille. Je suis restée seule. Ils sont tous morts dans un amour inébranlable de la vérité. Je dois dire comme Simon Machabée, le dernier de tous ses frères : tous mes parents et tous mes frères sont morts dans le service de Dieu et dans l'amour de la vérité. Je suis restée seule. A Dieu ne plaise, que je pense jamais à y manquer ! C'est la grâce que je lui demande de tout mon cœur ¹. »

En apprenant la mort de sa sœur, Pascal se contenta de dire : « Dieu nous fasse la grâce » d'aussi bien mourir ! » Puis, sans doute, il laissa tomber sur son cercueil ces paroles qu'il avait déjà répandues sur celui de son père : « La » prière et les sacrifices sont un souverain remède à ses peines ; mais... une des plus solides et des plus utiles charités envers les morts » est de faire les choses qu'ils nous ordonneraient » s'ils étaient encore au monde, et de pratiquer » les saints avis qu'ils nous ont donnés, et de » nous mettre pour eux en l'état auquel ils nous

¹ *Lettres, opusc., etc.*, p. 438.

» souhaitent à présent ¹. » Il suivit fidèlement les *saints* avis qui lui vinrent alors du fond du sépulcre de Jacqueline dont il se montra désormais le digne frère.

Sur la réclamation des évêques de France, le mandement des grands-vicaires de Paris fut condamné par un bref d'Alexandre VII, et révoqué par un arrêt du conseil d'État. Les vicaires généraux durent publier un second mandement qui ordonnait une signature pure et simple. Port-Royal se trouva plus embarrassé qu'auparavant. Après bien des discussions, les religieuses, sur l'avis des *Messieurs*, se résignèrent à signer le formulaire avec la restriction suivante :

« Nous, Abbessé, etc., considérant que dans
 » l'ignorance où nous sommes de toutes les choses
 » qui sont au-dessus de notre profession et
 » de notre sexe, tout ce que nous pouvons faire
 » est de rendre témoignage de la pureté de notre
 » foi, nous déclarons très-volontiers par cette
 » signature qu'étant soumises avec un profond
 » respect à notre S. P. le pape, et n'ayant rien
 » de si précieux que la foi, nous embrassons
 » sincèrement et de cœur tout ce que sa Sainteté
 » et le pape Innocent X en ont décidé, et rejetons
 » toutes les erreurs qu'ils ont jugées y être con-
 » traies. »

¹ Cité par M. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III, p. 277.

C'était encore assez habile et très-conforme aux biais ordinaires de la secte. On ne se prononçait pas sur la question de fait, pas même sur la question de droit; on laissait au Pape toute la responsabilité de ses condamnations; on enveloppait son esprit de révolte, d'obstination et d'orgueil dans une humble profession d'ignorance, sous laquelle on mettait en même temps à l'abri ses chères pensées secrètes. Certainement, avant la mort de sa sœur, Pascal aurait accepté cette formule, plus explicitement restrictive que le mandement qu'il avait rédigé. Au moins ici la restriction se mêlait à la signature elle-même, et ne se perdait plus dans des *considérants* étrangers à l'acte officiel qui devait en être revêtu. Et pourtant il désapprouva la restriction comme *insuffisante, manquant de sincérité et ne mettant pas la vérité assez à couvert*. Evidemment il avait lu la lettre de Jacqueline et en avait épousé les sentiments. Il se trouva alors en désaccord avec Arnauld, Nicole, auteurs du formulaire restrictif, et ses autres amis de Port-Royal. Il composa à cette occasion un petit écrit où se montrent toute la netteté de son esprit et la franchise de son caractère ¹. Là il soutenait qu'il n'y avait aucune différence entre condamner la doctrine de Jan-

¹ *OEuvres*, t. III, p. 607.

sénus sur les cinq propositions, et condamner la grâce efficace, S. Augustin, S. Paul ; il reconnaissait enfin tout ce qu'il y avait de subtil, de timide, de peu net dans la conduite qu'on avait tenue jusqu'alors pour se défendre contre les décisions du Pape et des évêques. Y a-t-il un fait et un droit séparé, ou simplement un droit ? Le Pape et les évêques sont d'un côté, qui disent, non : le fait emporte un droit ; de l'autre, un très-petit nombre de personnes qui font à toute heure de petits écrits volants, soutiennent que le fait est de sa nature séparé du droit. Que faire en pareille circonstance ? Ces mots de *fait* et de *droit* ne se trouvent, ni dans le mandement, ni dans les constitutions, ni dans les formulaires, tandis que le sens de Jansénus y est formellement exprimé. Exclut-on suffisamment le sens de Jansénus, en disant qu'on ne croit que ce qui est de la foi ? évidemment non. Or, cette exclusion formelle est absolument nécessaire pour sauver de condamnation la grâce efficace. Signer purement le formulaire, sans restriction, c'est signer la condamnation de Jansénus, de S. Augustin et de la grâce efficace ; signer en ne parlant que de la foi, en n'excluant pas formellement la doctrine de Jansénus, c'est prendre une voie moyenne, abominable devant Dieu, méprisable devant les hommes.

Telles étaient les conclusions droites et éner-

giques de Pascal. Ses amis firent un écrit de leur côté, et ce fut Arnauld qui le rédigea. Entr'autres choses, ils soutenaient que les Papes n'avaient jamais eu l'intention de condamner la grâce efficace; qu'ils l'avaient expressément déclaré; qu'à leurs yeux le sens de Jansénius était toute autre chose. — Je le veux bien, répliquait Pascal, mais il n'y en a point d'acte authentique, et le formulaire qui en est un, condamnant le sens de Jansénius sans explication; et le sens de Jansénius étant certainement le sens de la grâce efficace, on ne peut signer sans excepter formellement le sens de la grâce efficace et celui de Jansénius. — Mais, disait Arnauld, vous faites injure au Pape et aux évêques en les accusant d'avoir condamné la grâce efficace, et un tort immense à votre cause en laissant soupçonner qu'elle est abandonnée des chefs de l'Eglise et réduite à un petit nombre de défenseurs. — Peu importe, soutenait toujours Pascal; point d'équivoque en ce qui regarde la foi; il faut une exclusion formelle. — Prenez garde, reprenait Arnauld, nos ennemis condamneront la grâce efficace. — Ils y regarderont à trois fois avant que de la condamner, répondait Pascal; et enfin s'ils la condamnent, ce sera leur faute et non pas celle de ceux qui l'auront soutenue. Je persiste dans mon avis.

La dispute continua. Pascal n'accusait pas ses amis d'erreur contre la foi et les regardait toujours comme les défenseurs de la vérité. Mais il blâmait les condescendances où les portait leur désir de sauver la maison de Port-Royal, condescendances qu'il appelait des lâchetés. Il allait même jusqu'à se repentir de la part qu'il avait prise à leurs écrits et de s'être engagé si avant dans leur querelle, puisque maintenant ils l'abandonnaient et demeuraient en arrière.

Cependant les écrits s'échangeaient de part et d'autre. Pascal achevait d'épuiser ses forces dans ces compositions frivoles, aujourd'hui perdues, et que nous n'avons guère le courage de regretter ¹. Un jour enfin, Arnauld, Nicole, Sainte-

¹ Les écrits d'Arnauld et de Nicole ont été publiés en partie par le P. Quesnel en 1696. Pascal mourant confia les siens à Domat, en le priant de les brûler si les religieuses de Port-Royal se tenaient fermes, et de les livrer à l'impression si elles pliaient. Roannez en avait aussi des copies qu'il brûla. Domat fut vivement sollicité d'en faire autant, ou du moins de les remettre à la famille de Pascal. Qu'en fit-il ? on ne le sait pas, mais il est à peu près certain que ces écrits n'existent plus. Quelques copies étaient pourtant tombées entre les mains des adversaires de Port-Royal. La sœur Flavie que nous connaissons, en avait eu communication par les deux demoiselles Perier, ses élèves. Rentrée dans la soumission, elle livra ces copies à Chamillard, docteur de Sorbonne, que l'archevêque de Paris avait imposé pour supérieur à Port-Royal. Les secrets du parti transpirèrent alors, et Chamillard tira bon parti dans ses écrits de toutes ces dissidences. Mal-

Marthe et quelques autres se réunirent chez lui pour examiner une dernière fois, et pour conclure. La discussion tourna toujours dans les mêmes termes. Mais, moitié par déférence, sans doute, moitié par conviction, tous les assistants, à la fin, se rendirent à l'avis d'Arnauld et de Nicole. Pascal était déjà accablé des luttes précédentes; ses douleurs de tête et ses autres infirmités ne le quittaient plus. Malgré sa faiblesse, il avait parlé avec vivacité et énergie pour faire prévaloir son idée. Cet effort suprême, la douleur d'une défaite qu'il regardait non-seulement comme personnelle, mais comme celle de la vérité même, lui portèrent le dernier coup et il s'évanouit. Quand il fut revenu, ses amis se retirèrent, et il ne resta plus que sa famille, Roannez et Domat. Madame Perier lui demanda alors la cause de cet accident. « Quand j'ai vu, répondit-il, toutes ces personnes-là, que je regarde comme ceux à qui Dieu a fait connaître la vérité et qui doivent en être les défenseurs, s'ébranler, je vous avoue que j'ai été si saisi de

heureusement il se trompa sur quelques points, et les Jansénistes en abusèrent pour le tourner en ridicule dans les Chamillardes, et pour nier qu'il eût eu connaissance des écrits de Pascal. Mais nous qui savons maintenant toute cette histoire, nous voyons bien qu'il était parfaitement informé. (Voir le *Recueil d'Utrecht*, p. 322, note.)

» douleur que je n'ai pu la soutenir, et il a fallu
» succomber. »

Energiques natures! conviction obstinée! la sœur en est morte, le frère s'évanouit. C'est le zèle des premiers siècles chrétiens, c'est le courage des martyrs mis au service de l'erreur. Ici nous voudrions être tout entier au culte et à l'admiration. Mais à mesure qu'ils s'élèvent, nos élans les plus sincères retombent sous cette parole de Pascal lui-même : « Toutes les vertus, » le martyre, les austérités et toutes les bonnes » œuvres, sont inutiles hors de l'Église et de la » communion du chef de l'Église, qui est le » Pape. »

Qu'il était changé! que nous sommes loin des *Provinciales*, des lettres subtiles au père Annat! Mais au lieu de le blâmer de ses variations, nous y voyons un sujet d'éloge : car, comme nous l'avons dit si souvent déjà, cette fois au moins il était lui-même, net, droit et franc. Nous ne chercherons donc pas, avec le *Recueil d'Utrecht*, à nier un changement auquel nous applaudissons, ni à le couvrir de nos excuses. Nier, du reste, c'est impossible : la subtilité, la fausseté jansénistes pouvaient seules entreprendre cette tâche, et le *Recueil* est en même temps curieux et pitoyable lorsqu'avouant d'un côté que *M. Pascal* semble avoir changé de langage, il ajoute qu'il

serait aisé de faire voir qu'il n'a point changé dans le fond ¹.

Le *Recueil* est-il plus heureux quand il cherche à prouver que l'intimité qui régnait entre Pascal et ses amis ne fut pas altérée par tous ces différends? — Disons tout de suite que la cause de leur dissension fut ôtée par un troisième mandement des vicaires généraux, qui refusait d'admettre aucune restriction et exigeait la signature pure et simple. — Il ne faut ni grossir ni dissimuler, comme on fit alors, une dissidence qui fut réelle et profonde. Le *Recueil* et Marguerite Perier nous ont répété les gros mots que Pascal envoyait à l'adresse de ses amis, ses regrets de s'être engagé si avant à eux; et ses écrits, s'ils n'eussent été perdus, nous en apprendraient sans doute bien davantage. C'est sous ce rapport seulement qu'ils sont regrettables. L'évêque d'Aleth écrivait à leur propos à Domat qui en était détenteur, pour le porter à les détruire ou à les mettre en lieu sûr : « Il y a tout sujet de craindre » qu'on en abuse d'une manière préjudiciable à » la vérité et à la mémoire de M. Pascal ¹. » En langage janséniste, nous savons ce qu'il faut entendre par là. On craignait donc que Pascal ne

¹ P. 318. — Sur toute cette affaire, voir le *Recueil*, p. 314-330.—Marguerite Perier, *Lettres, opusc.*, etc., p. 462 et suiv.

² *Recueil*, p. 322, note.

parût avoir brisé avec Port-Royal et la secte ? Cependant, quoique nous soyons loin de penser avec le *Recueil* que la tempête ne laissa pas après elle quelque nuage ; que les amis *continuèrent à se voir comme auparavant* ; que dans les discussions chacun soutenait son sentiment, *mais sans aigreur*, nous ne croyons pas non plus que le dissentiment soit allé jusqu'à la rupture. Chacun continua à suivre sa voie, sur des lignes parallèles peut-être, mais une voie différente. Et, en effet, ces hommes ne pouvaient marcher ensemble. La logique de Pascal ne s'accommodait pas des conséquences d'Arnauld, ni son caractère courageux et bouillant des faiblesses timides de Nicole. Entré une fois dans une idée, Pascal allait droit et ferme jusqu'au bout. C'est ainsi qu'ayant touché le terrain janséniste, il arriva, après quelques biais et quelques détours accidentels, aux confins de l'orthodoxie catholique, mit un pied au-delà, et la mort seule peut-être l'empêcha d'y poser l'autre.

Ils suivirent donc chacun leur chemin et ne se rencontrèrent une dernière fois qu'autour du lit de mort de Pascal. Arnauld, qui se tenait alors caché, le vint voir plusieurs fois, ainsi que Nicole, et Sainte-Marthe reçut sa confession. Pascal, dit le *Recueil*, *les reçut toujours avec toutes sortes de marques de tendresse et d'affec-*

tion. Il semblerait pourtant résulter des expressions qui suivent que la confiance et la réconciliation n'étaient pas parfaites, que du moins il éprouva quelque répugnance à se confesser à Sainte-Marthe, car il est dit qu'il ne crut pas « *en ce temps où l'on a moins d'égards que jamais à toutes les considérations humaines, pouvoir choisir une personne qui pût lui être plus utile pour le bien de sa conscience.* »

Toujours est-il qu'on pouvait aisément s'y tromper. Aussi Beurrier, curé de Saint-Etienne-du-Mont, qui l'assista à la mort, interpréta les paroles incomplètes qu'il lui dit au sujet de ces contestations, dans le sens d'une rupture complète avec Port-Royal, et même d'une rétractation des principes jansénistes. Cependant, ayant interrogé son pénitent au sujet des *Provinciales*, dont il venait d'apprendre qu'il était l'auteur, il aurait reçu cette réponse : « Je puis vous assurer, » comme étant sur le point d'aller rendre compte » à Dieu de toutes mes actions, que ma conscience ne me reproche rien, et que je n'ai eu » dans la composition de cet ouvrage aucun mauvais motif, ne l'ayant fait que pour l'intérêt de » la gloire de Dieu et la défense de la vérité, sans » y avoir jamais été poussé par aucune passion » contre les Jésuites. » *Aucune passion contre les Jésuites ! L'unique intérêt de la gloire de Dieu et*

la défense de la vérité! On ne dit jamais à un mourant qu'il en a menti. Il vaut mieux croire à son illusion aveugle, ou plutôt soupçonner l'authenticité de cette déclaration. Beurrier l'aurait rapportée à plusieurs Pères de Sainte-Geneviève¹; mais alors comment se serait-il trompé si fortement sur le sens des derniers aveux de Pascal?

Quoi qu'il en soit, Pascal était mort depuis deux ans et demi, lorsque Péréfixe, archevêque de Paris, envoya chercher Beurrier et lui dit : « N'est-il pas vrai que M. Pascal est mort sans sacrements? — Non, répondit le curé, car je les lui ai administrés moi-même. — Comment! reprit l'archevêque, ne saviez-vous pas que c'était un Janséniste? » — Beurrier, il paraît, n'était pas brave. Il craignit une affaire, fouilla dans sa mémoire et se rappela ce que Pascal lui avait dit de ses dissentiments avec Arnauld. Or, Arnauld passait pour le plus ferme soutien du Jansénisme, la sentinelle avancée du parti. Beurrier ne pouvait donc s'imaginer qu'il eût été dépassé par personne, et il déclara que Pascal mourant avait accusé Arnauld et les autres de manquer de soumission au Pape et d'aller trop avant dans les matières de la grâce.

¹ *Recueil*, p. 330.

L'archevêque en dresse acte aussitôt et le présente à la signature de Beurrier. Beurrier hésite d'abord, signe enfin et n'y pense plus. Un an après, dans un de ses écrits, le père Annat croit devoir mentionner la déclaration du curé de S.-Etienne. Là-dessus grand émoi dans le parti et la famille de Pascal. Les écrits, les lettres, les déclarations ¹ contraires pleuvent de tous côtés. Arnauld, Nicole, Sainte-Marthe, Roannez, Domat, tous les chefs, en un mot, s'empressent de défendre la mémoire de Pascal et la pureté de sa foi janséniste. La couronne était tombée de leur tête, leur gloire évanouie : on leur enlevait leur grand homme. Tout ce mouvement se faisait à la requête de M^{me} Perier qui, de son côté, écrivit au curé de S.-Etienne pour lui faire un exposé des faits que nous connaissons. Elle terminait ainsi : « Je vous supplie très-humblement, » Monsieur, d'avoir la bonté de repasser dans » votre mémoire toutes les paroles que mon frère » vous a dites, et vous verrez que, quoique la » conséquence que vous en avez tirée que mon » frère croyait que ces Messieurs allaient trop » avant dans les matières de la grâce, soit tout- » à-fait juste à cause des expressions dont il se » servait, néanmoins il avait dessein de vous

¹ En voir quelques-unes, *Recueil d'Utrecht*, p. 327.

» faire entendre le contraire, et qu'il voulait dire
 » qu'ils reculaient et qu'ils n'y allaient plus si
 » avant qu'autrefois, ses paroles étant aussi ca-
 » pables d'un sens que de l'autre, quand on sait
 » ce qui s'était passé entre eux ¹. » Beurrier
 suivit ce conseil, fit un nouvel appel à ses souve-
 nirs, reconnut qu'il s'était trompé, et l'affaire en
 resta là.

Trois ans après, vers la fin de 1669, le libraire
 Desprez, éditeur du livre des *Pensées*, vint en
 présenter un exemplaire à l'archevêque de Paris.
 Au milieu de la conversation, l'archevêque lui
 dit : « M. Desprez, j'ai une chose qui pourrait
 » bien servir à faire vendre votre livre, et qui
 » serait bonne à mettre au commencement; c'est
 » un témoignage par écrit de M. le curé de Saint-
 » Etienne, de l'esprit dans lequel est mort
 » M. Pascal. »

Quelques jours après, l'archevêque écrivit à
 Perier une lettre très-aimable pour le remercier
 de la remise qu'il lui avait fait faire par Desprez
 du livre de son beau-frère, et lui envoya en même
 temps une copie de la déclaration de Beurrier,
 en manifestant encore le désir qu'on l'imprimât
 en tête de l'ouvrage dans une seconde édition.
 Perier se trouva fort embarrassé. Il répondit

¹ *Lettres, opusc., etc.*, p. 90.

comme il put, donnant quelques prétextes pour se refuser à la proposition de l'archevêque, taisant les motifs réels. Arnauld trouva sa lettre *fort judicieuse*, mais crut cependant que si l'archevêque faisait de nouvelles instances, il fallait éclaircir la méprise de Beurrier. « C'est une justice, disait-il à Perier, que vous devez à la vérité » et à la mémoire de M. Pascal, que de ne pas » laisser triompher monsieur de Paris de cette » fausse attestation. » Et pour couper court aux instances de l'archevêque, on se hâta de mettre *seconde édition* en tête de celle que Desprez allait débiter.

On ne sait si Perier suivit le conseil d'Arnauld. Marguerite Perier dit que l'affaire n'alla pas plus loin. L'auteur du *Recueil d'Utrecht* a cependant trouvé une lettre de lui ¹, dans laquelle il expliquait comment Beurrier s'était mépris sur le sens des paroles de Pascal. Peut-être n'était-ce qu'un projet dont il ne fit pas usage. Un an après, l'archevêque de Paris mourait, et Beurrier, débarrassé de toute contrainte, écrivit à M^{me} Perier pour retirer sa première déclaration. Le bruit de la prétendue rétractation de Pascal n'était pas encore étouffé pourtant en 1682. Deux lettres de

¹ Voir cette lettre, *Recueil*, p. 369.

M^{me} Perier ¹ nous apprennent qu'un nommé Audigier se proposait de publier l'opuscule qu'elle avait composé sur la vie de son frère, et d'y joindre une préface où il rappelait tous les dissentiments de Pascal avec ses amis, qu'il expliquait dans le sens d'un renoncement au Jansénisme, sans faire aucune mention de la dernière déclaration du curé de Saint-Etienne. M^{me} Perier lui écrivit et lui fit écrire par Domat pour l'empêcher de disposer de son ouvrage contre sa volonté, et surtout de rien publier contre l'honneur de son frère.

Nous sommes au terme de cette longue polémique. Qu'ajouter, pour finir, à ce que nous avons dit dans le cours de la discussion ? Partagé entre notre profonde sympathie pour Pascal et notre amour bien plus grand de la vérité catholique, nos pensées se confondent, et la parole expire sur nos lèvres. Au risque de scandaliser bien des hommes de nos jours, nous dirons cependant que nous déchirerions de grand cœur une page de sa vie, dussent les *Provinciales* être emportées avec elle. Mais, sévère pour une doctrine et une œuvre qui ont été si fatales à la religion en France, nous n'avons que de l'indulgence

¹ *Lettres, opusc.*, p. 112.

et de la compassion pour le malheureux écrivain dont on exploita le génie. Contrairement à la plupart de nos contemporains, nous condamnons l'œuvre et nous absolvons l'homme. C'est que l'œuvre a été jugée par la plus haute autorité qui soit dans ce monde, et que nul n'a le droit de remuer la cendre de l'homme et de citer ses intentions et sa mémoire à son tribunal.

Son cercueil est fermé ; Dieu l'a jugé : silence !

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

	Pag.
AVANT-PROPOS.	1
I ^{re} PARTIE. — HISTOIRE ET CARACTÈRE.	13
I. — Famille de Pascal. — Son éducation, ses premiers travaux.	17
II. — Première conversion. — Histoire du Frère Saint-Ange.	26
III. — Pascal à Paris. — Sa vie dissipée. — <i>Discours sur les passions de l'amour</i>	46
IV. — L'accident de Neuilly. — La Vision. — L'Abîme.	72
V. — Deuxième conversion. — M. et M ^{lle} de Roannez.	98
VI. — Dernières années de Pascal. — Sa piété et ses vertus. — Jugements et conclusions.	122
II ^e PARTIE. — ÉCRITS ET GÉNIE.	157
CHAP. I. — Pascal savant.	ib.
I. — Éducation et premiers travaux scientifiques. — Traité sur les sons. — Découverte de la Géométrie. — Sections coniques. — Machine arithmétique.	160

	Pag.
II. — Question du vide. — Galilée, Toricelli et Descartes. — Le Père Noël.	176
III. — Retour aux mathématiques. — Petits Traités. — Triangle arithmétique. — Calcul des probabilités. — Fermat.	213
IV. — Histoire de la Roulette. — Le P. Lalouère.	224
V. — Génie scientifique de Pascal. — Sa nature et ses phases	243
CHAP. II. — Pascal dans la polémique.	271
I. — La grâce et la liberté. — Pélagé. — Semi-Pélagiens. — Prédestinatens. — Wicleff. — Luther et Calvin. — Baïus. — Les Dominicains et les Jésuites. — Molina.	272
II. — Jansénius et son livre. — Histoire sommaire du Jansénisme jusqu'à la <i>paix de l'Église</i> . — Système janséniste. — Les cinq propositions.	284
III. — Croyance catholique. — Systèmes pour la conciliation de la grâce et de la liberté. — Thomistes et Molinistes.	297
IV. — Introduction du Jansénisme en France. — Vaine opposition de Richelieu. — Saint-Cyran s'appuie sur les femmes et les gens de lettres. — Port-Royal. — Ses amitiés faciles — Les solitaires. — Leur orgueil, leurs complaisances pour les écrivains.	306
V. — Contre-partie des <i>Provinciales</i> . — La tribu des Arnauld. — <i>Caricature</i> de d'Andilly. — Le <i>grand Arnauld</i> . — Les femmes dans la famille Arnauld. — Si les Jésuites avaient eu un Pascal !	332
VI. — Occasion des <i>Provinciales</i> . — Les trois premières lettres. — Procès d'Arnauld. — <i>Pouvoir prochain</i> . — L'Académie en jeu. — Pascal se vante. — La grâce <i>suffisante</i> . — Condamnation d'Arnauld. — Divertissante apologie.	351

- VII.— Quatrième lettre. — Le Jésuite des *Provinciales*. — Monotonie et invraisemblance du plan et du dialogue. — Pourquoi Pascal tourne-t-il sur les Jésuites. — Origine et phases diverses de la haine et de la calomnie contre l'Institut. — Raison de la vogue des *Provinciales*. — Comparaison entre les trois premières et les suivantes 369
- VIII.— Cinquième Lettre. — Politique des Jésuites suivant Pascal et suivant l'histoire. — L'esprit de corps et les individus. — Les *Provinciales* ont-elles modifié l'Institut? — A quel tribunal ont-elles gagné? 400
- IX. — Du Probabilisme, du Casuisme et de la Morale relâchée. — Doctrines des Jésuites. — Calomnies de Pascal. — Principes d'une réfutation des *Provinciales*. — Ce qu'elle pourrait être. 433
- X. — Conséquences désastreuses des *Provinciales*. . . 467
- XI. — Des *Provinciales* jusqu'à la onzième. — Montalte épié. — Apparition de l'éloquence. . . 480
- XII.— Des *Provinciales*, de la onzième à la dix-septième. — Réponses des Jésuites. — Défense agressive. — Grande éloquence. — Violence et fureur 491
- XIII.— Dix-septième et dix-huitième *Provinciales*. — Politique hypocrite du Jansénisme. — Misérable thèse du *fait* et du *droit*. — Vaines subtilités 503
- XIV.— Factums pour les curés de Paris. — *Apologie pour les Casuistes*. — Combat d'arrière-garde. 514
- XV.— Miracle de la Sainte-Épine. — Joie triomphante des Jansénistes. — Impression sur Pascal. — Toutes ses pensées tournent au miracle. — Autorité de l'Église et du Pape balancée. — Le sectaire. — Anathème pour anathème. . . . 523

	Pag.
XVI.— <i>Le Formulaire</i> .— Moyens peu sincères de conciliation essayés par Pascal.— Jacqueline plus franche et plus courageuse. — Elle lègue en mourant son âme à son frère.— Abandon du <i>droit</i> et du <i>fait</i> . — Conduite droite et énergique. — Différends entre Pascal et ses amis. — Histoire de la prétendue rétractation. .	540

